

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Les municipalités rurales de l'Estrie et l'accueil des jeunes adultes néo-ruraux
dans un contexte de gouvernance territoriale partagée

par

Andréa Monette

Mémoire présenté à la Faculté d'éducation

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences, M. Sc.

Maîtrise en orientation, Profil de type recherche

Mai 2014

© Andréa Monette, 2014

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Les municipalités rurales de l'Estrie et l'accueil des jeunes adultes néo-ruraux
dans un contexte de gouvernance territoriale partagée

Andréa Monette

évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Claude Coallier

Président du jury

Sylvain Bourdon

Directeur de recherche

Jacques Caillouette

Autre membre du jury

Mémoire accepté le 22 avril 2014

SOMMAIRE

La recherche québécoise sur le développement social des communautés a récemment mis en relation le rôle des municipalités avec le développement de politiques et de projets d'intervention sociale, économique et communautaire destinés à certaines populations, notamment les familles. Or, malgré le fait que la dimension locale de la migration a pris une importance tout à fait singulière pour le développement de l'action municipale québécoise au cours des dernières années, elle a toutefois reçu très peu d'attention jusqu'à maintenant de la part des chercheurs qui s'intéressent à la migration contemporaine. Ce mémoire a donc pour objectif de décrire les orientations stratégiques de l'action municipale estrienne en lien avec l'accueil de jeunes adultes d'origine urbaine, en prenant en considération les interactions des acteurs survenant à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes. Plus particulièrement, il s'agit dans un premier temps de décrire pour chacune des municipalités régionales de comté (MRC) estriennes à l'étude les perceptions, les intérêts, les ressources et les interactions des acteurs locaux en lien avec l'accueil de nouvelles populations, pour ensuite comparer les informations recueillies pour chacune des MRC et ainsi mieux saisir la dynamique de l'action municipale estrienne. Dès lors, le projet propose une démarche méthodologique qui met de l'avant un cadre d'analyse constructiviste s'enracinant dans la sociologie politique de l'action publique ainsi qu'une approche descriptive de la production de connaissances à travers une stratégie de recherche qualitative. Cette dernière fait appel à l'analyse d'un corpus de documents publics disponibles sur Internet faisant état de la situation estrienne au regard de la question de l'accueil et de l'intégration de nouvelles populations.

À la lumière des résultats de cette recherche, on constate que les perceptions des acteurs estriens concernant les familles, les travailleurs et les jeunes sont assez similaires, alors que les néo-ruraux sont tantôt considérés comme des individus à la recherche d'une

meilleure qualité de vie, tantôt comme des individus ayant des valeurs et des comportements différents de ceux de la population locale. Également, on se rend compte que presque toutes les MRC utilisent la promotion locale afin de rendre leur territoire visible auprès de futurs candidats à l'installation. Toutefois, on constate que la question de l'accueil de nouvelles populations est utilisée dans certaines communautés pour dépolitiser les enjeux de pouvoir qui sont au cœur des diverses tensions locales et des mésententes entre élus municipaux, alors qu'elle soulève dans d'autres communautés des enjeux d'affirmation identitaire par une politisation des processus décisionnels et des tensions locales. Dans ce contexte, la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur certains territoires MRC semblent être portées par les CLD, alors que d'autres communautés comptent plutôt sur la mobilisation des tables de développement supralocales ou encore sur leurs propres comités de développement afin d'établir les priorités de l'action municipale. Finalement, on remarque que certains acteurs comptent principalement sur le savoir des partenaires impliqués à l'intérieur des tables de développement supralocales, alors que d'autres acteurs portent davantage attention au savoir des professionnels des CLD, des consultants et des chercheurs experts. Ainsi, on constate que, pour les acteurs de certaines MRC, l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires constitue une occasion de se placer en position de force par rapport aux acteurs des autres MRC, notamment en développant de nouvelles ressources.

En définitive, il apparaît que l'influence des contextes sociodémographique, politique et scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie se manifeste de manière différente et à des niveaux différents en fonction des MRC. De fait, il s'avère que l'élaboration aux niveaux local, supralocal et régional de structures, de stratégies et de politiques d'accueil visant à soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes adultes néo-ruraux en Estrie se destine à se retrouver coincée entre une approche gestionnaire du développement municipal et une approche communautaire du développement social en contexte municipal, tout en étant encadrée par une démarche de marketing territorial qui évacue totalement la prise en compte de la dimension sociale du processus migratoire.

Alors que les intervenants des Carrefours jeunesse emploi s'impliquent déjà beaucoup dans les actions visant l'attraction et la rétention des jeunes en milieu rural et en région par l'intermédiaire de Place aux jeunes, la formation professionnelle en développement du territoire semble s'orienter en Estrie vers l'émergence de nouveaux agents de développement qui privilégient l'organisation communautaire en milieu municipal. Il devient donc pertinent d'outiller les conseillers et conseillères d'orientation (c.o.) afin que ces professionnels puissent exercer leur rôle-conseil dans les différents milieux concernés par l'élaboration de structures, de stratégies et de politiques d'accueil destinées à soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes adultes d'origine urbaine en milieu rural et en région. En effet, par une pratique professionnelle ancrée dans le counseling doublée d'une compréhension des facteurs sociaux, politiques et économiques qui jouent sur les conditions structurelles et conjoncturelles des milieux, les c.o. ont le potentiel de contribuer au développement d'une culture d'accueil favorisant l'établissement durable des jeunes adultes néo-ruraux dans la région estrienne.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
LISTE DES TABLEAUX	10
INTRODUCTION	11
PREMIER CHAPITRE - PROBLÉMATIQUE	15
1. DÉVELOPPEMENT RURAL ET PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES	15
1.1. Dévitalisation rurale et exode des jeunes	16
1.2. Recomposition sociodémographique des milieux ruraux.....	22
1.2.1. <i>L'attractivité des territoires ruraux auprès des urbains</i>	23
1.2.2. <i>La migration néo-rurale en tant que transition de vie</i>	29
1.2.3. <i>L'accueil et l'intégration des néo-ruraux</i>	30
1.3. L'action publique au service de l'accueil de nouveaux résidants en région	32
1.4. L'accueil et l'intégration des jeunes en Estrie.....	34
1.4.1. <i>Préoccupations en lien avec l'exode des jeunes</i>	35
1.4.2. <i>Processus d'intégration professionnelle des jeunes</i>	36
1.4.3. <i>Impacts des phénomènes migratoires sur l'accueil des jeunes</i>	37
1.4.2. <i>Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes</i>	40
2. MIGRATION NÉO-RURALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE	44
2.1. Le rôle attendu des municipalités rurales	45
3. QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE	47
DEUXIÈME CHAPITRE - CADRE D'ANALYSE	51
1. SOCIOLOGIE POLITIQUE ET ANALYSE DE L'ACTION PUBLIQUE	51
1.1. Justification du choix du cadre d'analyse.....	52
1.2. Le modèle séquentiel de l'analyse rationnelle.....	54
1.3. L'analyse des interactions contextualisées d'acteurs	56
1.3.1. <i>Cadre général</i>	56
1.3.2. <i>Cadre spécifique</i>	58
1.4. L'analyse sociopolitique de l'action publique : approches théoriques.....	62
1.4.1. <i>Analyse stratégique</i>	63
1.4.2. <i>Analyse cognitive</i>	65
1.4.3. <i>Analyse néo-institutionnelle</i>	69
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE.....	70

TROISIÈME CHAPITRE - MÉTHODOLOGIE	73
1. DEVIS DE RECHERCHE	73
1.1. Approche méthodologique	73
1.2. Cueillette des données	74
1.2.1. <i>Le recueil de documents</i>	75
1.2.2. <i>La constitution du corpus</i>	76
1.3. Stratégie d'analyse des données	78
1.3.1. <i>L'approche du questionnement analytique</i>	78
1.3.2. <i>L'approche comparative inductive</i>	80
1.4. Limites et perspectives d'avenir de la recherche	84
1.5. Considérations éthiques	86
QUATRIÈME CHAPITRE - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	88
1. COMPARABILITÉ DES MRC À L'ÉTUDE	88
1.1. Processus de transformation sociodémographique des territoires	89
1.1.1. <i>Croissance de la population et des revenus</i>	90
1.1.2. <i>Croissance du nombre et de la valeur des résidences</i>	91
1.1.3. <i>Pratiques de navettage des populations</i>	93
1.2. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	93
1.3. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	94
1.4. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	95
2. MRC DE MEMPHÉMAGOG	96
2.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	96
2.1.1. <i>Des néo-ruraux à la recherche d'une meilleure qualité de vie</i>	96
2.1.2. <i>Des familles à la recherche d'activités culturelles et de loisir</i>	97
2.1.3. <i>Des travailleurs qui viennent s'installer sur le territoire</i>	98
2.1.4. <i>Des jeunes dans la vingtaine en situation d'exclusion sociale</i>	98
2.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	99
2.2.1. <i>Mixité sociale et fonctionnelle du territoire</i>	100
2.2.2. <i>Promotion locale</i>	103
2.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	104
2.3.1. <i>Les tables de développement supralocales</i>	104
2.3.2. <i>Le savoir des partenaires</i>	106
3. MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	107
3.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	107
3.1.1. <i>Une néo-ruralité qui ne se fait pas remarquer</i>	107
3.1.2. <i>Des familles propriétaires recherchant les services de proximité</i>	107
3.1.3. <i>Une main d'œuvre qualifiée soutenant la relève entrepreneuriale</i>	108
3.1.4. <i>Des jeunes attirés par l'accès résidentiel plutôt que par l'emploi</i>	109
3.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	110
3.2.1. <i>Dépolitisation des tensions locales</i>	110
3.2.2. <i>Promotion locale</i>	112

3.3.	Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	112
3.3.1.	<i>Le centre local de développement et le savoir des professionnels</i>	113
4.	MRC DE COATICOOK	114
4.1.	Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	114
4.1.1.	<i>Des néo-ruraux villégiateurs différents de la population locale</i>	115
4.1.2.	<i>Des familles propriétaires qui consomment localement</i>	116
4.1.3.	<i>Des travailleurs habitant le territoire</i>	117
4.1.4.	<i>Les jeunes : une main d'œuvre locale et qualifiée</i>	118
4.2.	Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	118
4.2.1.	<i>Affirmation identitaire et politisation des tensions locales</i>	119
4.3.	Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	121
4.3.1.	<i>Le savoir des experts</i>	121
4.3.2.	<i>Le centre local de développement</i>	121
5.	MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	124
5.1.	Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	124
5.1.1.	<i>Des néo-ruraux « urbains » différents des néo-ruraux « rurbains »</i>	124
5.1.2.	<i>Des familles propriétaires recherchant les services de proximité</i>	125
5.1.3.	<i>Des travailleurs habitant le territoire</i>	126
5.1.4.	<i>Les jeunes : une main d'œuvre locale</i>	126
5.2.	Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	127
5.2.1.	<i>Dépolitisation des tensions locales</i>	128
5.2.2.	<i>Promotion locale</i>	130
5.3.	Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	130
5.3.1.	<i>Le centre local de développement</i>	130
5.3.2.	<i>Le savoir des chercheurs universitaires</i>	131
6.	MRC DU GRANIT	133
6.1.	Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	133
6.1.1.	<i>Des néo-ruraux à la recherche d'une meilleure qualité de vie</i>	133
6.1.2.	<i>Des familles propriétaires bien intégrées à leur communauté</i>	134
6.1.3.	<i>Des travailleurs qualifiés qui habitent le territoire</i>	135
6.1.4.	<i>Des jeunes en quête de loisirs et de services</i>	135
6.2.	Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	136
6.2.1.	<i>Affirmation identitaire et politisation des tensions locales</i>	137
6.2.2.	<i>Promotion locale</i>	138
6.3.	Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	139
6.3.1.	<i>Les comités de développement municipaux</i>	139
6.3.2.	<i>Le savoir des chercheurs experts</i>	140
7.	MRC DES SOURCES	142
7.1.	Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations	142
7.1.1.	<i>Des néo-ruraux qui s'impliquent sans s'imposer</i>	142
7.1.2.	<i>Des familles avec enfants désireuses d'être propriétaires</i>	143
7.1.3.	<i>Des travailleurs habitant le territoire</i>	144
7.1.4.	<i>Des jeunes difficiles à attirer sans l'emploi et les services</i>	144

7.2.	Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations	145
7.2.1.	<i>Affirmation identitaire</i>	146
7.2.2.	<i>Promotion locale</i>	146
7.3.	Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations	147
7.3.1.	<i>Les comités de développement municipaux</i>	148
7.3.2.	<i>Le savoir des chercheurs universitaires</i>	148
8.	COMPARAISON DES MRC À L'ÉTUDE	150
	CINQUIÈME CHAPITRE - DISCUSSION	156
1.	ACTION MUNICIPALE ET ACCUEIL DES JEUNES NÉO-RURAUX	156
1.1.	La mise en œuvre d'une stratégie territoriale estrienne	157
1.1.1.	<i>Susciter l'attrait par la promotion locale</i>	158
1.1.2.	<i>Miser sur l'attractivité résidentielle</i>	159
1.2.	La logique sous-jacente à la stratégie territoriale estrienne	161
1.2.1.	<i>Valoriser une logique de performance attractive</i>	161
1.2.2.	<i>Ancrer les nouveaux résidents au territoire d'accueil</i>	163
1.3.	Les défis liés au développement d'une culture d'accueil estrienne	164
1.3.1.	<i>Développer la mixité sociale</i>	165
1.3.2.	<i>Favoriser des pratiques d'embauche non discriminantes</i>	167
2.	DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET GOUVERNANCE TERRITORIALE	169
2.1.	Les limites de la proximité institutionnelle du territoire politique	170
2.2.	Les limites de l'action municipale dans le développement social	172
2.3.	Les défis propres à l'animation du territoire	176
	CONCLUSION	181
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	185
	ANNEXE A - LISTE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS RECUEILLIS	207
	ANNEXE B - GRILLE D'ANALYSE	227

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Nombre de documents recueillis (<u>n</u>) et nombre approximatif de pages retenues pour le dépouillement selon le type de documents ciblés.....	78
Tableau 2 – Résumé des perceptions, des intérêts et des ressources mobilisés par les acteurs des six MRC estriennes à l'étude	151
Tableau 3 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC de Coaticook et ses municipalités.....	207
Tableau 4 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC des Sources et ses municipalités.....	211
Tableau 5 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC du Granit et ses municipalités.....	214
Tableau 6 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC du Haut-Saint-François et ses municipalités.....	217
Tableau 7 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC de Memphrémagog et ses municipalités.....	220
Tableau 8 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la MRC du Val-Saint-François et ses municipalités.....	223
Tableau 9 – Informations détaillées sur les documents recueillis concernant la région de l'Estrie.....	226

INTRODUCTION

Une nouvelle tendance est en train de voir le jour en Estrie par l'intermédiaire du projet Inode jeunesse Estrie (IJE). En effet, des agents de développement, des agents de liaison et des agents à la rurbanisation collaborent avec les ressources déjà en place dans la région en vue d'améliorer l'attractivité des milieux, alors que l'objectif est de favoriser la croissance démographique de certaines municipalités à travers l'accueil et l'intégration de nouvelles populations (particulièrement les jeunes et les familles). Ainsi, en constituant le prolongement régional du projet de développement rural bien connu de la municipalité de Saint-Camille, le projet IJE confirme la volonté de la région estrienne d'élaborer avec les partenaires impliqués un modèle transférable de pratiques de développement rural à l'intérieur d'une Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes, particulièrement pour les jeunes adultes âgés entre 25 et 35 ans.

Dans ce contexte, les municipalités et les MRC de l'Estrie reçoivent un accompagnement à la carte dont le principal objectif est l'élaboration d'un plan d'action individualisé correspondant aux besoins identifiés par les milieux eux-mêmes. Néanmoins, cette initiative se déroule à l'intérieur d'un contexte où la gouvernance d'un territoire implique le partage des pouvoirs, des responsabilités et des ressources entre une pluralité d'acteurs, alors qu'« entrepreneurship, autonomie et imputabilité des élus municipaux sont autant de termes qui marquent le changement de gouvernance régionale » (Gouvernement du Québec, 2004, p. 36). Les élus sont donc de plus en plus sollicités pour s'impliquer activement à l'intérieur de l'action publique locale et régionale, notamment en regard du développement d'un *leadership* adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidants en milieu rural (Desjardins et Simard, 2008; Péricard, 2006; SRQ, 2006). Bref, il apparaît que les actions destinées à favoriser l'installation de nouveaux résidants en milieu rural se situent actuellement à l'intérieur d'une tendance de plus en plus répandue chez les acteurs du développement rural québécois à s'intéresser aux initiatives visant l'animation du territoire.

Par ailleurs, alors que l'exode des jeunes hors de leur milieu d'origine est souvent un argument servant à expliquer la décroissance démographique des populations régionales québécoises, c'est leur retour qui constitue habituellement la principale question qui intéresse les acteurs du développement en lien avec la migration des jeunes (LeBlanc, 2006). Néanmoins, la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie par l'intermédiaire du projet IJE coïnciderait avec un phénomène migratoire croissant des urbains s'installant dans les espaces ruraux québécois, impliquant ainsi une transformation sociodémographique graduelle des milieux. Effectivement, la recherche d'une meilleure qualité de vie motiverait plusieurs urbains à s'installer en milieu rural, alors que cette transition s'enracinerait souvent dans un projet de vie permettant aux migrants de rejoindre progressivement un idéal, en réponse à une situation de changement. Or, le développement d'une culture destinée à accueillir et à intégrer les migrants d'origine urbaine s'avère être un défi important à relever pour les communautés rurales, alors qu'à l'heure actuelle, les décideurs locaux se contenteraient plutôt d'un accueil à court terme (Simard, 2011), c'est-à-dire davantage concerné par le processus d'installation des migrants au moment de leur arrivée physique sur le territoire (CVC, 2007).

La question de recherche de ce projet de mémoire s'attache donc à cerner la manière dont s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes d'origine urbaine s'installant en milieu rural, particulièrement à l'intérieur d'une gouvernance du territoire partagée entre plusieurs acteurs et dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie.

Le premier chapitre expose la problématique, laquelle est divisée en trois grandes sections. D'abord, la première section s'attarde à lier le champ du développement rural avec les phénomènes migratoires. Il s'agit dans un premier temps de rendre explicite le discours des acteurs concernant la dévitalisation rurale et l'exode des jeunes. Ensuite, le phénomène de recomposition sociodémographique des territoires ruraux québécois est abordé, en portant une attention particulière à la description du phénomène d'attractivité

des territoires ruraux auprès des urbains, tout en exposant de quelle manière cette attractivité peut représenter pour les milieux ruraux un important défi à relever. Par ailleurs, des exemples québécois d'actions publiques locales et supralocales en lien avec l'accueil de nouvelles populations sont exposés, alors que les préoccupations estriennes concernant les phénomènes migratoires sont abordées, avant de décrire plus en détail la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie. Dans la deuxième section de la problématique, il est question de la tendance de plus en plus répandue chez les acteurs du développement rural québécois à s'intéresser aux initiatives visant l'animation du territoire, notamment en regard du développement d'un *leadership* municipal adéquat favorisant l'accueil des nouvelles populations. Finalement, la troisième section de la problématique présente la question de recherche portée par ce projet de mémoire, alors que sa pertinence tant sociale que scientifique y est exposée, notamment au regard du domaine de l'orientation professionnelle.

Pour sa part, le deuxième chapitre présente le cadre d'analyse choisi pour ce projet, lequel fait référence à certains éléments de la sociologie politique de l'action publique. Il s'agit d'un cadre d'analyse constructiviste, puisqu'il tient compte du caractère collectivement construit de l'action publique en portant une attention particulière aux interactions qui se produisent entre les acteurs, notamment par une appréhension cognitive et stratégique de l'action publique (Hassenteufel, 2008). Le cadre d'analyse ainsi posé à l'intérieur de ce deuxième chapitre permet ensuite de préciser la question de recherche initiale en formulant l'objectif général ainsi que les objectifs spécifiques de la recherche.

Quant à lui, le troisième chapitre aborde la démarche méthodologique du projet, laquelle met de l'avant une approche descriptive de la production de connaissances à travers une stratégie de recherche qualitative. Plus spécifiquement, la cueillette de données est constituée d'un processus de recueil de documents, alors que l'analyse des données réfère à une stratégie de questionnement analytique jumelée à une approche comparative inductive en vue d'examiner le corpus à l'étude. Ainsi, la méthode de cueillette de données ainsi que la stratégie d'analyse mobilisées par ce projet sont décrites à l'intérieur de ce

chapitre, alors que les limites de cette étude sont soulevées, de même que ses perspectives d'avenir et ses considérations éthiques.

Le quatrième chapitre présente les résultats de la recherche. Dans un premier temps, il s'agit d'exposer les diverses données qui ont été examinées pour chacune des MRC estriennes à l'étude afin de vérifier la comparabilité des territoires ainsi que la faisabilité de la comparaison. Dans un deuxième temps, la présentation des résultats s'attarde à décrire les perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations, les intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations et les ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations pour chacune des MRC suivantes : Memphrémagog, Val-Saint-François, Coaticook, Haut-Saint-François, Granit et des Sources. Ensuite, le quatrième chapitre se conclue par une synthèse comparative des résultats obtenus concernant les perceptions, les intérêts et les ressources mobilisés par les acteurs des six MRC estriennes à l'étude quant à la question de l'accueil de nouvelles populations.

Enfin, le cinquième chapitre constitue une discussion qui mobilise les résultats de la recherche à l'intérieur d'un contexte de référence approprié, lequel est soutenu par des éléments de la littérature concernant le marketing territorial, l'économie résidentielle et les politiques d'accueil de nouvelles populations en contexte européen, les innovations sociales territoriales en contexte de ruralité estrienne de même que le développement social en contexte municipal. Cette discussion aborde donc dans un premier temps l'action municipale et l'accueil des jeunes néo-ruraux à travers la mise en œuvre d'une stratégie territoriale ayant une logique sous-jacente, ce qui comporte nécessairement plusieurs défis à relever afin de pouvoir développer une culture d'accueil proprement estrienne. Ensuite, la discussion s'attarde plus particulièrement au défi que représente le développement social en contexte municipal à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée, alors que les différences entre les acteurs et entre leurs intérêts sont susceptibles de faire obstacle à une action territorialisée orientée vers un développement social des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations.

PREMIER CHAPITRE

PROBLÉMATIQUE

1. DÉVELOPPEMENT RURAL ET PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES

Au Québec, la question du développement rural réfère à la notion d'occupation du territoire¹ et est intimement liée au développement local et régional ainsi qu'à la nécessité pour les Québécois de trouver une manière dynamique d'habiter le vaste territoire de la province (Sauvé, 2009). Forcément, l'occupation du territoire pose le défi de l'évolution démographique des régions (SRQ, 2010), alors que l'attraction de nouvelles populations dans les milieux ruraux est considérée comme une stratégie susceptible de dynamiser le processus de développement territorial (Vachon, 2009). Ainsi, dans un contexte où les acteurs du développement local et régional perçoivent l'exode des jeunes comme un élément contribuant au processus de dévitalisation² du monde rural, il est apparu important pour le Secrétariat à la jeunesse de soutenir le retour, l'établissement et le maintien des jeunes de 18 à 35 ans en région par l'intermédiaire de l'initiative Place aux jeunes (PAJ).

Par ailleurs, l'apparition d'une « demande sociétale pour le paysage, les cours d'eau et un mode de vie moins frénétique et plus proche de la nature » (Yorn, Veillette, Bryant, Klein et Doyon, 2008, p. 8) indique qu'une transformation sociodémographique des milieux ruraux est présentement à l'œuvre au Québec. D'ailleurs, comme le mentionne Chevalier (2003, p. 152), il semble que « les espaces ruraux [...] [exerceraient], ne serait-ce

¹ « L'occupation et la vitalité des territoires s'entend de la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques. » (Lessard, 2011, p. 6)

² « Le processus par lequel une collectivité territoriale est progressivement dépossédée de sa vitalité démographique, économique et sociale du fait de sa marginalisation, de son exclusion par rapport aux espaces qui accaparent la croissance économique et ses retombées sur le plan des services, des équipements et du bien-être. Généralement associée aux régions rurales éloignées des centres, la dévitalisation touche aussi des zones urbaines qui n'ont pas été intégrées à la dynamique de modernisation et de conversion de la structure économique locale. » (Vachon, 1993, p. 18).

que par leur beauté, une attraction si forte sur certains individus, que ceux-ci [seraient] prêts à tous les sacrifices et aux plus grands bouleversements professionnels pour y vivre ». Conséquemment, une tendance nouvelle semble émerger depuis quelques années dans les diverses régions de la province par l'intermédiaire d'un mouvement qui incite les « collectivités [à] se faire attrayantes et accueillantes [...] [tout en mobilisant] l'ensemble des acteurs concernés afin d'améliorer les conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration de nouvelles populations dans les milieux » (Gouvernement du Québec, 2011, p. 36-37). En effet, l'élaboration de structures, de stratégies et de politiques³ d'accueil destinées à soutenir l'établissement en région et en milieu rural de nouveaux résidants (tout particulièrement les jeunes et les familles) semble gagner en popularité au Québec, notamment en Estrie où une Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes est en train de se mettre en place, cette dernière ciblant entre autres les jeunes adultes âgés entre 25 et 35 ans.

1.1. Dévitalisation rurale et exode des jeunes

Dans le Québec des années 1960, sous l'influence d'Henri Madras⁴ et de Gérald Fortin⁵, la notion de « campagne ressource »⁶ a cédé le terrain à une conception de la ruralité qui met de l'avant une vision d'un monde rural en train de s'effacer graduellement par manque de vitalité :

³ Une politique publique est une prise de position explicite ou implicite concernant les orientations et les objectifs prioritaires par un gouvernement ou par une collectivité en lien avec une question d'intérêt public pouvant être influencée par différents éléments contextuels propres à une société (Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, 2005). Par ailleurs, « une « politique d'accueil » est [...] une politique globale et transversale [parce qu'elle touche à des secteurs tels que l'économie, le social, l'urbanisme, l'habitat, le foncier, le cadre de vie, l'environnement, la culture, etc.], permettant de revisiter le développement local en plaçant les femmes et les hommes au cœur des projets de territoires, et visant aussi bien à faire venir ou retenir des populations (territoires en déprise démographique) qu'à intégrer des flux de nouveaux habitants (territoires en croissance démographique). » (CVC, 2007, p. 12).

⁴ Mendras, H. (1970). *La fin des paysans*. Paris : A. Colin.

⁵ Fortin, G. (1970). *La fin d'un règne*. Montréal : HMH.

⁶ Traditionnellement associée à la paysannerie et à l'agriculture en Europe, cette notion de société rurale fait référence au Québec « au passé et est identifiée plus ou moins complètement à la société traditionnelle. Si cette société n'est pas perçue comme agraire, elle est vue comme devant reposer sur l'exploitation agricole familiale (et la petite entreprise) regroupée dans le cadre paroissial » (Lévesque, 1976).

De nombreux spécialistes, des économistes et des sociologues, ont montré à partir de leur discipline que la société rurale était non seulement en voie de disparition mais plus ou moins disparue. [...] [Cette] vision du monde rural [...] nous semble représentative [...] de l'idéologie dominante de notre société [...] [et] risque de se traduire évidemment en politique parce qu'elle représente une vision dominante. (Lévesque, 1976).

C'est donc dans ce contexte que la sociologie rurale a repris les thèmes initialement abordés par la sociologie du développement en adaptant son cadre théorique, institutionnel et géographique⁷ (Guichaoua, 2006). Ainsi, puisque le « sous-développement » des milieux ruraux constitue depuis plus de cinquante ans une préoccupation sociale majeure pour les acteurs régionaux québécois (Dugas, 1994), il ne manque pas d'alimenter les théories en vigueur concernant le développement local. À titre d'exemple, le modèle endogène de la dévitalisation locale postule qu'au sein d'une collectivité présentant une situation chronique de pénurie d'emploi, l'exode des jeunes ne serait habituellement pas contrebalancé par l'arrivée de nouvelles populations (Vachon, 1993). Il s'en suivrait donc à plus long terme un vieillissement de la collectivité de même qu'un manque de relève de main-d'œuvre. Ainsi, durant les années 1990, les organismes québécois responsables du développement rural s'alarmaient devant le constat de la baisse du poids démographique des jeunes en région (LeBlanc, Gauthier et Mercier, 2002). En effet, le discours prégnant de l'époque reflétait les préoccupations des planificateurs des lieux « désertés » par les jeunes, alors que le retour de ces derniers ne semblait conditionné que par la présence d'emplois qualifiants et satisfaisants. Faute de retrouver de tels emplois en région, la question de l'exode massif des jeunes vers les grands centres urbains était alors considérée comme une fatalité provoquant des répercussions catastrophiques « pour l'avenir des régions et le développement équilibré du Québec » (Blanchette, Desrosiers et Tousignan, 1995, p. 3).

⁷ Le cadre théorique initial de la sociologie du développement traitait du sous-développement, alors que son cadre institutionnel englobait les qualités et les fonctions des « agents de développement » et que son cadre géographique envisageait traditionnellement le « tiers-monde » ou les « pays du Sud » (Guichaoua, 2006).

Or, à la suite d'un travail préalable de réflexion théorique concernant le problème de « l'exode des jeunes » des régions du Québec (Gauthier, 1997), les travaux de recherche poursuivis par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) ont mobilisé directement les discours des jeunes par l'intermédiaire d'entrevues en profondeur et de deux sondages téléphoniques via un questionnaire à choix multiples. Les résultats issus de l'analyse des réponses apportées par les participants ont fait émerger le constat suivant : certes, les jeunes quittent les régions pour se diriger entre autres vers les grands centres urbains en vue de compléter leurs études, mais un bon nombre d'entre eux évaluent positivement la possibilité de retourner vivre éventuellement dans leur milieu d'origine, leur motivation de retour n'étant pas que liée à la question de l'emploi mais également à la qualité de vie et à la vie de famille (LeBlanc, 2006). Conséquemment, cette nouvelle façon de concevoir la migration des jeunes est venue atténuer les perceptions négatives concernant le premier départ du milieu d'origine : il n'était dorénavant plus question « de retenir les jeunes par l'implantation d'institutions d'éducation, de santé et de services sociaux à l'image des grands centres urbains » (Gauthier, 2004, p. 18), mais plutôt d'agir sur les facteurs structurels favorisant le retour et l'installation des jeunes en région en mettant en œuvre des moyens visant à répondre à leurs besoins d'intégration professionnelle, sociale et résidentielle (Gauthier, 1998).

Dans ce contexte, la question de l'attraction des jeunes est apparue comme une priorité d'action publique pour neuf⁸ des quatorze régions participant au Rendez-vous national des régions (Gouvernement du Québec, 2002), événement regroupant 2 300 leaders socioéconomiques en provenance de toutes les régions administratives du Québec (excluant toutefois Montréal, Laval et la Capitale Nationale). C'est donc à la suite de cet événement que le Secrétariat à la jeunesse s'est engagé à contribuer financièrement à la mise en place dans toute la province d'agents de migration oeuvrant au sein de l'initiative PAJ (Gouvernement du Québec, 2002, 2003). En effet, PAJ est une initiative qui a vu le jour au début des années 1990 dans certaines régions du Québec. À l'origine, il s'agissait

⁸ Bas-Saint-Laurent; Saguenay-Lac-Saint-Jean; Mauricie; Estrie; Abitibi-Témiscamingue; Côte-Nord; Nord-du-Québec; Gaspésie-Île-de-la-Madeleine; Chaudière-Appalaches.

de regrouper une quinzaine de jeunes originaires de la même région en vue de participer à un programme s'étalant habituellement sur trois fins de semaine, offrant ainsi aux jeunes l'occasion « de découvrir ou redécouvrir les multiples visages de leur région, de faire la connaissance d'intervenants socioéconomiques, d'entrepreneurs et d'employeurs éventuels [et] d'imaginer et de préparer leur avenir dans la région » (Blanchette *et al.*, 1995, p. 3).

Aujourd'hui, PAJ repose sur une stratégie d'intervention visant la forte implication des acteurs locaux et régionaux⁹ (Desrosiers et Lebel, 2004; Proulx, 2005) et compte essentiellement sur l'implication directe de nombreux Carrefours jeunesse emploi (CJE) pour assurer la promotion et la gestion de l'ensemble de ses activités locales et régionales (Fréchette, Assogba, Sénéchal et D'Auray, 2007). En effet, les agents de migration de PAJ oeuvrent principalement dans les CJE des diverses régions du Québec, alors que leur rôle vise notamment la planification, l'organisation et l'animation de séjours exploratoires pour les jeunes de 18 à 35 ans intéressés à s'établir en région, tout en fournissant aux futurs migrants une aide à distance en donnant un maximum d'informations sur la région d'accueil. Bref, la question de la migration des jeunes en région constitue toujours un cheval de bataille privilégié pour le Secrétariat à la jeunesse, qui voit à placer cette thématique au cœur de l'action publique par l'intermédiaire d'une consolidation du soutien offert à PAJ à travers la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 (Gouvernement du Québec, 2009).

Néanmoins, dans le contexte de PAJ, la décision de migrer est considérée selon la théorie du capital humain, qui postule que le choix d'un individu de s'installer à un endroit précis relève de la volonté de ce dernier de maximiser les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qu'il en retirera (Boyle, Halfacree et Robinson, 1998). En effet, la littérature concernant la migration pour des considérations d'emploi mentionne que les déplacements suivent souvent une entente effectuée au préalable avec un employeur de la région d'accueil (Silvers, 1977). Or, une étude australienne concernant les migrations interrégionales rapporte que la décision de migrer en milieu rural a été prise par un peu plus

⁹ Tels les organismes publics, les milieux communautaires, les employeurs, les gens d'affaires, etc.

du tiers des cent cinquante ménages répondants sans même que ces derniers aient visité la communauté d'accueil durant l'année précédant la migration et que moins de la moitié des ménages interrogés aurait planifié leur migration en comparant plusieurs alternatives entre elles (Walmsley, Epps et Duncan, 1998). Aussi, plusieurs néo-ruraux québécois interrogés par Péricard (2006, p. 87) ont mentionné que leur projet d'établissement s'est graduellement précisé à la suite d'une première migration provisoire réalisée grâce au petit capital dont ils disposaient et en fonction d'un coup de cœur ressenti pour une résidence ou pour un milieu en particulier. Par ailleurs, ce projet d'établissement survenait au moment où les migrants envisageaient de reléguer leur vie professionnelle au second plan, alors que « la décision de migrer [fut] prise avant que les deux conjoints aient trouvé un emploi » (Péricard, 2006, p. 87). Alors que ces données s'avèrent cohérentes avec l'état actuel des connaissances québécoises et européennes sur le sujet (Guimond et Simard, 2008; Desjardins et Simard, 2008; Roy, Paquette et Domon, 2005; Yorn *et al.*, 2008; Rudzitis, 1989; Halfacree, 1994; Saleilles, 2006; Bodart, 2009), elles suggèrent que le choix initial d'établissement de certains migrants serait davantage influencé par des facteurs émotifs plutôt que par des facteurs rationnels (Hospers, 2010), ce qui expliquerait possiblement en partie le peu de préoccupation accordé à la question de l'emploi par certains néo-ruraux en amont du processus de migration.

Également, l'un des éléments fondateurs de PAJ est la question du « retour des jeunes adultes qualifiés [...] [en tant que] levier supplémentaire au service du développement du territoire » et en tant que « potentiel de renouveau économique, démographique, social, politique, psychologique et culturel [...] [jouant] un rôle significatif dans la relance et le développement des régions » (Desrosiers et Lebel, 2004, p. 178).¹⁰ Conséquemment, dans un contexte où l'exode des jeunes est perçu comme « une menace bien réelle au développement, voire au simple maintien de la qualité de vie des personnes qui habitent les municipalités [...] et les régions qui en sont affectées » (Conseil permanent

¹⁰ Parce que l'accumulation des connaissances est considérée comme étant le principal moteur de la croissance d'un milieu, il est courant de retrouver dans la littérature concernant « l'exode des cerveaux » des références au fait que les migrants de retour au pays sont en mesure de diffuser au sein de leur milieu d'origine une partie des connaissances acquises à l'étranger (Dos Santos, 2006; Papatsiba, 2005).

de la jeunesse, 1997, p.11), les individus qui reviennent dans leur milieu d'origine semblent être accueillis comme une ressource de développement endogène supplémentaire, alors que les mesures visant à faciliter leur retour apparaissent souvent comme un moyen de contrebalancer le phénomène d'exode des jeunes de la région.

Ainsi, alors que « les jeunes sont souvent pointés du doigt en ce qu'ils contribueraient [...] à réduire la taille des populations régionales » (LeBlanc, 2006), il s'avère que les défis du monde rural sont encore principalement associés à la nécessité de « faire face à la pénurie de main-d'oeuvre [...] [et de] contrer l'exode [des] jeunes » (Inode Jeunesse Estrie, 2008, p. 4)¹¹. À titre d'exemple, dans l'avis déposé par Solidarité rurale du Québec¹² (SRQ, 2010) auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) concernant l'enjeu de l'occupation des territoires, les principaux défis soulevés en lien avec l'évolution démographique des régions sont le vieillissement rapide de la population ainsi qu'une diminution du bassin de main-d'œuvre dans certains milieux qui accroissent les disparités régionales. Par ailleurs, alors que les seuls outils et plans identifiés par SRQ¹³ pour favoriser la migration interrégionale s'arrêtent aux agents de migration de PAJ et aux CJE, l'avis déposé au MAMROT rappelle l'importance de s'attarder aux facteurs à l'origine de la dévitalisation des communautés et à ses défis, notamment le maintien et le développement d'un panier de services de proximité (*Ibid*). Conséquemment, même si le gouvernement incite les « collectivités [à] se faire attrayantes et accueillantes [...] [tout en mobilisant] l'ensemble des acteurs concernés afin

¹¹ Discours d'introduction des Actes du 1^{er} Forum régional sur l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie (Inode Jeunesse Estrie, 2008) par Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie et porte-parole du projet Inode Jeunesse Estrie.

¹² Solidarité rurale du Québec (SRQ) est un organisme de coalition bénéficiant du soutien financier du ministère des Affaires municipales et des Régions et ayant depuis la fin des années 1990 le statut d'organisme-conseil sur la ruralité auprès du gouvernement du Québec, alors que sa mission est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural. Conséquemment, SRQ a joué un rôle déterminant dans le processus d'adoption initiale de la PNR en 2001, de même que dans le processus visant à renouveler la PNR en 2006.

¹³ Discours du nouveau secrétaire général de SRQ : « Comme jeune, je suis assurément très préoccupé par la question de l'exode rural. Bien que dans plusieurs régions, on observe un renversement de la tendance, le solde migratoire demeure négatif dans une grande majorité de nos territoires. Il est certain que, comme moi, des jeunes doivent se résigner à quitter leur village pour poursuivre leurs études. Mais ils doivent avoir la possibilité réelle de revenir chez eux! » (Lépine, 2012).

d'améliorer les conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration de nouvelles populations dans les milieux » (Gouvernement du Québec, 2011, p. 36-37), la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 du MAMROT envisage l'accueil de nouvelles populations principalement dans un contexte d'investissement gouvernemental par l'intermédiaire du Secrétariat à la jeunesse, tout en mobilisant un discours teinté par le modèle endogène de dévitalisation locale :

Les collectivités qui subissent un certain déclin démographique et économique ou qui sont à la recherche de main-d'oeuvre doivent trouver des façons d'attirer de nouvelles populations [...] [alors qu'] une personne qui revient dans son lieu d'origine peut s'y réinstaller plus facilement et à plus long terme qu'un nouvel arrivant [...] la Stratégie encourage [donc] les initiatives visant le maintien de liens avec les jeunes en apprentissage ou en début de carrière qui vivent à l'extérieur de leur territoire d'origine [...] afin de favoriser leur retour s'ils le souhaitent [...] (*Ibid*, p. 37 et 51).

Bref, alors que d'un côté, certains acteurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean interrogés par Proulx (2008, p. 110) « sentent que le problème [de la migration des jeunes] n'est pas nouveau [et] trouvent que ce n'est plus un sujet à la mode », il apparaît d'un autre côté « qu'un changement de mentalité soit nécessaire avant d'espérer l'arrivée de nombreux jeunes urbains » en région (*Ibid*, p. 107). Paradoxalement, il semble que la conception traditionnelle de la ruralité québécoise entretenue par différents critères endogènes risque d'être confrontée à une réalité contemporaine de la ruralité, soit le phénomène de recomposition sociodémographique des milieux.

1.2. Recomposition sociodémographique des milieux ruraux

De manière générale, l'exode des jeunes hors de leur milieu d'origine est souvent un argument servant à expliquer la décroissance démographique des populations régionales québécoises, alors que leur retour est habituellement la principale question qui intéresse les acteurs du développement en lien avec la migration des jeunes (LeBlanc, 2006). Néanmoins, on assisterait actuellement au Québec à une transformation sociodémographique des espaces ruraux par l'intermédiaire d'un phénomène migratoire des

urbains s'installant de manière croissante dans les espaces ruraux. Ce phénomène serait par ailleurs motivé par la recherche d'une meilleure qualité de vie, alors que la décision de s'installer en milieu rural s'enracinerait souvent dans un projet de vie permettant aux individus de rejoindre progressivement un idéal, en réponse à une situation de changement. Or, le développement d'une culture destinée à accueillir et à intégrer les migrants d'origine urbaine s'avère être un défi important à relever pour les communautés rurales, alors qu'à l'heure actuelle, les décideurs locaux se contenteraient plutôt d'un accueil à court terme (Simard, 2011), c'est-à-dire davantage concerné par le processus d'installation des migrants au moment de leur arrivée physique sur le territoire (CVC, 2007).

1.2.1. L'attractivité des territoires ruraux auprès des urbains

Alors que la notion d'attractivité renvoie entre autres à la capacité des milieux à attirer et à retenir de nouvelles populations venues s'y installer (Aydalot, 1984), il n'existe pas de moyen pour mesurer le niveau d'attractivité d'un territoire en termes absolus (Fotheringham, Champion, Wymer et Coombes, 2000). En effet, la littérature ne permet pas de conclure à un consensus concernant les variables à inclure (ainsi que leur poids relatif) dans une mesure appropriée du niveau d'attractivité (Rogerson, 1999). Néanmoins, l'utilisation de données démographiques en tant qu'indicateurs des changements de populations ayant lieu au sein de territoires particuliers est largement répandue en tant que mesure d'attractivité (Fotheringham *et al.*, 2000). Ainsi, deux éléments permettent d'indiquer qu'une transformation sociodémographique des milieux ruraux est présentement à l'œuvre, soit les taux de croissance des populations de même que les taux nets de migration interne¹⁴ (Mitchell, 2004). En effet, les statistiques actuelles concernant la croissance de la population et les migrations interrégionales au Québec suggèrent que le nombre d'individus qui font le choix de quitter un milieu urbain pour s'installer en permanence en région est en augmentation. Plus spécifiquement, alors que le taux de croissance de la population rurale québécoise était de -7,8 % entre 1996 et 2001, il est passé

¹⁴ « Pour comparer des territoires dont les populations sont de tailles différentes, le taux net de migration interne est utilisé. Ce taux équivaut au solde migratoire interne d'une région (entrants moins sortants) divisé par la population totale de la région. » (Lachance, 2012, p. 3)

à 5,3 % en 2001-2006, surpassant le taux de croissance de la population urbaine (4 %) pour cette même période (Statistique Canada 2008, 2009). Ensuite, en comparaison au nombre de personnes arrivées à Montréal entre 2001 et 2006, le nombre plus élevé de départs de la grande ville vers une autre région du Québec a fait décroître le taux de population de la métropole de 1,1 % en moyenne chaque année pour cette même période (ISQ, 2008). Bref, entre 2001 et 2006, les pertes nettes subies par Montréal ont été estimées à plus de 20 000 personnes annuellement, ce qui représente un niveau de perte environ sept fois supérieur à celui en vigueur en 1996-2001 (*Ibid*), tout en étant comparable à celui de 2006-2011 (Lachance, 2012).

À ce sujet, une enquête¹⁵ effectuée en 2009 pour le compte de SRQ a sondé 2 101 urbains de la province concernant leur intention de migrer vers une municipalité rurale. Les résultats de ce sondage révèlent que 20 % des répondants des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec envisageaient au moment du sondage de quitter la ville et de s'établir au sein d'une municipalité rurale québécoise d'ici les cinq prochaines années (9 %) ou plus tard (11 %). Si on se base sur le fait qu'en 2008, la population adulte âgée de 18 ans et plus résidant sur les territoires de ces deux RMR équivalait à 3 500 000 personnes, il y aurait donc environ 700 000 urbains au Québec qui seraient intéressés à effectuer une migration en milieu rural (SOM Recherches et Sondages, 2009). Cela étant dit, c'est surtout le désir de profiter de la tranquillité de la campagne qui est la raison la plus souvent évoquée (59 %) par les répondants qui prévoient migrer au sein d'une municipalité rurale du Québec.

Bien que l'on constate que la zone territoriale adjacente¹⁶ à Montréal exerce actuellement une très forte attractivité chez les Montréalais sortants (ISQ, 2011a), l'étalement urbain a fait en sorte que le potentiel d'attraction de certains milieux (ex. : les villes de Laval et de Longueuil) s'est graduellement estompé avec le temps (Lachance,

¹⁵ Sondage effectué en 2009 par la firme SOM auprès de 2 101 adultes âgés de 18 ans et plus et habitant les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec (SOM Recherches et Sondages, 2009).

¹⁶ Zone constituée des régions administratives de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

2007). On observe d'ailleurs qu'une proportion importante des sortants de la Montérégie âgés entre 50 et 64 vont s'installer en Estrie (ISQ, 2011a). De plus, l'examen des entrées migratoires des zones intermédiaire¹⁷ et éloignée¹⁸ à Montréal pour 2009-2010 pour cette même tranche d'âge indique qu'une proportion importante des individus est en provenance de Montréal ou de la Montérégie (ISQ, 2011b). Ainsi, même si peu de recherches au Québec se sont intéressées aux urbains qui vont s'établir en région (Guimond et Simard, 2008; Roy *et al.*, 2005; Yorn *et al.*, 2008; Péricard, 2006) et que l'ampleur du phénomène de migration interrégionale des 50-64 ans demeure largement inconnu au Québec, les statistiques disponibles concernant les taux d'entrées selon les régions de provenance des migrants soulèvent la question des pré-retraités et des retraités en provenance de la zone urbaine et périurbaine de Montréal qui vont s'installer en région. À ce sujet, plusieurs des dix pré-retraités et retraités d'origine urbaine interrogés par Desjardins et Simard (2009) sont des ex-villégiateurs fréquentant depuis de nombreuses années la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi¹⁹ et s'étant établis en permanence dans la région, motivés par un rêve d'installation à la campagne en tant que cadre de vie idéal pour la retraite.

Dans le même ordre d'idées, on observe que l'une des principales régions de provenance des 30-34 ans qui se sont installés en 2009-2010 dans les régions intermédiaires ou éloignées était soit Montréal ou la Montérégie (ISQ, 2011b). Bien que cette information suggère que les jeunes qui quittent le territoire montréalais pour s'installer en région sont d'origine urbaine, il est nécessaire de prendre en considération la possibilité que certains d'entre eux soient aussi des migrants d'origine rurale qui retournent dans leur région après avoir vécu en milieu urbain. Face à une telle observation, il s'avère utile de considérer la

¹⁷ Zone constituée des régions administratives de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec.

¹⁸ Zone constituée des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

¹⁹ En Montérégie, dans la région touristique des Cantons-de-l'Est.

question de la migration néo-rurale²⁰ et de la migration de retour²¹ pour mieux saisir le contexte entourant l'attractivité des régions du Québec chez les 30-34 ans.

Ainsi, dans l'enquête réalisée en 1998-1999 par le GRMJ (LeBlanc *et al.* 2002)²² où 219 néo-ruraux et 283 ruraux de retour âgés entre 20 et 34 ans ont été interrogés, il est apparu que les néo-ruraux étaient plus âgés²³ et davantage scolarisés²⁴ que les ruraux de retour. Par ailleurs, alors que seulement 38,7 % des jeunes adultes néo-ruraux ont mentionné qu'ils avaient de la parenté dans le milieu rural dans lequel ils se sont installés (comparativement à 75,8 % pour les ruraux de retour), ils étaient proportionnellement plus nombreux que les ruraux de retour à déclarer connaître peu leur milieu d'accueil. Également, alors qu'une proportion importante de migrants de retour auraient quitté leur région d'origine pour aller étudier en ville avant de revenir s'installer dans leur patelin pour des motifs liés tant à la famille qu'au travail, les néo-ruraux pour leur part auraient eu davantage tendance à quitter leur contexte de vie urbain pour s'installer en milieu rural sans nécessairement être motivés par la famille, le travail ou les études (*Ibid.*). À cet égard, les six migrants néo-ruraux (tous âgés entre 30 et 39 ans) interrogés par Desjardins et Simard (2008) ont mentionné que leur installation en milieu rural était motivée principalement par les caractéristiques physiques du territoire, où le besoin d'être en contact avec la nature, l'air pur, les grands espaces et un environnement calme et paisible se traduisait par un désir

²⁰ Phénomène traduisant la migration d'« une population qui a vécu en milieu urbain [...] et qui a fait le choix de vivre en permanence en milieu rural, [notamment] parce qu'elle est fortement influencée par les qualités esthétiques et environnementales du milieu choisi » (Simard, 2007).

²¹ Trois types de migrants sont identifiés dans la littérature, soit les migrants primaires, secondaires et de retour (Elridge, 1965). Les migrants primaires sont ceux qui quittent leur milieu d'origine pour la première fois, les migrants secondaires sont ceux qui quittent un milieu dont ils ne sont pas originaires et qui s'installent dans un autre milieu (ailleurs que dans leur milieu d'origine) et les migrants de retour sont ceux qui retournent s'installer dans leur milieu d'origine après l'avoir quitté temporairement.

²² Classification des répondants selon une échelle de migration rurale-urbaine utilisée dans un rapport du GRMJ (LeBlanc *et al.*, 2002) produit à la suite d'une requête spéciale du ministère des Régions, reposant sur 5 328 cas et distinguant les migrants en deux grandes catégories, soit les ruraux (qui incluent les ruraux, les ruraux de retour, les néo-ruraux et les néo-urbains) et les urbains (qui incluent les urbains de retour et les urbains).

²³ Alors que 56 % des néo-ruraux avaient entre 30 et 34 ans au moment de l'enquête, près de 60 % des ruraux de retour étaient plutôt âgés entre 20 et 29 ans (*Ibid.*).

²⁴ « Les néo-ruraux sont plus scolarisés (+8,7 % que dans l'échantillon total à avoir complété un diplôme universitaire) que les autres types de ruraux et que la moyenne de l'échantillon. » (*Ibid.*, p. 25)

de réaliser des projets personnels à un moment où une réorientation professionnelle coïncidait souvent avec l'arrivée d'un nouvel enfant.

De manière générale, ces observations concernant les néo-ruraux québécois ayant choisi de quitter la ville en vue de s'installer en région ou en milieu rural pour des motifs liés à la qualité de vie s'apparentent aux travaux européens effectués dans le domaine de la migration contemporaine. En effet, une recension sur le sujet (Rudzitis, 1989) souligne l'accroissement de l'importance accordée par les individus aux motifs non-économiques²⁵ impliqués dans la décision de migrer, alors que certaines études suggèrent que la perception des individus concernant les qualités environnementales supérieures de la campagne constitue un élément attractif très important (Pocock et Hudson 1978; Rodwin et Hollister 1984; Shields 1991). D'ailleurs, les travaux d'Halfacree (1994) ont permis d'identifier les principales caractéristiques des territoires ruraux perçues comme attirantes par les migrants²⁶. Également, une enquête téléphonique (Ipsos, 2003) concernant les attentes et les attitudes de 200 néo-ruraux²⁷ ayant élu domicile depuis moins de cinq ans au sein d'une communauté rurale française a révélé qu'au-delà de la recherche d'un environnement favorisant une meilleure qualité de vie, la motivation des répondants était principalement liée au désir de prendre un nouveau départ en tant que véritable choix de vie (38 %), suivi d'un désir de vivre dans une région qu'ils appréciaient (24 %).

Ainsi, avec l'avènement dans les années 1990 d'une abondante littérature européenne concernant le phénomène de recomposition sociodémographique des milieux ruraux (Boyle et Halfacree, 1998 ; Hervieu et Viard, 1996 ; Kayser, 1990 ; Lewis, 1998 ; Marsden, 1995 ; Murdoch et Pratt, 1993 ; Perrier-Cornet, 2002 ; Sylvestre, 2002), la ruralité

²⁵ Motifs autres que l'emploi, qui tendent vers la recherche d'un style de vie de « meilleure qualité ».

²⁶ 1) les grands espaces et une population moindre; 2) un endroit plus calme et tranquille; 3) un endroit plus propre en l'absence de la pollution émise par les voitures et d'une plus grande quantité d'air frais; 4) la beauté des paysages; 5) l'abondance de la faune et de la flore; 6) un endroit qui permet de trouver un rythme de vie plus lent et plus calme; 7) un endroit moins impersonnel par son sens aigu de la vie en communauté; 8) un endroit plus sécuritaire avec moins de problèmes sociaux et de vandalisme; 9) un endroit idéal pour élever les enfants.

²⁷ L'échantillon étant constitué de 46 % d'individus âgés entre 25 et 34 ans, 55 % des répondants sont des hommes. Leur appartenance socioprofessionnelle est plutôt modeste et leur niveau de formation est équivalent à celui de la moyenne nationale.

québécoise est graduellement apparue, à l'instar de la ruralité française²⁸, engagée elle aussi dans un tel processus de transformation. En effet, une analyse de la dynamique contemporaine de certains territoires ruraux au Québec a permis de confirmer qu'une cohabitation se fait de plus en plus présente entre les vocations agricole, résidentielle et de villégiature de la campagne (Paquette et Domon, 2003). Cette nouvelle « multifonctionnalité des territoires ruraux »²⁹ (Vachon, 2009) serait révélatrice de l'émergence d'un mouvement de fond au Québec, se traduisant entre autres par le phénomène de « néo-ruralité » (Roy *et al.*, 2005). Dès lors, l'effet de mode traditionnellement associé au Québec à la « revalorisation du milieu rural de la part d'une faction de la bourgeoisie des grandes villes » (Lévesque, 1976, p. 43) et à « l'utopie d'une société rurale paradisiaque » (Perreault et Deléage, 2006, p. 435) a ouvert la voie à une conception contemporaine de la ruralité axée sur la « campagne paysage » (Roy *et al.*, 2005), faisant ainsi apparaître une « demande sociétale pour le paysage, les cours d'eau et un mode de vie moins frénétique et plus proche de la nature » (Yorn *et al.*, 2008, p. 8). Ainsi, comme le mentionnait Chevalier (2003, p. 152), il apparaît que « les espaces ruraux [...] [exerceraient], ne serait-ce que par leur beauté, une attraction si forte sur certains individus, que ceux-ci [seraient] prêts à tous les sacrifices et aux plus grands bouleversements professionnels pour y vivre ».

²⁸ La France a initié dans la plupart de ses territoires un véritable renversement de la tendance à l'affaiblissement démographique, devenant ainsi un pays pionnier en matière d'accueil et d'installation de populations urbaines en milieu rural (Lelievre, 2004; Bodart, 2009).

²⁹ Au sujet de la multifonctionnalité des territoires ruraux, Vachon (2009, p. 6) précise que « son domaine d'application concerne non seulement l'agriculture et les autres activités économiques des milieux ruraux, mais les "aménités" qui découlent et qui accompagnent l'occupation et les activités conduites sur un territoire rural [...] intégrant davantage les aspects sociaux, environnementaux et d'aménagement qui concernent plus largement les espaces ruraux ». Pour sa part, le Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux (2011, p. 13) « a convenu de trois grands regroupements de fonctions qui traduisent l'espace rural québécois : [...] les fonctions économiques (transport, agriculture, tourisme, industrie, forêt, mines, commerces, etc.); [...] les fonctions sociales (culture, habitat, vie communautaire, loisirs, éducation, etc.); [...] les fonctions environnementales (aménités, faune, flore, etc.) ».

1.2.2. La migration néo-rurale en tant que transition de vie

Alors que « les motivations de la migration vers la campagne semblent avant tout personnelles et systématiquement liées à la recherche d'une meilleure qualité de vie » pour tous les dix-sept « porteurs de projet »³⁰ néo-ruraux français interrogés par Bodart (2009), le projet de migration en milieu rural aurait pris naissance pour plusieurs d'entre eux à l'intérieur d'un processus menant à une rupture du parcours de vie. Notamment, des facteurs professionnels tels une démission, un licenciement ou une mauvaise expérience en tant que salarié auraient contribué à déclencher cette rupture du parcours de vie pour certains des individus interrogés (*Ibid*, p. 62). Par ailleurs, alors que 81 % des néo-ruraux salariés français ayant participé au sondage Ipsos (2003) ont déclaré qu'ils avaient choisi leur localité d'accueil en fonction de critères personnels plutôt que professionnels, il s'avère que seulement 33 % de l'ensemble des répondants se sont préoccupés des possibilités d'emploi existantes dans la région d'accueil avant d'effectuer leur transition. Ce phénomène pourrait entre autres s'expliquer par le fait qu'une certaine proportion des migrants néo-ruraux seraient moins préoccupés par les aspects économiques de leur transition que par la perspective existentielle d'un nouveau mode de vie répondant à un fort besoin d'épanouissement personnel et d'indépendance professionnelle. Ainsi, pour ces néo-ruraux, le souhait de créer une activité indépendante représenterait moins une volonté de générer des profits qu'un moyen de réaliser un rêve, de poursuivre de manière autonome un parcours professionnel ou encore de contourner les contraintes du salariat³¹ (Bodart, 2009). La rupture du parcours de vie provoqué par la migration représenterait donc pour ces individus un affranchissement de leurs obligations professionnelles tout en leur laissant le champ libre pour concrétiser leurs plus grandes aspirations, alors que « le rejet du mode de vie urbain, de ses contraintes, demeure récurrent dans les discours » des néo-ruraux interrogés (*Ibid*, p. 63).

³⁰ Selon le Collectif Ville-Campagne, les porteurs de projet seraient définis comme des migrants ayant le désir d'entreprendre une activité économique à l'intérieur de leur territoire d'accueil, ceci afin de « vivre et de travailler au pays » (Bodart, 2009).

³¹ C'est-à-dire les exigences productivistes d'un employeur, les pressions hiérarchiques au sein d'une relation employeur-employé, les horaires, etc.

Néanmoins, à partir d'entrevues conduites auprès de douze entrepreneurs néo-ruraux français (Saleilles, 2006), il s'avère que la principale difficulté vécue par ces répondants serait liée à l'imbrication des processus entrepreneurial et migratoire, alors que les ruptures géographique et sociale induites par la migration sont susceptibles de créer divers obstacles qui risquent de fragiliser et de complexifier l'élaboration ainsi que la mise en œuvre du projet d'ensemble : connaissance plus ou moins approfondie du milieu ou de l'activité développée, obligation de se familiariser avec l'entrepreneuriat et/ou de suivre une formation préalable à l'exercice d'un nouveau métier ou d'une nouvelle profession, temps nécessaire à l'intégration au sein du milieu local, etc. Conséquemment, il est intéressant de souligner que seulement 21 % des néo-ruraux français interrogés lors du sondage d'Ipsos (2003) auraient identifié une difficulté à trouver un emploi en tant que principal facteur d'échec à l'installation en milieu rural. En effet, ce sont plutôt les difficultés liées à l'adaptation à la vie rurale (47 %) et à l'intégration au sein de la population locale (42 %) qui auraient davantage retenu l'attention des personnes interrogées.

1.2.3. L'accueil et l'intégration des néo-ruraux

Au Québec, il est difficile d'évaluer de manière globale le niveau d'adaptation des néo-ruraux à la vie rurale tout en ayant un portrait d'ensemble de leur processus d'intégration au sein de la population locale, faute de données disponibles à ce sujet. Néanmoins, l'une des difficultés qui ont été reconnues par quelques-uns des représentants de MRC est « la faible volonté d'accepter et d'accueillir les nouveaux venus de la part de la population locale » (Péricard, 2006, p. 71). Il semblerait en effet que « tous les territoires ne sont pas “ouverts” de manière égale et les populations locales ne sont pas toutes disposées de manière spontanée à faire de la place aux “autres” » (CVC, 2007, p. 19). La présence de quelques facteurs de « résistance » chez les communautés d'accueil sont donc à considérer, notamment « un sentiment [...] d'incompréhension ressenti par des habitants qui ont vu leurs familles [...] s'exiler [...] le sentiment de “concurrence” [...], la peur d'un changement [...] subi et non maîtrisé [ainsi que] la méconnaissance des nouveaux arrivants et de leur mode de vie » (*Ibid*, p. 19). Dans ce cas, il deviendrait plutôt difficile pour les

néo-ruraux de s'insérer dans le réseau bien établi des ruraux de longue date, alors que « pour être acceptés localement dans un milieu où l'interconnaissance [des individus] prime, les néo-ruraux doivent “faire leurs preuves”, mettre leurs talents en évidence et donner la meilleure image d'eux-mêmes [...] [tout en s'insérant] doucement et avec “tact” » (Guimond, 2012, p. 90). Ainsi, certains néo-ruraux tenteraient d'abord de mieux saisir leur milieu d'accueil ainsi que les enjeux locaux avant d'exprimer leur position sur certains sujets, alors qu'une implication « trop brusque », « qui bouscule les choses », est parfois susceptible de créer des tensions avec les ruraux de longue date (*Ibid*).

Bref, alors que les membres des communautés rurales font généralement preuve d'une attitude d'ouverture en valorisant « l'installation de nouveaux résidents, en particulier des jeunes familles [...] [tout en souhaitant] la diversité polymorphe et un certain équilibre tant dans les façons d'utiliser le territoire rural que sur les plans économique, démographique, social et culturel » (*Ibid*, p.125 et 131), les particularités des dynamiques locales peuvent rendre le processus d'adaptation et d'intégration plus difficile pour les nouveaux résidents en milieu rural. De fait, « un accueil chaleureux peut servir de base à la construction de nouveaux liens mutuels et à une insertion sociale réussie [...] [alors que] les rapprochements découlent d'attitudes individuelles et d'initiatives personnelles ou collectives d'ouverture et de respect » (*Ibid*, p. 99-100). En outre, diverses actions municipales peuvent constituer les fondements d'une culture d'accueil, soit : la consultation de la population locale en vue d'élaborer une stratégie d'accueil et d'intégration qui soit en harmonie avec les priorités de développement établies par la communauté, la création de lieux de rencontre et d'échange entre les nouveaux arrivants et la population locale, la mise à contribution des connaissances et des compétences des néo-ruraux à l'intérieur de leur milieu d'accueil, l'offre d'un appui symbolique aux migrants qui désirent contribuer au développement de leur nouvelle communauté, l'implication des nouveaux résidents au sein de l'administration municipale et des organismes locaux ainsi que l'anticipation d'éventuelles difficultés en lien avec l'arrivée de nouvelles populations (Péricard, 2006).

Conséquemment, parmi soixante-dix-huit textes représentatifs de ce qui a été publié en 2004 par la presse québécoise concernant les migrations interrégionales effectuées à l'intérieur de la province, l'analyse de contenu des passages faisant référence aux projets élaborés par les milieux d'accueil pour attirer des migrants indique que 65 % d'entre eux concernent des projets impliquant de nombreuses communautés et une variété d'acteurs, notamment les municipalités, les comités municipaux et les MRC (Rioux et Tremblay, 2005, dans Péricard, 2006). Ainsi, alors que « la mission de développement [...] dévolue au CLD [Centres locaux de développement] compte [désormais] parmi les nouvelles missions³² allouées aux MRC » (Simard et Leclerc, 2008, p. 628), la tendance dans les diverses régions de la province à élaborer des structures, des stratégies et des politiques locales destinées à soutenir l'établissement de nouveaux résidants, tout particulièrement les jeunes et les familles, mérite d'être explorée.

1.3. L'action publique au service de l'accueil de nouveaux résidants en région

L'action municipale québécoise en faveur du développement social s'inscrit de manière croissante à l'intérieur de politiques publiques destinées à une diversité de populations et de secteurs d'intervention (Letarte, 2007a). Plus particulièrement, il s'avère que les dépenses engagées par les municipalités à l'intérieur de champs d'action tels que les loisirs, la culture et le logement social se sont nettement accrues entre 2000 et 2006, tant dans les municipalités de petite et de moyenne taille que dans les grandes villes (Letarte et Fréchette, 2008). Par ailleurs, depuis quelques années, l'accueil et l'intégration de nouveaux résidants en région apparaissent de plus en plus comme des thématiques susceptibles de mobiliser l'action publique locale, supralocale et régionale³³.

³² À la suite des changements encourus au cours de la dernière décennie dans les structures de développement local et régional, on observe une augmentation du développement de politiques locales en lien avec la famille, la culture, la gestion des matières résiduelles, l'aménagement du territoire, la protection et la mise en valeur des paysages, etc.

³³ Ici, le local et le supralocal réfèrent respectivement aux paliers municipal et « mercéen » (c'est-à-dire au niveau de la MRC), alors que le régional fait référence à l'échelon de la région administrative.

D'abord, dans la région de la Capitale Nationale, les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est ont formé en 2004 un comité visant à soutenir l'implantation d'une infrastructure d'accueil pour les nouveaux résidants, laquelle est aujourd'hui encadrée par les orientations des politiques familiales des deux MRC (MRC de Charlevoix, s.d.). Ainsi, le *Service d'accueil de la MRC de Charlevoix* a vu le jour grâce à un partenariat entre les deux MRC et les organismes de la région, soit les CLD, Emploi-Québec, PAJ, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), le Centre de santé et de services sociaux (CSSS), la Caisse Desjardins, le Centre d'études collégiales en Charlevoix et les Services de main-d'œuvre l'Appui (Bernier, 2007). De fait, le Service d'accueil offre plusieurs activités sur son territoire : séances d'accueil et de présentation des principaux points d'intérêt de la région ; diffusion d'informations sur les services, les organismes et les activités de la région ; appui à la recherche de logement ; accompagnement pour l'établissement des personnes et des familles ; aide et services personnalisés pour différents besoins spécifiques ; jumelage avec des citoyens de la MRC ; suivi personnalisé (MRC de Charlevoix, s.d.). De plus, un site Internet sert d'outil de communication entre les organismes de la région, les candidats à l'installation et les nouveaux résidants en diffusant les offres d'emploi et de formation disponibles dans la région, le portrait des municipalités d'accueil ainsi que les personnes ressources à contacter.

De son côté, la MRC de L'Islet dans la région de Chaudière-Appalaches a mis sur pied en 2004 le projet Corvée collective, en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) et les partenaires de la région (le CLD, le CJE, le CSSS, PAJ, le Centre d'aide aux entreprises (CAE) et les commissions scolaires). Alors que l'objectif était d'élaborer et de mettre en œuvre une politique d'accueil pour les nouveaux résidants, le projet Corvée collective offre aujourd'hui un soutien aux candidats potentiels à l'installation ainsi qu'aux nouveaux résidants en répondant à leurs demandes d'aide et d'information, tout en les référant vers les ressources appropriées (MRC de L'Islet, s.d.). Par ailleurs, diverses activités d'accueil et de bienvenue sont organisées, alors que les nouveaux résidants sont invités à participer au développement de leur milieu de vie et que les échanges entre les citoyens et les nouveaux résidants sont fortement encouragés.

Dans le même ordre d'idées, la MRC de la Vallée-de-l'Or dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue a collaboré avec ses partenaires (soit le CJE, le CLD, le CSSS et PAJ) en vue d'emboîter le pas dès 2007 avec l'établissement de sa Politique des nouveaux arrivants (MRC de la Vallée-de-l'Or, 2009, s.d.). Ainsi, chacune des six municipalités du territoire de la MRC a mis sur pied un comité local chargé de l'accueil des nouveaux résidents. Cet accueil passe notamment par l'offre d'un encadrement et d'un soutien dès l'arrivée ainsi que par l'offre d'informations sur les services et les ressources des municipalités, des organismes et des divers employeurs du territoire. De plus, les nouveaux résidents sont encouragés à s'impliquer dans la communauté afin de créer des liens et de se bâtir un réseau de contacts, alors que les citoyens sont incités à mettre en place des initiatives visant à échanger et à partager avec les nouveaux résidents.

Bref, ces quelques exemples témoignent du fait que certaines régions du Québec connaissent un engouement croissant pour l'action locale et supralocale en faveur du développement destiné à soutenir l'établissement de nouveaux résidents. En effet, les municipalités ainsi que les MRC sont de plus en plus impliquées dans des actions réunissant une diversité de partenaires afin d'assurer la cohérence des interventions mises en place au sein du territoire, lesquelles visent principalement l'accueil et l'intégration des jeunes et des familles en région. C'est d'ailleurs le cas des municipalités et des MRC de la région estrienne, à l'intérieur desquelles un processus de réflexion collective s'est récemment engagé au regard des choix stratégiques de développement qui auront à être envisagés par les communautés dans les années à venir, notamment en lien avec l'accueil et l'intégration de nouvelles populations.

1.4. L'accueil et l'intégration des jeunes en Estrie

Dans un premier temps, alors que l'exode des jeunes constitue un sujet de préoccupation très présent chez les acteurs locaux estriens, le processus d'intégration professionnelle des diplômés universitaires ayant fait leurs études en Estrie et ayant choisi de rester ou de s'établir dans la région demeure peu connu, comparativement au processus

d'intégration professionnelle des migrants de retour. Ensuite, la croissance de la population attendue au cours des vingt prochaines années dans les MRC de l'Estrie risque de poser d'importants défis à relever pour les communautés qui souhaitent accueillir les jeunes sur leur territoire. Dans ce contexte, il apparaît qu'une initiative innovante a pris racine dans la région estrienne, alors qu'un comité de mobilisation a été mis sur pied en 2008 en vue d'élaborer la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes.

1.4.1. Préoccupations en lien avec l'exode des jeunes

La question de l'exode des jeunes demeure une préoccupation très présente en Estrie. D'abord, les travaux effectués par le GRMJ concernant les migrations des jeunes ont avancé l'hypothèse que ce sont les études qui attireraient principalement les jeunes dans la région estrienne (Gauthier, LeBlanc, Côté, Deschenaux, Girard, Laflamme *et al.*, 2006). Selon les résultats de ces travaux, l'Estrie s'avère être le troisième plus grand pôle d'attraction au Québec (après Montréal et la Capitale-Nationale) de jeunes âgés entre 20 et 34 ans ayant choisi de s'installer dans la région pour poursuivre des études³⁴. Or, sur un échantillon de 407 jeunes âgés de 20 à 34 ans résidant sur le territoire estrien au moment d'un sondage effectué en 2004-2005 (Cournoyer, Deschenaux, Laflamme, Gauthier et Côté, 2006), ceux qui détenaient un diplôme collégial technique, un baccalauréat ou un diplôme universitaire de cycle supérieur ont quitté la région dans une proportion respective de 25,3 %, de 43,5 % et de 71,4 %. Cela s'ajoute donc au fait que, parmi toutes les régions du Québec, l'Estrie enregistrait entre 1996 et 2001 la plus forte perte nette de travailleurs hautement qualifiés (THQ), alors que 45 % d'entre eux avait quitté la région, contre seulement 30 % de THQ entrants (Bernard, 2004). Conséquemment, il semblerait que les jeunes venus s'installer en Estrie pour les études ne seraient probablement que de passage dans la région, sans avoir l'intention d'y faire leur vie (Gauthier *et al.*, 2006). Cette situation n'est pas sans inquiéter les acteurs socioéconomiques estriens, tel l'ex-président

³⁴ Ce phénomène pourrait entre autres s'expliquer par la présence de cinq institutions d'enseignement postsecondaire sur le territoire estrien, dont deux campus universitaires (l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop à Lennoxville) et trois collèges (le Cégep de Sherbrooke, le Collège Champlain à Lennoxville et le Séminaire de Sherbrooke).

du Forum jeunesse Estrie Guillaume Tousignant, puisqu'elle fait référence au concept d'exode des jeunes diplômés et qu'elle remet en question la capacité de la région à retenir cette population sur son territoire (PAJ, 2010).

1.4.2. Processus d'intégration professionnelle des jeunes

Une étude réalisée en 2003-2004 auprès de 45 Estriens âgés en moyenne de 25 ans révèle que l'accès des jeunes à la participation au sein des instances décisionnelles de la région influencerait leur processus d'intégration professionnelle, alors que la participation est souvent une stratégie mise de l'avant par les répondants en vue de se trouver un emploi (Deschenaux, Laflamme, Morel et Boucher, 2005). En effet, pour tous les jeunes interrogés, s'impliquer représente un moyen efficace de se créer un solide réseau de contacts. En outre, alors que plusieurs répondants sont des migrants de retour ayant prévu et planifié leur établissement dans la région (avec l'aide de PAJ pour certains), quelques participants mentionnent qu'il était avantageux pour eux de revenir dans leur région d'origine en vue de profiter d'un réseau déjà bien établi, leur facilitant du coup l'accès à la participation au sein des organismes estriens. Ainsi, « pour les personnes rencontrées, il semblait évident qu'être natif de l'Estrie en général, mais surtout de la municipalité où se trouve l'instance décisionnelle en particulier donne un avantage lorsque vient le temps de s'impliquer » (*Ibid*, p. 27).

Par ailleurs, dans un contexte où la perception d'un échantillon de 407 jeunes âgés de 20 à 34 ans résidant sur le territoire estrien en 2004-2005 (Cournoyer *et al.*, 2006) laisse entendre que les emplois disponibles dans la région sont davantage adaptés aux individus détenant une formation technique, il s'avère que les migrants interrégionaux de retour sont près de 40 % à détenir un diplôme universitaire. Ainsi, les migrants interrégionaux de retour en Estrie se différencient des autres groupes par leur forte conviction que leurs chances de se trouver un emploi (58 %) et d'améliorer leurs conditions de travail (70 %) sont meilleures à cause du fait qu'ils ont quitté temporairement leur milieu d'origine. Conséquemment, malgré le fait qu'ils sont les plus nombreux (49 %) à ne pas croire que la

situation économique de leur région s'améliorera dans l'avenir, ils sont également les plus nombreux (92 %) à être convaincus qu'il leur sera facile de trouver un emploi qui correspond à leurs études, alors qu'ils ne manqueront jamais de travail. En effet, plus que tout autre groupe, se sont les jeunes natifs du territoire estrien ainsi que les migrants interrégionaux de retour qui font mention le plus souvent (76 %) de l'utilité de leurs contacts personnels dans les démarches entreprises pour trouver un emploi. Ainsi, il apparaît que les jeunes qui sont en mesure de profiter d'un système de recrutement basé sur l'interconnaissance accèderaient plus facilement aux emplois exigeant un certain niveau de qualification professionnelle (Péricard, 2006).

Paradoxalement, alors que la proportion des diplômés universitaires ayant fait leurs études en Estrie et ayant choisi de rester ou de s'établir dans la région est d'environ 20 % (Cournoyer *et al.*, 2006), les rapports de recherche consultés révèlent peu de choses concernant leur probable processus d'intégration professionnelle. Malgré tout, quelques-uns des jeunes interrogés s'étant établis sur le territoire estrien tout en étant originaires d'une autre région ont mentionné qu'ils ont rencontré certains obstacles lorsqu'ils ont souhaité participer aux instances décisionnelles extérieures à l'université où ils étudiaient (Deschenaux *et al.*, 2005).

1.4.3. Impacts des phénomènes migratoires sur l'accueil des jeunes

L'Estrie constitue la deuxième région de la zone intermédiaire en importance (après l'Outaouais) concernant la croissance moyenne attendue (8 %) de la population dans les MRC rurales entre 2006 et 2031, alors que la croissance attendue pour cette même période dans la MRC mixte³⁵ de Memphrémagog est près de 24 % (André et Payeur, 2009). Par ailleurs, alors que la population d'Orford de 2001 avait presque doublé de taille en comparaison avec la population de 1986 (Gagnon et Duval, 2007), les municipalités d'Austin et d'Orford ont toutes deux vu leur population exploser en 2001-2011 avec une

³⁵ La MRC de Memphrémagog est composée à la fois de zones rurales et de la zone urbaine de Magog. C'est donc pourquoi elle est qualifiée de MRC mixte.

croissance respective de 56,5 % et de 50 %, alors que la population des 50-64 ans était respectivement pour ces deux municipalités de 35,7 % et de 27,2 % en 2006, en comparaison à 20,4 % pour l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2011, 2012).

De toute évidence, dans un contexte où certaines communautés sont susceptibles d'attirer « naturellement » de nouvelles populations, l'utilisation de l'espace rural est appelée à devenir de plus en plus résidentielle tout en accroissant la demande en services publics, ce qui pose nécessairement la question du risque d'« embourgeoisement »³⁶ des territoires ruraux estriens. En effet, à la suite de l'arrivée de nouvelles populations, « les autorités municipales doivent [souvent] composer avec une demande accrue en services publics » (Yorn *et al.*, 2008, p. vi), alors que l'amélioration des services municipaux incite parfois les élus à réviser à la hausse les taxes foncières (Lamoureux, 2010). À plus long terme, cet accroissement, combiné à une escalade de la valeur marchande des résidences et des terrains disponibles sur un territoire, est susceptible d'attirer davantage une population possédant un capital financier important à la recherche d'un cadre de vie de « meilleure qualité », ayant pour conséquence de rendre l'accès à la propriété plus difficile pour une population dont les moyens financiers sont davantage limités, qu'ils s'agissent de jeunes ou de la population locale (Desjardins et Simard, 2008 ; Yorn *et al.*, 2008 ; Guimond et Simard, 2008).

De plus, force est de constater que « la mobilité joue définitivement un rôle clé dans l'occupation dynamique du territoire » (Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine, 2010, p. 16). L'arrivée d'une population néo-rurale est alors susceptible de confronter les milieux d'accueil estriens au fait qu'« il n'y a plus un lien, une logique qui relierait un individu à un territoire, mais des liens, des ancrages irréguliers, aléatoires [et] fluctuants » (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 129). En effet, alors que les migrations pendulaires sont considérées comme étant « des déplacements répétitifs prenant origine au

³⁶ Du néologisme anglais « rural gentrification », signifiant que le phénomène de recomposition sociodémographique des milieux ruraux par l'installation de migrants urbains des classes moyennes et supérieures provoquerait le déplacement et l'exclusion des populations plus modestes (Guimond et Simard, 2008).

lieu de résidence vers des destinations à des fins de travail, d'étude et/ou de loisir [...] [elles constituent] un phénomène [...] qui prend de l'importance et qui modifie la structure démographique et socio-économique » des milieux (Marcouiller, 2011, p. 1).

Conséquemment, dans un contexte où le développement résidentiel risque fortement d'accroître l'écart entre les espaces de vie, de travail, de production et de consommation (Pecqueur et Talandier, 2011), une diversité de débats concernant le niveau de compatibilité entre les fonctions économiques, sociales et environnementales des milieux ruraux est susceptible d'émerger dans la région. Il semble en effet que « des conflits découlent inévitablement des fonctionnalités multiples de l'espace rural [...] les uns voulant [par exemple] la tranquillité ou des projets minimalistes respectant le milieu naturel, les autres des activités plus complexes amenant la création d'emplois et la prospérité économique » (Simard, 2007, p. 198-199). Également, malgré le fait que « l'apport démographique contribue à l'élargissement de la base de consommateurs locaux et, ainsi, au maintien de certains services publics et privés »³⁷ (Yorn *et al.*, 2008, p. v), il apparaît que le « maintien et la création d'activités et de services diversifiés [...] [peuvent] entraîner une certaine “ghettoïsation” des populations néo-rurales et de longue date, ces derniers pouvant se sentir dépossédés de leur milieu de vie » (Guimond et Simard, 2008, p. 8).

Bref, alors que l'intégration professionnelle des jeunes s'avère être un moyen privilégié par les acteurs du développement pour favoriser l'attraction de cette population en Estrie, la gestion des flux migratoires ainsi que la gestion de la mixité fonctionnelle et sociale des territoires sont également des défis importants à relever pour les communautés estriennes qui souhaitent accueillir les jeunes. En effet, « diversifier le profil des arrivants et les stratégies pour rendre accessibles divers milieux de vie à des gens de tous âges, à des familles et à des personnes qui aspirent à un revenu modeste » (Yorn *et al.*, 2008, p. 56) tout en réduisant les risques de ségrégation sociospatiale et de conflits d'utilisation de

³⁷ Par exemple : les écoles, les garderies, les caisses populaires, les bureaux de poste, les services médicaux et ambulanciers, etc. « Cette contribution est non négligeable si l'on considère que la petite taille d'une collectivité rurale la rend plus vulnérable à l'érosion de la population, car en deçà d'un seuil critique, le maintien de certains services est compromis. » (Yorn *et al.*, 2008, p. 34).

l'espace rural constitue l'un des principaux enjeux d'une attractivité durable pour un territoire (CVC, 2008). En définitive, le développement d'une culture destinée à accueillir et à intégrer les migrants néo-ruraux s'avère être un élément de développement fondamental à être considéré par les communautés rurales. Dans ce contexte, il est intéressant de constater qu'une stratégie visant à soutenir le développement d'une culture d'accueil et d'intégration des jeunes se déploie actuellement en Estrie, laquelle pourrait potentiellement profiter aux jeunes adultes néo-ruraux âgés entre 25 et 35 ans.

1.4.2. Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes

Alors que le modèle de développement rural de la municipalité de Saint-Camille en Estrie (dans la MRC des Sources) est déjà bien connu pour son dynamisme communautaire et culturel à travers son projet de « laboratoire rural »³⁸ intitulé « Une communauté apprenante, innovante et solidaire : un modèle porteur de développement rural » (Gouvernement du Québec, 2012), l'une des orientations du plan stratégique de développement actuel de la municipalité vise notamment la mise en œuvre de projets destinés à favoriser l'établissement et l'intégration de nouveaux résidants (Municipalité du Canton de Saint-Camille, 2008). D'ailleurs, un projet financé en 2004 par l'intermédiaire d'un « pacte rural »³⁹ issu de la PNR et porté par la Corporation de développement

³⁸ Issus de la Politique nationale de la ruralité (Gouvernement du Québec, 2001, 2006), les laboratoires ruraux sont des « expériences approfondies de développement dans des champs d'activité peu étudiés et peu éprouvés, et représentant des voies d'avenir. Ces expériences [...] constituent en soi une innovation; elles correspondent à des projets inédits à durée limitée, pouvant s'étendre jusqu'à six ans, proposés et mis en œuvre par des organismes ou institutions localisés en milieu rural. Comme les communautés rurales peuvent apprendre les unes des autres et bénéficier mutuellement de leurs expériences, chaque équipe responsable d'un laboratoire a l'obligation de diffuser ses constats et résultats dans le reste du Québec rural tout au long de son expérimentation et selon une approche prévue dès le démarrage du projet. » (Gouvernement du Québec, 2007, p.5)

³⁹ La Politique nationale de la ruralité (Gouvernement du Québec, 2001, 2006) valorise largement l'approche du développement local dans les milieux ruraux en tant que moyen pour stimuler les idées innovantes, susciter de nouveaux projets et mettre en valeur les ressources disponibles. Les appels d'offres pour le financement de divers projets à l'intérieur de « Pactes ruraux » constituent une alliance entre le MAMROT et chacune des MRC de la province signataires de l'entente. Ainsi, chacune des MRC reçoit une enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation de projets à l'intérieur de la MRC et devant servir de stratégie à la consolidation ainsi qu'à la pérennité des milieux ruraux, en offrant une subvention aux promoteurs des projets de développement acceptés par la MRC, notamment à travers la thématique « Accueil, installation et intégration de nouvelles populations ».

socioéconomique de Saint-Camille avait entre autres pour objectif la vente de vingt-cinq terrains afin « de mettre en place de nouveaux espaces pour le développement résidentiel » (Gouvernement du Québec, 2010a, p. 6). De fait, les acteurs de Saint-Camille ont « priorisé des stratégies visant à augmenter le potentiel attractif de leur milieu avant de miser sur le recrutement et la visibilité hors région » (Gouin et Laroche, 2010).

Vu le succès remporté par ce modèle de développement local en termes d'accroissement du potentiel attractif du milieu⁴⁰ (*Ibid*), un forum concernant l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie s'est tenu en 2008 dans le cadre du projet Inode Jeunesse Estrie (IJE), permettant ainsi de jeter les bases d'un plan d'action concerté visant l'élaboration d'une stratégie de développement à l'échelle régionale (Inode jeunesse Estrie, 2008). En effet, dans le but de stimuler une culture d'accueil favorisant l'établissement des jeunes adultes dans la région estrienne, le projet IJE n'implique pas seulement une ou deux MRC du territoire mais bien l'ensemble des municipalités et des MRC de la région administrative, tout en faisant appel à un modèle transférable de pratiques de développement rural. Ainsi, alors que l'élaboration de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie s'inscrivait déjà à l'intérieur du Plan de développement 2007-2012 de la CRÉ de l'Estrie (2007, 2010), un comité de mobilisation⁴¹ a été mis en place en 2008. Par la suite, le projet porté par l'association le P'tit Bonheur de Saint-Camille a reçu en 2010 une subvention d'une durée de trois ans de la part du Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie (FRIJ), fond s'inscrivant d'ailleurs dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec (Forum jeunesse Estrie, 2010).

⁴⁰ Il semble que « [l]a décroissance de la population [de Saint-Camille] a cessé et [que] depuis 1996 on observe une stabilité [...] [alors que] ce petit village [réussit] maintenant non seulement à garder sa population d'origine mais aussi à attirer des gens de milieu urbain qui recherchent une meilleure qualité de vie » (Prévost, 2004, p. 25-26).

⁴¹ Comité de mobilisation composé entre autres de représentants provenant de la CRÉ, du Forum jeunesse, des CJE, du CLD du Haut-Saint-François, de PAJ de la MRC des Sources ainsi que l'association le P'tit Bonheur de Saint-Camille (site accessible à l'adresse <www.messources.org/photo/inode-jeunesse-estrie>, consulté le 30 juillet 2012).

Puisque l'intégration professionnelle des jeunes constitue un moyen privilégié pour favoriser l'attraction de cette population en région, le premier volet annoncé par le projet IJE vise la réalisation de plusieurs actions destinées aux diplômés, aux employeurs et aux organismes d'employabilité de la région⁴² (Inode Estrie, s.d.). Comptant sur la participation et l'implication des agents de migration de PAJ Estrie et des conseillers des divers CJE de la région, ce volet du projet IJE vise à offrir un réseau d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes intéressés à s'établir dans la région. Ainsi, dans un contexte où les services de PAJ sont parfois inexistantes ou même interrompus dans certains territoires qui ne répondent pas (ou plus) aux critères statistiques utilisés⁴³ pour déterminer l'admissibilité d'un financement local, il s'avère que les services offerts par le projet IJE tendraient vers une réponse adaptée aux besoins potentiellement non comblés de certains migrants, notamment par rapport à la question de l'emploi.

Par ailleurs, tout comme dans l'étude de cas de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux⁴⁴ située dans le Bas-Saint-Laurent (Yorn *et al.*, 2008), force est de constater que la présence de PAJ sur un territoire ne signifie pas nécessairement que les municipalités se sentent interpellées par la question de l'accueil et l'intégration des jeunes. Ainsi, le second volet annoncé par le projet IJE s'adresse directement aux municipalités et aux MRC de l'Estrie en ayant pour objectif : 1) la conception et la promotion d'un programme d'accompagnement⁴⁵ des opérations et des projets de développement visant l'accueil, l'établissement et l'implication des jeunes en région; 2) l'accompagnement⁴⁶ des

⁴² Tel qu'informer les étudiants et les diplômés installés à Sherbrooke sur les possibilités de stages et d'emplois dans l'ensemble de la région estrienne, tout en dirigeant les candidats potentiels à une installation durable sur le territoire vers les répondants d'IJE et les ressources locales.

⁴³ Le solde migratoire des 15-34 ans et les perspectives démographiques selon l'Institut de la statistique du Québec ainsi que l'indice de développement économique déterminé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

⁴⁴ Située à mi-chemin entre Rivière-du-Loup et Rimouski, dans la municipalité régionale de comté Les Basques.

⁴⁵ Ce programme d'accompagnement était désigné principalement par le terme « coffre à outils », ce dernier permettant aux municipalités de développer le potentiel d'attractivité et d'accueil des communautés, en vue de favoriser l'établissement et l'intégration des jeunes dans la région estrienne (Inode Estrie, s.d).

⁴⁶ Le processus d'accompagnement comporte neuf étapes distinctes : 1) rencontre avec le conseil de la MRC; 2) présentation du projet IJE et proposition d'un calendrier d'intervention; 3) ratification d'une alliance; 4) rencontre avec le conseil municipal; 5) formation d'un comité de réflexion ; 6) recherche de pratiques exemplaires qui correspondent aux besoins du milieu; 7) élaboration et adoption d'un plan

répondants du territoire de Sherbrooke, des 6 MRC de l'Estrie et de 18 municipalités pilotes dans la réalisation d'actions favorisant l'accueil et l'établissement de jeunes dans ces milieux; 3) la mise en relation des milieux partageant des problématiques similaires en vue de transférer l'expertise vers diverses municipalités de l'Estrie (Inode Estrie, s.d.). Conséquemment, depuis le début de la mise en œuvre de la Stratégie régionale par l'intermédiaire de ce deuxième volet du projet IJE, un certain nombre de réflexions collectives (qui impliquent tant les élus que les citoyens) sont actuellement en cours, visant à clarifier les défis des municipalités pour les prochaines années et à mettre en évidence les dilemmes des communautés quant aux choix stratégiques de développement qui auront à être envisagés. Conséquemment, divers plans de développement portés par les municipalités estriennes ont déjà vu le jour, alors que plusieurs partenariats interorganismes (MRC, CLD, SADC, CJE, etc.) visant à faciliter le processus d'accueil des nouveaux résidents ont été consolidés.

Bref, compte tenu du fait qu'elle « induit une coopération accrue entre les différents acteurs économiques et sociaux en regard du développement du territoire » tout en offrant de « nouvelles manières de bouger en réseaux » (Caillouette, LeBlanc et Morin, 2011, p. 3), la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes est susceptible de contribuer au postulat d'innovations socioterritoriales en Estrie, notamment dans un contexte où les projets d'attractivité des territoires permettraient potentiellement « d'orchestrer un accompagnement global du futur arrivant en prenant en compte son projet de vie, son projet professionnel et l'interaction des deux avec le territoire d'accueil » (CVC, 2007, p. 12). Néanmoins, afin de mieux saisir en quoi le courant actuel de développement municipal associé au phénomène migratoire chez les jeunes en Estrie constitue une importante stratégie de développement pour la région, il s'avère d'abord pertinent de situer la question à l'intérieur d'un contexte où les acteurs du développement rural québécois

d'action; 8) promotion et suivi de la démarche; 9) évaluation et médiatisation des résultats (Inode Estrie, s.d.). Par ailleurs, le projet IJE s'attend à ce que les municipalités assument pleinement le *leadership* des actions identifiées par le plan d'action, tout en s'assurant de trouver les moyens financiers nécessaires à leur accomplissement.

s'intéresseraient de plus en plus à l'animation du territoire⁴⁷ comme moyen d'épanouissement et de revitalisation (Proulx, 2000).

2. MIGRATION NÉO-RURALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Puisque l'accueil de nouvelles populations en milieu rural « s'inscrit dans le projet global de développement du territoire, élaboré sur la base d'un diagnostic et d'une réflexion prospective [...] [au sein d'une] démarche partenariale » (CVC, 2005, p. 3), l'étude contemporaine de la migration a avantage à se tourner vers une perspective intégrant la prise en compte de l'interaction entre les éléments structurels d'une société (économique, politique, social, géographique, etc.) et le jeu individuel des acteurs (Cadwallader, 1992). Ainsi, comme le souligne Guimond (2012, p. 138) au sujet de l'étude de la recomposition sociodémographique des milieux ruraux québécois, « dans des recherches futures il faudra [...] cerner l'expérience de la campagne dans son contexte global, notamment par rapport [...] aux mouvements de populations [...] [et] au développement local et régional ». Cela demande donc de mobiliser une approche qui place les migrants néo-ruraux et leur « expérience des lieux dans le contexte plus large dans lequel [ils vivent] [...] en s'appuyant tant sur [leur] expérience individuelle que sur les mécanismes politiques [...] influençant » leur vécu (*Ibid*, p. 138-139).

De fait, à l'heure où « les territoires ruraux sont en mutation et engagent actuellement des processus collectifs [...] de revitalisation » (Marchand et Caillouette, 2011, p. 5), il apparaît que les actions destinées à favoriser l'installation de nouveaux résidents en milieu rural se situent actuellement à l'intérieur d'une tendance de plus en plus répandue chez les acteurs du développement rural québécois à s'intéresser aux initiatives visant l'animation du territoire, notamment en regard du développement d'un *leadership* municipal adéquat favorisant l'accueil des nouvelles populations.

⁴⁷ L'animation du territoire se définit par l'association et l'implication « des individus et des institutions à la constitution et à la réalisation d'un projet d'action publique [...] [à l'intérieur d'un processus de] recherche constante, dans l'échange et le dialogue, de conciliations et de solutions consensuelles » (Ségas, 2007, p. 206).

2.1. Le rôle attendu des municipalités rurales

Alors qu'un processus de réflexion stratégique sur l'avenir d'un territoire engagerait le besoin de sensibiliser la population locale à l'importance de l'accueil de nouvelles populations (Yorn *et al.*, 2008), l'animation du territoire par « le recours à la *participation*, à la *concertation* ou au *partenariat* [...] comme un nouveau socle de justification politique » serait sous-jacent à l'élaboration et à la réalisation de tout projet d'action publique (Ségas, 2007, p. 199). Par ailleurs, on observe une tendance chez les acteurs du développement rural à souligner le besoin de sensibiliser les élus municipaux à l'importance de contribuer à l'accroissement durable du bien-être de la communauté par l'intermédiaire de décisions et d'actions appropriées (Bureau, 2006; Tougas, 2011; Caillouette *et al.*, 2011; Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010), notamment en regard du développement d'un *leadership* adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidants en milieu rural (Desjardins et Simard, 2008; Péricard, 2006; SRQ, 2006; Simard, 2011). En effet, « les autorités locales [auraient] un rôle fondamental à jouer pour favoriser l'intégration de nouveaux résidants » (SRQ, 2006, p.6), alors que le « mouvement lancé par la réforme municipale au regard du développement social » (Letarte, 2007b, p. 44) justifie l'aménagement par les collectivités locales de services et d'infrastructures visant à augmenter l'attractivité des territoires et à améliorer les conditions d'accueil. Ainsi, le rôle qui serait particulièrement attendu de la part des représentants politiques d'une municipalité consisterait à offrir de manière directe l'information et l'appui nécessaire aux échanges, à la solidarité et à la compréhension mutuelle qui caractériseraient le degré d'ouverture des collectivités rurales face à l'installation de nouvelles populations (SRQ, 2006).

De manière générale, ce mouvement social bénéficierait déjà d'une certaine reconnaissance à l'intérieur des orientations stratégiques de la PNR 2007-2014. En effet, la PNR reconnaît que « l'appartenance à la ruralité est de plus en plus revendiquée par de nouveaux résidants qui veulent faire partie d'un milieu différent de la ville » et que « les activités récréatives et touristiques pratiquées en milieu rural, les paysages et la villégiature,

la présence des lacs et des rivières donnent une nouvelle dimension à la ruralité qui est très recherchée » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 5). Conséquemment, l'une des orientations stratégiques de la PNR 2007-2014 est de promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations, tout en considérant également le maintien d'un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques des communautés. Par ailleurs, l'un des objectifs d'intervention de cette politique concerne le renforcement du rôle des élus municipaux et des MRC dans le développement rural, alors que les milieux doivent désormais s'entendre « sur une lecture commune de l'état de la situation socioéconomique et sur les orientations et les interventions à poursuivre ensemble [...] [en fonction d'une] approche de développement fondée sur [...] la concertation locale et l'engagement communautaire » (*Ibid*, p. 8 et 26). Effectivement, « entrepreneurship, autonomie et imputabilité des élus municipaux sont [désormais] autant de termes qui marquent le changement de gouvernance régionale » (Gouvernement du Québec, 2004, p. 36). Dès lors, puisque les élus municipaux sont reconnus comme « des intervenants majeurs en matière d'occupation et de vitalité des territoires » (Lessard, 2011, p. 5), ils sont de plus en plus sollicités à prendre une part active à l'intérieur de l'action publique locale et régionale. À ce sujet, il est intéressant de souligner qu'un guide destiné aux responsables des communautés locales fut publié par SRQ (2006) quelques mois avant la sortie officielle de la PNR 2007-2014 en mettant de l'avant la nécessité d'impliquer les institutions, la population locale et les organismes de la MRC à l'intérieur d'une stratégie cohérente et coordonnée d'accueil et d'intégration d'une population d'origine urbaine venue s'installer en milieu rural.

Bref, alors que les décideurs locaux québécois sont de plus en plus souvent invités « à mettre en place des politiques diversifiées destinées à offrir aux nouvelles populations des conditions favorables d'enracinement et d'intégration globale » (Guimond, 2012, p. 57), « la mobilisation et la négociation entre les différents acteurs peuvent s'avérer plus délicat [...] à cause de la multiplicité d'intérêts présents et le fait qu'aucun acteur ne possède réellement une autorité claire sur les actions des autres » (Bryant, 2009, p. 17). Il devient donc pertinent de se pencher sur le rôle joué par les municipalités rurales dans la

question de l'accueil et de l'intégration des migrants néo-ruraux à l'intérieur des différentes régions de la province et ce, tout particulièrement en Estrie compte tenu de l'existence de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes. En effet, comme l'ont observé Marchand, Caillouette, LeBlanc et Morin (2012, p. 16) en Estrie, les « exercices de planification de développement [peuvent] susciter des rivalités entre des groupes, amenant des élus à bâtir leurs ambitions politiques sur ces irritabilités ». Toutefois, alors que la question de la politique municipale est demeurée jusqu'ici peu explorée par les travaux de recherche québécois (Mévellec, 2008*a*), « les gouvernants et, de manière générale, les élus [seraient] souvent négligés dans les travaux sur les politiques publiques » (Hassenteufel, 2008, p. 142), notamment en lien avec l'accueil de nouvelles populations établies en territoire rural (Simard, 2009).

3. QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE

Malgré l'apport évident des travaux sur la migration des jeunes réalisés par le GRMJ, lesquels ont mobilisé davantage une approche centrée sur la sociologie de la jeunesse (Gauthier, 2008), il apparaît que l'occupation optimale du territoire par les jeunes (surtout par les jeunes de retour) mobilise plutôt une approche centrée sur la sociologie du développement rural. En effet, le retour des jeunes est considéré comme étant l'un des meilleurs moyens pour assurer l'avenir des milieux ruraux (surtout par l'intermédiaire de PAJ), alors que l'emploi continue d'être estimé comme étant le principal élément attractif visant à assurer la présence des jeunes en région. Également, malgré la reconnaissance du phénomène de recomposition sociodémographique du monde rural par la PNR 2007-2014 et malgré l'apport important des travaux et des actions de SRQ, l'idéologie dominante concernant la ruralité québécoise demeure à ce jour une conception qui met de l'avant une vision d'un monde rural en train de s'effacer graduellement par manque de vitalité. Néanmoins, alors que l'installation croissante des urbains dans les espaces ruraux vient graduellement transformer le portrait sociodémographique des régions, la conception traditionnelle de la ruralité québécoise est nécessairement mise à l'épreuve. Dès lors, « l'image de la ruralité comme milieu où les conditions de vie sont difficiles [...] demande

à être actualisée » (Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine, 2010, p. 25). En effet, il s'avère pertinent de prendre du recul face à ce que Chignier-Riboulon (2007, p. 16) considère être « un discours social transmis et répété [...] [plaqué] sur les espaces concernés comme autant d'évidences », survalorisant ainsi une réalité ancienne et empêchant la reconnaissance « des évolutions [...] [susceptibles] d'inscrire le(s) territoire(s) dans une dynamique de modernisation ».

Ainsi, dans un contexte où « les municipalités québécoises participent à un vaste courant qui vise à renforcer le palier local de gouvernement pour rapprocher l'action du citoyen et développer des réponses adaptées aux défis et contextes spécifiques des différents milieux de vie » (Letarte, 2007a, p. 5), il peut s'avérer pertinent pour les municipalités rurales d'entamer « un exercice de réflexion qui permet de saisir le degré d'implication qu'exige l'accueil de nouveaux migrants » interrégionaux d'origine urbaine (SRQ, 2006, p. 7). Or, puisqu'il apparaît approprié pour la recherche québécoise d'orienter son analyse vers la question de la prise en charge des problématiques sociales par le palier municipal (Mévellec, 2008b), nous posons donc la question suivante : comment s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée⁴⁸ dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie ?

En effet, la recherche québécoise sur le développement social des communautés a récemment mis en relation le rôle des municipalités avec le développement de politiques et de projets d'intervention sociale, économique et communautaire destinés à certaines populations, notamment les familles (Fréchette, 2004, 2006; Letarte, 2003; Tougas, 2011).

⁴⁸ « La gouvernance territoriale peut être définie comme une remise en cause des fonctions traditionnelles de gouvernement (la décision, le contrôle, le commandement) » (Ségas, 2007, p. 191) au bénéfice « d'une approche plurale et interactive du pouvoir » (Gaudin, 2004, p. 121) « où les intérêts sociaux sont associés à la conception de l'action publique » (Ségas, 2007, p. 191). La gouvernance territoriale partagée « se manifeste entre autres par les planifications quinquennales des Conférences régionales des élus » et est « fondée sur le partage des pouvoirs, responsabilités et ressources [...] entre plusieurs acteurs (CSSS, CLD, CDC [Corporation de développement communautaire], SADC, villes, villages, ministères, CRÉ, etc.) dont aucun n'est le porteur exclusif » (J. Tremblay, 2007d, p. 6).

Or, malgré le fait que la dimension locale de la migration a pris une importance tout à fait singulière pour le développement de l'action publique au cours des dernières années, elle a toutefois reçu très peu d'attention jusqu'à maintenant de la part des chercheurs qui s'intéressent à la migration contemporaine (Champion, 1993). Ainsi, une avenue prometteuse pour la recherche qui a été soulevée dans la littérature et qui demeure encore peu explorée à ce jour consiste à étudier les liens qui existent entre la question du développement des communautés et les phénomènes migratoires (Fielding, 1992; Brennan et Cooper, 2008).

Par ailleurs, il va sans dire que l'implication des intervenants des CJE dans les actions visant l'attraction et la rétention des jeunes en milieu rural rend cette thématique appropriée pour le domaine de l'orientation. Plus spécifiquement, la pertinence d'étudier l'action municipale à l'égard de l'accueil des jeunes migrants néo-ruraux tient dans le fait que le champ d'exercice de l'orientation professionnelle reconnaît l'importance pour le praticien de développer une compréhension intégrale des problèmes rencontrés par les individus, tant à un niveau institutionnel que social et individuel (Cook, O'Brien et Heppner, 2004). D'ailleurs, la pratique de l'orientation au Québec est susceptible dans les années à venir de prendre de plus en plus compte des facteurs sociaux, politiques et économiques qui jouent sur les conditions structurelles et conjoncturelles des milieux, alors qu'elle perçoit déjà que les interactions se produisant entre les individus et leur environnement influencent les choix personnels et professionnels effectués par les individus tout au long de leur vie (Office des professions du Québec, 2005; Cournoyer, 2010; OCCOQ, 2010).

Conséquemment, une telle vision⁴⁹ a le potentiel de mobiliser chez les intervenants une approche sociocommunautaire des services de proximité mis en place par les organisations municipales, liant de fait le développement des communautés et

⁴⁹ Cette compréhension globale des problèmes sociaux rencontrés par les individus s'inscrit clairement au sein d'une approche écosystémique de l'intervention, souvent qualifiée « d'approche-milieu » dans certains domaines (voir Chamberland (1998), Dallaire, Goyette et Panet-Raymond (2003) ainsi que Guay (2001) pour plus de détails).

l'intervention auprès des individus (Fréchette, 2007). Or, dans un contexte où la migration des jeunes ne constitue pas en elle-même une thématique prise en charge par une politique publique gouvernementale à l'échelle de la province (Proulx, 2011), les praticiens de l'orientation semblent jusqu'à maintenant s'être peu préoccupés de la question des politiques publiques (OCDE, 2004). Il devient donc pertinent de « développer la capacité des c.o. à utiliser leur expertise en exerçant leur rôle-conseil dans leur milieu » (OCCOQ, s.d., p. 7), notamment en ce qui concerne l'élaboration aux niveaux local, supralocal et régional de structures, de stratégies et de politiques d'accueil destinées à soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes adultes néo-ruraux.

Bref, en vue de mieux saisir l'action municipale estrienne en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux dans un contexte de gouvernance territoriale partagée, un cadre d'analyse centré sur la sociologie politique de l'action publique est mobilisé. Bien entendu, une telle perspective invite le lecteur à garder à l'esprit l'issue éventuellement appliquée du sujet à l'étude, en assumant que les individus, les groupes et la société en général bénéficieront d'une manière ou d'une autre des retombées produites par la recherche (Monette, Sullivan, DeJong, 2010). En effet, les résultats de la recherche sont susceptibles de devenir partie intégrante des connaissances nécessaires au processus de prise de décision visant à apporter d'éventuelles solutions en termes d'offre de services (Hall, 2008). Néanmoins, une telle position invite le lecteur à quitter sa zone de confort en s'ouvrant à de nouvelles conceptions tout en considérant différemment les objectifs à atteindre dans le déploiement d'une offre de services (Conyne et Cook, 2004).

DEUXIÈME CHAPITRE

CADRE D'ANALYSE

Tel qu'il l'a été annoncé précédemment, le présent mémoire cherche à répondre à la question suivante : comment s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie ? Dans le but de prendre en considération la complexité de cette question, le cadre d'analyse choisi fait référence à certains éléments de la sociologie politique de l'action publique.

1. SOCIOLOGIE POLITIQUE ET ANALYSE DE L'ACTION PUBLIQUE

Puisque tout programme d'action publique indique la présence d'au moins un problème à résoudre (Hassenteufel, 2008), l'identification des conditions privilégiées à mettre en œuvre pour traiter le(s) problème(s) soulevé(s) à l'intérieur de l'action publique donne des indices sur la façon dont les phénomènes sociaux à l'œuvre ont été problématisés par les acteurs concernés (Muller et Surel, 1998). Or, pour arriver à décrire comment s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie, le choix du cadre d'analyse mobilisé pour ce projet s'est intentionnellement distancié du discours sociologique québécois traditionnel portant sur la ruralité, le développement et la jeunesse. C'est plutôt à travers la perspective de la sociologie politique contemporaine que ce projet est abordé, puisqu'elle tient compte du caractère collectivement construit de l'action publique en portant une attention particulière aux interactions qui se produisent entre les acteurs. De fait, le cadre d'analyse choisi pour ce projet se distingue du modèle séquentiel de l'analyse rationnelle des politiques publiques, alors qu'il se tourne plutôt vers une appréhension stratégique, cognitive et institutionnelle de l'action publique (Hassenteufel, 2008).

1.1. Justification du choix du cadre d'analyse

Tel qu'il a été précédemment exposé, il apparaît qu'en invoquant des éléments propres à la sociologie du développement, il serait possible de s'approcher des discours et des constructions véhiculés par les acteurs concernant le développement (Guichaoua, 2006). Ceci donnerait l'occasion d'ouvrir la porte aux conceptions entretenues par les individus et les groupes à ce sujet (Goussault, 1987), notamment en regard du développement rural et du phénomène migratoire chez les jeunes. Néanmoins, il semblerait que le risque associé à la mobilisation d'une approche centrée sur la sociologie du développement est l'utilisation de « références dépassées et [d'] objets théoriques inconsistants » sous la pression des bailleurs de fonds institutionnels et sous l'influence des politiques socioéconomiques (Guichaoua, 2006, p. 524). De plus, il semble que la fragmentation de la structure de cette approche et l'éclatement de son fonctionnement ont induit une distance théorique et méthodologique entre les différents groupes d'exercices sociologiques en rapport avec le développement. En effet, bien que la vocation universitaire de la sociologie du développement a su créer des ponts avec le caractère davantage professionnalisé de la démarche contractuelle d'accompagnement de projet, c'est parfois le caractère journalistique et politique qui est davantage susceptible d'apparaître dans les documents concernant les projets portés par les professionnels du développement (*Ibid*). Ainsi, ces documents mobiliseraient davantage un discours à référence sociologique qui relaterait les circonstances de manière plus directe mais avec des formulations théoriques et des outils méthodologiques plus ou moins précis.

Par ailleurs, tel que le soulignait Lévesque (1976), il apparaît que les éléments sous-jacents au discours sociologique québécois du développement et, par le fait même, de la ruralité, ne se sont pas encore sortis de l'emprise de la logique dominante des acteurs, elle-même définie à travers une vision de la société rurale en voie de disparition. Conséquemment, malgré l'apport évident des travaux sur la migration des jeunes réalisés par le GRMJ, lesquels ont mobilisé davantage une approche centrée sur la sociologie de la jeunesse, il apparaît que, pour les acteurs du développement rural, l'occupation optimale du

territoire par les jeunes (surtout par les jeunes de retour) est le meilleur moyen d'assurer l'avenir des milieux ruraux (surtout par l'intermédiaire de PAJ), alors que l'emploi continue d'être considéré comme étant le principal élément attractif visant à assurer la présence des jeunes en région.

Dès lors, en faisant appel à certains éléments propres à la sociologie politique, il devient possible d'éclairer sous un nouveau jour les conceptions qui façonnent la manière dont les problèmes et leurs solutions sont envisagés par les groupes sociaux engagés au sein de l'action publique (Merrien, 2006). En effet, alors qu'il est fréquent qu'un processus de décision soit étudié sans qu'une véritable phase d'identification du problème n'ait eu lieu au préalable, il arrive parfois qu'un groupe « détienne » a priori une solution à un problème vaguement délimité et cherche les occasions de la faire accepter (Muller, 2000), comme cela pourrait potentiellement être le cas avec la Stratégie d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie. Ainsi, la sociologie politique tient compte du caractère collectivement construit de l'action publique en portant une attention particulière aux interactions qui se produisent entre les acteurs, notamment par une appréhension cognitive, stratégique et institutionnelle de l'action publique (Hassenteufel, 2008).

Bref, la mobilisation d'une telle approche est susceptible de mettre au jour dans quelle mesure les transformations sociodémographiques à l'œuvre dans les territoires ruraux de l'Estrie servent à justifier les actions (ou encore l'absence d'action) mises en place par les municipalités rurales dans un contexte d'accueil des jeunes adultes néo-ruraux. Néanmoins, il apparaît important de clarifier en quoi les approches cognitive, stratégique et institutionnelle de l'action publique par l'intermédiaire de la sociologie politique contemporaine se distingue du modèle séquentiel de l'analyse rationnelle des politiques publiques⁵⁰, ce dernier modèle ayant été en vigueur dans les années 1970 et étant encore largement mobilisé dans les écrits québécois⁵¹.

⁵⁰ En se référant à Thoenig (1998), Hassenteufel (2008, p. 23) met en lumière le fait qu'un « nombre croissant de chercheurs prône l'abandon de l'expression de "politique publique" pour lui substituer "action publique" [...] [alors que] l'évolution de l'analyse des politiques publiques vers une sociologie de l'action publique correspond au passage d'une conception en termes de production étatique

1.2. Le modèle séquentiel de l'analyse rationnelle

Alors que le courant d'analyse des politiques publiques est né aux États-Unis dans les années 1950, son objectif était de dégager de nouveaux savoirs qui pourraient être utilisés dans la résolution de problèmes publics dans un contexte d'optimisation des ressources budgétaires ainsi que dans une perspective économique et gestionnaire (Hassenteufel, 2008). Dans ce cadre, les *policy sciences*⁵² se concentrèrent sur les instruments qui permettaient de prendre des décisions publiques, puisqu'il s'agissait de faire reposer ces dernières sur des bases scientifiques par l'intermédiaire d'un processus rationnel permettant éventuellement une mise en œuvre exempte de difficultés. Ainsi, l'analyse des politiques publiques a traditionnellement été fondée sur une séquence linéaire et séquentielle, tout en étant dirigée vers les acteurs étatiques responsables de leur production (*Ibid*). Ce n'est toutefois que dans les années 1970 que le vocabulaire de l'analyse des politiques publiques basé sur cinq séquences⁵³ a été stabilisé, diffusé (notamment par les travaux d'Anderson, 1975) et récupéré par une diversité d'auteurs mobilisant parfois des termes légèrement différents. La popularité de ce vocabulaire séquentiel semble par ailleurs avoir été occasionnée par la simplicité et la pertinence des idées véhiculées à l'intérieur d'un exposé organisé et cohérent en regard des réalités sociales et des fondements démocratiques de la société, lesquels supposent que les

des politiques publiques à une conception en termes de construction collective de l'action publique ». Ainsi, dans ce texte, les termes "politique publique" et "action publique" seront mobilisés en fonction de leur pertinence respective.

⁵¹ Alors que Camil Bouchard s'est avéré être une figure de proue importante au Québec dans les années 1990 et 2000 en rapprochant la recherche universitaire des politiques publiques dans le domaine psychosocial, il s'avère que le modèle d'élaboration des politiques publiques (c.-à.-d. Anderson, 1975) mobilisé par ce chercheur et professeur universitaire (voir Bouchard, 2001) s'ancre dans une vision américaine propre aux années 1970 qui a largement été critiquée depuis, compte tenu de son caractère rationnel opérationnalisant l'action étatique en un découpage de séquences.

⁵² « En 1951, Lerner et Lasswell publient un ouvrage intitulé *The Policy Sciences*. [...] Les *policy sciences* sont [...] opérationnelles puisque tournées vers la constitution d'instruments de rationalisation de l'action étatique par lesquels il s'agit, en quelque sorte, de rendre l'État plus savant. » (Hassenteufel, 2008, p. 19)

⁵³ La première séquence est la mise sur agenda de la politique publique (*policy agenda*), laquelle inclut la reconnaissance par les autorités publiques de problèmes pour lesquels des solutions convenables et sensées sont susceptibles d'être formulées dans un deuxième temps (*policy formulation*). Ensuite, les deux autres séquences consistent pour les autorités publiques à sélectionner parmi les solutions envisagées lesquelles ils choisissent d'endosser (*policy adoption*) à l'intérieur d'un processus de mise en œuvre d'une politique publique (*policy implementation*). Finalement, un processus d'évaluation permet de juger des effets de la politique publique élaborée et mise en œuvre (*policy evaluation*).

gouvernants sont aptes à reconnaître les problèmes et à les considérer rationnellement (Hassenteufel, 2008). Or, bien que ce modèle fournisse une grille de lecture intéressante qui permet de baliser le champ de l'analyse des politiques publiques pour mieux en saisir le sens et en comprendre l'utilité, de nombreuses critiques⁵⁴ ont été formulées à son endroit, tant au niveau descriptif qu'aux niveaux analytique et théorique. Seules celles pertinentes à notre propos sont ici exposées.

D'abord, le découpage du processus de production de politiques publiques en séquences n'empêche pas qu'un repérage de ces dernières s'avère difficile à réaliser dans les faits vu l'imbrication des séquences en elles-mêmes, alors qu'il est particulièrement ardu d'identifier une « non-décision »⁵⁵ à l'intérieur des séquences de la décision et de la mise en œuvre d'une politique publique (*Ibid*). De plus, il apparaît que l'enchaînement des séquences ne se fait pas nécessairement de manière systématique, alors qu'il est possible par exemple que la mise en œuvre précède la mise sur l'agenda ou que la mise sur l'agenda survienne une fois que les solutions ont été formulées. Il s'agirait donc d'un processus complexe et embrouillé par un flot aléatoire de séquences et de non-décisions, lequel relèverait davantage d'un « bricolage » chaotique où des déformations importantes sont susceptibles de rendre le contenu de la mise en œuvre tout à fait indépendant des éléments qui caractérisaient la décision. Finalement, le découpage du processus de production de politiques publiques en séquences évacue sa dimension symbolique, alors que le propre de certaines politiques publiques est d'agir sur les perceptions et les attentes des acteurs plutôt que sur des faits concrets, alors qu'elles manifestent une préoccupation davantage marquée pour la reconnaissance d'un problème que pour sa résolution. Pour toutes ces raisons, une

⁵⁴ Ce sont entre autres les tenants de la sociologie des organisations qui ont apporté une vision critique du modèle séquentiel de l'élaboration rationnelle des politiques publiques, alors que la principale critique qui a été faite est son manque de considération pour un mode de fonctionnement collectif multiniveaux, lequel est principalement occulté par une attention tournée davantage vers les outils favorisant la prise de décision publique ainsi que vers les autorités publiques au sommet de la hiérarchie gouvernementale (Hassenteufel, 2008).

⁵⁵ Les choix et les décisions endossés par les autorités publiques peuvent tout à fait aller dans le sens d'une solution qui est tout simplement écartée parce qu'elle ne rencontre pas les orientations voulues d'une politique ou d'une action publique. Néanmoins, appréhender ce que les autorités décident de ne pas réaliser est tout aussi important que ce qu'ils décident de mettre en œuvre pour la compréhension de l'action publique (*Ibid*).

théorisation de l'analyse des politiques publiques davantage centrée sur la sociologie politique de l'action publique a été retenue, laquelle porte une attention particulière aux acteurs de l'action publique ainsi qu'aux interactions qui se produisent entre eux à l'intérieur d'un contexte particulier.

1.3. L'analyse des interactions contextualisées d'acteurs

La mise « en évidence [des] différentes limites de l'approche séquentielle des politiques publiques [...] [a permis l'émergence d'] un nouveau cadre analytique, fondé sur les interactions d'acteurs et relevant plus de la sociologie politique » (Hassenteufel, 2008, p. 103). Ainsi, en vue de « rendre compte du caractère collectivement construit de l'action publique » (*Ibid*, p. 103) en lien avec la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie, un cadre général de l'analyse des interactions contextualisées d'acteurs doit d'abord être posé. Ensuite, un cadre plus spécifique à l'analyse de l'action municipale estrienne en lien avec l'accueil et l'intégration des jeunes permet d'orienter le travail de déconstruction des modes de fonctionnement collectifs, selon les différents contextes susceptibles d'influencer les acteurs.

1.3.1. Cadre général

En prenant appui sur le mouvement critique du modèle séquentiel de l'analyse rationnelle initié par les tenants de la sociologie des organisations⁵⁶ (sans pour autant écartier complètement le vocabulaire associé au modèle séquentiel), la sociologie politique de l'action publique a pris son essor en Europe dans les années 1990 (Hassenteufel, 2008). D'abord, elle se distingue de l'approche rationnelle notamment par une analyse de l'action publique moins centrée sur l'État. De fait, l'un des postulats de la sociologie politique de l'action publique « consiste à faire des acteurs l'unité de base de l'analyse » (Musselin, 2005, p. 64). Ainsi, « [u]tiliser la notion d'acteur signifie que l'on part de l'hypothèse de

⁵⁶ En France, Michel Crozier fait partie de ceux qui ont contribué à mettre en doute le caractère rationnel de la décision publique.

l'autonomie relative de la capacité d'action d'un individu effectuant des choix stratégiques dans un contexte donné qui ne le contraint jamais complètement » (Hassenteufel, 2008, p. 104).

Ensuite, puisque la sociologie politique de l'action publique reconnaît qu'une multitude d'acteurs (tant publics que privés) peuvent interagir à de nombreux niveaux (du local à l'international), elle s'intéresse à l'articulation entre les individus et le collectif. Par conséquent, « l'analyse ne part pas de l'une des phases de l'action publique mais des acteurs impliqués [...]. L'action publique n'est [donc] plus conçue comme un enchaînement linéaire de séquences, mais comme le produit d'interactions multiples entre des acteurs divers » (*Ibid*, p. 126). Ainsi, quatre types d'interactions peuvent être analysés par l'intermédiaire de la sociologie politique de l'action publique : 1) les interactions survenant au sein d'un acteur collectif en vue de saisir ses orientations stratégiques; 2) les interactions qui ont lieu entre la multitude d'acteurs qui gravitent autour d'un enjeu d'action publique, dans le but d'appréhender la construction de cet enjeu ainsi que la mise en œuvre de l'action publique en lien avec cet enjeu; 3) les interactions qui se produisent entre les acteurs de niveaux différents (local, supralocal, provincial, national, international, etc.) afin d'envisager la complexité de la structure d'un système d'interactions en fonction de l'interpénétration des différents niveaux d'action; 4) les interactions que les acteurs ont avec les différents éléments de leur environnement contextuel en vue de saisir, d'une part, les contraintes imposées au pouvoir d'action des acteurs et, d'autre part, les changements pouvant influencer l'action publique (exemple : nouvelles connaissances ou techniques, modification des règles constitutionnelles, etc.).

En définitive, la sociologie politique de l'action publique considère que, pour analyser l'action publique, un travail de déconstruction des modes de fonctionnement collectifs s'avère nécessaire, tout en appréciant les différents contextes des acteurs. De fait, sept grands types d'éléments contextuels sont susceptibles d'influencer les acteurs impliqués dans un processus collectif d'élaboration de l'action publique : sociodémographique, économique, scientifique, étatique, politique, international ainsi que

l'ensemble des politiques publiques en vigueur à un moment donné (*Ibid*). Plus spécifiquement, le contexte sociodémographique fait appel à des données quantifiables liées à la population concernée par la problématique, alors que le contexte économique renvoie au taux de croissance économique d'un pays ou d'une localité, à son taux d'inflation, à son taux de chômage, etc. Ainsi, alors que le contexte sociodémographique agit habituellement de manière plutôt indirecte sur l'action publique, les autorités sont généralement plus enclines à porter une attention particulière au contexte économique influençant le traitement d'une problématique. Pour sa part, le contexte scientifique fait référence à la manière de structurer l'action publique et d'opérationnaliser les actions envisagées en lien avec les connaissances disponibles concernant une problématique particulière. Néanmoins, encore faut-il prendre en considération que l'action publique est grandement influencée par le contexte étatique et politique du moment, c'est-à-dire par les règles du jeu formelles et informelles adoptées par les institutions politiques et institutionnelles en vigueur (c.-à-d. leurs modes d'organisation et de fonctionnement) ainsi que par la composition des gouvernements et par le niveau de mobilisation sociale manifesté par ces derniers concernant diverses priorités d'action publique. Également, les relations diplomatiques entretenues par les différents pays entre eux et les négociations qui s'en suivent dans un contexte international peuvent certainement influencer les dynamiques de l'action publique. Finalement, l'interdépendance croissante des diverses actions et politiques publiques (tant au niveau local que supralocal, provincial, national et international) demande à apprécier le contexte d'ensemble de l'action publique en vigueur, ceci afin de mieux saisir les interférences qui sont susceptibles d'agir sur le processus de hiérarchisation et de priorisation de l'action publique.

1.3.2. Cadre spécifique

Dans le cadre de ce projet, c'est le contexte entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie qui a été retenu pour guider le travail de déconstruction des modes de fonctionnement collectifs des acteurs à l'intérieur du processus menant à l'élaboration de l'action municipale. En effet, avec la venue de cette

stratégie, des processus d'ajustements cognitifs en lien avec l'action publique municipale semblent être fortement à l'œuvre actuellement en Estrie, lesquels correspondent « à la diffusion sous une forme non contraignante de représentations, d'orientations, de raisonnements, de principes d'action, d'argumentaires, de pratiques et d'instruments [...] dans le cadre d'interactions entre des acteurs » (Hassenteufel, 2008, p. 263). Ainsi, il est possible de croire que la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie interagit avec les processus de dépolitisation/politisation⁵⁷ de l'action municipale à l'œuvre sur le territoire.

Sous-jacents à ces processus d'ajustement cognitifs régionaux, deux sources d'influence en provenance de politiques publiques provinciales peuvent être identifiées. D'abord, les principes énoncés à l'égard de la loi visant à encadrer la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires se basent entre autres sur la complémentarité territoriale permettant aux élus et aux acteurs de la collectivité de s'unir dans un esprit de collaboration, de planification et d'action (Gouvernement du Québec, 2011). Il apparaît donc que l'ouverture au dialogue dans un cadre d'« acceptation du désaccord raisonnable »⁵⁸ constituerait « une dimension centrale à prendre en compte dans les interactions entre les acteurs pour générer des innovations sociales territoriales » (Marchand *et al.*, 2012, p. 33). Ensuite, avec la venue de la Politique nationale de la ruralité, les agents de développement rural⁵⁹ membre du Réseau des agents de SRQ sont devenus « des ressources professionnelles indispensables dans le processus de prise en

⁵⁷ « La politisation ne réfère pas ici à l'inscription sur un échiquier gauche-droite, ou souverainiste/libéral de la scène municipale. Il s'agit de façon plus diffuse d'explicitier ou d'assumer les valeurs et les choix derrière les décisions municipales [...] ce registre politique inclurait la conflictualité, ainsi que des formes de hiérarchisation des valeurs autour des produits et services fournis par la municipalité » (Mévellec, 2008b).

⁵⁸ « Prendre conscience que le désaccord raisonnable (Tully, Debrat et Thdz, 2007) est plus probable que l'accord total est un premier pas à franchir pour rendre visible l'activité des autres et les reconnaître contributifs au territoire. [...] [Ainsi], pour mettre en scène, comme communauté, son hétérogénéité, les acteurs doivent d'abord accepter leurs désaccords et en arriver à vivre raisonnablement avec eux [...] [tout en acceptant de] dire ouvertement ce qui [...] semble inéquitable [...] [dans un contexte] où les diverses intentions sont entendues » (Marchand *et al.*, 2012, p. 31).

⁵⁹ « En outre, une offre de formation annuelle spécifique ou continue sera maintenue pour répondre aux besoins ciblés par les agents et pour les informer des réalités rurales du Québec. Les subventions pour les agents [...] seront versées à la MRC. Celle-ci décidera si elle engage un agent directement ou si elle confie le poste d'agent au centre local de développement (CLD). » (Gouvernement du Québec, 2007, p. 29)

charge par le milieu [...], tant sur le plan de l'accompagnement technique que sur le plan de l'alimentation des débats, du fait de leur connaissance [...] du milieu rural » (Gouvernement du Québec, 2007, p. 28). Ainsi, dans un contexte « politique et institutionnel [...] [où la] stratégie d'action publique demande un croisement de plus en plus complexe et nécessaire des actions des agents du développement dans leur rapport avec les élus municipaux et les groupes de citoyens afin de mieux soutenir des projets » (Marchand *et al.* 2012, p. 5), il semblerait que l'accompagnement des municipalités par une équipe de gestionnaires et de professionnels détenant de solides connaissances et possédant de bonnes habiletés stratégiques représenterait un outil favorisant l'avancement des processus décisionnels et de mise en œuvre de l'action municipale (Letarte, 2007a).

Par ailleurs, alors que la mise en place d'un agenda de développement commun aux divers acteurs locaux est favorisée par une consolidation et une mobilisation endogène des capacités de l'action publique (Faure et Douillet, 2005, dans Leloup et Pradella, 2008), son élaboration implique nécessairement la mise en lien d'une diversité d'identités collectives au sein de forums d'action publique. Ces forums constituent des « lieux de construction intellectuelle de l'action publique, où s'élaborent des diagnostics sur la base desquels sont proposés des orientations, des principes et des instruments d'action publique. [...] Ce sont des espaces où les experts sont particulièrement présents »⁶⁰ (Hassenteufel, 2008, p. 114). En outre, malgré le caractère parfois ambigu, contradictoire et incohérent du système de référence apparemment partagé par l'ensemble des acteurs impliqués dans un forum d'action publique, le consensus politique semblerait favorisé par la dimension technique de l'accompagnement offerte par les gestionnaires et les professionnels, notamment en fondant leur argumentaire sur des notions plutôt neutres, quoique polysémiques et ambiguës (*Ibid*). Or, en transportant les enjeux de l'action publique vers des forums dont la nature est davantage technique que politique, les gestionnaires et les professionnels contribueraient à dépolitiser ces enjeux. Effectivement, à l'intérieur de forums techniques, les outils de mesure aux critères objectifs seraient favorisés, les lieux de débats et les instruments

⁶⁰ Contrairement aux arènes de politiques publiques, où « l'inscription d'une politique publique [...] [se situe] dans l'un des lieux où agissent les acteurs de la compétition politique », constituant ainsi des « espaces de négociation des compromis institutionnalisés » (Hassenteufel, 2008, p. 135 et 162).

utilisés seraient faiblement publicisés et les acteurs participants seraient en nombre plus restreint. Bref, alors que c'est le caractère partenarial et négocié de l'action publique qui serait habituellement publicisé au sein de l'espace public, la dépolitisation agirait plutôt comme un obstacle au processus de négociation politique débouchant sur une véritable décision partagée (*Ibid*).

De fait, l'analyse de l'action municipale en lien avec la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie doit concrètement tenir compte des contextes suivants : 1) les transformations sociodémographiques attendues dans la région qui susciteront très probablement la nécessité d'un renforcement de la gestion des flux migratoires et de la mixité sociofonctionnelle des milieux par l'intermédiaire de politiques d'accueil; 2) la tendance des acteurs du développement à souligner le besoin de sensibiliser les élus municipaux à l'importance de contribuer à l'accroissement durable du bien-être de la communauté par l'intermédiaire de décisions et d'actions appropriées, notamment en regard du développement d'un *leadership* adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidents en milieu rural; 3) la tendance des acteurs du développement rural québécois à s'intéresser de plus en plus aux initiatives visant l'animation du territoire, notamment en tant que moyen visant à dépolitiser les tensions locales survenant dans les milieux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée. Par conséquent, il est attendu que les contextes sociodémographique, scientifique et politique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie, de même que certaines politiques publiques provinciales (telles que la PNR et la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires), influencent de manière toute particulière les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale.

Ainsi, le travail de déconstruction des modes de fonctionnement collectif de l'action municipale estrienne en lien avec la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes devrait s'orienter vers une analyse des interactions survenant : 1) entre les acteurs appartenant à une même MRC en vue de saisir leurs orientations stratégiques en lien avec l'accueil des jeunes; 2) entre les acteurs provenant des différentes

MRC estriennes dans le but d'appréhender la manière dont sont construits et mis en œuvre à l'échelle régionale les enjeux de l'action publique liés à l'accueil des jeunes; 3) entre les acteurs municipaux et les acteurs s'identifiant plutôt à leur MRC d'appartenance afin de comprendre la complexité des interactions influençant les différents niveaux de l'action publique liés à l'accueil des jeunes; 4) entre les acteurs estriens et les différents éléments de leur environnement contextuel (sociodémographique, scientifique, politique, autres politiques publiques) en vue de saisir, d'une part, les contraintes imposées au pouvoir d'action des acteurs et, d'autre part, les changements pouvant influencer l'action publique en lien avec l'accueil des jeunes.

Bref, la sociologie politique de l'action publique offre essentiellement une grille d'analyse servant à appréhender les interactions ayant lieu entre des acteurs multiples, selon les différents contextes qui les concernent, tout en s'appliquant à la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie. Or, malgré cette perspective plutôt globale de l'analyse sociopolitique de l'action publique, il apparaît que « la construction collective de l'action publique est le produit [...] d'interactions, plus ou moins institutionnalisées, qu'il n'est possible de comprendre qu'à partir des ressources, des [conceptions] et des intérêts des différents acteurs impliqués » (*Ibid*, p. 138). De fait, « [l]a perspective proposée ici ne renvoie pas à une seule approche théorique puisqu'elle cherche notamment à combiner analyse stratégique, [...] analyse cognitive et néo-institutionnalisme » (*Ibid*, p. 104).

1.4. L'analyse sociopolitique de l'action publique : approches théoriques

Le cadre d'analyse offert par la sociologie politique « vise à rendre compte du caractère collectivement construit de l'action publique contemporaine » (Hassenteufel, 2008, p. 103) en considérant tout à la fois les ressources, les conceptions et les intérêts d'acteurs individuels et collectifs, les interactions survenant entre les acteurs de même que les contextes d'action au sein desquels s'inscrivent les interactions d'acteurs. Ce cadre mobilise donc une combinaison d'approches théoriques en vue d'appréhender de manière

simultanée ces différentes dimensions de l'action publique : l'analyse stratégique, l'analyse cognitive et le néo-institutionnalisme.

1.4.1. Analyse stratégique

Pour les tenants de l'analyse stratégique, l'acteur est un être rationnel qui « cherch[e] des opportunités pour améliorer sa situation » tout en maintenant « sa marge de liberté et sa capacité à agir » (Bernoux, 2006, p. 516). Néanmoins, « il serait illusoire et faux de considérer [le] comportement [de l'acteur] comme toujours réfléchi, c'est-à-dire médiatisé par un sujet lucide calculant ses mouvements en fonction d'objectifs fixés au départ » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 47). En effet, alors que le raisonnement décisionnel de l'acteur amène ce dernier à endosser, à rejeter ou à reconsidérer différentes opportunités d'action en fonction de certains critères (techniques, administratifs, financiers, etc.) et selon la présence de diverses contraintes et impondérables, « il s'ensuit qu'une [...] stratégie n'est nullement synonyme de volonté, pas plus qu'elle est nécessairement consciente » (*Ibid*, p. 48).

En outre, la rationalité de l'acteur se caractériserait davantage « par rapport aux opportunités que lui offre [...] le comportement des autres acteurs que par rapport à des objectifs ou des projets cohérents » (Bernoux, 2006, p. 516). De fait, lorsque des « acteurs [sont] dépendants les uns des autres dans l'accomplissement d'un objectif commun [...] [cela] implique toujours la possibilité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 56) afin de mettre en place les conditions assurant la capacité d'action des uns et des autres. Ainsi, « les ressources peuvent être définies comme les caractéristiques qui confèrent aux acteurs une capacité d'agir, ou plus justement, qui leur assurent un pouvoir, pour autant que cette dernière notion soit entendue comme un type particulier de relation » (Muller et Surel, 1998, p. 81). Dans ce contexte, la notion de ressources renvoie de manière générale au pouvoir mobilisé par un acteur au sein d'un processus de réciprocité et de négociation avec d'autres acteurs, particulièrement lorsque certaines résistances en provenance de l'environnement émergent

(Bernoux, 2006). L'analyse stratégique des ressources dont disposent les acteurs vient donc délimiter le champ de leurs possibilités en appréhendant les stratégies d'accroissement, de préservation et d'utilisation des moyens à leur disposition pour orienter leurs actions (Hassenteufel, 2008).

Ainsi, les ressources sur lesquelles peut s'appuyer un acteur sont multiples. D'abord, les ressources de savoir sont liées à la disponibilité des informations et des connaissances nécessaires à la prise de décisions et à la capacité des acteurs à interpréter, à traiter et à intégrer ces informations et connaissances au sein de l'action publique (Hassenteufel, 2008). Pour leur part, les ressources juridiques concernent l'accès aux normes réglementaires, législatives ou jurisprudentielles appropriées à une situation où un processus décisionnel est à l'œuvre (par exemple : élaboration de textes conventionnels dans le cadre d'une négociation collective). Ensuite, les ressources matérielles renvoient à la disponibilité des moyens financiers, des ressources humaines et des moyens opérationnels (locaux, outils techniques et informatiques, etc.), alors que les ressources politiques concernent la légitimité démocratique des élus, la représentativité des groupes d'intérêts et la capacité des individus et des groupes à accéder à une diversité d'acteurs politiques. Également, les ressources sociales visent le réseau relationnel sur lequel les individus et les groupes peuvent s'appuyer et renvoient à la reconnaissance sociale dont ils bénéficient, alors que les ressources temporelles concernent le temps dont disposent les acteurs pour élaborer et mettre en œuvre un ensemble d'actions publiques. Finalement, alors que certaines ressources sont d'emblée collectives et que d'autres sont plutôt individuelles, les ressources collectives peuvent résulter de l'amalgame des ressources individuelles au sein d'un acteur collectif.

Bref, alors que « le pouvoir est envisagé à un niveau microsociologique comme une relation, une interaction entre groupes et individus [...] [il ne s'agit pas d'un] mécanisme à sens unique (de haut en bas) [puisque] la réciprocité d'influence n'est jamais complètement exclue » (Merrien, 2006, p. 553). Il s'agit plutôt d'un échange au terme duquel « la place respective des acteurs peut être modifiée [...] [alors qu'] il peut y avoir redistribution des

ressources affectant le niveau relatif de capacité stratégique des acteurs » (Bernoux, 2006, p. 517). Pour ce faire, il est toutefois nécessaire que « les ressources que possèdent les uns et les autres [...] leur fournissent une liberté d'action plus grande [...] [qu'elles] soient mobilisables dans la relation spécifique, et qu'elles soient pertinentes par rapport aux objectifs de l'autre » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 60 et 66). Ainsi, malgré le fait que les acteurs ne choisissent pas nécessairement leurs comportements de manière intentionnelle et consciente dans leur quête visant à améliorer leur situation et leur capacité d'action, ces comportements revêtissent néanmoins un sens (*Ibid*). Par conséquent « [l]e travail de l'observateur consiste alors à découvrir le sens de l'action publique [...] derrière les arrangements locaux » (Musselin, 2005, p. 58).

1.4.2. *Analyse cognitive*

Pour Muller (1995, p. 165), « il n'existe pas de relation de pouvoir qui ne soit pas médiatisée par une production de sens ». En effet, « [u]ne relation circulaire existe [...] entre logiques de sens et logiques de pouvoir, au travers de laquelle c'est l'acteur qui construit du sens qui prend le *leadership* [...] et affirme ses intérêts propres » (Muller et Surel, 1998, p. 51). Dans ce contexte, « il paraît nécessaire d'articuler étroitement les idées et les intérêts (les idées participent à la construction des intérêts, les intérêts contribuent à la cristallisation des idées) plutôt que de chercher à les isoler comme variables » (Hassenteufel, 2008, p. 107). Or, puisque le « processus d'articulation du champ cognitif et du champ de pouvoir est plus ou moins visible » (Muller, 1995, p. 166), il s'avère pertinent de s'attarder aux éléments d'analyse qui permettent à l'approche cognitive de l'action publique « de mieux comprendre l'orientation des stratégies d'acteurs et également les intérêts qu'ils poursuivent » (Hassenteufel, 2008, p. 115). Mais d'abord, la diversité des approches proposées dans le champ cognitif de la sociologie politique de l'action publique nécessite de préciser au préalable le sens des notions utilisées pour opérationnaliser les « idées » entretenues par les acteurs.

Ainsi, Jobert et Muller (1987) ont parlé de « référentiel », terme qui fait référence à une certaine vision du monde partagée par les acteurs en vue de concevoir collectivement les problèmes et d'élaborer des solutions. Cette conception mobilise les notions de valeurs et de normes et, dans un contexte où les acteurs de l'action publique tenteraient habituellement d'agir en conformité avec leurs valeurs et au sens qu'ils donnent à leurs choix, comporterait une dimension identitaire forte pour les individus (Hassenteufel, 2008). Quant à lui, Hall (1993) a fait référence à la notion de paradigme pour aborder le fait qu'une majorité d'acteurs reconnaissent un cadre global d'interprétation du monde comme étant la réalité, définissant ainsi la nature des problèmes et des objectifs abordés par l'action publique. Pour leur part, Sabatier et Schlager (2000) ont plutôt utilisé la notion de croyances, ces dernières étant partagées ou non par divers acteurs à l'intérieur d'un engagement plus ou moins concerté en direction de l'action publique. Malgré leurs significations différentes, ces trois notions (lesquelles visent à opérationnaliser les « idées ») constituent une façon plus ou moins similaire d'aborder la dimension cognitive de l'action publique, alors qu'elles annoncent que des principes généraux sont susceptibles d'orienter l'action publique et que divers raisonnements et argumentaires justifieraient ces orientations, offrant ainsi une grille d'interprétation de la réalité sur laquelle reposent les orientations stratégiques des acteurs (Hassenteufel, 2008).

Néanmoins, si Mériaux (1995) et Hassenteufel (2008) n'hésitent pas à associer ces notions à celles de « système de représentation » et de « représentation sociale », il a été jugé plus prudent d'associer dans le cadre de ce mémoire le terme « idées » à celui de « perceptions cognitives et normatives »⁶¹, et ceci pour trois raisons. D'abord, il est nécessaire de considérer le fait que « [l]'étude des représentations constitue [...] une discipline à part, avec ses figures de proue, ses propres paradigmes, ses controverses » (Mériaux, 1995, p. 56). Ensuite, bien que l'utilisation du terme « représentation » présente plusieurs avantages⁶² pour l'analyse des politiques publiques, il n'en reste pas moins que le

⁶¹ Terme emprunté à Muller et Surel (1998).

⁶² Ces avantages sont liés notamment au fait qu'« il ne s'agit pas d'une notion se rapportant spécifiquement à l'action publique, [qu'] elle est compréhensible au-delà des spécialistes du domaine, et [qu'elle] évite de

vocabulaire associé à l'approche cognitive a fait l'objet d'un important débat dans les années 1990, alors que les travaux fondateurs de cette approche (notamment ceux de Jobert et Muller, 1987) ne sont pas explicitement inspirés des travaux concernant les représentations sociales (Muller, 1995). En effet, « rien ne permet au lecteur de “*L'État en action*” de retrouver la trace concrète de cette influence, par exemple dans la bibliographie de l'ouvrage » (Mériaux, 1995, p. 58). Finalement, selon Muller et Surel (1998, p. 18-19), une politique publique ne peut exister qu'en la présence d'un cadre général d'action qui englobe tant les discours que les décisions des acteurs, ce cadre agissant alors comme une « *structure de sens*, c'est-à-dire qui mobilise des éléments de valeur et de connaissance, ainsi que des instruments d'action particuliers, en vue de réaliser des objectifs construits par les échanges entre acteurs ». Dans ce contexte, les « perceptions cognitives » font référence aux interprétations que les acteurs font pour expliquer la réalité qui les entoure de même que leur place dans le monde, alors que les « perceptions normatives » des acteurs renseignent sur la manière dont ils envisagent la manière dont le monde devrait fonctionner (Muller, 2000).

Par ailleurs, bien que l'analyse cognitive de l'action publique reconnaisse que les perceptions qu'entretiennent les acteurs contribuent à définir les intérêts de ces derniers, elle admet également que « les éléments cognitifs sont [susceptibles d'être] instrumentalisés pour légitimer des intérêts (et donc ne précèdent pas forcément l'action) » (Hassenteufel, 2008, p. 115). Dans ce contexte, l'approche cognitive « passe tout autant par [l'analyse] des actes *qui font sens* que par [l'analyse] des discours construits [...] [considérant ainsi le] contenu réel des politiques mises en œuvre » au même titre que la « production discursive sur le sujet » (Muller, 1995, p. 161 et 177). Ainsi, l'analyse cognitive de l'action publique « se situe au croisement de l'analyse du discours et de l'analyse de la décision (au sens large, c'est-à-dire y compris les décisions concernant la mise en œuvre) » (*Ibid*, p. 177). Néanmoins, alors que « le sens d'une politique publique [n']est [pas] nécessairement affiché par les décideurs [...] il est sans doute utile de

contribuer à la production, déjà assez proliférante, d'un jargon propre aux chercheurs de politiques publiques » (Hassenteufel, 2008, p. 110).

distinguer, pour l'analyse, le sens *explicite* d'une politique [...] du sens *latent*, qui se révèle progressivement au cours de la mise en œuvre » (Muller et Surel, 1998, p. 23-24). Dans ce cas, il s'agit plus globalement d' « isoler analytiquement les processus par lesquels sont produites et légitimées des [...] [perceptions] notamment sous la forme de politiques publiques particulières » (*Ibid*, p. 50), alors que « [l]e travail de l'analyste doit [...] tenir compte à la fois des intentions des décideurs, même si celles-ci sont confuses, et des processus de construction du sens à l'oeuvre au cours de la phase de développement de l'action publique » (*Ibid*, p. 24).

Bref, pour les tenants de l'analyse cognitive de l'action publique, « l'objet des politiques publiques n'est [pas] seulement de “résoudre des problèmes” mais de construire des cadres d'interprétation du monde [...] [et de] définir des modèles normatifs d'action » (Muller, 2000, p. 189 et 195). Conséquemment, « [l]es politiques publiques ont plus fondamentalement pour caractéristique de construire et de transformer les *espaces de sens* au sein desquels les acteurs vont poser et (re-)définir leurs “problèmes”, et “tester” en définitive les solutions qu'ils favorisent » (Muller et Surel, 1998, p. 31). L'analyse de l'action publique revient donc « à comprendre comment [...] un certain nombre d'acteurs vont construire et faire accepter une [...] interprétation du réel qui, en permettant aux différents participants de stabiliser leur rapport au monde, va permettre de faire émerger et de légitimer un choix public » (*Ibid*, p. 121).

Dans ce contexte, bien que les intérêts poursuivis par les acteurs sont souvent identifiés comme étant des intérêts matériels (soit l'acquisition de biens économiques quantifiables monétairement), « ils sont loin d'être les seuls. Deux autres catégories d'intérêts sont à prendre en considération pour comprendre l'intervention d'acteurs dans l'action publique » (Hassenteufel, 2008, p. 116). D'abord, « [l]a prise en compte des intérêts positionnels de pouvoir est tout à fait essentielle dans le cadre d'une sociologie politique de l'action publique, puisque la perspective de gains en termes de pouvoir ou la crainte de perte de pouvoir orientent [...] les stratégies d'acteurs » (*Ibid*, p. 116). Finalement, « il est nécessaire de tenir compte des intérêts liés à l'identité des acteurs » (*Ibid*, p. 116), puisque

la « *composante identitaire* [...] va fonder la vision qu'un groupe se donne de sa propre place et de son rôle dans la société » (Muller, 1995, p. 162). En effet, il s'avère que « dans et par l'action, les individus cherchent [...] à (ré)affirmer une identité, en particulier dans un contexte d'incertitude des valeurs ou de remise en cause d'identités » (Hassenteufel, 2008, p. 116).

1.4.3. *Analyse néo-institutionnelle*

Les orientations stratégiques et les logiques d'action d'un acteur collectif⁶³ s'avèrent « fortement déterminées, non seulement par le type (et le nombre) de ressources, d'intérêts et de [perceptions] [...], mais aussi par le degré de cohésion de cet acteur et des éventuels clivages et conflits qui le traversent » (Hassenteufel, 2008, p. 118). L'analyse sociopolitique de l'action publique doit donc s'attarder à « comprendre la dynamique de structuration / déstructuration des acteurs collectifs de l'action publique, en prenant en compte les interactions interindividuelles » (*Ibid*, p. 118). Pour ce faire, l'approche néo-institutionnelle permet d'analyser l'action publique en fonction des réseaux d'acteurs collectifs organisés, puisque ces derniers « sont des institutions [...] qui prescrivent des rôles, créent des routines, répartissent des ressources, autrement dit qui structurent les stratégies d'acteurs » (*Ibid*, p. 123).

De fait, alors qu'une position institutionnelle constitue en soi une ressource tout en permettant l'accès à d'autres ressources, un réseau d'action publique favorise l'interdépendance des ressources détenues par les acteurs individuels et collectifs tout en contribuant à déterminer les intérêts de ces derniers (*Ibid*). Par ailleurs, alors que le processus d'institutionnalisation des croyances et des valeurs portées par les réseaux d'acteurs collectifs organisés influence la production de l'action publique (*Ibid*), les institutions « contribuent également à *mettre en forme le sens* que les acteurs donnent à leur action » (Muller et Surel, 1998, p. 43). Finalement, il importe de considérer le rapport qui

⁶³ Les acteurs collectifs peuvent être des structures administratives, des instances gouvernementales, des organisations politiques, des groupes d'intérêts, des forums d'experts, etc. (Hassenteufel, 2008).

existe entre un réseau d'action publique et son environnement, puisque « le contexte, qui participe de la structuration d'un réseau et dans lequel il se réfracte (au moins partiellement), est [...] construit par les acteurs [...] [alors que les] interactions au sein d'un réseau peuvent aussi avoir un effet sur le contexte » (Hassenteufel, 2008, p. 131). Ainsi, ce n'est pas tant le contexte en lui-même qu'il est important de considérer dans l'analyse de l'action publique, mais plutôt la façon dont ce contexte est interprété par les acteurs et intégré aux stratégies mises en œuvre pour orienter l'action publique.

Par conséquent, « [l]'approche en termes de réseaux d'action publique propose [...] un schéma général d'explication de l'action publique [...] permet[tant] de comprendre le contenu de l'action publique considérée » (*Ibid*, p. 126). Néanmoins, il ne s'agit pas de chercher à identifier les facteurs explicatifs les plus appropriés mais plutôt de tenter de décrire la manière dont les ressources, les perceptions et les intérêts des acteurs individuels et collectifs se conjuguent à l'intérieur de contextes spécifiques et au sein de dynamiques d'institutionnalisation particulières, ces dernières étant basées tout autant sur des compromis et des accords passés entre les acteurs que sur des conflits et des oppositions.

2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE

Tel qu'annoncé dans le premier chapitre, la question de recherche retenue pour ce projet est la suivante : comment s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie ? Néanmoins, le cadre d'analyse posé à l'intérieur de ce deuxième chapitre permet de préciser la question de recherche en formulant l'objectif général suivant : décrire les orientations stratégiques de l'action municipale estrienne en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux, en prenant en considération les interactions des acteurs survenant à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes. Dès lors, les objectifs spécifiques liés à ce projet sont :

- 1) pour chacune des MRC estriennes à l'étude, décrire les perceptions, les intérêts, les ressources et les interactions des acteurs locaux en lien avec l'accueil de nouvelles populations ;
- 2) décrire la dynamique de l'action municipale estrienne en lien avec l'accueil de nouvelles populations en synthétisant et en comparant les informations recueillies pour chacune des MRC à l'étude ;

La pertinence de ces objectifs se situe dans un contexte où « la diffusion sous une forme non contraignante de représentations, d'orientations, de raisonnements, de principes d'action, d'argumentaires, de pratiques et d'instruments [...] dans le cadre d'interactions entre des acteurs » (Hassenteufel, 2008, p. 263) transforme l'action publique en action collective au sein de laquelle les élus participent au même titre que les autres protagonistes. Effectivement, il est de plus en plus attendu « que les élus fassent de véritables choix de société au niveau local [...] [et qu'ils dépassent] la simple gestion technique pour s'intégrer dans un processus plus global et plus complexe de management social » (Faure, 1992, p. 171-172). Pourtant, malgré cette pression induite sur les élus municipaux pour que ces derniers reconsidèrent par eux-mêmes leur rôle au sein de l'action publique locale, l'examen des contraintes et des ressources propres au statut de représentant politique porté par les élus locaux est souvent exclu de l'analyse du processus de construction de l'action publique (Borraz, 1999, dans Douillet, 2003). Conséquemment, « la rareté des écrits sur les institutions politiques municipales périphériques au Québec [rend] nécessaire une approche cognitive [et stratégique] [...] afin de ne pas présumer des comportements des acteurs » (Mévellec, 2008a, p. 276).

En définitive, par sa triple perspective inspirée des approches cognitive, stratégique et néo-institutionnelle, la mise en valeur dans cette étude d'un cadre d'analyse issu de la sociologie politique de l'action publique permettra de saisir les orientations stratégiques des acteurs en lien avec l'action publique municipale propre à la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie. Il sera également possible d'appréhender la

manière dont sont construits les enjeux des acteurs en lien avec la situation démographique des municipalités estriennes, tout en approchant la complexité des interactions d'acteurs en fonction de l'interpénétration de l'action locale et supralocale. Par conséquent, il sera possible de déterminer dans quelle mesure les municipalités rurales de l'Estrie sont prêtes à relever les défis qui les attendent en lien avec l'arrivée d'une population jeune et urbaine, notamment à l'intérieur d'un contexte de gouvernance partagée du territoire.

TROISIÈME CHAPITRE

MÉTHODOLOGIE

1. DEVIS DE RECHERCHE

Le présent devis prend sa source au sein d'une démarche méthodologique qui met de l'avant une approche descriptive de la production de connaissances à travers une stratégie de recherche qualitative. Ainsi, alors que la cueillette de données de ce projet est basée sur un processus de recueil de documents en vue de la constitution d'un corpus, l'analyse des données est orientée vers une stratégie de questionnement analytique (décrite par Paillé et Mucchielli, 2010) tout en étant guidée par une démarche comparative et inductive (Hassenteufel, 2005).

Par ailleurs, bien que ce projet pose nécessairement quelques limites au développement des connaissances, il s'avère néanmoins que les connaissances qui en émergent sont susceptibles d'ouvrir sur plusieurs voies de recherche pertinentes. Finalement, les choix méthodologiques de ce projet reflètent une préoccupation envers les conséquences sociales engendrées par la recherche.

1.1. Approche méthodologique

Les objectifs poursuivis par ce projet se situent à l'intérieur d'une recherche à visée nomothétique, dont la finalité « est le développement et le raffinement des connaissances théoriques » (Van der Maren, 1996, p. 61). Ceci étant dit, une approche descriptive de la connaissance est mobilisée à travers ce projet, puisqu'il est question d'identifier divers éléments de contextes pouvant servir à cerner le comment des phénomènes, tout en fournissant des informations sur les différents acteurs impliqués au sein de ces phénomènes (Deslauriers et Kérésit, 1997). Par ailleurs, c'est par l'intermédiaire d'une stratégie de

recherche qualitative que cette connaissance est appréhendée, puisqu'elle « vise à découvrir [...] des acteurs, c'est-à-dire des sujets possédant des ressources, capables d'initiatives, de projets, de stratégies » (Groulx, 1997, p. 62), tout en « répond[ant] à un souci d'adaptation aux contextes et à la spécificité des situations » (*Ibid*, p. 69). De fait, la mise en œuvre d'une approche qualitative de la recherche s'arrime avec le cadre d'analyse sociopolitique de l'action publique mobilisé à l'intérieur de ce projet, lequel présente une perspective constructiviste qui considère que « chaque acteur agit en fonction [...] des significations qu'il "construit" compte tenu des interprétations des éléments de la situation qu'il fait » (Mucchielli et Noy, 2005, p. 22), tout en gérant les différences d'interprétation pouvant survenir entre les acteurs afin de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent collectivement.

1.2. Cueillette des données

Depuis le début de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie, un processus de réflexion collective a été mis en branle dans la région, lequel vise à clarifier les défis des municipalités pour les prochaines années et à mettre en évidence les dilemmes des communautés quant aux choix stratégiques de développement qui auront à être envisagés. Conséquemment, divers plans de développement portés par les municipalités estriennes ont déjà vu le jour, alors que plusieurs partenariats interorganismes (MRC, CLD, SADC, CJE, etc.) visant à faciliter le processus d'accueil des nouveaux résidants ont été consolidés. De fait, de nombreux documents publics faisant état de la situation sont accessibles sur Internet et peuvent être consultés librement par toute personne intéressée par le sujet. C'est d'ailleurs en prenant connaissance de certains de ces documents en vue d'établir la problématique qu'il a été constaté, tel que Cellard (1997) le mentionne, que l'examen des écrits concernant un sujet est susceptible de révéler de nombreuses perspectives de recherche potentiellement intéressantes au regard de l'articulation d'interprétations nouvelles. Ainsi, la méthode de cueillette de données choisie pour ce projet se tourne donc vers le recueil de documents en vue de la constitution d'un corpus.

1.2.1. *Le recueil de documents*

Lors de l'élaboration de la problématique, une « lecture flottante » de certains documents a été réalisée, permettant de laisser « venir à soi des impressions, des orientations » (Bardin, 2007, p. 126) et de « repérer les passages qui pourraient être des signes, des indices, des symboles de la présence d'une trame théorique » (Van der Maren, 1996, p. 410). Ainsi, en fonction d'une approche tant inductive que déductive, les pistes documentaires ont bien sûr été sélectionnées à partir du questionnement de départ mais aussi à partir des « découvertes et [d]es surprises qui [...] forcent parfois le chercheur à modifier ou à enrichir ce même questionnement » (Cellard, 1997, p. 259).

L'une de ces surprises fut de constater que l'effort consenti dernièrement par le MAMROT par l'intermédiaire de la loi 34 est de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires⁶⁴ principalement par le renforcement régional de la cohésion des orientations stratégiques et des capacités d'action des territoires. Or, « la très faible présence de stratégies typiquement régionales pour stimuler le développement [...] [fait en sorte qu'il existe] peu de véritables dossiers structurants dont le territoire d'application s'avère exactement une région administrative » (Proulx, Brochu, LeBlanc, Robitaille, Chiasson, Geoffroy *et al.*, 2005, p. 50). Conséquemment, la principale particularité de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes financée par le FRIJ par l'intermédiaire du projet Inode jeunesse Estrie est qu'il s'agit justement d'une action structurante déployée sur tout le territoire de la région estrienne. Toutefois, alors qu'« on constate une grande diversité territoriale MRC au Québec » (*Ibid*, p. 52), le projet IJE propose un processus standardisé d'accompagnement en neuf étapes qui ne tient pas

⁶⁴ Un projet de loi (dit 34) déposé en novembre 2011 convie « les élus municipaux à agir en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires dans l'exercice de leurs fonctions » (Lessard, 2011, p. 2). Plus particulièrement, les principes énoncés à l'égard de la loi visant à encadrer la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires se basent entre autres sur l'engagement des élus municipaux dans l'action publique, sur la concertation entre les personnes élues et les acteurs socioéconomiques des communautés, sur la mobilisation de la population ainsi que sur la complémentarité territoriale permettant aux élus et aux acteurs de la collectivité de s'unir dans un esprit de collaboration, de planification et d'action.

nécessairement compte du contexte sociopolitique particulier à chacun des territoires MRC de l'Estrie. Pourtant, il apparaît que ce contexte est susceptible de soulever une diversité d'enjeux venant influencer la dynamique de l'action municipale en lien avec l'accueil de nouvelles populations.

Bref, alors que « le temps passé à la collecte des données permet souvent une réflexion continue et la maturation de certaines idées » (Cellard, 1997, p. 261), le processus de recueil de documents a mené de manière inattendue à la constitution d'un corpus suffisamment consistant pour proposer, à la suite d'une analyse, des éléments de réponse pertinents au regard du questionnement initial.

1.2.2. La constitution du corpus

La recherche de documents initialement entreprise lors de l'élaboration de la problématique a été complétée entre les mois de mai et d'août 2012, en ayant pour objectif de constituer un corpus convenable permettant la réalisation d'une analyse suffisamment étoffée. Par ailleurs, en vue de réaliser une analyse à partir de documents les plus à jour possible, certains documents ont été recueillis en mars et en juillet 2013, ceci afin de compléter les informations déjà retenues dans les documents précédemment identifiés.

Pour constituer le corpus, les règles énoncées par Bardin (2007) concernant le choix des documents ont été appliquées. D'abord, pour respecter les règles d'homogénéité et d'exhaustivité, un champ d'exploration permettant d'effectuer la recherche documentaire a été délimité. Pour les besoins de ce projet, ce sont les sites Internet des 87 municipalités à caractère rural de l'Estrie qui ont été ciblés (en excluant donc le territoire de Sherbrooke, ainsi que la ville de Magog), de même que les sites Internet des six MRC et des six CLD correspondants. En effet, ces sites Internet constituent un univers plutôt homogène puisque le type d'information qu'ils contiennent ne présente pas trop de singularité d'un site à l'autre, alors que les documents qui s'y retrouvent se prêtent bien à une comparaison. Ainsi, tous les documents et les informations textuelles faisant partie du champ d'exploration

déterminé ont été pris en compte et ce, de manière exhaustive et non-sélective. De fait, la règle de représentativité s'est appliquée automatiquement, puisqu'aucun échantillon n'a été constitué. Néanmoins, en fonction de la règle de pertinence, seuls les documents et les textes présentant une source d'information appropriée à la question de recherche ont été retenus. Finalement, tel que le recommande Robert et Bouillaguet (2007), les passages des textes s'avérant davantage adaptés à la problématique et, par le fait même, à l'analyse, ont été identifiés à l'intérieur des documents retenus, alors que les éléments du corpus pouvant être considérés dans leur totalité ont été déterminés en tant que tel.

En fonction de ces règles, plusieurs documents ont été retenus en vue de constituer le corpus à l'étude, soit : les plans de développement et les plans de travail des municipalités et des MRC de l'Estrie, incluant lorsqu'ils existent les rapports de consultation avec la population; les procès-verbaux des séances des conseils municipaux et des conseils MRC du territoire estrien; les politiques familiales et les politiques d'accueil des municipalités et des MRC de la région, lorsqu'elles existent. Par ailleurs, puisqu'il est essentiel « de bien connaître la conjoncture politique, économique, sociale, culturelle qui a permis la production d'un document donné » (Cellard, 1997, p. 256), divers rapports de recherche qui concernent de près ou de loin les phénomènes migratoires en Estrie ont été retenus. Il en a été de même pour les articles de journaux et les rapports annuels d'organismes faisant état de données contextuelles et historiques concernant les municipalités et les MRC estriennes. De plus, des informations⁶⁵ au sujet des membres des conseils municipaux, des conseils mercéens, des conseils d'administration et du personnel oeuvrant au sein des municipalités, des MRC et des CLD ciblés ont été recueillies sur Internet, de même que diverses données concernant le portrait socioéconomique et démographique de la région. Le tableau 1 résume le type et le nombre de documents qui ont été recueillis, de même que le nombre de pages pertinentes à dépouiller. La liste des documents recueillis et retenus pour l'analyse est présentée à l'annexe A, à l'intérieur de laquelle les tableaux 3 à 9 présentent les informations détaillées concernant chacun de ces documents.

⁶⁵ « L'analyse des ressources sur lesquelles peut s'appuyer un acteur individuel nécessite d'effectuer un travail sociographique se fondant sur des données (notices biographiques, CV, page personnelle sur la toile, articles de presse, récits, entretien biographique...). » (Hassenteufel, 2008, p. 106)

Tableau 1

Nombre de documents recueillis (n) et nombre approximatif de pages retenues pour le dépouillement selon le type de documents ciblés

Types de documents	<u>n</u>	Nombre de pages
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)	35	937
Rapports de consultation avec la population	4	122
Politiques familiales ou d'accueil	27	465
Rapports annuels d'organismes	7	168
Procès verbaux	42	1 085
Articles de journaux	42	47
Rapports de recherche	3	223
Pages Internet	28	43
Portraits socioéconomiques et démographiques	6	509
TOTAL	194	3 599

1.3. Stratégie d'analyse des données

En fonction du cadre d'analyse choisi pour ce projet et selon les objectifs spécifiques établis en vue de répondre à la question de recherche, une stratégie d'analyse a été élaborée en se basant simultanément sur l'approche du questionnement analytique (Paillé et Mucchielli, 2010) et sur l'approche comparative inductive (Hassenteufel, 2005).

1.3.1. L'approche du questionnement analytique

Alors que « l'objectif n'est pas ici d'esquisser une interprétation ou une théorisation pour elles-mêmes », « la logique [du questionnement analytique] se compare à un relevé de thèmes » (*Ibid*, p. 144 et 148). Néanmoins, plutôt que d'accumuler des éléments de thématisation, ce sont des énoncés, des constats, des remarques et des propositions qui sont formulés directement en guise de résultats. Pour ce faire, un « cavenas investigatif » a tout d'abord été construit. Il s'agit d'une grille d'analyse composée d'un « ensemble plus ou moins structuré de questions et de sous-questions opérationnalisant le regard interrogatif

porté sur les données » (*Ibid*, p. 151), alors que la première mouture est généralement produite à partir des objectifs de la recherche, lesquels sont formulés en questions.

Une lecture exploratoire du matériau à l'étude a ensuite été réalisée en examinant le corpus en fonction de la grille d'analyse initiale. De nouvelles questions et sous-questions ont donc émergé avec un premier niveau de réponse, demandant ainsi à préciser, à raffiner et à enrichir les éléments de réponse obtenus. Ainsi, le premier niveau de réponse obtenu grâce aux questions initiales ont été converti en questionnement plus spécifique, et ce jusqu'à ce que les réponses obtenues s'avèrent relativement satisfaisantes et complètes.

Les versions subséquentes de la grille d'analyse ont intégré les nouvelles questions qui ont émergé à la suite de l'examen initial du corpus, tout en révisant certaines questions pour qu'elles s'appliquent davantage aux particularités du matériau à l'étude et en abandonnant d'autres lorsqu'aucun élément de réponse n'était disponible. Il va sans dire que ce processus a demandé à ce que le corpus soit examiné à plusieurs reprises, alors que le seuil déterminant le caractère définitif et complet de la grille d'analyse n'était pas absolu, puisqu'il a relevé d'une décision de recherche. Il en a été de même avec les éléments de réponse obtenus, alors qu'un examen de consolidation du corpus a permis dans un second temps de soumettre le matériau à l'étude à la grille d'analyse finale et ainsi formuler des réponses suffisamment exhaustives (l'annexe B présente la grille d'analyse finale constituée pour ce projet).

Par ailleurs, pour chacune des questions soulevées par la grille d'analyse, les réponses ont été consignées à l'intérieur d'un document informatisé, alors qu'un seul document par question a été créé, ce dernier ayant été subdivisé en fonction des sous-questions qui ont émergées. Ce processus a permis de colliger, d'assembler et de synthétiser les différents éléments de réponse pertinents, alors qu'un examen final de validité a offert l'occasion de confronter les réponses définitives aux éléments du corpus en vue de vérifier la justesse des énoncés produits et de s'assurer que l'analyse était complète en soi.

De fait, l'analyse ainsi générée a permis « de réunir pratiquement en une seule opération le questionnement, l'analyse et la confection du rapport » (*Ibid*, p. 159), ce qui a rendu le processus efficace tout en offrant un cheminement suffisamment rigoureux malgré l'économie de moyens qu'il a présenté. Finalement, la mobilisation d'une stratégie d'analyse fondée sur le questionnement analytique a offert l'occasion d'interroger le corpus en fonction d'éléments théoriques, permettant ainsi de conceptualiser les phénomènes à l'étude tout en appréhendant leurs interrelations, s'arrimant bien avec une approche comparative inductive.

1.3.2. *L'approche comparative inductive*

L'approche comparative inductive « conduit à mettre en évidence des ressemblances et/ou des dissemblances » dans les données analysées (Hassenteufel, 2005, p. 114). Conséquemment, la démarche comparative mobilisée à l'intérieur de ce projet prend en considération l'influence de la diversité territoriale MRC estrienne sur la dynamique de l'action municipale en lien avec l'accueil de nouvelles populations dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes.

En effet, l'« exploitation des données par la confrontation/comparaison systématique des informations recueillies permet de dégager des faits, des opinions ou des mécanismes qui sont récurrents et d'identifier les traits les plus structurants de l'objet étudié » (Musselin, 2005, p. 62). Ainsi, il s'avère que « les réseaux d'action publique sont un outil opératoire de comparaison des politiques publiques [...] soit entre différents secteurs à l'intérieur d'un même pays, soit, plus souvent, entre différents pays à partir des mêmes secteurs, voire, plus rarement, entre des niveaux locaux » (Hassenteufel, 2008, p. 124). Par ailleurs, « une seconde étape dans l'analyse [...] consiste souvent [...] à montrer que [l]es différents éléments [examinés] font système, s'articulent » (Musselin, 2005, p. 62). Néanmoins, « si, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, le [chercheur] pouvait conclure sa recherche par la mise en évidence d'un système d'action concret et de ses régulations, il ne s'agit plus aujourd'hui que d'une phase intermédiaire », alors que le

chercheur tend à identifier également « les problématiques à poursuivre et les analyses théoriques à mobiliser [...] [en fonction de] différentes pistes d'approfondissement possibles » (*Ibid*, p. 61-62).

Par ailleurs, « [l]a comparaison inductive n'est pas seulement description, elle est aussi explication (ou plutôt tentative d'explication) » (Hassenteufel, 2005, p. 114). En effet, alors que « [l]'approche en termes de réseaux d'action publique propose [...] un schéma général d'explication de l'action publique [...] la démarche comparative [...] permet de mettre en rapport des différences de politiques avec des différences dans la structure des réseaux » (Hassenteufel, 2008, p. 126). Ainsi, alors qu'« [a]u cœur des réseaux d'action publique se trouve l'interaction entre des acteurs [...] interdépendants [...] [c]'est à partir de cet élément central qu'est posée la question de l'explication des réseaux d'action publique » (*Ibid*, p. 127).

Toutefois, la mobilisation d'une approche comparative inductive nécessite au préalable de se prémunir contre certains biais méthodologiques. D'abord, « l'exigence fondamentale est celle de la mise en œuvre de la même grille d'analyse sur le même type de terrain en recueillant le même type de données » afin d'éviter que « [l]a comparaison [ne] se rédui[se] [...] à de vagues considérations introductives (voire conclusives) » (Hassenteufel, 2005, p. 117 et 119). Ensuite, alors que « le chercheur [doit] prendre garde à ne pas se substituer aux acteurs [...] dans la détermination du sens de la politique » (Muller et Surel, 1998, p.24), il doit éviter de « faire parler » la comparaison, ou encore de parler à sa place (Hassenteufel, 2005). Finalement, lorsqu'un travail comparatif repose sur une recherche documentaire, « il est nécessaire [pour le chercheur] d'être en mesure de reconstruire les modes de pensée et de raisonnement étrangers [...] [afin] d'appréhender le "non-dit" et le "non-écrit" [...] [par une] compréhension des contextes et des styles de raisonnement » (*Ibid*, p. 117). Ainsi, l'apprentissage sur le terrain par l'intermédiaire d'un contact direct avec les phénomènes analysés demeure essentiel à toute approche comparative.

Dans le contexte de ce projet de recherche, il est utile de mentionner que la sensibilité théorique et expérientielle⁶⁶ de l'auteure a permis « de déceler de mieux en mieux des variations fines des phénomènes, et d'activer les éléments pertinents [...] susceptibles de faire avancer la compréhension de la situation à l'étude » (Paillé et Mucchielli, 2010, p. 81). En effet, le processus d'analyse a d'abord mobilisé les acquis professionnels de l'auteure glanés à travers dix années d'expérience dans le domaine de la recherche psychosociale universitaire en partenariat avec une grande diversité de milieux de pratique du réseau de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, on ne peut pas passer sous silence le fait que l'expérience directe de l'auteure en tant que migrante néo-rurale estrienne a fortement été mise à contribution dans le cadre de cette étude. En vérité, ce projet de recherche a émergé à la suite d'une réflexion personnelle initiée dès avril 2009 lors de l'arrivée de l'auteure en Estrie. En se penchant sur son propre processus d'intégration et d'adaptation à son nouveau milieu de vie, notamment dans un contexte de réorientation professionnelle, l'auteure a naturellement initié un processus d'observation de son environnement. De fait, l'idée de mieux comprendre l'influence de l'environnement sur le processus d'intégration et d'adaptation des migrants néo-ruraux s'est graduellement imposée. Cette recherche part donc du principe que malgré le fait que l'analyse se base essentiellement sur les informations disponibles dans les documents publics recensés, « vivre la vie quotidienne des ruraux permet assurément de l'explorer avec un degré de profondeur difficile à atteindre autrement » (Guimond, 2012, p. 134). Par conséquent, il devient possible pour l'auteure de baser son analyse sur « des données relatives à un contexte plus large qui relativise le discours » des acteurs (Jaccoud et Mayer, 1997, p. 233).

Finalement, faire appel à l'approche comparative inductive mérite de s'attarder aux choix à effectuer concernant la stratégie d'écriture comparative mobilisée (Hassenteufel, 2005). Effectivement, l'organisation du travail de rédaction peut se présenter sous deux

⁶⁶ Alors que la sensibilité théorique prendrait racine dans la formation initiale et continue du chercheur, elle est également liée à au niveau d'expérience de ce dernier dans le domaine de la recherche, surtout en ce qui concerne la recherche de terrain. Pour sa part, la sensibilité expérientielle du chercheur proviendrait de l'expérience subjective de ce dernier, alors que son bagage personnel et ses acquis professionnels peuvent être mis à contribution dans le travail d'explicitation des savoirs requis par le processus de recherche (Paillé et Mucchielli, 2010).

formes différentes, lesquelles peuvent être combinées jusqu'à un certain point : la structuration par entrées analytiques ou la structuration par terrains. Le premier mode d'organisation du travail d'écriture promeut une stratégie analytique qui découpe les thèmes abordés selon la grille d'analyse et les hypothèses comparatives qui en découlent. Bien que cette méthode soit considérée comme étant la plus appropriée à la démarche comparative parce qu'elle permet d'effectuer tout au long du processus d'analyse des allers-retours entre les différents terrains étudiés, elle expose toutefois le chercheur au risque de biaiser la description des terrains en ne considérant que les éléments qui s'insèrent dans le cadre comparatif établi. Pour sa part, le deuxième mode d'organisation du travail d'écriture mobilisé par l'approche comparative inductive favorise une description détaillée des divers terrains de recherche étudiés, alors que l'étape de comparaison apparaît habituellement en aval de la description par l'intermédiaire de tableaux et de schémas, lesquels offrent une vue d'ensemble conclusive des ressemblances/dissemblances observées. Le risque associé à cette démarche est de réaliser une juxtaposition des terrains à l'étude plutôt que d'effectuer une réelle comparaison entre eux.

De fait, peu importe la stratégie d'écriture comparative mobilisée, il est tout d'abord nécessaire d'assurer la validité de la démarche comparative en vérifiant le niveau de comparabilité des terrains de même que la faisabilité de la comparaison (*Ibid*). En effet, une approche d'analyse qui part du postulat que chacun des terrains à l'étude possède une spécificité propre (en termes de processus politiques par exemple) peut difficilement tendre vers une démarche comparative. À l'opposé, ce n'est pas parce que deux éléments en provenance de terrains différents sont désignés par le même terme qu'ils possèdent nécessairement les mêmes significations ou connotations et qu'ils sont comparables. Par conséquent, il s'avère que la comparabilité nécessite « [l]a déconstruction des termes, des statistiques, des nomenclatures, des conventions monétaires et linguistiques » de chacun des terrains à l'étude, de même qu'un « repérage des trajectoires des termes clefs et de leurs significations multiples » (*Ibid*, p. 118). Il importe ensuite de baser les notions et concepts mobilisés dans la comparaison sur des points communs propres aux terrains à l'étude, plutôt que sur des spécificités.

Bref, la démarche comparative mobilisée à l'intérieur de ce projet prend en considération l'influence de la diversité territoriale MRC estrienne sur la dynamique de l'action municipale en lien avec l'accueil de nouvelles populations dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes. Ainsi, la validité de la démarche comparative s'est effectuée en vérifiant le niveau de comparabilité des terrains à l'étude de même que la faisabilité de la comparaison, c'est-à-dire en déconstruisant les données statistiques qui constituent des indices de la présence des transformations sociodémographiques dans les différents territoires MRC à l'étude⁶⁷. Par conséquent, au-delà des différences structurelles et des multiples contextes municipaux et supralocaux estriens, la prise en compte de la situation propre à chacune des MRC a permis d'appuyer la comparaison sur un socle commun, soit les transformations sociodémographiques subies par les territoires et causées possiblement par l'arrivée d'une population néo-rurale.

1.4. Limites et perspectives d'avenir de la recherche

D'abord, bien que la stratégie d'analyse du corpus par l'intermédiaire du questionnement analytique favorise un dialogue « intime et fécond » avec les données « sans le recours initial à des techniques de transformation ou de réduction des données » (Paillé et Mucchielli, 2010, p. 142-143), il faut préciser que « bien que bavard, le document demeure néanmoins sourd et le chercheur ne peut exiger de lui des précisions supplémentaires » (Cellard, 1997, p. 252). Pour contourner ce problème, la stratégie de cueillette des données aurait pu être construite en incluant une méthode complémentaire, soit la réalisation d'entrevues individuels semi-dirigés auprès d'acteurs locaux, permettant d'approfondir certains éléments traités de manière superficielle ou incomplète par les documents recueillis. Néanmoins, il est nécessaire de prendre en compte le fait que la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes financée par le FRIJ par l'intermédiaire du projet Inode jeunesse Estrie est une action structurante déployée sur tout le territoire estrien.

⁶⁷ Soit les MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François, de Coaticook, du Haut-Saint-François, du Granit et des Sources.

Pour éluder les problèmes de faisabilité d'une étude à l'échelle régionale, l'étude de cas comme stratégie principale de recherche aurait pu être envisagée pour la réalisation de ce projet. Néanmoins, l'inconvénient induit par cette procédure est une construction théorique d'une norme à partir de l'exception, alors que « le cas pertinent [...] présente un ensemble de traits que les autres cas n'ont pas [...] ou qui se trouve dans un contexte et dans des conditions d'observation et d'analyse particulièrement favorables » (Van der Maren, 1996, p. 107). Par exemple, une importante attention a déjà été accordée à la municipalité du Canton de Saint-Camille par les divers travaux de recherche québécois ainsi que par les médias. Or, « selon une représentante du CLD, l'esprit de solidarité qui anime le village de Saint-Camille n'est pas vraiment représentatif de ce qui se passe ailleurs dans la MRC » (Langlois, 2005, p. 24).

D'autre part, la faisabilité d'une étude à l'échelle régionale impliquant la réalisation d'entrevues individuelles semi-dirigées auprès d'acteurs locaux a été remise en question, principalement par le caractère exploratoire de cette étude ainsi que par les limites évidentes imposées par ce projet de mémoire en termes de ressources et de temps, ces dernières infligeant d'importantes restrictions quant à la quantité de données pouvant être recueillies, traitées et analysées dans le cadre de ce projet. En effet, afin de rendre le plus réaliste possible les processus de recrutement des participants de même que le traitement et l'analyse des données, il aurait fallu se contenter d'un échantillon restreint de la population à l'étude⁶⁸ tout en effectuant des entretiens relativement courts. Toutefois, il n'aurait pas été possible d'arriver à présenter un portrait représentatif du processus d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes néo-ruraux sur l'ensemble du territoire estrien, compte tenu de la pluralité des portraits socio-économiques des MRC et des municipalités de la région, de la diversité des intérêts municipaux en lien avec le développement rural, de la fluctuation des niveaux d'intérêt des municipalités en lien avec

⁶⁸ Dans ce cas, la population à l'étude aurait été composée des acteurs de 87 municipalités rurales estriennes.

l'accueil de nouvelles populations ainsi que de la différenciation du statut des maires ruraux en fonction de leur légitimité territoriale⁶⁹.

1.5. Considérations éthiques

Plutôt que d'envisager une approche dichotomique qui met de l'avant le point de vue d'un chercheur *outsider* à propos d'une communauté composée d'*insiders* (Acker, 2000 ; Banks, 1998), nous avons davantage adopté la perspective d'un *outsider within*, pour reprendre les termes de Collins (1991). En effet, selon la perspective de Collins, une posture d'*outsider* aurait exigé que nous nous retranchions en tant que migrante néo-rurale derrière une attitude d'exclusion au regard des groupes locaux, alors qu'endosser une attitude d'*insider* nous aurait demandé d'assimiler un point de vue cohérent avec l'ordre établi au sein de la collectivité tout en étant différent de celui qui est le nôtre. De fait, l'adoption de la position d'*outsider within* nous permet d'utiliser notre sensibilité expérientielle en vue d'analyser les situations selon un angle qui n'est habituellement pas abordé par la perspective d'*insider*. Néanmoins, puisqu'il apparaît qu'un positionnement politique adopté par un chercheur socialement engagé est susceptible d'influencer la recherche au cours de son processus (Acker, 2000; Naples, 1996), il importe de prendre en considération que les valeurs sociales endossées par un chercheur de même que les intérêts personnels de ce dernier risquent d'influencer l'objectif de production de connaissances poursuivi à l'intérieur de la recherche (Harding et Norberg, 2005). En effet, la sensibilité expérientielle du chercheur peut tout à fait servir à justifier l'autorité de ce dernier en tant qu'expert de la thématique à l'étude, alors qu'elle est parfois susceptible de rendre invisible, voire même de discréditer, le point de vueémique des individus et des collectivités et, par le fait même, l'expérience qui leur est propre (Frosh et Emerson, 2005; Day, 2012). Ainsi, afin d'éviter que le chercheur ne tombe dans le paradoxe qui consiste à utiliser son statut professionnel, sa crédibilité scientifique ainsi que son pouvoir politique en vue de transformer des relations sociales au sein desquelles les rapports de pouvoir se

⁶⁹ Certains maires tiennent également le rôle de préfet de leur MRC tout en siégeant à la CRÉ, alors que d'autres siègent à titre de président de leur CLD.

trouvent souvent en déséquilibre, il apparaît important que le processus de production de connaissances reflète une attitude responsable de la part du chercheur envers la portée sociale des conséquences possiblement engendrées par le processus de recherche (Harding et Norberg, 2005).

Ainsi, l'analyse documentaire mobilisée dans ce projet « élimine, du moins en partie, l'éventualité d'une influence quelconque, qu'exercerait la présence ou l'intervention du chercheur, de l'ensemble des interactions, événements ou comportements à l'étude, en annulant la possibilité de réaction du sujet à l'opération » (Cellard, 1997, p. 251). Par exemple, dans le cadre de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie, l'un des volets du projet IJE s'adresse directement aux municipalités et aux MRC de l'Estrie, alors que le principal objectif annoncé par ce volet est que dix-huit municipalités pilotes de la région recevront un accompagnement personnalisé. Ainsi, les avantages éthiques présentés par une analyse documentaire sont de plusieurs ordres : 1) éviter d'interférer avec le processus d'élaboration d'alliance actuellement en cours entre ces municipalités et le projet IJE; 2) conserver notre propre position de neutralité en regard de cette initiative (en évitant de prendre parti d'une quelconque façon); 3) se prémunir le plus possible des biais susceptibles d'émerger chez les acteurs⁷⁰ ; 4) et finalement, assurer la confidentialité des informations véhiculées à travers ce projet. Effectivement, toutes les informations recueillies à travers les documents consultés sont d'ordre public, puisqu'elles ont été colligées par l'intermédiaire de sites Internet librement accessibles à la population. Par conséquent, aucune attestation de conformité éthique n'a été exigée pour ce projet de la part du comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke.

⁷⁰ Dans certains cas, un effort de vigilance doit être déployé par les chercheurs afin que les communautés à l'étude ne glissent ni dans un renforcement de certains stéréotypes ni dans une attitude promotionnelle bénéficiant à la notoriété de l'une ou l'autre des collectivités (Raleigh Yow, 1994).

QUATRIÈME CHAPITRE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1. COMPARABILITÉ DES MRC À L'ÉTUDE

Afin de vérifier la comparabilité des territoires MRC à l'étude de même que la faisabilité de la comparaison, des données concernant la croissance de la population dans chacune des MRC ont été examinées, notamment la croissance des ménages⁷¹, des familles⁷², de la population en général, des individus âgés entre 55 et 64 ans, des adultes âgés entre 35 et 39 ans et des jeunes âgés entre 25 et 29 ans. En effet, tout comme le souligne Bernard (2004), il est possible que l'arrivée de nombreux préretraités et retraités en Estrie puisse constituer un gain démographique qui camoufle dans certaines communautés un déplacement graduel des jeunes adultes vers d'autres communautés d'accueil. Ensuite, des données en lien avec la croissance des revenus des ménages et des familles ont été recueillies, de même que des données concernant la valeur moyenne des permis de bâtir ainsi que des données sur la croissance du nombre et de la valeur imposable moyenne des résidences unifamiliales et des chalets / maisons de villégiature pour chacune des MRC à l'étude. Ces données peuvent en effet constituer des indicateurs du niveau d'embourgeoisement d'un milieu suivant l'installation de nouvelles populations (Guimond et Simard, 2008). Également, des données en lien avec les pratiques de navettage des populations entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ont été examinées. Effectivement, alors que les travaux d'Harris, Alasia et Bollman (2008) identifient comme « navetteur » tout individu dont le lieu de travail se situe à l'intérieur d'un rayon de 250

⁷¹ « Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. » (CRÉ de l'Estrie, 2009, p. 76)

⁷² « Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. » (CRÉ de l'Estrie, 2009, p. 91)

kilomètres du domicile, ils mettent en évidence le fait que le navettage entre le milieu rural et le milieu urbain est très fréquemment pratiqué par les Canadiens qui résident dans les municipalités rurales ou dans les petites villes. Ainsi, à la suite d'un travail initial de déconstruction des statistiques pour chacune des MRC à l'étude, les principaux constats effectués qui permettent d'appuyer la comparaison sur un socle commun sont mis en évidence, soit les transformations sociodémographiques subies par les territoires et causées possiblement par l'arrivée d'une population néo-rurale.

Ensuite, en vue d'organiser le travail d'écriture de manière à combiner de manière cohérente le mode de structuration par terrains et le mode de structuration par entrées analytiques, le processus d'analyse par l'intermédiaire d'un questionnement analytique fondé sur l'approche comparative inductive a permis d'identifier quels types de données devaient être comparées, notamment en lien avec les perceptions, les intérêts et les ressources des acteurs.

1.1. Processus de transformation sociodémographique des territoires

Pour toutes les MRC à l'étude, l'examen des données mentionnées ci-dessous renseigne sur le niveau de transformations subies par chacune des MRC estriennes à la suite de l'installation probable de nouvelles populations, dont les néo-ruraux font partie. Ainsi, la présence de plusieurs indices probants permet de croire que le processus de transformation sociodémographique causé par l'arrivée de nouvelles populations est déjà fortement à l'œuvre dans les MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François, alors qu'il prend graduellement de l'ampleur dans les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François et qu'il est susceptible de s'étendre aux MRC du Granit et des Sources dans un avenir plus ou moins rapproché.

1.1.1. Croissance de la population et des revenus

D'abord, dans un contexte où l'indice de vieillissement⁷³ en Estrie est similaire à celui en vigueur au Québec en 2006 (CRÉ de l'Estrie, 2009), on constate pour toutes les MRC à l'étude⁷⁴ qu'entre 1996 et 2006, la croissance des ménages (15,5 %) s'avère plus forte que celle des familles (11 %). Par ailleurs, alors que l'augmentation moyenne des ménages composés d'une ou de deux personnes est pour cette même période de 8,7 %⁷⁵ et que la croissance moyenne du nombre de familles sans enfant est égale à 9 %⁷⁶, on observe que la proportion des ménages composés de trois à cinq personnes de même que la proportion des familles avec enfants diminue respectivement de 8 % et de 9,1 %. Également, on remarque que le taux de personnes à faible revenu dans les ménages et les familles en 2006 s'avère moins élevé dans les MRC à l'étude que dans l'ensemble du Québec. En outre, la MRC de Memphrémagog est le territoire où la proportion des ménages de deux personnes est la plus grande, où la proportion des familles sans enfant est la plus élevée et où la croissance du revenu moyen des ménages (47,4 %) se distingue par une hausse supérieure à celle de la province (39,6 %). On peut donc penser que la croissance des ménages composés d'une ou de deux personnes ainsi que la hausse du nombre de familles sans enfant est attribuable (en partie du moins) aux phénomènes migratoires à l'œuvre sur le territoire, alors que la croissance des revenus des ménages et des familles constituerait possiblement un indice de la présence du phénomène d'embourgeoisement du territoire.

Également, alors que plusieurs municipalités réparties dans toutes les MRC estriennes à l'étude ont connu entre 2001 et 2011 une importante hausse des 55-64 ans de même qu'une perte progressive de population chez les 35-39 ans, plusieurs de ces municipalités ont également connu entre 2001 et 2006 une hausse des 25-29 ans, pour

⁷³ L'indice de vieillissement se définit par la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à celle des individus âgés de moins de 20 ans (CRÉ de l'Estrie, 2009).

⁷⁴ Total Estrie hors Sherbrooke : les MRC de Coaticook, du Granit, du Haut-Saint-François, de Memphrémagog, des Sources et du Val-Saint-François.

⁷⁵ Comparativement à 5,7 % pour Sherbrooke et à 6,3 % pour l'ensemble du Québec.

⁷⁶ Comparativement à 6,9 % pour Sherbrooke et à 6,2 % pour l'ensemble du Québec.

ensuite subir un déclin graduel de cette population entre 2007 et 2011 (ISQ, 2012a). Ainsi, dans un contexte où la MRC de Memphrémagog constitue la seule MRC à l'étude ayant enregistré entre 2006 et 2011 une croissance de population plus élevée que celle connue par la province (Statistique Canada, 2012), il s'avère que toutes les MRC de l'Estrie connaîtront d'ici 2031 une augmentation de population, au même titre que l'Outaouais et la zone territoriale adjacente à Montréal (André et Payeur, 2009). L'Estrie fait donc partie des deux seules régions administratives de la zone intermédiaire à Montréal qui connaîtront une telle croissance démographique d'ici les 20 prochaines années. Dans le cas où la tendance actuelle se maintiendrait, il est fort possible que les gains démographiques enregistrés par l'ensemble des MRC de l'Estrie soient dû principalement à la venue d'une population plus âgée, engendrant potentiellement un déplacement graduel des jeunes adultes vers d'autres régions d'accueil.

1.1.2. Croissance du nombre et de la valeur des résidences

En ce qui concerne l'amélioration et la revalorisation de l'environnement bâti, certains indices révélant la présence du phénomène d'embourgeoisement du territoire sont clairement repérables pour les MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François et de Coaticook. En effet, on constate que dans la MRC de Memphrémagog, la valeur foncière est à la hausse depuis déjà plusieurs années sur le territoire (Gagnon et Duval, 2007). Malgré tout, les statistiques révèlent une augmentation du nombre de résidences unifamiliales plus forte dans la MRC de Memphrémagog que partout ailleurs dans la région, alors que la MRC constitue l'un des deux seuls territoires estriens où l'on observe sur une période de cinq ans une augmentation du nombre de chalets et de maisons de villégiature (ISQ, 2012b). Quant à la MRC du Val-Saint-François, il est intéressant de souligner que la valeur imposable moyenne des résidences unifamiliales et des chalets / maisons de villégiature du territoire s'avérait supérieure à celle des autres MRC rurales de la région en 2012, tout en étant respectivement équivalente à près des trois quarts de la valeur des résidences unifamiliales et à un peu plus de la moitié de la valeur des chalets / maisons de villégiature de la MRC mixte de Memphrémagog (*Ibid*). Par ailleurs, la

MRC du Val-Saint-François constituait en 2012 la seule MRC rurale estrienne où la valeur imposable moyenne des chalets / maisons de villégiature était supérieure à la valeur des résidences unifamiliales. Pour ce qui est de la MRC de Coaticook, on constate que, malgré une valeur imposable moyenne des chalets et maisons de villégiature parmi les plus basses en Estrie en 2008 et malgré une faible augmentation du nombre de résidences unifamiliales entre 2008 et 2012, l'augmentation de la valeur imposable moyenne de ces deux types de résidences sur cinq ans s'avère être la plus élevée de toute la région (*Ibid*).

En ce qui concerne les indices révélant la présence du phénomène d'embourgeoisement dans les MRC du Haut-Saint-François, du Granit et des Sources, on remarque depuis quelques années une subtile tendance à la hausse pour la valeur imposable moyenne des résidences unifamiliales et des chalets / maisons de villégiature. Cette tendance constitue donc un indice de la présence d'activités de construction et de rénovation résidentielle, pouvant possiblement s'accompagner d'une croissance du nombre de chalets / maisons de villégiature ou encore d'une progression du phénomène de reconversion de maisons secondaires en résidences permanentes. Causés notamment par le faible coût d'accès à la propriété pour les nouvelles populations s'installant sur le territoire, ces deux mouvements sont susceptibles de prendre de l'ampleur dans les années à venir. Ainsi, dans la MRC du Haut-Saint-François, on remarque qu'un changement soudain est survenu entre 2011 et 2012, alors qu'une recrudescence du taux de croissance annuelle des résidences unifamiliales ainsi que d'une décroissance du taux annuel de chalets / maisons de villégiature ont été observées, de même qu'une importante hausse de la valeur imposable moyenne des résidences unifamiliales et des chalets / maisons de villégiature (*Ibid*). Parallèlement, la MRC du Granit est la seule MRC rurale estrienne ayant connu entre 2008 et 2012 une hausse du nombre de chalets / maisons de villégiature, alors que la croissance de la valeur imposable moyenne de ce type d'habitation se trouvait supérieure à celle de la valeur des résidences unifamiliales pour cette même période dans la MRC (*Ibid*). Finalement, on remarque que dans la MRC des Sources, la croissance de la valeur imposable moyenne des résidences unifamiliales ainsi que des chalets / maisons de villégiature entre 2008 et 2012 est la plus élevée en Estrie, après la MRC de Coaticook

(*Ibid*). Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que, malgré une hausse du nombre de résidences unifamiliales et une diminution du nombre de chalets / maisons de villégiature sur le territoire de la MRC des Sources entre 2008 et 2012, la croissance de la valeur des chalets / maisons de villégiature de la MRC durant cette période s'est avérée plus forte que celle de la valeur des résidences unifamiliales (*Ibid*).

1.1.3. *Pratiques de navettage des populations*

En considérant les habitudes de navettage des résidents des MRC de l'Estrie et en examinant leurs lieux de déplacement pour l'emploi, il est possible de déceler des indices de la possible présence des néo-ruraux, surtout lorsqu'une certaine proportion des résidents se dirigent vers Montréal et vers la MRC de la Haute-Yamaska⁷⁷ en Montérégie. Ainsi, on constate que, dans une certaine mesure, les résidents des MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François et de Coaticook seraient particulièrement enclins à pratiquer le navettage entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail, en se rendant notamment à Sherbrooke, à Montréal et dans la MRC de la Haute-Yamaska (ISQ, 2001, 2006). Quant à eux, les résidents des MRC du Haut-Saint-François et du Granit se dirigeraient davantage vers Sherbrooke pour y travailler, quoiqu'une certaine proportion d'entre eux se déplaceraient vers Montréal pour y occuper un emploi. Quant aux personnes occupées habitant la MRC des Sources, elles se dirigeraient davantage vers Sherbrooke et vers les MRC voisines du Val-Saint-François et d'Arthabaska (dans la région administrative du Centre-du-Québec) pour y travailler.

1.2. **Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations**

En cherchant à répondre à la question « Quelles sont les perceptions cognitives et normatives des acteurs locaux en lien avec l'accueil de nouvelles populations ? », plusieurs catégories de populations sont apparues dans la documentation faisant partie du corpus : néo-ruraux, familles, travailleurs et jeunes. Néanmoins, il n'a pas été facile de repérer les

⁷⁷ La Ville de Granby est située dans la MRC de la Haute-Yamaska.

perceptions des acteurs en lien avec l'accueil des néo-ruraux, puisque peu de documents abordent le sujet de manière directe. Ainsi, tous les éléments qui concernaient de près ou de loin le rapport des communautés à la complémentarité rurale-urbaine, à la villégiature et aux retraités ont été considérés. De plus, afin de repérer les perceptions des acteurs en lien avec l'accueil des familles, toutes les politiques familiales recensées ont été examinées afin d'y déceler des éléments de réponses pertinents. En effet, même si la question de l'accueil de nouvelles populations fait rarement l'objet au Québec de politiques spécifiques, il est fréquent que les politiques familiales encadrent les orientations et les actions destinées à accueillir les familles nouvellement installées sur un territoire et à faciliter leur intégration. Toutefois, un tel type de document n'était pas disponible pour toutes les municipalités et les MRC à l'étude. De fait, les éléments qui concernaient les programmes d'accès à la propriété de même que l'offre de services destinés aux familles ont également été considérés. Ensuite, afin de repérer les perceptions des acteurs en lien avec l'accueil des travailleurs, une attention particulière a été accordée aux éléments en lien avec l'attraction de la main-d'œuvre, puisque l'accès à l'emploi fait souvent partie des mesures mises en œuvre par les communautés pour attirer de nouveaux résidents sur leur territoire. Finalement, puisque cette recherche s'intéresse à la question de l'accueil des jeunes adultes néo-ruraux, il était impératif de mieux connaître les perceptions des acteurs concernant les jeunes en général. Néanmoins, il faut préciser que les populations de jeunes peuvent également être composées de familles et de travailleurs. Bien que ces deux dernières catégories aient été explorées individuellement, il était intéressant de se pencher à nouveau sur elles en se concentrant davantage sur les jeunes.

1.3. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

En cherchant à répondre à la question « Comment se traduisent les intérêts de pouvoir et d'identité poursuivis par les municipalités et les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à maintenir, à améliorer ou à équilibrer la situation sociodémographique de leur localité ? », l'analyse des intérêts s'est fondée sur le fait que « les idées participent à la construction des intérêts » (Hassenteufel, 2008, p. 107). En effet,

en fonction des perceptions cognitives et normatives des acteurs locaux en lien avec l'accueil de nouvelles populations, il a été possible de déterminer dans quelle mesure les acteurs manifestent : le désir de débattre des différentes opinions citoyennes, la capacité de gérer les enjeux de politisation liés au développement local, l'aptitude à gérer certaines tensions découlant de la dimension identitaire forte des individus et des communautés, la volonté de développer des projets communs et de partager des services de même que des infrastructures liés à des préoccupations communes ainsi que l'habitude de partager le pouvoir décisionnel entre eux.

1.4. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

En tentant de répondre à la question « Quelles sont les ressources sociales, politiques et de savoir mobilisées par les municipalités et les MRC dans le but d'orienter les stratégies des acteurs vers le maintien, l'amélioration ou l'équilibre de la situation sociodémographique de leur localité ? » ainsi qu'à la question « Quelles sont les stratégies d'accroissement, de préservation et d'utilisation des ressources sociales, politiques et de savoir mobilisées par les municipalités et les MRC en vue de maintenir, d'améliorer ou d'équilibrer la situation sociodémographique de leur localité ? », l'analyse des ressources s'est attardée : à circonscrire le réseau relationnel sur lequel les individus et les groupes peuvent s'appuyer, à référer au degré de reconnaissance sociale et de légitimité démocratique dont les individus et les groupes bénéficient, à saisir la capacité des individus et des groupes à accéder à une diversité d'acteurs politiques tout en assurant la représentativité de leur propre groupe d'intérêts, à comprendre de quelle manière les individus et les groupes rendent disponible les informations et les connaissances nécessaires à la prise de décision et, finalement, à appréhender la façon dont les individus et les groupes interprètent, traitent et intègrent les informations et les connaissances au sein de l'action publique.

En définitive, la présentation des résultats s'attarde à décrire les perceptions des acteurs estriens au sujet des nouvelles populations, les intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations et les ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations pour chacune des MRC suivantes : Memphrémagog, Val-Saint-François, Coaticook, Haut-Saint-François, Granit et des Sources.

2. MRC DE MEMPHRÉMAGOG

2.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Alors que les acteurs de la MRC de Memphrémagog reconnaissent que les motifs d'établissement des néo-ruraux sont liés à la recherche d'une meilleure qualité de vie, ils perçoivent que les familles venant s'installer sur le territoire recherchent principalement des activités culturelles et de loisir. Par ailleurs, même si les acteurs de la MRC tentent d'attirer de nouveaux travailleurs parmi les vacanciers venus explorer la région tout en souhaitant potentiellement s'y établir, les élus ne voient pas tous d'un bon œil l'embauche d'une personne qui n'est pas originaire de la communauté ou qui n'y réside pas. Finalement, alors que les jeunes sont perçus par les acteurs de la MRC comme des individus âgés dans la vingtaine, la précarité, la pauvreté, l'exclusion sociale et le déséquilibre de la pyramide des âges sont des dimensions qui attirent tout particulièrement l'attention des organismes de développement socio-économique qui souhaitent agir sur la question démographique.

2.1.1. *Des néo-ruraux à la recherche d'une meilleure qualité de vie*

Dans la MRC de Memphrémagog, la néo-ruralité et ses impacts semblent constituer une réalité bien identifiée et reconnue. En effet, dans sa vision stratégique de développement publiée en 2005, la MRC de Memphrémagog admet que « l'attrait que le territoire exerce sur les nombreux villégiateurs [...] ainsi que sa capacité de rétention auprès de la population résidente sont fondamentalement liés à un environnement naturel [...] [alors que] la qualité de vie est devenue un atout recherché » (MRC de

Memphrémagog, 2005, p. 3). Également, la MRC y reconnaît que les profils socioéconomiques, les aspirations et les attentes des individus de même que les usages du territoire diffèrent selon qu'il s'agit de résidants de longue date, de villégiateurs ou de nouveaux résidants permanents. Plutôt que d'envisager ces divergences comme un enjeu de polarisation des positions individuelles et collectives, la MRC de Memphrémagog y voit l'occasion de baliser le processus de développement de ses communautés dans une optique de durabilité et de protection de l'environnement (*Ibid*). Par conséquent, la récente planification stratégique de la municipalité d'Austin semble être la première tentative à l'intérieur des communautés de la MRC de Memphrémagog qui vise à se pencher sur les problèmes d'étalement urbain, d'encadrement du développement domiciliaire et du rajeunissement de la population (Municipalité d'Austin, 2011a).

2.1.2. Des familles à la recherche d'activités culturelles et de loisir

Dans la MRC de Memphrémagog, la politique familiale de la ville de Stanstead est aussi appelée « politique de bienvenue », alors que le cadre de référence qui y est adopté a pour principal objectif de favoriser l'installation de jeunes familles dans la municipalité, en tant compte de leurs préoccupations et de leurs besoins (Ville de Stanstead, 2011). Par ailleurs, la politique familiale de la municipalité de Stukely-Sud reconnaît que la rencontre entre la population locale et les nouveaux résidants est nécessaire pour que ces derniers puissent contribuer de manière significative à la vie de la communauté (Municipalité de Stukely-Sud, 2011). Malgré tout, il apparaît que pour plusieurs communautés de la MRC de Memphrémagog (tel que Stukely-Sud, Austin, Canton de Hatley et Ville de Stanstead), l'intérêt manifesté au regard de l'accueil et de l'intégration des nouvelles familles concerne majoritairement leurs besoins en termes d'activités de loisirs et culturelles, alors que peu de municipalités offrent des incitatifs ou des mesures visant l'accès à la propriété (Municipalité de Stukely-Sud, 2011; Ville de Stanstead, 2011; Municipalité du Canton de Hatley, s.d.; Municipalité d'Austin, 2011b).

2.1.3. *Des travailleurs qui viennent s'installer sur le territoire*

Dans la MRC de Memphrémagog, il apparaît que la ville de « Magog joue un rôle unique dans l'ensemble de la MRC sous plusieurs angles [...] [et que les] emplois de Magog dans le secteur tertiaire sont largement soutenus par la population régionale » (MRC de Memphrémagog, 2005, p. 7). Ainsi, il s'avère que « les autres municipalités de la MRC sont conscientes de ces interdépendances [...] [et] font preuve de concertation », alors qu'elles recherchent également « alliances et complémentarités avec Sherbrooke plutôt que concurrence » (*Ibid*, p. 7 et 11). C'est d'ailleurs dans ce contexte que le CLD de Memphrémagog, en partenariat avec le Centre local d'emploi de Magog, s'implique depuis 2010 au sein d'une campagne de recrutement de la main d'œuvre, laquelle vise principalement les vacanciers venus explorer la région tout en souhaitant potentiellement s'y établir (Champoux, 2010; Mathieu, 2013a). En effet, par l'intermédiaire d'un site Internet ainsi que par des bandeaux publicitaires affichés sur le site Internet de Tourisme Memphrémagog, les employeurs de la MRC ont l'occasion de faire connaître leurs offres d'emploi aux individus habitant à l'extérieur de la région. Néanmoins, même si la ville de Magog fait partie des organisations ayant accepté de participer à cette campagne de recrutement, il semble que les élus municipaux de la ville ne voient pas tous d'un bon œil l'embauche d'une personne qui n'est pas originaire de la communauté ou qui n'y réside pas (Caron, 2013a, 2013b).

2.1.4. *Des jeunes dans la vingtaine en situation d'exclusion sociale*

La plupart des acteurs estriens considèrent que les jeunes sont âgés de 35 ans et moins (Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson, 2006; Table de concertation jeunesse de la MRC de Coaticook, 2008; Table jeunesse du Haut-Saint-François, 2009; MRC du Granit, 2012a; Comité de prévention et de concertation jeunesse des Sources, 2007). Il est cependant intéressant de remarquer que, dans la MRC de Memphrémagog, les jeunes sont plutôt perçus comme des individus âgés dans la vingtaine. En effet, la démarche de planification stratégique de la municipalité d'Austin visant à rajeunir la population

propose une mesure d'accès à la propriété pour les jeunes couples âgés entre 20 et 30 ans (Municipalité d'Austin, 2011*a*). Pour sa part, la Table jeunesse socio-économique de Memphrémagog considère qu'après 25 ans, les individus sont autonomes puisqu'ils ne sont généralement plus dépendants de leurs parents et de l'école (Table jeunesse socio-économique de Memphrémagog, 2006). Néanmoins, il est intéressant de souligner qu'en 2013, la ville de Magog a inauguré un programme d'accès à la propriété destiné « aux jeunes couples de moins de 40 ans » (Caron, 2013*c*).

Par ailleurs, dans la MRC de Memphrémagog, deux principaux enjeux concernant les jeunes semblent préoccuper les acteurs du développement. D'abord, on constate que la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale des jeunes sont des dimensions qui attirent tout particulièrement l'attention des organismes de développement socio-économique de la MRC (Table jeunesse socio-économique de Memphrémagog, 2006). Ensuite, on observe une préoccupation de plus en plus grandissante chez les acteurs du développement envers le phénomène de déséquilibre de la pyramide des âges, alors que l'augmentation de la population vieillissante dans la MRC semble rendre plus difficile le processus d'intégration sociale des jeunes au sein de leur communauté (Municipalité d'Austin, 2010; TDSM, 2012).

2.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors que la néo-ruralité et ses impacts semblent constituer une réalité bien identifiée et reconnue par les acteurs de la MRC de Memphrémagog, l'intérêt manifesté par les municipalités au regard de l'accueil de nouvelles familles concerne majoritairement l'offre d'activités culturelles et de loisirs. Or, dans un contexte où le CLD de Memphrémagog, en partenariat avec le Centre local d'emploi de Magog, s'implique depuis 2010 au sein d'une campagne de recrutement de la main d'œuvre, laquelle vise principalement les vacanciers venus explorer la région, peu de municipalités offrent aux jeunes familles des incitatifs ou des mesures visant l'accès à la propriété. Ainsi, alors que l'augmentation de la population vieillissante dans la MRC semble rendre plus difficile le

processus d'intégration sociale des jeunes au sein de leur communauté, on constate que la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale des jeunes sont des dimensions qui attirent tout particulièrement l'attention des organismes de développement socio-économique de la MRC. On observe donc une préoccupation de plus en plus grandissante chez les acteurs du développement envers le phénomène de déséquilibre de la pyramide des âges au sein de la MRC. Par conséquent, l'intérêt des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations apparaît s'approcher de plus en plus des questions concernant la mixité sociale et fonctionnelle du territoire, quoique certains efforts récents vont également dans le sens de la promotion locale.

2.2.1. Mixité sociale et fonctionnelle du territoire

Alors que la MRC de Memphrémagog reconnaît que les profils socioéconomiques, les aspirations et les attentes des individus de même que les usages du territoire diffèrent entre les résidants de longue date, les villégiateurs et les nouveaux résidants permanents (MRC de Memphrémagog, 2005), certaines communautés reconnaissent éprouver des difficultés à rallier les intérêts des nouveaux arrivants à ceux des résidants de longue date (Municipalité d'Austin, 2010; Caron, 2013*d*). Ainsi, pour les acteurs de la MRC de Memphrémagog, « [i]l paraît donc pertinent de développer un mode de gestion des conflits d'usage qui serait fondé sur la concertation » (MRC de Memphrémagog, 2005, p. 13). Dans ce contexte, la municipalité de Potton a entrepris en 2013 de former un comité de conciliation, composé idéalement de citoyens « de souche », de citoyens « d'adoption » et de villégiateurs (Caron, 2013*d*). L'idée derrière ce projet était de rassembler la population autour d'enjeux de développement délicats qui suscitent ordinairement des positions divergentes afin de trouver des compromis, des terrains d'entente et des solutions acceptées par l'ensemble de la communauté. Bien entendu, cette démonstration d'ouverture de la part de la municipalité sous-entend une volonté de débattre des différentes opinions citoyennes ainsi qu'une capacité à gérer les enjeux de politisation liés au développement local. Néanmoins, l'expérience de Potton suggère que les résidants de longue date sont peut-être moins intéressés que les nouveaux arrivants à débattre de leurs points de vue et à trouver

des solutions mitoyennes (*Ibid*), ce qui laisse supposer que des efforts importants doivent être déployés par les communautés intéressées à gérer la mixité sociale liée à l'arrivée de nouvelles populations.

Par ailleurs, dans un contexte où une forte demande résidentielle est attendue dans les prochaines années sur le territoire, une entente a récemment vu le jour entre la MRC de Memphrémagog, l'Union des producteurs agricoles du Québec et la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue de faciliter la construction éventuelle de sept cents nouvelles résidences sur des terrains situés en zone agricole, tout en protégeant la pérennité des activités agricoles (Caron, 2012). Cette entente traduit certainement la volonté des acteurs de la MRC de gérer les flux migratoires en planifiant la croissance résidentielle qui s'opérera dans les prochaines années, tout en évoquant une préoccupation pour la gestion de la mixité fonctionnelle du milieu. En effet, la MRC semble sensible au besoin d'éviter que la fonction économique de l'agriculture ne restreigne le développement de la fonction résidentielle, tout en s'assurant que le développement résidentiel ne nuira pas au maintien de la fonction économique de l'agriculture.

Par conséquent, certaines communautés de la MRC ont déjà commencé à réfléchir à l'impact de l'étalement urbain et du développement domiciliaire sur le milieu naturel, alors que la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire sont des préoccupations déjà très présentes chez les acteurs de la MRC, telle qu'en témoigne la démarche de planification stratégique de la municipalité d'Austin (Municipalité d'Austin, 2011a). Ainsi, alors que « les projets domiciliaires modifient rapidement les paysages champêtres [de la MRC] et créent une pression importante sur les écosystèmes » (Drouin, 2013), on constate depuis quelques années un engouement des promoteurs pour les développements domiciliaires qui favorisent la construction d'habitations se conformant à des normes élevées en matière de consommation d'énergie et de propriétés environnementales (Mathieu, 2013b; Drouin, 2013). Puisque ces projets répondent aux objectifs de développement durable fixés par certaines des municipalités de la MRC, on constate qu'elles deviennent de plus en plus populaires. En effet, comme le mentionne le

maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, également préfet de la MRC de Memphrémagog, « il est important de repenser l'occupation de nos campagnes » (Drouin, 2013). À cet effet, on observe la mise en place d'un nouveau moyen pour attirer les résidants sur le territoire, soit l'offre d'un crédit de taxes pour les nouveaux propriétaires d'habitations certifiées LEED (« Leadership in Energy and Environmental Design »). Or, de telles initiatives font en sorte que les résidences se vendent autour de 300 000\$ et qu'elles sont particulièrement prisées par les 50-64 ans (Mathieu, 2013*b*).

Ainsi, il apparaît que l'intérêt des acteurs de la MRC concernant la gestion de la mixité fonctionnelle des communautés se tourne davantage vers les enjeux résidentiels, économiques et environnementaux de l'occupation du territoire, alors que l'intérêt pour la mixité sociale des milieux se manifeste plutôt en marge des questions liées à la mixité fonctionnelle du territoire. Conséquemment, un certain clivage semble exister entre les perceptions des acteurs en provenance d'organismes socio-économique concernant la situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale des jeunes et l'intérêt des communautés de la MRC envers les enjeux résidentiels, économiques et environnementaux de l'occupation du territoire. En effet, il s'agit actuellement pour les milieux « de gérer dans l'harmonie » « la tendance chez les nouveaux résidents à rejeter tout type de développement qui pourrait remettre en question leur quiétude et leur usage de l'environnement », alors que les nouveaux venus « [s]ouvent financièrement aisés » « défendent et protègent cet environnement, qui a su les séduire » (MRC de Memphrémagog, 2005, p. 5). Bref, alors qu'on observe une préoccupation de plus en plus grandissante chez les acteurs du développement envers le phénomène de déséquilibre de la pyramide des âges au sein de la MRC, il apparaît qu'aux yeux des communautés, « [t]oute forme de développement doit [...] [d'abord] être compatible avec la protection de l'environnement » et de l'agriculture (*Ibid*, p. 3).

2.2.2. *Promotion locale*

Les acteurs du développement de la MRC semblent être conscients du fait que le Bureau d'information touristique de Memphrémagog « est celui [qui est] le plus achalandé de l'Estrie et le deuxième de tout le Québec », alors que « la région des Cantons-de-l'Est vient tout juste de se faufiler au troisième rang des régions touristiques les plus visitées, devançant désormais les Laurentides » (Caron, 2013e, p. 3). D'ailleurs, certains acteurs constatent déjà que, « [p]rovenant en grand nombre de la rive-sud de Montréal [...] la manne de villégiateurs va [...] jusqu'à doubler la population de certaines municipalités par moment » (Mathieu, 2013c, p. 12). Malgré tout, alors que « les dirigeants du CLD ont profité du lancement de la saison touristique estivale 2013 [...] pour lever le voile sur quelques-unes de leurs principales promotions pour mousser la région », il a été « convenu d'installer un immense panneau d'affichage [...] à l'embouchure du pont Champlain » en vue de « vanter les attraits de Memphrémagog » (Caron, 2013e, p. 3). En complémentarité à cette stratégie de promotion, différents médias tels les réseaux de télévision et de radio, l'Internet et les journaux vont être mis à contribution en vue de réaliser une « opération séduction ». De plus, tel que mentionné précédemment, le CLD de Memphrémagog s'implique depuis 2010 avec le Centre local d'emploi de Magog au sein d'une campagne de recrutement de la main d'œuvre, laquelle vise principalement les vacanciers venus explorer la région tout en souhaitant potentiellement s'y établir (Champoux, 2010, Mathieu, 2013a). Or, on constate que les campagnes de promotion locale sont davantage tournées vers une augmentation de l'attractivité touristique que vers une croissance de l'attractivité résidentielle, alors que l'impact de la première sur la deuxième semble peu pris en compte par les acteurs locaux. De fait, bien que la fonction économique du territoire en lien avec le tourisme soit valorisée par les acteurs du développement de la MRC, elle apparaît ne pas être arrimée avec les fonctions environnementales, agricoles et résidentielles du milieu, tout en donnant l'impression de se préoccuper très peu de son effet sur les flux migratoires et sur la mixité sociale qu'elle engendre.

2.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Malgré un clivage important qui apparaît entre les préoccupations des acteurs concernant la situation des jeunes et l'intérêt des communautés de la MRC envers les enjeux résidentiels, environnementaux et économiques (agriculture et tourisme) liés à l'occupation du territoire, l'action municipale en lien avec le développement social prend une tournure tout à fait singulière dans la MRC de Memphrémagog, notamment en ce qui concerne l'accueil et l'intégration des jeunes au sein des communautés. En effet, l'émergence de tables de développement supralocales et le travail de concert avec les partenaires du milieu constituent des ressources mobilisées par les acteurs de la MRC en vue de favoriser le renouvellement des générations dans un contexte de vieillissement de la population.

2.3.1. Les tables de développement supralocales

D'abord, alors qu'avant les élections municipales de 2009, les comités de travail composés des maires du conseil MRC étaient principalement préoccupés par les dossiers concernant le développement économique et culturel ainsi que l'aménagement du territoire et l'environnement, un nouveau comité de travail en développement social a vu le jour en avril 2011 (MRC de Memphrémagog, 2011a). C'est à la suite d'une invitation à participer au Comité de développement social Memphrémagog, lequel regroupait quatorze organisations en vue notamment d'élaborer une politique de développement social et un plan d'action pour le territoire, que la MRC s'est engagée dans une telle démarche (MRC de Memphrémagog, 2010). Ainsi, alors que la reconnaissance de ce comité par la MRC a permis à ce dernier de devenir la Table de développement social Memphrémagog (TDSM), l'agent de développement rural embauché par la MRC y a été désigné comme représentant observateur et suppléant au maire délégué par la MRC pour représenter cette dernière (MRC de Memphrémagog, 2011b).

Alors que la mission de la TDSM est d'agir sur les déterminants sociaux de la pauvreté tout en renversant la pyramide des âges (TDSM, s.d.), l'un des champs d'intervention de la Table est d'agir sur le renouvellement des générations en augmentant le pouvoir d'attraction et de rétention de la MRC de Memphrémagog auprès des jeunes familles et en bonifiant l'accueil des nouveaux arrivants (TDSM, 2012). Ainsi, en avril 2012, la TDSM a organisé un forum permettant aux acteurs du développement de la MRC de discuter des moyens à mettre en œuvre pour attirer de nouveaux candidats à l'installation et pour retenir la population actuelle (Jacques, 2012a). Ainsi, on constate que la TDSM introduit un nouvel acteur dans le décor municipal. En effet, des organisateurs communautaires oeuvrant habituellement en CSSS et traditionnellement formés en service social (Lachapelle et Bourque, 2012) sont impliqués au sein de la Table, de même qu'au sein de projets mis en œuvre dans certaines municipalités, dont le projet IJE (MRC de Memphrémagog, 2012; Jacques, 2012b).

Fait intéressant à souligner, le maire qui représentait la MRC au sein du conseil d'administration de la TDSM avant les élections de 2013 était aussi le président du CLD de Memphrémagog et le maire du Canton de Potton (s.a., 2011). Par ailleurs, le directeur de l'économie sociale et des projets spéciaux du CLD fait aussi partie du conseil d'administration de la Table (TDSM, 2012), alors qu'il est membre du Réseau des agents de SRQ, tout comme l'agent de développement rural de la MRC (SRQ, 2013). Ainsi, il semble que les acteurs de la MRC de Memphrémagog s'efforcent de créer des maillages entre les paliers local et supralocal, tout en arrimant les processus décisionnels à l'œuvre tant à l'intérieur du CLD que de la MRC, des municipalités et des organismes communautaires du territoire. D'ailleurs, « avec plus d'une quinzaine de représentants d'organismes de développement du milieu et d'intervenants politiques, la TDSM constitue la plus importante concertation de partenaires en développement social sur le territoire » (CLD de Memphrémagog, 2012, p. 5). Qui plus est, le premier président de la TDSM ne provenait pas du monde politique municipal, mais plutôt de la politique provinciale (Trudeau, 2013; TDSM, 2012).

De fait, on constate l'influence des contextes sociodémographique et politique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie de même que l'influence de certaines politiques publiques provinciales (telles que la PNR et la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires) sur les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes.

2.3.2. Le savoir des partenaires

Dans la MRC de Memphrémagog, il semble exister une tendance à travailler de concert avec les partenaires du milieu, alors que divers groupes de travail sont mis sur pied afin d'oeuvrer au développement des communautés. Ainsi, alors que le soutien au développement et à la consolidation des entreprises d'économie sociale s'est ajouté à la mission du CLD en 2011, ce dernier participe activement aux travaux de différents organismes de développement social, notamment par l'intermédiaire du Comité d'économie sociale, de la Table jeunesse socio-économique et de la TDSM (CLD de Memphrémagog, 2012). En outre, parmi les principes et les valeurs qui guident la réalisation de la mission de la TDSM, on retrouve le rassemblement des partenaires, la reconnaissance de l'expertise de ces derniers, la mobilisation des connaissances et des compétences de chacun ainsi que la production d'une diversité d'outils adaptés aux besoins des individus et des communautés (TDSM, s.d.). Bref, alors que « la TDSM [...] détient des connaissances et des compétences plus qu'utiles à la MRC de Memphrémagog » (CLD de Memphrémagog, 2012, p. 5), l'un de ses objectifs est de créer une synergie entre les différents partenaires du développement social qui oeuvrent sur le territoire de la MRC, tout en encourageant chez les citoyens une participation active (TDSM, s.d.). De fait, par son champ d'intervention lié au renouvellement des générations, la TDSM présente un potentiel possiblement intéressant d'arrimage entre les préoccupations des acteurs concernant les jeunes et les intérêts des communautés tournés vers la mixité sociofonctionnelle du territoire. Or, il en va tout autrement pour la MRC du Val-Saint-François.

3. MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

3.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Alors que le phénomène de néo-ruralité ne semble pas avoir attiré jusqu'à maintenant l'attention des acteurs de la MRC du Val-Saint-François, l'accès à la propriété demeure une mesure populaire en vue d'attirer de nouveaux résidents sur le territoire. Par ailleurs, alors que le portail Internet de la MRC constitue un outil permettant aux individus de trouver plusieurs informations concernant les activités et les services offerts par les municipalités, l'attraction et la rétention d'une main d'œuvre qualifiée et d'une relève entrepreneuriale constitue d'importantes préoccupations pour les acteurs de la MRC. Finalement, alors que plusieurs services offerts sur le territoire s'adressent aux jeunes en vue de favoriser leur intégration en emploi, il apparaît que les jeunes s'installant dans la MRC seraient davantage attirés par les possibilités abordables d'accès à la propriété que par les opportunités d'emploi.

3.1.1. *Une néo-ruralité qui ne se fait pas remarquer*

Bien que l'étalement résidentiel et la villégiature soient des phénomènes déjà identifiés dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Val-Saint-François (MRC du Val-Saint-François, 2002), les documents consultés dans le cadre de ce projet n'ont pas permis de retracer les perceptions des acteurs en lien avec les néo-ruraux. De fait, il semble que le phénomène de néo-ruralité n'ait pas encore attiré l'attention des acteurs du territoire.

3.1.2. *Des familles propriétaires recherchant les services de proximité*

On constate que plusieurs municipalités de plus de 2 000 habitants de la MRC du Val-Saint-François (Richmond, Windsor, Stoke et bientôt la Ville de Valcourt) ont déjà mis en place une politique familiale. Bien que l'intérêt manifesté par ces municipalités concerne notamment la réponse aux besoins d'activités de loisirs et culturelles des familles, certaines

actions sont destinées spécifiquement à accueillir les nouvelles familles, telles que la distribution de pochettes d'accueil (Municipalité de Stoke, s.d.; Comité de la famille et aînés de la Ville de Windsor, 2012; Ville de Richmond, 2006). Par ailleurs, alors que le portail Internet de la MRC du Val-Saint-François constitue un outil permettant aux individus de trouver plusieurs informations concernant les activités et les services offerts par les municipalités, il y est suggéré que les personnes souhaitant s'établir dans la MRC consulteront particulièrement les sections concernant les services s'adressant aux familles, notamment les écoles, les centres de la petite enfance, les garderies et les spécialistes de la santé (Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond, 2013). Néanmoins, la mesure la plus populaire au sein de la MRC du Val-Saint-François concerne l'accès à la propriété, alors que les incitatifs sont multiples : crédit de taxes foncières, remise en argent comptant de la part de la municipalité, subvention de la Caisse populaire Desjardins et rabais sur les travaux d'excavation et/ou de construction ainsi que sur le prix de vente des terrains (Municipalité du Canton de Cleveland, 2010; Ville de Valcourt, s.d.; Municipalité du Canton de Valcourt, s.d.; Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, 2012). Il est toutefois intéressant de souligner que ces mesures ne s'adressent pas spécifiquement aux jeunes familles, alors que certaines initiatives font partie d'un programme de revitalisation et que d'autres visent toutes nouvelles constructions d'une valeur minimale de 100 000 \$.

3.1.3. Une main d'œuvre qualifiée soutenant la relève entrepreneuriale

Il est intéressant de souligner que la mission que se donne le CLD du Val-Saint-François est « de stimuler le développement économique [...] et de favoriser la création et l'expansion des entreprises [...] [en appuyant] les élus, les entrepreneurs et les organismes régionaux pour créer une communauté d'affaires créative, riche et diversifiée » (CLD du Val-Saint-François, 2013, p. 2). De fait, lors des consultations publiques tenues en 2007 en vue de connaître les préoccupations des acteurs de la MRC dans le cadre de la planification du plan de travail pour le pacte rural 2007-2014, plusieurs thématiques en lien avec les travailleurs ont été soulevées : précarité d'emploi, manque de main d'œuvre, besoin de soutien et de mentorat, intégration des travailleurs expérimentés et intégration

résidentielle des travailleurs non résidants (CLD du Val-Saint-François, 2007). D'ailleurs, la proposition d'élaborer une structure d'accueil pour les nouveaux arrivants se retrouve sous la rubrique « Formation et emploi ». Ainsi, les priorités qui touchent les travailleurs en lien avec le financement de projets dans le cadre du pacte rural 2007-2014 de la MRC du Val-Saint-François sont l'attraction et la rétention d'une main d'œuvre qualifiée ainsi que la relève entrepreneuriale. De plus, le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Val-Saint-François identifie pour 2012 la rétention des diplômés et des résidants actuels comme une mesure ayant un impact direct sur le démarrage ou la croissance des entreprises de la MRC (CLD du Val-Saint-François, 2012a).

3.1.4. Des jeunes attirés par l'accès résidentiel plutôt que par l'emploi

Bien que les acteurs du Val-Saint-François reconnaissent que le solde migratoire y est positif pour les jeunes âgés entre 25 et 35 ans (Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson, 2006), l'exode des jeunes demeure une préoccupation très présente dans plusieurs communautés (MRC du Val-Saint-François, 2007; CLD du Val-Saint-François, 2007; Ville de Richmond, 2006). D'ailleurs, alors qu'il semble que les acteurs trouvent difficile d'attirer les jeunes diplômés du collégial et de l'université dans la MRC (Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson, 2006), certaines priorités d'action concernent tout particulièrement le soutien à l'entrepreneuriat et à l'intégration professionnelle des jeunes (CLD du Val-Saint-François, 2012a, 2013). Or, il apparaît que les jeunes s'installant dans la MRC seraient davantage attirés par les possibilités abordables d'accès à la propriété que par les opportunités d'emploi, alors qu'ils « travailleraient et consommeraient davantage dans la région de Sherbrooke que dans le Val-Saint-François » (Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson, 2006, p. 3). De fait, certains acteurs reconnaissent que « la problématique de l'exode des jeunes est moins critique dans la MRC du Val-Saint-François » que dans d'autres MRC estriennes, alors que la régression du phénomène d'exode sur le territoire constituerait un point fort sur lequel les communautés pourraient compter (*Ibid*, p. 3).

3.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Dans un contexte où le phénomène de néo-ruralité n'aurait pas encore attiré l'attention des acteurs de la MRC du Val-Saint-François, les enjeux qui semblent préoccuper davantage les intervenants du milieu sont l'attraction et la rétention d'une main d'œuvre qualifiée de même que la relève entrepreneuriale et l'exode des jeunes diplômés. Néanmoins, dans un contexte où les jeunes s'installant dans la MRC seraient davantage attirés par les possibilités résidentielles que par les opportunités d'emploi, les municipalités font la promotion de l'accès à la propriété tout en offrant une diversité d'activités et de services locaux. Malgré tout, on observe que les acteurs du développement de la MRC du Val-Saint-François ne perçoivent pas nécessairement le besoin d'accueillir de nouvelles populations, alors que leur intérêt envers la question semble vouloir se cristalliser principalement autour d'enjeux de dépolitisation de tensions locales et de promotion locale.

3.2.1. Dépolitisation des tensions locales

Alors que le projet Inode jeunesse Estrie a été présenté en février 2012 au conseil MRC (qui inclus les maires de toutes les municipalités de la MRC), un appel d'offre pour les communautés intéressées à participer au projet a été lancé à la suite de cette présentation (MRC du Val-Saint-François, 2012a). Stoke et Saint-Denis-de-Brompton étant les deux seules municipalités ayant manifesté un intérêt à s'impliquer dans le projet, le conseil MRC a résolu d'identifier ces dernières comme bénéficiaires des services d'accompagnement du projet IJE (MRC du Val-Saint-François, 2012b, 2012c). Malgré tout, le maire de la municipalité de Racine a manifesté a posteriori son mécontentement par rapport au processus de sélection des communautés participantes au projet IJE, en invoquant « un manque d'analyse d'ensemble dans ce dossier » puisque d'autres municipalités davantage « dévitalisées » auraient pu profiter de cette opportunité (MRC du Val-Saint-François, 2012d, p. 319). D'ailleurs, en prétextant que « [l]es deux municipalités [choisies] sont adjacentes à Sherbrooke [...] [et qu'elles] ont tous les avantages d'être près d'un gros

centre avec beaucoup de services », le maire de Racine aurait été jusqu'à insinuer que les maires de Stoke et de Saint-Denis-de-Brompton ont profité de leur position à titre de membres du comité exécutif du conseil MRC afin que ce projet leur soit attribué (MRC du Val-Saint-François, 2012e, p. 346). Qui plus est, le maire de Racine a renchéri sa position en mentionnant que « [c]e projet a été présenté à travers d'autres informations et [qu'] il y a des maires qui n'ont pas eu le temps de tout assimiler, ni de se fixer par rapport à ce projet » (*Idem*, p. 346), ni de « réfléchir à la portée de ce projet par rapport à l'ensemble de la MRC » (MRC du Val-Saint-François, 2012d, p. 319).

Cette situation peut sans doute être expliquée par des enjeux sous-jacents à des stratégies de politisation/dépolitisation utilisées par les maires en fonction de certaines tensions existantes entre les communautés de la MRC. Pour comprendre ces stratégies, il est utile de se pencher sur une nouvelle initiative qui a vu le jour dans la MRC en 2011 et qui vise à attirer de nouveaux résidents et à retenir les jeunes dans les diverses communautés de la MRC. En effet, la Table stratégique du Val-Saint-François, qui regroupe les principaux acteurs socioéconomiques⁷⁸ agissant sur le territoire et qui est coordonnée par le CLD, a mis sur pied un comité « attraction-rétention » en vue de soumettre au conseil MRC un projet d'accueil de nouvelles populations (MRC du Val-Saint-François, 2011a). Alors que l'objectif déclaré de cette initiative était de « développer des projets communs et partager des services et infrastructures liés à des préoccupations communes » (*Ibid*, p. 663), le conseil MRC reconnaissait que le projet pourrait permettre « la réalisation d'une analyse financière et structurelle visant à rassurer des regroupements de municipalités du bien fondé de partager des services et des expertises entre elles » (*Ibid*, p. 663-664). On constate donc que l'intérêt des acteurs de la MRC envers la question de l'accueil de nouvelles populations n'émerge pas d'un besoin de maintenir, d'améliorer ou d'équilibrer la situation sociodémographique de leur localité,

⁷⁸ La Table stratégique du Val-Saint-François regroupe les membres suivants : la MRC, le CLD, le Centre d'aide aux entreprises (CAE), les Caisses populaires Desjardins du Centre du Val-Saint-François, le CSSS, la CDC, le CJE, la Commission scolaire des Sommets, le *Eastern Townships School Board* (ETSB), le Centre local d'emploi (CLE), le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDDEP) et Développement économique Canada (MRC du Val-Saint-François, 2011b).

mais plutôt d'une tentative de dépolitiser certaines tensions locales dans un contexte de partage de services et d'infrastructures.

3.2.2. Promotion locale

Lancé en novembre 2012, le portail Internet de la MRC du Val-Saint-François constitue un outil tant d'information citoyenne que de promotion du territoire (Fortin, 2012). Il s'adresse entre autres aux candidats potentiels à l'établissement, « puisqu'il regroupe une foule d'informations pour vivre dans le Val-Saint-François ou le découvrir » (Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond, 2013). Néanmoins, par les activités du CLD, on constate que les campagnes de promotion locale sont davantage tournées vers une augmentation de l'attractivité touristique que vers une croissance de l'attractivité résidentielle (CLD du Val-Saint-François, 2012*a*, 2013). Or, dans un contexte où le phénomène de néo-ruralité n'aurait pas encore attiré l'attention des acteurs de la MRC, il semble que la fonction économique du territoire en lien avec le tourisme ne soit pas arrimée avec la fonction résidentielle du milieu, alors que son effet sur les flux migratoires et sur la mixité sociale qu'elle engendre ne semble pas pris en compte par les acteurs.

3.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors que le CLD du Val-Saint-François constitue une importante ressource mobilisée par les acteurs de la MRC, c'est lui qui a la responsabilité du fonctionnement de PAJ, plutôt que le CJE comme c'est habituellement le cas dans les autres MRC. Par ailleurs, alors que le conseil MRC délègue entièrement aux professionnels du CLD la responsabilité de la gestion et du suivi du Pacte rural, il accorde à PAJ Val-Saint-François une subvention annuelle prise à même les fonds du Pacte rural.

3.3.1. *Le centre local de développement et le savoir des professionnels*

Le CLD est la structure qui a remplacé en 1998 la Corporation de développement économique, en gardant néanmoins le même personnel et le même emplacement tout en ayant une mission principalement tournée vers le regroupement et la coordination des services à l'entrepreneuriat offerts sur le territoire (Moreau, 2011). Aujourd'hui, le CLD semble toujours orienté fondamentalement vers une réponse économique aux besoins de développement de la région, alors que son appellation d'usage local en dit long sur les origines et la culture de l'organisme. En effet, alors que la MRC fait référence au « Centre de développement local économique », d'autres acteurs font encore référence à la Corporation de développement économique (MRC du Val-Saint-François, 2013, 2011a).

En outre, le conseil MRC délègue entièrement au CLD la responsabilité de la gestion et du suivi du Pacte rural (MRC du Val-Saint-François, 2007), alors qu'il voit à entériner les décisions prises par le conseil d'administration du CLD ainsi que le budget demandé pour la poursuite des activités (MRC du Val-Saint-François, 2011c; CLD du Val-Saint-François, 2011a). Ceci laisse donc l'impression que c'est le CLD qui est le porteur de l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire, surtout au plan économique. D'ailleurs, on constate que l'agent de développement rural membre du Réseau des agents de SRQ est affilié professionnellement au CLD plutôt qu'à la MRC (SRQ, 2013; CLD du Val-Saint-François, 2011b, 2012b, 2013). De plus, c'est le CLD qui a la responsabilité du fonctionnement de PAJ, selon la délégation établie par la MRC (MRC du Val-Saint-François, 2011b). En effet, le conseil MRC accorde à PAJ Val-Saint-François une subvention annuelle prise à même les fonds du Pacte rural (MRC du Val-Saint-François, 2011c), alors que l'agente de migration PAJ est affiliée professionnellement au CLD et non au CJE, contrairement à l'ensemble des agents de migration en provenance des autres MRC (CLD du Val-Saint-François, s.d., 2011b, 2012b, 2013; Inode Estrie, 2013).

De fait, on constate que, dans la MRC du Val-Saint-François, les contextes sociodémographique, scientifique et politique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie n'influencent pas comme on pourrait le penser les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes. Il en est de même de l'influence de certaines politiques publiques provinciales (telles que la PNR et la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires), alors qu'il semble que c'est plutôt le contexte économique qui exerce principalement un ascendant sur les acteurs de la MRC du Val-Saint-François. Il en va tout autrement pour la MRC de Coaticook, alors que c'est davantage le contexte politique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes qui semble influencer les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes.

4. MRC DE COATICOOK

4.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Alors que l'acquisition des habitations par des villégiateurs constitue une préoccupation pour les acteurs de la MRC de Coaticook, ces derniers semblent considérer de manière générale que les néo-ruraux ont des valeurs et des comportements qui diffèrent de ceux de la population locale. Par ailleurs, alors que l'accès à la propriété et l'offre d'activités de loisir sont des mesures populaires auprès des communautés en vue d'attirer les jeunes familles à s'établir sur le territoire, les acteurs de la MRC tentent d'amener les familles à se familiariser avec l'offre de services de proximité et avec l'offre commerciale locale. Ensuite, alors que certains acteurs locaux expriment le souhait de voir les nouveaux résidents travailler au sein de la MRC de Coaticook, ils sont d'avis qu'attirer et retenir les jeunes scolarisés sur le territoire permettra de faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée.

4.1.1. Des néo-ruraux villégiateurs différents de la population locale

Les acteurs de la MRC de Coaticook semblent particulièrement préoccupés par le phénomène de néo-ruralité, notamment par celui de villégiature. En effet, en se basant sur certains écrits de SRQ (lesquels mettent de l'avant l'augmentation de la valeur marchande des propriétés sur un territoire à la suite de l'arrivée de néo-ruraux), le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010 (CLD de la MRC de Coaticook, s.d.) suggère que la villégiature constitue un obstacle à la mise en place d'un développement résidentiel qui favorise l'accès abordable à la propriété pour les résidents permanents. Cette perception est reprise en partie dans le plan de développement de la municipalité de Dixville, qui suggère une stratégie favorisant l'attraction et l'établissement de nouveaux résidents axée sur un usage résidentiel permanent dans un souci d'accès abordable à la propriété et de réaménagement des infrastructures et services du village (Municipalité de Dixville, 2012). En effet, l'acquisition des habitations par des villégiateurs constitue une préoccupation présente dans la communauté, de même que la perception d'un manque d'intégration des résidents situés en périphérie du village.

En outre, lors d'une soirée de réflexion organisée par la Table de concertation régionale de la MRC de Coaticook, plus d'une soixantaine d'intervenants du milieu ont exprimé leur opinion concernant l'avenir du territoire à la suite du prolongement de l'autoroute 410 à Sherbrooke (Dauphinais-Pelletier, 2012). L'événement a donné l'occasion à plusieurs intervenants de manifester leurs préoccupations en lien avec l'arrivée d'une population urbaine sur le territoire de la MRC de Coaticook. Certains intervenants se sont inquiétés de la possibilité que le territoire devienne une banlieue de Sherbrooke, attribuant aux urbains des valeurs qui diffèrent des leurs. Cette perception rejoint celle qui se retrouve dans le plan stratégique de développement 2009-2014 de la MRC de Coaticook (Prévost et Roy, 2009), qui considère que les néo-ruraux ont des valeurs et des comportements qui diffèrent de ceux de la population locale.

4.1.2. Des familles propriétaires qui consomment localement

La MRC de Coaticook est reconnue pour être l'une des premières MRC du Québec à avoir élaboré une politique familiale à l'échelle supralocale, conjointement avec les municipalités de son territoire (MRC de Coaticook, 2013). Ainsi, l'accueil et l'intégration des nouvelles familles font partie des objectifs liés aux stratégies de communication mises en œuvre par les communautés, notamment en vue de développer le sentiment d'appartenance des résidants à leur milieu de vie (MRC de Coaticook, s.d.). Malgré le fait que ce volet de la politique familiale supralocale initiale a été évacué de la version qui a été actualisée en 2013, plusieurs municipalités ont tout de même conservé les actions mises de l'avant antérieurement concernant l'accueil des nouveaux arrivants. Par conséquent, plusieurs communautés souhaitent remettre aux nouvelles familles une pochette d'informations visant à faire connaître les services et les ressources de la MRC, de même qu'un panier de produits agroalimentaires locaux accompagné de bons de réduction valides chez divers marchands (Municipalité de Barnston Ouest, 2013; Ville de Coaticook, 2013; Municipalité de Compton, 2013; Municipalité de Dixville, 2013; Municipalité d'East Hereford, 2013; Municipalité de Martinville, 2013; Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, 2013; Municipalité de Saint-Malo, 2013; Municipalité de St-Herménégilde, 2013; Ville de Waterville, 2013). Le but poursuivi est d'amener les familles à se familiariser avec l'offre de services de proximité et avec l'offre commerciale locale, en vue notamment de prévenir les éventuelles fuites commerciales (Prévost et Roy, 2009). Néanmoins, alors que le programme mis sur pied en 2010 par le CLD la MRC de Coaticook en vue d'aider les communautés du territoire à structurer l'accueil des nouveaux arrivants incluait une mesure visant à jumeler ces derniers avec des familles marraines (CLD de la MRC de Coaticook, 2011; s.a., 2011), les politiques familiales élaborées en 2013 par les municipalités de la MRC ne mentionnent pas la reconduction de cette mesure.

Également, des actions telles que l'offre de subventions, de congés de taxes et de terrains gratuits ainsi que l'offre d'activités de loisirs s'avèrent être des mesures populaires pour attirer les familles, ces mesures faisant partie de politiques familiales locales (Ville de Coaticook, 2013; Municipalité de Dixville, 2013; Municipalité d'East Hereford, 2013; Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, 2013; Municipalité de Saint-Malo, 2013; Ville de Waterville, 2013).

4.1.3. Des travailleurs habitant le territoire

La MRC de Coaticook suggère dans son plan stratégique de développement que les efforts entrepris pour augmenter la capacité d'accueil résidentielle des municipalités devraient soutenir l'installation de la main-d'œuvre locale qui réside à l'extérieur de la MRC (Prévost et Roy, 2009). Ce point de vue est d'ailleurs repris dans la politique familiale de la ville de Coaticook (Ville de Coaticook, 2013), qui offre aux familles provenant de l'extérieur de la MRC un chèque-cadeau de 150 \$ par enfant de moins de 18 ans lorsque ces dernières choisissent de s'établir en logement locatif dans la municipalité. Par ailleurs, un plan de communication visant les travailleurs de Coaticook fait la promotion de la municipalité en tant que milieu de vie de premier choix. De même, le plan stratégique de la ville de Waterville propose d'accroître la population en encourageant les travailleurs locaux non résidents à s'établir sur le territoire (Les services exp inc., 2012). En outre, lors d'une activité de consultation auprès des citoyens de Waterville, le phénomène de « punch in / punch out » a été abordé de manière négative par l'un des sous-groupes (*Ibid*). Finalement, la directrice générale du CLD a clairement exprimé le souhait de voir les nouveaux résidents travailler au sein de la MRC de Coaticook, percevant Sherbrooke comme un potentiel « trou noir » susceptible de drainer la main-d'œuvre locale (Dauphinais-Pelletier, 2012).

4.1.4. Les jeunes : une main d'œuvre locale et qualifiée

Les acteurs de la MRC de Coaticook s'entendent pour dire que les jeunes de leurs communautés quittent le territoire en vue de poursuivre des études, ce qui poserait pour la MRC un problème d'attraction et de rétention des jeunes plus scolarisés (Table de concertation jeunesse de la MRC de Coaticook, 2008; Lussier et Roy, 2007; Prévost et Roy, 2009). De fait, le Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi 2007-2010 (CLD de la MRC de Coaticook, s.d.) se base sur une interprétation réalisée par la firme-conseil MARCON-DDM concernant des données de 2005 en provenance du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, alors que la baisse démographique des jeunes de la MRC est perçue comme une « menace réelle » au recrutement de la main-d'œuvre (MARCON-DDM, 2006). Par conséquent, le plan stratégique de développement de la MRC met de l'avant l'idée qu'attirer et retenir les jeunes scolarisés sur le territoire permettrait de faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, puisée idéalement à même la population qui réside dans la MRC (Prévost et Roy, 2009). C'est d'ailleurs ce qu'encourage le projet Placement stratégique jeunesse (chapeauté par la SADC de la région de Coaticook, en partenariat avec le CJE), alors que les jeunes originaires de la MRC résidant sur le territoire ou étudiant à l'extérieur sont invités à travailler au sein d'une entreprise ou d'un organisme de la MRC (Table de concertation jeunesse de la MRC de Coaticook, 2008).

4.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors que les néo-ruraux sont principalement considérés comme des villégiateurs ayant des valeurs et des comportements différents de la population locale, leur présence constituerait pour les acteurs de la MRC un obstacle à la mise en place d'un développement résidentiel favorisant l'accès abordable à la propriété pour les résidents permanents. D'ailleurs, les actions entreprises pour attirer et accueillir les familles tournent autour de l'accès résidentiel ainsi que de l'offre de services de proximité et de produits locaux. De plus, tout semble être mis en œuvre pour attirer des travailleurs habitant le territoire et pour

retenir une main d'œuvre jeune et qualifiée. On peut donc penser que, dans un contexte où l'arrivée d'une population néo-rurale bouscule les valeurs endossées par la population locale, les intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations concernent principalement l'affirmation d'une identité qui vise à solidifier la place et le rôle des populations déjà établies sur le territoire, alors que différentes tensions inhérentes aux processus de politisation des enjeux locaux de développement émergent au sein de la population.

4.2.1. Affirmation identitaire et politisation des tensions locales

Alors que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton est l'une des communautés de la MRC de Coaticook à avoir reçu un accompagnement du projet IJE afin de mettre en oeuvre des actions visant l'accueil des jeunes (MRC de Coaticook, 2011a), le plan de développement de la municipalité mise plus particulièrement « sur la diversification de [...] [l']agriculture en se basant sur les savoirs locaux et en valorisant l'apport de jeunes diplômés et de la relève » (Dion, Lussier et Roy, 2010, p. 6). Ainsi, dans un contexte où « la préservation de [l]a vocation agricole [de la municipalité] ainsi que la valorisation de son patrimoine demeurent entre autres, parmi les défis à relever » qui sont identifiés par les acteurs de la communauté, il semble que pour ces derniers, « [l]a qualité de vie repose sur [...] un tissu social typique [...] [et] l'appartenance à une identité locale forte » (*Ibid*, p. 7 et 13). Par ailleurs, alors que la municipalité de Dixville mentionne dans son plan de développement vouloir « [r]enforcer le sentiment d'appartenance par l'accueil des nouveaux arrivants et l'implication des jeunes dans la communauté », les acteurs de la municipalité identifient « la préservation de l'identité de la collectivité locale et la quiétude de Dixville en tant que milieu de vie » comme un objectif à atteindre en vue d'« optimis[er] les conditions d'accueils de nouveau[x] ménages » (Municipalité de Dixville, 2012, p. 11 et 16). De même, à la lecture du plan de développement stratégique de la ville de Waterville, on constate que pour les acteurs de la municipalité, « [l]e caractère champêtre du milieu est [...] la spécificité que les citoyens désirent conserver et mettre en valeur. [...] Ceci implique des réflexions sur l'occupation du territoire, [...] et, de façon

générale, sur l'identité de la ville » (Les services exp inc., 2012, p. 13). Ce vif intérêt des communautés pour la question identitaire transparaît également à l'échelle de la MRC, alors que le plan de développement stratégique de la MRC fait référence à une « identité coaticookoise » (Prévost et Roy, 2009, p. 91) et que le PALÉE 2007-2010 de la MRC identifie « le secteur agroalimentaire comme composante intégrale de [l']identité et [du] développement régional » (CLD de la MRC de Coaticook, s.d., p. 84).

Par conséquent, certains exemples récents laissent croire que les élus de la MRC de Coaticook éprouveraient un malaise ou encore une difficulté à gérer les situations politiquement chargées, lesquelles sont souvent associées à l'arrivée de nouvelles populations. Par exemple, au printemps 2012, le conseil municipal de Compton a accepté de laisser filer une subvention de 1,6 million \$ qui aurait servi à construire un centre multifonctionnel répondant aux besoins grandissants de la population, qui elle aussi s'accroît. Ainsi, alors que 51,76 % de la population qui a voté lors du référendum⁷⁹ organisé pour régler la question de manière démocratique a refusé le projet, le maire a lancé un appel à tous les citoyens en vue d' « accepter le verdict populaire avec sérénité et [de] ne pas laisser leurs divergences de vues et l'émotivité des dernières semaines porter préjudice à leur capacité à vivre ensemble en harmonie » (Municipalité de Compton, 2012, p. 1). Dès lors, avec l'augmentation de l'ampleur du phénomène de néo-ruralité qui semble être actuellement à l'œuvre au sein des communautés de la MRC de Coaticook, les enjeux de développement tendraient vers une politisation des processus décisionnels, ce qui soulève pour les milieux le besoin de gérer certaines tensions découlant de la dimension identitaire forte des individus.

⁷⁹ Le taux de participation au référendum était de 56% (Municipalité de Compton, 2012).

4.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors qu'une approche technique et experte semble être fortement valorisée au sein des organismes de développement de la MRC, c'est le CLD qui apparaît comme le porteur de l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire, notamment en lien avec l'accueil des nouveaux arrivants dans les municipalités.

4.3.1. *Le savoir des experts*

Dans le contexte de la présente recherche, l'analyse des documents issus de la MRC de Coaticook révèle que la MRC, les municipalités et les organismes de développement recourent depuis plusieurs années à l'octroi de mandats auprès de firmes de consultants spécialisés pour produire la documentation rattachée à la planification stratégique et à la planification de l'action⁸⁰. Ce constat soulève donc la question de la position des acteurs locaux et supralocaux au regard du savoir, alors qu'une approche technique et experte semble y être fortement valorisée.

4.3.2. *Le centre local de développement*

Dans la MRC de Coaticook, c'est le CLD qui apparaît comme le porteur de l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, alors que la directrice générale du CLD est diplômée en gestion et développement des coopératives et possède une maîtrise en administration des affaires (Miller, 2007), elle a reçu en 2011 un prix régional de l'Association des professionnels en développement économique du Québec « en raison de ses idées innovantes à budget restreint et son dynamisme, qui ont permis de voir à la réalisation de nombreux projets dans la région » (Jacques, 2011). Ainsi, c'est le CLD qui semble être

⁸⁰ Voir Prévost et Roy (2009) ainsi que Lussier et Roy (2007) pour consulter une liste de documents pertinents.

l'instigateur du mouvement visant à mettre sur pied un programme d'accueil des nouveaux arrivants dans les municipalités. En effet, le CLD a embauché en 2010 une agente de développement dédiée exclusivement à ce projet (CLD de la MRC de Coaticook, 2011; s.a., 2011), permettant ainsi aux municipalités de la MRC intéressées à établir une structure d'accueil de s'approprier les mesures élaborées par le CLD (lesquelles sont reconduites ou non à l'intérieur des politiques familiales élaborées en 2013 par les municipalités).

Malgré tout, la présence d'un possible clivage entre le CLD et les municipalités s'avère envisageable. En effet, alors que d'autres projets mis sur pied par le CLD⁸¹ ont également été coordonnés par des agents de développement affiliés professionnellement au CLD, il est intéressant de souligner que les agents de développement du CLD de Coaticook ne sont pas membres du Réseau des agents de développement de SRQ (SRQ, 2013). C'est plutôt l'agente de développement rural affiliée professionnellement à la MRC et directement en contact avec les municipalités qui est membre du Réseau des agents de SRQ (*Ibid*). D'ailleurs, les municipalités et la MRC ont toutes été accompagnées par l'agente de développement rurale affiliée à la MRC lors des démarches d'élaboration des politiques familiales de 2013 (MRC de Coaticook, 2013).

Bref, alors que le CLD semble être le porteur de l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire, la MRC semble quant à elle plutôt jouer les rôles de gestionnaire des affaires publiques à l'échelon supralocal et de soutien aux initiatives municipales à l'échelon local (MRC de Coaticook, 2011b). Malgré tout, avec le phénomène de néo-ruralité qui semble être actuellement à l'œuvre au sein de la MRC de Coaticook, les enjeux de développement tendent à se politiser, rendant probablement inefficace une résolution des problèmes basée uniquement sur une approche de gestion technique et experte. Par conséquent, la nomination en juin 2012 de Michel Belzil à la présidence du CLD (CLD de la MRC de Coaticook, 2012) est susceptible d'entraîner dans les années à venir un arrimage entre

⁸¹ Notamment le salon de l'emploi (Larouche, 2012) et le circuit d'autobus « Vallonz-y » (Cliche, 2012a), qui permet de découvrir les municipalités de l'est de la MRC de Coaticook, soit Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, East Hereford, Saint-Herménégilde et Dixville.

l'approche de gestion technique et experte présentement en vigueur et une approche de gestion capable de maîtriser les enjeux de politisation en lien avec le développement local. En effet, ayant été maire de la municipalité de Barnston-Ouest de 1989 à 2005, Michel Belzil a également été préfet de la MRC de Coaticook de 1993 à 2005, président de la Fédération québécoise des municipalités de 2001 à 2006 et membre du conseil d'administration de SRQ dans les années 2000 (Belzil et Belley, 2006). Il a par ailleurs participé aux balbutiements de la première mouture de la Politique nationale de la ruralité, alors que son « principal défi a été – et est toujours - la défense et la promotion du monde rural et des municipalités de petite taille », dans un souci de complémentarité rurale-urbaine (Leclerc, 2005, p. 2).

Dès lors, on constate dans la MRC de Coaticook l'influence du contexte politique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie sur les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes. De même, on s'aperçoit de la plus grande influence de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sur l'orientation des stratégies des acteurs, comparativement à l'influence de la PNR. Bien que les caractéristiques de la MRC de Coaticook s'avèrent très différentes des caractéristiques de la MRC du Haut-Saint-François, il est possible de remarquer une ressemblance quant à l'influence du contexte politique et de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sur la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes.

5. MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

5.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François, les néo-ruraux ont des goûts et des besoins différents de la population locale originaire du territoire, alors qu'ils ont des motifs d'établissement spécifiques. Par ailleurs, plusieurs municipalités de la MRC participent à un programme d'accès à la propriété en vue d'attirer de jeunes familles à s'établir sur le territoire, alors que le portail Internet de la MRC constitue un outil permettant aux individus de trouver plusieurs informations concernant les activités et les services offerts par les municipalités. Également, les efforts investis par la MRC pour attirer de nouveaux résidents semblent tournés en partie vers un soutien à l'établissement des candidats qui souhaitent trouver du travail localement et de la main-d'œuvre locale qui réside à l'extérieur. D'ailleurs, il s'avère que les organismes partenaires de la Table jeunesse du Haut-Saint-François ont proposé l'établissement d'une politique d'embauche locale.

5.1.1. *Des néo-ruraux « urbains » différents des néo-ruraux « rurbains »*

Pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François, les néo-ruraux sont des individus qui ont vécu en milieu urbain et qui s'installent en milieu rural, ce qui inclut les ruraux de retour et les ex-villégiateurs (CLD du Haut-Saint-François, 2009a). D'ailleurs, les néo-ruraux sont perçus comme ayant des motifs d'établissement spécifiques, qu'il s'agisse du travail, de la retraite, des loisirs, de l'entrepreneuriat ou du désir de vivre en banlieue tout en continuant à travailler en ville. Néanmoins, certains acteurs de la MRC semblent faire la différence entre deux types de néo-ruraux, soit les « urbains » des grandes villes venant s'établir à la campagne et les « rurbains » des milieux ruraux choisissant de vivre en banlieue d'une ville de leur région d'origine (Espada, 2012a). Ainsi, non seulement les néo-ruraux sont perçus comme ayant des goûts et des besoins différents de la population locale originaire du territoire (CLD du Haut-Saint-François, 2009a), mais les

« urbains » et les « rurbains » sont également perçus comme ayant des comportements différents les uns des autres (Espada, 2012a). En effet, alors que « le rurbain, aux racines rurales, rejette la ville [...] [il] s'accommodera d'un développement résidentiel comme en ville tant que son milieu de vie est rural » (Espada, 2012b). Pour sa part, puisque « l'urbain, aux racines citadines, fuit la ville [...] [il] fuira tout ce qui ressemble à la ville recherchant un développement résidentiel beaucoup plus intégré à l'esprit rural » (*Ibid*). Par conséquent, la cohabitation entre les « urbains » et les ruraux natifs du territoire est perçue comme potentiellement porteuse de tensions et de conflits (Espada, 2012a).

C'est donc dans ce contexte que la MRC du Haut-Saint-François utilise le terme « rurbanisation » afin de qualifier le processus visant à attirer de nouvelles populations sur son territoire. Ce terme faisant référence aux municipalités à proximité des villes qui se développent à titre de banlieues, la néo-ruralité y est donc considérée comme la conséquence d'un étalement urbain régional, alors que la rurbanisation tient compte du mouvement de retour en milieu d'origine ainsi que du maintien de la population locale (CLD du Haut-Saint-François, 2009a).

5.1.2. *Des familles propriétaires recherchant les services de proximité*

On remarque que plusieurs municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent à un programme visant à offrir des subventions ou des crédits de taxes pour les familles qui achètent, construisent, rénovent ou agrandissent une résidence (CLD du Haut-Saint-François, 2011). Par ailleurs, les quelques municipalités de la MRC qui ont élaboré une politique familiale accordent une importance particulière à l'information transmise aux nouvelles familles concernant l'offre de services de proximité et l'offre commerciale locale (Municipalité du Canton de Westbury, s.d; Municipalité de Weedon, 2006a, 2006b). Également, alors que le portail Internet de la MRC du Haut-Saint-François constitue un outil permettant aux individus de trouver plusieurs informations concernant les activités et les services offerts par les municipalités, son slogan est « Le Haut-Saint-François, au cœur de l'Estrie, l'idéal pour votre famille » (CLD du

Haut-Saint-François, 2013a). Ainsi, sous l'onglet « jeunes familles », on y retrouve des informations concernant les services de santé, d'éducation et de loisirs offerts dans la MRC. D'ailleurs, dans son plan d'action pour la rurbanisation, la MRC du Haut-Saint-François identifie principalement les loisirs, l'éducation et la culture comme moyens visant à attirer de nouvelles familles (CLD du Haut-Saint-François, 2013b).

5.1.3. Des travailleurs habitant le territoire

Les efforts investis par la MRC du Haut-Saint-François pour attirer de nouveaux résidants semblent tournés en partie vers un soutien à l'établissement des candidats qui souhaitent trouver du travail localement et de la main-d'œuvre locale qui réside à l'extérieur de la MRC (CLD du Haut-Saint-François, 2007, 2009a). D'ailleurs, alors que « les maires siégeant sur le C. A. de la MRC ont clairement manifesté leur souhait de recentrer le développement sur la création d'emplois », ce sont les emplois intéressants et bien rémunérés qui sont perçus comme susceptibles d'attirer la main-d'œuvre (CLD du Haut-Saint-François, 2007, p.18). Par exemple, à l'intérieur de la politique familiale de la municipalité de Weedon (2006a, 2006b), un plan d'action détaillé de trois pages concerne spécifiquement l'employabilité et la création d'emploi sur le territoire, en mentionnant explicitement que la main d'œuvre et les entrepreneurs devront le plus possible être des individus originaires de la communauté. Ainsi, l'idéal qui semble se dégager des mesures d'attractivités développées par la MRC du Haut-Saint-François est de « maintenir la population existante qui n'aura pas à aller chercher des emplois ailleurs » (CLD du Haut-Saint-François, 2007, p. 7).

5.1.4. Les jeunes : une main d'œuvre locale

Les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François (HSF) s'entendent pour dire que les jeunes de leurs communautés quittent le territoire en vue de poursuivre des études, en ajoutant que l'accès à un emploi correspondant à la formation des jeunes y est difficile (Table jeunesse du Haut-Saint-François, 2009). Dans ce contexte, les organismes

partenaires de la Table jeunesse du HSF, composés d'acteurs des domaines socioéconomique et de l'éducation, ont critiqué la tendance des employeurs à embaucher les jeunes en provenance de Sherbrooke. Par conséquent, ils ont proposé l'établissement d'une politique d'embauche locale « c'est-à-dire, qu'à talent égal on choisit la personne du milieu » (*Ibid*, p. 34). Il en serait de même pour les stages offerts, alors que la plupart des candidats proviendraient de Sherbrooke, incitant les milieux à offrir leurs opportunités de stages rémunérés aux jeunes résidant sur le territoire de la MRC.

5.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François, non seulement les néo-ruraux ont des goûts et des besoins différents de la population locale originaire du territoire, mais les « urbains » et les « rurbains » sont également perçus comme ayant des comportements différents les uns des autres. Ainsi, dans un contexte où les efforts investis par la MRC pour attirer de nouveaux résidents semblent tournés en partie vers un soutien à l'établissement des candidats qui souhaitent trouver du travail localement et de la main-d'œuvre locale qui réside à l'extérieur de la MRC, les organismes partenaires de la Table jeunesse du Haut-Saint-François ont proposé l'établissement d'une politique d'embauche locale pour les jeunes. Par ailleurs, en vue d'attirer ces derniers, plusieurs communautés participent à un programme visant à offrir des subventions ou des crédits de taxes pour les familles qui achètent, construisent, rénovent ou agrandissent une résidence, alors que des informations concernant les activités et les services offerts par les municipalités sont diffusées. Dès lors, dans son plan d'action annuel pour la rurbanisation, la MRC du Haut-Saint-François a principalement identifié en 2013 les loisirs, l'éducation et la culture comme moyens visant à attirer de nouvelles familles (CLD du Haut-Saint-François, 2013*b*).

Ainsi, alors que les acteurs du développement de la MRC du Haut-Saint-François favoriseraient la migration des « rurbains » qui proviennent des milieux ruraux et qui choisissent de vivre en banlieue d'une ville de leur région d'origine, il s'avère probable que l'intérêt qu'ils démontrent envers le projet de rurbanisation soit lié à une stratégie de

dépolitisation des tensions et des jeux de pouvoir existants entre les municipalités qui composent le territoire. Par ailleurs, on constate que les efforts des acteurs du développement de la MRC du Haut-Saint-François sont massivement investis dans la promotion locale, offrant ainsi au territoire une forte visibilité.

5.2.1. *Dépolitisation des tensions locales*

Fait intéressant à souligner, c'est en 2008-2009 que le processus d'établissement de la Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François a été mis sur pied par le CLD, alors que les grands enjeux municipaux identifiés dans les plans de travail de 2008 ont servi de base à l'élaboration d'un projet déposé dans le cadre d'un appel de financement du Pacte rural (MRC du Haut-Saint-François, 2008a, 2008b, 2009). Alors que le plan d'action de la rurbanisation initial de 2009 considère le dynamisme local parmi les enjeux prioritaires de développement, il s'avère que la mécontente des élus, le faible sentiment d'appartenance de certaines communautés à la suite de fusions municipales et l'absence de moyens visant à favoriser la mobilisation collective sont identifiés comme des obstacles auxquels des solutions doivent être trouvées (CLD du Haut-Saint-François, 2009b). Toutefois, on constate que l'enjeu du dynamisme local a complètement été évacué dans les plans d'action de la rurbanisation élaborés après 2009, en évoquant le fait que cet aspect du développement constitue en soi une tâche normalement dévolue aux organismes de développement, tels le CJE, le CLD et le SADC (CLD du Haut-Saint-François, 2010). Or, le fondement du projet de rurbanisation se base justement sur un travail réalisé conjointement par ces trois organismes auprès des municipalités (CLD du Haut-Saint-François, 2009c).

Par ailleurs, alors que les trois municipalités qui ont été choisies pour être accompagnées par le projet IJE sont Dudswell, Saint-Isidore-de-Clifton et Lingwick (*Ibid*), la Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François aurait été mise au point à peu près au même moment que le projet IJE (MRC des Sources, 2008). Ainsi, la MRC s'est engagée par l'intermédiaire du projet de rurbanisation (aussi appelé Inode Haut-Saint-François)

« à assurer le même service d'accompagnement [que le projet IJE] auprès des autres municipalités de la MRC [...] ayant indiqué l'accueil et l'établissement comme étant une priorité ou ayant démontré un intérêt à agir sur la question » (MRC du Haut-Saint-François, 2011, p. 11).

De fait, l'un des enjeux sous-jacents au projet de rurbanisation semble lié à une stratégie de dépolitisation des tensions et des jeux de pouvoir existants entre les municipalités de la MRC. En effet, alors que Dudswell est la municipalité où la préfète élue au suffrage universel siégeait à titre de mairesse⁸² avant son élection en novembre 2008 (Thibault, 2009a), il s'avère que Saint-Isidore-de-Clifton et Lingwick sont deux des municipalités où les maires ont exprimé en 2008 le souhait de quitter la MRC afin de bénéficier d'un plus grand pouvoir décisionnel (Gaudreau, 2008a, 2008b). L'historique récent du conseil MRC du Haut-Saint-François révèle effectivement d'importantes tensions survenues entre les maires, opposant les municipalités de plus de 2 000 habitants aux plus petites municipalités. Plus spécifiquement, alors que « [l]e poids décisionnel des municipalités membres d'une MRC est déterminé en fonction, entre autres, de leur population » (Gouvernement du Québec, 2010c), la pondération des voix accordées à chacun des maires siégeant au conseil MRC lors de l'exercice du vote a été la source d'un important litige en 2008 (Gaudreau, 2008a, 2008b). Car bien que chacun bénéficie d'emblée d'une voix, le décret de la constitution de la MRC prévoit une voix additionnelle par tranche de 1 000 habitants. Cette façon de faire déplairait à certains maires de petites municipalités, qui ont accusé leurs collègues de contrôler les décisions prises par la MRC en s'appropriant tout le poids décisionnel (Gaudreau, 2008b). L'attraction de nouveaux résidents pourrait donc être envisagée potentiellement comme un moyen utilisé par les municipalités pour tenter d'augmenter leur population, ce qui aurait pour effet d'accroître le pouvoir décisionnel des maires au sein du conseil MRC.

⁸² Alors que le gouvernement provincial n'autorise pas qu'un préfet élu au suffrage universel occupe également la position de maire ou de conseiller municipal (Gouvernement du Québec, 2010c), la nouvelle préfète a été dans l'obligation de céder la mairie de Dudswell.

5.2.2. *Promotion locale*

Tout d'abord, on constate que l'idée de mettre en place un portail Internet qui donne de la visibilité aux activités et services offerts par les municipalités de la MRC du Haut-Saint-François est issue du plan d'action de 2009 en lien avec la politique de la rurbanisation (CLD du Haut-Saint-François, 2009*b*). Ensuite, on remarque qu'en 2011, le CLD a mis sur pied une campagne de promotion visant non seulement à « attirer de nouveaux arrivants sur le territoire » mais aussi à « amener [les gens] à découvrir les nombreux atouts de la région » (Hébert, 2011). Ainsi, des panneaux publicitaires, des affiches, des annonces diffusées à la radio ainsi que des publicités diffusées dans d'autres types de médias ont informé le grand public de leur chance de gagner 30 000 \$, cet argent pouvant être utilisé pour acheter un terrain ou une maison sur le territoire de la MRC, ou encore pour y amorcer la construction d'une résidence (*Ibid*).

5.3. **Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations**

Alors que le CLD constitue une ressource importante pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François, c'est lui qui semble être le principal porteur du projet de rurbanisation de la MRC. Également, on constate que l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires a été une occasion pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François de se trouver en position de force en développant de nouvelles ressources.

5.3.1. *Le centre local de développement*

D'abord, il est intéressant de constater que c'est le CLD qui semble être le principal porteur du projet de rurbanisation de la MRC du Haut-Saint-François, alors que des membres du CJE, du CSSS, de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, de la SADC et de la Chambre de commerce font partie d'un comité de suivi (CLD du Haut-Saint-François, 2009*d*). Ensuite, contrairement à la majorité des agents de développement rural oeuvrant

sur le territoire estrien, on observe que les deux principaux agents de développement rural de la MRC du Haut-Saint-François sont affiliés professionnellement au CLD et non à la MRC, alors que l'un d'eux possède une maîtrise en administration des affaires (SRQ, 2013). De plus, on remarque que les maires siégeant en 2012-2013 au conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François proviennent en majorité de municipalités de plus de 2 000 habitants, alors que la présidence et la direction générale du CLD sont assumées respectivement par la préfecture et par la direction générale de la MRC (CLD du Haut-Saint-François, 2009e, 2009f; Hébert, 2012). Ainsi, alors que le rôle du préfet élu au suffrage universel permet à ce dernier de trancher les questions qui n'ont pas pu être résolues par un vote au sein du conseil MRC (Gouvernement du Québec, 2010c), la préfète associe d'emblée la nature de son rôle à un mandat politique qui permettra à la MRC d'être bien représentée et reconnue (Hébert, 2009; Thibault, 2009a). En outre, dans un contexte où la moitié des maires siégeant au conseil MRC ont nouvellement été élus lors des élections municipales de 2009, la préfète dit vouloir ramener l'harmonie et la confiance au sein des membres, notamment en mobilisant les municipalités autour de projets structurants (Gaudreau, 2008c; Thibault, 2009a; Hébert, 2009).

5.3.2. *Le savoir des chercheurs universitaires*

Depuis 2010, les « [t]rois MRC, situées à l'est de l'Energie, pour employer une formule consacrée »⁸³ (Vézina, 2012a), se sont regroupées afin de collaborer à l'accueil de l'Université rurale québécoise (URQ)⁸⁴ en 2013 (MRC des Sources, 2011a). Dans ce contexte, les MRC du Haut-Saint-François, des Sources et du Granit ont manifesté un intérêt pour la mise en valeur de leurs initiatives de développement local dans un esprit d'échange des savoirs avec les chercheurs universitaires. En effet, ces derniers sont

⁸³ L'expression « Est-trie » est parfois utilisée dans le langage courant de certains acteurs estriens afin de décrire le sentiment d'appartenance que les MRC du Haut-Saint-François, des Sources et du Granit peuvent avoir les unes envers les autres, en opposition à l'expression « Ouest-trie ».

⁸⁴ Inspirée de l'expérience européenne, l'URQ est un événement se produisant à tous les deux ans dans l'une des régions du Québec et dont l'objectif est de favoriser la rencontre entre les chercheurs universitaires et les acteurs du développement rural (UQAR, 2013). Le secrétariat permanent de l'URQ est assuré par la Chaire de recherche du Canada en développement rural, dont le titulaire est Bruno Jean de l'UQAR (MobilisAction Estrie, 2013a).

« invités à réfléchir à ces projets, à y collaborer, à en tirer des leçons, des modèles, des connaissances nouvelles » (Lévesque, 2012). Ainsi, on constate que l'attraction de nouveaux résidants constitue une thématique à part entière de la programmation de l'URQ, alors que chacune des MRC participantes y présente les initiatives développées dans ce domaine (MobilisAction Estrie, 2013b). Pour la MRC du Haut-Saint-François, il s'agit de présenter la Politique de rurbanisation de même que les ressources mises en place visant à accompagner les municipalités dans l'atteinte de l'objectif de développement résidentiel de la MRC. Deux témoignages de type *success story* sont ensuite proposés, celui d'une municipalité de moins de 500 habitants (Lingwick) et celui de la ville d'East Angus (laquelle compte plus de 2 000 habitants).

Dans ce contexte, l'Université de Sherbrooke a « convenu, avec l'URQ, une entente de collaboration de 5 ans qui permettra de tisser davantage de liens, d'inventer de nouveaux savoirs et de les diffuser » (Vézina, 2012a). D'ailleurs, en vue de « poursuivre la mobilisation, la concertation et la culture de formation autour des enjeux du développement rural dans les trois MRC hôtes de l'événement », un organisme veillant à offrir des activités de formation destinées tant aux acteurs du développement qu'aux chercheurs estriens a été créé (MobilisAction Estrie, 2013a). En outre, c'est la préfète de la MRC du Haut-Saint-François qui occupe la position de présidente de cet organisme (MobilisAction Estrie, 2013c). Il est également pertinent de souligner que la coordonnatrice choisie pour l'événement de l'URQ de 2013 a déjà occupé par le passé les postes d'agente de migration PAJ et d'agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat au CJE du Haut-Saint-François (Thibault, 2009b; Vézina, 2012b; MobilisAction Estrie, 2013c). De fait, on constate que l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires dans le cadre de l'URQ a été une occasion pour les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François de se placer en position de force par rapport aux autres MRC participantes, notamment en développant de nouvelles ressources.

Dès lors, on constate dans la MRC du Haut-Saint-François l'influence des contextes politique et scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie. De même, on remarque la plus grande influence de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sur les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes, en comparaison avec l'influence exercée par la PNR. À l'inverse, on constate dans la MRC du Granit une plus grande influence de la PNR que de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sur les acteurs dans le contexte entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes.

6. MRC DU GRANIT

6.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Alors que certaines communautés de la MRC du Granit perçoivent les néo-ruraux comme des gens à la recherche d'une meilleure qualité de vie encadrée par un milieu naturel, on retrouve plusieurs communautés qui souhaitent offrir ou qui offrent déjà aux familles des incitatifs à l'installation par l'intermédiaire de l'accès à la propriété. Par ailleurs, pour certaines communautés d'accueil, l'intégration à la vie communautaire des nouvelles familles s'avère prise en compte par des activités de jumelage avec des membres de la communauté locale. Également, alors que les acteurs de la MRC du Granit se préoccupent des questions en lien avec le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, leur perception du phénomène d'exode des jeunes pour des raisons liées aux études et au travail demeure forte.

6.1.1. *Des néo-ruraux à la recherche d'une meilleure qualité de vie*

Alors que certaines communautés de la MRC du Granit perçoivent les néo-ruraux comme des gens à la recherche d'une meilleure qualité de vie encadrée par un milieu naturel (Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011), elles

reconnaissent que l'arrivée de néo-ruraux constitue un défi propre à certaines parties du territoire, notamment à cause de l'âge de la population qui augmente à la suite de l'établissement de retraités (MRC du Granit, 2008, 2011a). Néanmoins, plutôt que d'être perçue comme une menace, cette situation est prise en compte afin d'établir des stratégies d'intervention visant à intégrer les nouveaux venus, notamment sur le marché de l'emploi. Cela se traduit par une volonté des milieux, à l'exemple de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, de travailler conjointement avec les organismes d'employabilité afin de développer des opportunités d'emplois pour les nouveaux arrivants (Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011). Par ailleurs, les membres des communautés de la MRC du Granit se montrent généralement soucieux de la question de l'accueil et de l'intégration de nouvelles populations, puisque les idées échangées par les participants de la première soirée de la ruralité organisée par la MRC en octobre 2011 vont dans le sens du développement d'une politique d'accueil à l'échelle supralocale (MRC du Granit, 2011b). En effet, diverses actions ont été proposées par les représentants des municipalités de la MRC lors de cette rencontre, dont la mise sur pied d'un comité ou d'un organisme chargé de l'accueil et de l'intégration des nouveaux résidents ainsi qu'un service de jumelage avec des membres de la population locale.

6.1.2. Des familles propriétaires bien intégrées à leur communauté

Dans la MRC du Granit, on retrouve plusieurs communautés qui souhaitent offrir ou qui offrent déjà aux familles des incitatifs à l'installation par l'intermédiaire de l'accès à la propriété (Municipalité de Saint-Sébastien, 2009; Municipalité de Piopolis, 2013; Municipalité de Val-Racine, 2013; Municipalité de Saint-Ludger, 2013; Municipalité de Marston, 2012). Par ailleurs, dans les quelques municipalités de la MRC qui ont développé une politique familiale, l'intégration à la vie communautaire des nouvelles familles s'avère prise en compte par des activités de jumelage avec des membres de la communauté locale, dans le cadre d'un soutien offert par l'intermédiaire du parrainage (Municipalité de Saint-Ludger, 2013; Municipalité de Piopolis, 2013).

6.1.3. Des travailleurs qualifiés qui habitent le territoire

On constate que les acteurs de la MRC du Granit se préoccupent des questions en lien avec le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée (MRC du Granit, 2008, 2011*a*, 2012*b*). Néanmoins, bien que la pénurie anticipée de main-d'œuvre et le manque de relève constituent des enjeux de développement pour certains acteurs (MRC du Granit, 2011*a*; Municipalité de Milan, s.d.; Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011), on observe que quelques communautés soulignent la proportion peu élevée de résidants-travailleurs sur leur territoire, de même que l'absence d'activités génératrices d'emploi (Municipalité de Nantes, 2011; Municipalité de Milan, s.d.; Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011). Ainsi, alors que certaines communautés limitrophes à la ville de Lac-Mégantic mentionnent qu'une majorité de leurs résidants se déplacent vers cette dernière pour y travailler, d'autres se montrent soucieuses de créer des emplois locaux, telle que la municipalité de Marston (Municipalité de Marston, s.d.).

6.1.4. Des jeunes en quête de loisirs et de services

Les acteurs de la MRC du Granit soulignent leur perception du phénomène d'exode des jeunes pour des raisons liées aux études et au travail (Municipalité de Milan, s.d.; Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011). Malgré tout, il semble que les préoccupations des acteurs de la MRC se tournent davantage vers une offre adéquate de services et d'activités de loisirs plutôt que vers l'emploi (Municipalité de Milan, s.d.; Municipalité de Nantes, 2011; Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, 2011; Municipalité de Piopolis, 2013; Municipalité de Val-Racine, 2013).

6.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors que l'arrivée de néo-ruraux constitue un défi propre à certaines communautés de la MRC du Granit, principalement à cause de l'âge de la population qui augmente à la suite de l'établissement de retraités, cette situation est prise en compte afin d'établir des stratégies d'intervention visant à intégrer les nouveaux venus, notamment sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, on retrouve plusieurs communautés qui souhaitent offrir ou qui offrent déjà aux familles des incitatifs à l'installation par l'intermédiaire de l'accès à la propriété, alors que l'intégration à la vie communautaire des nouvelles familles s'avère prise en compte par des activités de jumelage avec des membres de la communauté locale. On constate également que les acteurs de la MRC du Granit se préoccupent des questions en lien avec le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, alors qu'on observe que quelques communautés soulignent la proportion peu élevée de résidants-travailleurs sur leur territoire, de même que l'absence d'activités génératrices d'emploi. Malgré tout, il semble que les préoccupations des acteurs de la MRC se tournent davantage vers une offre adéquate de services et d'activités de loisirs pour les jeunes, plutôt que vers l'emploi.

Bref, lors de la première soirée de la ruralité organisée par la MRC en octobre 2011, les membres des communautés de la MRC du Granit se sont montrés généralement soucieux de la question de l'accueil et de l'intégration de nouvelles populations, notamment en évoquant la possibilité de développer une politique d'accueil à l'échelle supralocale (MRC du Granit, 2011*b*). Or, plusieurs indices laissent croire que la présence de tensions locales causées par des enjeux identitaires est susceptible de faire obstacle à la réalisation d'une telle ambition.

6.2.1. Affirmation identitaire et politisation des tensions locales

Alors que les municipalités de Nantes et de Marston ont toutes deux été accompagnées récemment dans leurs réflexions et leurs actions visant l'attraction de nouveaux résidents par l'intermédiaire du projet IJE (MRC du Granit, 2011*c*, 2011*d*), il apparaît que les initiatives des communautés peuvent être prises en charge de manière totalement autonome par le comité de développement de la municipalité, plutôt que de tendre vers l'élaboration d'une politique d'accueil à l'échelle supralocale. Par exemple, la politique d'accueil mise au point par la municipalité de Marston offre aux nouveaux arrivants une pochette d'informations concernant les services et commerces disponibles sur le territoire de même qu'un panier de produits locaux (Municipalité du Marston, 2012). De plus, les diverses activités sportives, sociales ou d'informations destinées à favoriser l'établissement de liens entre la population locale et les nouveaux arrivants sont publiées dans le journal municipal ou sur le site Internet de la municipalité.

L'une des raisons pouvant expliquer cette tendance des municipalités à prendre en charge par elles-mêmes l'accueil de nouvelles populations est l'existence d'un sérieux conflit opposant la mairesse de la ville de Lac-Mégantic et certains maires des municipalités de la première couronne au sujet d'une entente intermunicipale en matière de loisirs (MRC du Granit, 2011*e*). Effectivement, malgré le fait que la ville de Lac-Mégantic possède des infrastructures capables de répondre aux besoins de l'ensemble de la population du territoire de la MRC, il existe chez les maires locaux une crainte que ces infrastructures fassent éventuellement l'objet de pressions politiques en vue d'être imposées aux municipalités en tant qu'équipement supralocal. Conséquemment, les maires de Marston et de Nantes se sont féroce­ment opposés à l'établissement d'une entente de services avec Lac-Mégantic en vue de favoriser l'accès au centre sportif de la ville pour les habitants de la première couronne, alors qu'ils n'ont pas renouvelé l'entente de services pour l'accès à la bibliothèque de Lac-Mégantic (MRC du Granit, 2012*c*, 2012*d*). Ce conflit s'insère dans un contexte où un « comité de mobilisation pour les ententes intermunicipales » effectue des pressions sur le conseil MRC « afin de sensibiliser les élus

et citoyens de Nantes, Marston, Frontenac et Lac-Mégantic à l'importance d'avoir des ententes intermunicipales pour l'utilisation à prix modique » d'infrastructures communes (MRC du Granit, 2011*f*, p. 5). Néanmoins, alors que les municipalités de la première couronne (soit Frontenac, Marston et Nantes) ont été ciblées au début des années 2000 en vue d'être possiblement fusionnées avec la ville de Lac-Mégantic (Gagnon, Bérubé, Perron, Asselin, Prévost et Yorn, 2003), les maires de ces trois municipalités ont toujours été catégoriquement contre ce projet de regroupement, évoquant l'intérêt de la ville pour la richesse foncière de leur communauté. De l'autre côté, le principal argument avancé par la ville pour défendre la pertinence de ce projet est l'obtention d'un meilleur poids politique auprès des paliers supérieurs de gouvernement par une augmentation du nombre d'habitants. Ainsi, on constate que les intérêts d'affirmation identitaire des acteurs servent souvent à politiser les tensions qui existent entre les petites municipalités et la ville centre.

En effet, on remarque que dès que la présidente du CLD (qui est aussi mairesse de Lac-Mégantic) a annoncé qu'elle ne renouvelait pas son mandat, quelques maires locaux ont exprimé le souhait d'entamer des procédures pour que le nom des divers organismes de la MRC se terminant par « de la région de Mégantic » se termine plutôt par « de la région du Granit » (MRC du Granit, 2011*g*, 2011*h*). Conséquemment, une résolution a été adoptée sur division lors d'une réunion du conseil MRC, laquelle vise à reconnaître que « les limites et les appartenances varient d'une municipalité à l'autre et d'un domaine d'activités à l'autre et [...] [à inviter] les organismes de développement à respecter, tenir compte et profiter de ces différences plutôt que de les mettre en opposition » (MRC du Granit, 2012*e*, p. 29).

6.2.2. *Promotion locale*

Dans la MRC du Granit, des efforts sont investis par le Comité d'adaptation de la main d'œuvre (CAMO) afin de « cibler, attirer et garder les clientèles d'employés nécessaires au développement des entreprises », alors que « différents efforts seront investis afin de transformer [1]es visiteurs occasionnels en résidents locaux » (CLD du Granit, 2013,

p. 11). De fait, on constate que les campagnes de promotion locale de la MRC sont en général davantage tournées vers une augmentation de l'attractivité du territoire pour les travailleurs que vers une croissance de l'attractivité résidentielle. Dès lors, bien que la fonction économique du territoire en lien avec l'accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée soit valorisée par les acteurs du développement de la MRC, elle apparaît ne pas être arrimée avec la fonction résidentielle du milieu.

6.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

La majorité des municipalités de la MRC du Granit fonctionnent avec leurs propres ressources, notamment les comités de développement municipaux, lesquels sont chargés d'établir les priorités de l'action locale. Également, les acteurs de la MRC du Granit semblent se tourner davantage vers le savoir des chercheurs experts en vue de produire des connaissances pouvant être utilisées dans leurs processus décisionnels en lien avec une diversité de problématiques.

6.3.1. Les comités de développement municipaux

Alors que l'intérêt des communautés envers l'accueil de nouvelles populations semble tourné vers l'affirmation d'une identité locale qui se distingue de l'identité de la ville centre, il s'avère qu'une attitude généralisée de méfiance à l'égard des infrastructures supralocales ainsi qu'un faible sentiment d'appartenance rend la mobilisation municipale plutôt limitée, notamment par une absence de soutien des organismes de développement de la MRC, tel que le CLD. En effet, les municipalités de la MRC possèdent généralement leur propre comité de développement chargé d'établir les priorités de l'action municipale (MRC du Granit, 2011*b*). Ainsi, on remarque que plusieurs municipalités ont rédigé un plan de développement en collaboration avec l'agente de développement rural plutôt qu'avec le CLD (Municipalité de Saint-Robert Bellarmin, 2010; Comité local de développement de Notre-Dame-des-Bois, 2011; Municipalité de Nantes, 2011; Municipalité de Milan, s.d). Ainsi, alors que les maires des vingt municipalités du Granit siègent au conseil MRC (MRC

du Granit, 2013), les élus semblent davantage enclins à travailler avec l'agente de développement rural, cette dernière étant associée professionnellement à la MRC tout en étant membre du Réseau des agents de SRQ (SRQ, 2013).

Cette situation s'insère dans un contexte où le préfet actuel de la MRC a été élu au suffrage universel en 2005 (Michaud, s.d.), ce qui signifie qu'il a été élu par la population et non pas par le conseil des maires, lui octroyant de fait une position relativement neutre au sein de la MRC (son statut ne lui permettant pas d'être maire). D'autant plus que le préfet a été entre 2009 et 2013 le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (Bombardier, 2009; Caron, 2013f), alors que ses pairs l'ont nommé porte-parole du Réseau des conférences régionales des élus du Québec en mars 2013 (CRÉ de l'Estrie, 2013). Cet état de fait contraste fortement avec la position occupée par la présidente du CLD, rôle joué par la mairesse de la ville de Lac-Mégantic, cette dernière étant aussi membre administratrice de l'Union des municipalités du Québec (UMQ, s.d.). Or, l'UMQ est considérée comme une association qui représente essentiellement les municipalités urbaines et qui n'encourage généralement pas l'idée d'un renforcement de l'échelon MRC (Mévellec, 2008a).

6.3.2. Le savoir des chercheurs experts

Dans le cadre de l'URQ 2013, la MRC du Granit a décidé d'exposer deux initiatives en lien avec l'attraction et la rétention de la main d'œuvre, soit un projet de mobilisation et de sensibilisation porté par le CAMO ainsi que le Club des ambassadeurs de la Chambre de commerce, dont la mission est de faire découvrir la région au public par l'intermédiaire de la notoriété personnelle d'anciens résidants (MobilisAction Estrie, 2013b). Par ailleurs, on constate que les acteurs de la MRC du Granit n'entretiennent pas nécessairement le même rapport que les acteurs de la MRC du Haut-Saint-François en ce qui concerne l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires dans le cadre de l'URQ, particulièrement en ce qui a trait aux questions démographiques.

En fait, les acteurs de la MRC du Granit semblent se tourner davantage vers le savoir des chercheurs experts en vue de produire des connaissances pouvant être utilisées dans leurs processus décisionnels en lien avec une diversité de problématiques. Par exemple, les municipalités de Nantes, de Frontenac, de Marston et de Lac-Mégantic ont mandaté une équipe de recherche en vue « de réaliser une étude structurelle et financière sur le projet de regroupement de[s] quatre municipalités » (Gagnon *et al.*, 2003, p. 2). Ensuite, le CSSS du Granit a fait appel à l' « accompagnement et l'expertise » de chercheurs en vue « de valider le modèle [de réseau intégré de services pour les personnes âgées], ses composantes, son efficacité et l'efficacité de son fonctionnement » (CSSS du Granit, s.d., p. 53). Finalement, le CLD du Granit s'est associé en 2012 au Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) en vue de bénéficier « des services de recherche appliquée, d'aide technique, de formation et de diffusion de l'information dans le domaine de la deuxième et troisième transformation du bois » (Roy Laroche et Bédard, 2012, p. 1). Néanmoins, les acteurs de la MRC du Granit ne semblent pas enclins à s'associer à des chercheurs experts en vue de produire des connaissances pouvant être utilisées dans leurs processus décisionnels en lien avec les questions démographiques touchant leur territoire.

De fait, on constate dans la MRC du Granit l'influence plus prégnante du contexte politique que du contexte scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie sur les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes. Par ailleurs, on remarque le peu d'influence qu'a la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sur les acteurs, alors que l'influence de la PNR se fait beaucoup plus sentir sur les ressources mobilisées par les communautés. Il semble d'ailleurs en être de même dans la MRC des Sources.

7. MRC DES SOURCES

7.1. Perceptions des acteurs au sujet des nouvelles populations

Alors que les membres des communautés de la MRC des Sources reprochent parfois aux néo-ruraux une implication trop homogène mobilisée à l'intérieur de certains projets, les nouveaux arrivants sont invités à endosser les valeurs véhiculées par les communautés d'accueil en vue de favoriser leur intégration. Par ailleurs, alors que plusieurs communautés de la MRC ont élaboré différentes mesures visant à offrir aux familles des terrains pour la construction résidentielle, la présence d'infrastructures dédiées à l'éducation (telles que les écoles et les garderies) semblent être des composantes essentielles pour les acteurs de la MRC qui souhaitent accueillir de nouvelles familles. Ensuite, il semble que la préoccupation des acteurs de la MRC pour la création d'emploi s'enracine dans une volonté des municipalités d'augmenter leur nombre de résidants-travailleurs, en incitant les individus à y vivre tout en y travaillant. Finalement, il apparaît que le discours sur l'exode des jeunes est encore très présent chez les acteurs de la MRC, ces derniers portant une attention particulière à l'insuffisance d'emplois répondant aux aspirations des jeunes ainsi qu'au manque de services de proximité répondant aux besoins des jeunes familles.

7.1.1. *Des néo-ruraux qui s'impliquent sans s'imposer*

Alors que le projet de développement démographique de la municipalité du Canton de Saint-Camille a attiré une forte attention médiatique, notamment par son projet immobilier de fermettes du Rang 13 mis sur pied en 2007 (Dufresne, 2012), la communauté camilloise a vu sa population augmenter de 14,1 % entre 2006 et 2011 (Statistique Canada, 2012). Ainsi, malgré l'arrivée reconnue de néo-ruraux dans la MRC des Sources, notamment dans les municipalités de Saint-Camille et de Saint-Adrien (MRC des Sources, 2007a; Langlois, 2005), ce phénomène est plutôt envisagé comme une « tendance lourde » par certaines communautés de la MRC (Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2010, p. 11). Par ailleurs, alors qu'il semble que « [l]es gens du Rang 13 [...] ont

participé à toutes les activités communautaires de la paroisse [...] [et] se sont impliqués partout » (Dufresne, 2012, p. 49), les membres des communautés de la MRC des Sources reprochent parfois aux néo-ruraux une implication « trop uniforme » mobilisée à l'intérieur de certains projets (Langlois, 2005, p. 50). Ensuite, selon les acteurs locaux, « l'intégration réussie des nouveaux arrivants » à Saint-Camille aurait été favorisée par l'attitude de ces derniers, « qui endossent l'identité locale », qui « ont compris [...] [le] fonctionnement du village », qui « ont appris à arriver dans un lieu » et qui n'« arrivent pas en bousculant les idées et les valeurs » de la communauté (Dufresne, 2012, p. 49-50). Ainsi, pour pouvoir s'établir dans le Rang 13 à Saint-Camille, il apparaît que les nouveaux résidents ont dû devenir membre d'une coopérative de solidarité tout en développant un projet agroforestier (Chaire en paysage et environnement, 2011). Par conséquent, en plus de mettre en œuvre les conditions nécessaires à une installation permanente, ce projet véhicule des valeurs qui doivent être acceptées par les nouveaux arrivants, lesquelles sont considérées comme « essentielles à l'implantation durable des nouvelles familles et à leur implication active au sein de la communauté » (*Ibid*, p. 7). Paradoxalement, les nouveaux arrivants dans la MRC des Sources soulignent qu'« un certain hermétisme de la population » les empêche parfois de bien s'intégrer à leur communauté d'accueil, alors que certaines « familles souches [sont] difficiles à pénétrer pour des gens de l'extérieur » (Yorn, Prévost, Bergeron, Lussier et Roy, 2006, p. 97).

7.1.2. Des familles avec enfants désireuses d'être propriétaires

Alors que le projet immobilier de fermettes du Rang 13 de la municipalité du Canton de Saint-Camille « visait la venue de 25 familles désirant habiter le territoire toute l'année » (Dufresne, 2012, p. 44), on constate également que les municipalités de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, de Saint-George-de-Windsor et de Saint-Adrien ont elles aussi élaboré différentes mesures visant à offrir aux familles des terrains pour la construction résidentielle (MRC des Sources, 2007a, 2009a, 2010a). Ainsi, pour les acteurs des communautés de la MRC des Sources, il semble que la diversification de l'offre immobilière à un coût abordable est un élément important à mettre en place en vue d'attirer

de jeunes familles (Chaire en paysage et environnement, 2011). Par ailleurs, il apparaît que les infrastructures dédiées à l'éducation (telles que les écoles et les garderies) sont des composantes essentielles pour les acteurs des communautés de la MRC qui souhaitent accueillir de nouvelles familles avec enfants (Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2010; Chaire en paysage et environnement, 2011).

7.1.3. *Des travailleurs habitant le territoire*

Alors que la MRC des Sources reconnaît que la population locale est composée en grande majorité de résidants-travailleurs dans un contexte où peu d'emplois sont occupés par des individus provenant de l'extérieur du territoire (Yorn *et al.*, 2006), les acteurs de la MRC suggèrent également l'idée qu'ils doivent œuvrer à retenir la population locale, cette dernière ayant tendance à s'installer ailleurs compte tenu du nombre restreint d'emplois qu'on y trouve (MRC des Sources, 2007a). De fait, quelques collectivités s'efforcent d'inviter les entreprises et les entrepreneurs à s'établir sur leur territoire en vue de créer de nouveaux emplois (Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, 2008; Municipalité du Canton de Saint-Camille, 2008). Toutefois, il semble que cette préoccupation pour la création d'emploi s'enracine dans une volonté des municipalités d'augmenter leur nombre de résidants-travailleurs en incitant les individus à penser « que la MRC des Sources est l'endroit par excellence pour vivre, y travailler et y élever leur famille » (MRC des Sources, 2007a, p. 19).

7.1.4. *Des jeunes difficiles à attirer sans l'emploi et les services*

Alors que certaines communautés de la MRC des Sources accueillent depuis quelques années déjà de nouveaux résidants venus s'y installer, l'accroissement démographique et la rétention de la population locale continue de représenter un enjeu important pour les acteurs du territoire (*Ibid*). En effet, malgré la reconnaissance d'un solde migratoire annuel de plus en plus souvent positif depuis 2004 pour les 30-34 ans, le discours sur l'exode des jeunes est encore très présent chez les intervenants de la MRC, qui

portent une attention particulière à l'insuffisance d'emplois répondant aux aspirations des jeunes (Comité de prévention et de concertation jeunesse des Sources, 2007). Par ailleurs, malgré le succès rencontré par certaines communautés de la MRC des Sources dans les projets de développement domiciliaire (MRC des Sources, 2007*a*), le manque de services de proximité est identifié comme étant un frein à l'attraction de jeunes familles (Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2010).

7.2. Intérêts des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Alors que l'implication sociale des néo-ruraux dans la MRC des Sources est valorisée, ces derniers doivent malgré tout endosser l'identité locale et les valeurs de la communauté d'accueil en vue de favoriser leur intégration auprès de la population. Par ailleurs, alors que les acteurs de la MRC s'efforcent d'attirer les nouvelles familles par l'intermédiaire d'une offre résidentielle abordable et par la présence d'infrastructures dédiées à l'éducation, la création d'emploi s'enracine dans une volonté des municipalités d'augmenter leur nombre de résidents-travailleurs en incitant les individus à y vivre tout en y travaillant. En outre, le discours sur l'exode des jeunes est encore très présent chez les acteurs de la MRC, qui portent une attention particulière à l'insuffisance d'emplois répondant aux aspirations des jeunes, ainsi qu'au manque de services de proximité répondant aux besoins des jeunes familles.

Dans ce contexte, la MRC des Sources reconnaît que « les municipalités [...] ont toutes besoin les unes des autres pour consolider leur offre de services » et que les organismes de développement de la MRC « constituent des ressources intéressantes à mettre à profit dans une dynamique supralocale et d'intégration des nouveaux arrivants » (MRC des Sources, 2010*b*, p. 20). On pourrait donc poser comme « action-hypothèse » que la culture de « travail en réseau » qui semble bien implantée dans la municipalité du Canton de Saint-Camille aurait le potentiel de s'étendre aux autres communautés appartenant à la MRC (Dufresne, 2012, p. 42). Or, certains indices laissent croire que des enjeux identitaires locaux sont susceptibles de faire obstacle à la réalisation d'une telle ambition, alors qu'une

attitude davantage tournée vers la promotion des communautés de la MRC peut se substituer au processus de stimulation de la dynamique supralocale.

7.2.1. Affirmation identitaire

Sans nécessairement être en compétition les unes contre les autres, il semble que les municipalités de la MRC des Sources veulent toutes exercer leur pouvoir d'action de manière autonome : « les réalités de chacune des municipalités sont bien différentes les unes des autres [...] ces dernières ne priorisent pas les enjeux et les objectifs dans le même ordre » (MRC des Sources, 2007a, p. 15). Ainsi, bien que le projet IJE soit issu des démarches « de prise en charge pour influencer la trajectoire de développement de la communauté » de Saint-Camille (Gouin et Laroche, 2010), il est intéressant de constater l'hésitation (voire même la réticence) des municipalités de Wotton et de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud à participer à l'initiative (MRC des Sources, 2012a, 2012b; Municipalité de la de Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2012a, 2012b). Pourtant, alors que la municipalité de Wotton possède déjà sa propre politique familiale et fait la promotion sur son site Internet d'un répertoire de ressources visant l'accès et le soutien au logement, la municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud se dit prête à « embellir son territoire et améliorer la qualité de sa vie communautaire dans le but d'attirer de nouveaux résidents » (Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2010, p. 2).

7.2.2. Promotion locale

Dans un autre ordre d'idées, on constate que la MRC des Sources tente depuis 2010 d'élaborer une politique d'accueil supralocale pour les nouveaux arrivants. Néanmoins, l'orientation donnée au projet de développement de la politique semble vouloir pencher vers un objectif de promotion des communautés de la MRC plutôt que vers la stimulation de la dynamique supralocale par l'intermédiaire d'un partenariat interorganisme qui favoriserait l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. D'abord, l'échéancier du

projet prévoit que le plan d'action de la politique s'accompagne d'un plan de promotion, alors que l'objectif initial était effectivement d'élaborer une « politique d'accueil et de promotion de la MRC » (MRC des Sources, 2010*b*, 2010*c*). Ensuite, il est intéressant de souligner que le groupe de travail constitué initialement en vue de concevoir la politique était composé de l'agente de développement du projet IJE, de l'agente de migration PAJ, de la représentante de l'Alliance des corporations municipales de la MRC, d'une intervenante communautaire du CSSS ainsi que de l'agente de développement rural de la MRC (MRC des Sources, 2010*c*, 2011*b*, 2011*c*). Or, depuis que cette dernière a quitté ses fonctions à l'automne 2012, ce n'est pas sa remplaçante qui a été désignée pour participer à l'élaboration de la politique, mais plutôt l'agente d'accueil et de promotion du CLD de même que l'agente de communication et de promotion de la MRC (MRC des Sources, 2013). En outre, ce projet ne semble pas être une priorité d'action pour les élus. En effet, bien que l'échéancier prévu pour la rédaction de la politique d'accueil devait faire en sorte que le document soit déposé en mai 2011 (MRC des Sources, 2010*c*), les procès-verbaux des réunions du conseil MRC restent muets sur la question et ce, à partir du mois de novembre 2010 jusqu'au mois de janvier 2013, date où le site Internet de la MRC a été consulté pour la dernière fois dans le cadre de ce mémoire.

7.3. Ressources mobilisées en lien avec l'accueil de nouvelles populations

Dans la MRC des Sources, on constate que chacune des sept municipalités mobilise ses propres ressources en lien avec le développement économique, social et démographique. En effet, chaque communauté possède sa propre corporation de développement chargée d'établir les priorités de l'action municipale, alors qu'une tendance vers l'embauche d'un agent de développement rural dans chacune des municipalités semble vouloir émerger. Par ailleurs, on remarque la tendance des acteurs de la MRC des Sources (tout particulièrement dans la municipalité du Canton de Saint-Camille) à échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires qui s'intéressent à l'innovation sociale.

7.3.1. *Les comités de développement municipaux*

Alors que chaque communauté de la MRC des Sources possède sa propre corporation de développement chargée d'établir les priorités de l'action municipale et que les maires de toutes les municipalités siègent au conseil MRC, un comité aviseur⁸⁵ s'assure que les objectifs de développement social établis pour chacune des municipalités sont conformes avec les orientations générales de la MRC et de ses partenaires (MRC des Sources, 2009b). En outre, le rôle de la MRC semble prendre l'allure d'un soutien aux municipalités, notamment par l'intermédiaire d'une répartition équitable des fonds en provenance du Pacte rural (*Ibid*). Pour sa part, le rôle du CLD s'avère tourné vers l'offre d'un soutien technique aux corporations municipales, notamment en termes d'animation des milieux, d'aide financière et de soutien à la réalisation de projets structurants (CLD des Sources, 2007). Conséquemment, l'action municipale s'avère probablement être le fruit d'un travail en silo, alors qu'une tendance vers l'embauche d'un agent de développement rural dans chacune des municipalités semble vouloir émerger (MRC des Sources, 2011c, 2012c). De fait, les tâches dévolues à ces agents, dont certains sont membres du Réseau des agents de SRQ (SRQ, 2013), concernent principalement la mise en œuvre des plans d'action municipaux, tant au niveau du développement social que du développement économique et démographique.

7.3.2. *Le savoir des chercheurs universitaires*

Alors que « le projet de laboratoire rural est en quelque sorte une suite logique des autres projets mis en place par la communauté de Saint-Camille depuis le début des années 2000 », notamment en lien avec le développement démographique (Dufresne, 2012, p. 53), il a permis aux acteurs de la municipalité de mettre en place les conditions nécessaires pour effectuer un bilan de leur expérience au regard du développement rural. L'objectif ultime étant de « systématiser les pratiques de développement des partenaires locaux pour en

⁸⁵ Le comité aviseur est formé de représentants en provenance du conseil MRC, des conseils municipaux et de divers organismes locaux (MRC des Sources, 2009b).

dessiner un modèle transférable aux autres communautés rurales québécoises » (*Ibid*, p. 6), la réalisation d'une évaluation participative du projet de laboratoire rural en collaboration avec des chercheurs universitaires a permis de répondre à plusieurs questions, notamment : « Comment le projet influence-t-il le modèle de développement de Saint-Camille ? » (Laboratoire rural de Saint-Camille, s.d.a).

Ainsi, alors que la vision des acteurs de la municipalité porte sur le fait que « le laboratoire rural tente de transmettre des connaissances », ils s'intéressent à « un projet de transfert de l'expertise développée par l'accompagnement de municipalités ou d'organismes de développement » (Dufresne, 2012, p. 9 et 53). De fait, le projet « Ateliers des savoirs » a été initié en 2012 et est issu d'une collaboration entre les acteurs de Saint-Camille et les chercheurs universitaires, ceci afin de faire en sorte que « [l]e savoir théorique des professeurs amène un éclairage différent aux expériences et expertises issues de la pratique [...] [et que] le savoir expérientiel des acteurs nourri[sse] les réflexions et les analyses des professeurs » (Laboratoire rural de Saint-Camille, 2013). À terme, il s'agit « d'outiller les acteurs [...] [de Saint-Camille en vue de] créer les conditions pour qu'émergent de nouveaux animateurs et promoteurs locaux » afin que soit transférée l'expérience du laboratoire rural « dans d'autres communautés de la région et d'autres communautés dévitalisées au Québec » (Laboratoire rural de Saint-Camille, s.d.b, p. 1-2). Bref, on constate que l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires dans le cadre du laboratoire rural est une occasion pour les acteurs de la municipalité du Canton de Saint-Camille de se placer en position de force par rapport aux autres municipalités « qui oeuvrent au développement local [en] utilis[ant] ce processus [...] plus ou moins intuitivement » (Dufresne, 2012, p. 57).

Dès lors, on constate dans la MRC des Sources l'influence prégnante des contextes politique et scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie sur les ressources mobilisées par les acteurs impliqués dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes. Il en est de même pour l'influence de la PNR, alors que la Stratégie pour assurer

l'occupation et la vitalité des territoires ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation des milieux vers l'utilisation de ressources collectives. En outre, « la MRC [...] est un petit milieu et ce sont souvent les mêmes personnes et organismes qui s'impliquent dans différents projets. Par conséquent, les organismes doivent faire preuve de coordination pour ne pas empiéter sur leur domaine respectif » (Langlois, 2005, p. 47).

À la lumière des résultats obtenus concernant les perceptions, les intérêts et les ressources mobilisés par les acteurs des six MRC estriennes à l'étude quant à la question de l'accueil de nouvelles populations, il s'avère intéressant de conclure ce chapitre par une synthèse comparative.

8. COMPARAISON DES MRC À L'ÉTUDE

Le tableau 2 présente un résumé des résultats obtenus concernant les perceptions, les intérêts et les ressources mobilisés par les acteurs des six MRC estriennes à l'étude quant à la question de l'accueil de nouvelles populations. En général, on constate que les perceptions des acteurs concernant les familles, les travailleurs et les jeunes sont assez similaires. En effet, les acteurs estriens ont généralement tendance à vouloir accueillir des familles propriétaires de leur habitation consommant les services et les produits offerts par les communautés locales. En ce qui concerne l'accueil des travailleurs, les acteurs des communautés estriennes souhaitent majoritairement embaucher une main d'œuvre qualifiée résidant à même le territoire de la communauté. Il en est de même pour les jeunes, alors que ces derniers sont perçus comme étant attirés par les communautés qui offrent une diversité de services, un accès résidentiel ainsi que des activités de loisir.

Par ailleurs, on observe que les perceptions des acteurs estriens concernant les néo-ruraux ne sont pas homogènes. Effectivement, alors que les acteurs des MRC de Memphrémagog et du Granit considèreraient les néo-ruraux comme des individus à la recherche d'une meilleure qualité de vie, les acteurs des MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François percevraient les néo-ruraux comme des individus ayant des valeurs et

Tableau 2

Résumé des perceptions, des intérêts et des ressources mobilisés par les acteurs des six MRC estriennes à l'étude

	Memphrémagog	Val-St-François	Coaticook	Haut-St-François	Granit	des Sources
Perceptions						
Néo-ruraux	Recherche d'une meilleure qualité de vie	Phénomène non mentionné	Villégiateurs aux valeurs différentes	Des « urbains » différents des « rurbains »	Recherche d'une meilleure qualité de vie	S'impliquent sans s'imposer
Familles	Recherche d'activités culturelles / de loisir	Propriétaires recherchant des services	Propriétaires consommant localement	Propriétaires recherchant des services	Propriétaires bien intégrés	Propriétaires avec enfants
Travailleurs	Viennent s'installer sur le territoire	Main d'œuvre qualifiée, relève entrepreneuriale	Habitent le territoire	Habitent le territoire	Main d'œuvre qualifiée, habitant le territoire	Habitent le territoire
Jeunes	- Dans la vingtaine - En situation d'exclusion	Attirés par l'accès résidentiel	Main d'œuvre locale qualifiée	Main d'œuvre locale	En quête de loisirs et de services	Attirés par l'emploi et les services
Intérêts	- Mixité sociale et fonctionnelle du territoire - Promotion locale	- Dépolitisation des tensions locales - Promotion locale	- Affirmation identitaire - Politisation des tensions locales	- Dépolitisation des tensions locales - Promotion locale	- Affirmation identitaire - Politisation des tensions locales - Promotion locale	- Affirmation identitaire - Promotion locale
Ressources						
Politiques et sociales	- Tables de développement supralocales - Président du CLD - Agents de développement rural	- CLD - Agents de développement rural	- CLD - Président du CLD - Agents de dév. rural	- CLD - Présidente du CLD - Agents de développement rural	- Comités de développement municipaux - Présidente CLD - Agents de dév. rural	- Comités de développement municipaux - Agents de développement rural
De savoir	Partenaires des tables	Professionnels du CLD	Consultants experts	Chercheurs universitaires	Chercheurs experts	Chercheurs universitaires

des comportements différents de ceux de la population locale. En outre, alors que le phénomène de néo-ruralité semblerait ne pas attirer l'attention des acteurs de la MRC du Val-Saint-François, il apparaît qu'un processus d'acculturation des néo-ruraux serait à l'œuvre dans la MRC des Sources.

En ce qui concerne les intérêts des acteurs en lien avec l'accueil de nouvelles populations, on se rend compte que presque toutes les MRC utilisent la promotion locale afin de rendre leur territoire visible auprès de futurs candidats à l'installation. Néanmoins, on constate que les intérêts de pouvoir et d'identité des acteurs ne sont pas homogènes dans les six MRC à l'étude. En effet, alors que la question de l'accueil de nouvelles populations est utilisée pour dépolitiser certaines tensions locales dans les MRC du Val-Saint-François et du Haut-Saint-François, il s'agirait principalement d'un moyen visant à intervenir sur les enjeux de pouvoir en cause dans les mésententes survenant entre les élus municipaux. Ainsi, en tentant de travailler collectivement autour de projets structurants en lien avec l'accueil de nouvelles populations, les élus seraient amenés à « partager des services et infrastructures liés à des préoccupations communes » (MRC du Val-Saint-François, 2011*b*, p. 663).

Pour ce qui est des intérêts des acteurs des MRC de Coaticook et du Granit, on constate que la question de l'accueil de nouvelles populations soulève une politisation des processus décisionnels et des tensions locales, laquelle serait davantage associée à un enjeu d'affirmation identitaire plutôt qu'à un enjeu de pouvoir. Effectivement, on observe dans la MRC de Coaticook la tendance des acteurs à faire la promotion d'une « identité coaticookoise » (Prévost et Roy, 2009, p. 91), laquelle servirait à renforcer le sentiment d'appartenance de la population locale envers leur communauté d'origine (ou d'accueil) tout en ayant parfois pour effet d'entretenir un clivage entre la population de longue date et les nouveaux arrivants. Par ailleurs, on remarque dans la MRC du Granit une propension des acteurs à argumenter que « les limites et les appartenances varient d'une municipalité à l'autre et d'un domaine d'activités à l'autre » (MRC du Granit, 2012*e*, p. 29), ce qui contribuerait à entretenir un clivage entre les petites municipalités et la ville centre. Ainsi,

alors que certaines situations politiquement chargées accompagnent parfois l'arrivée de nouvelles populations au sein des communautés rurales, des indices laissent croire que les élus des MRC de Coaticook et du Granit éprouveraient une difficulté à gérer les tensions qui se manifestent à l'intérieur des débats d'opinions citoyennes et qui découlent de la dimension identitaire forte des individus et des communautés.

En outre, les intérêts des acteurs de la MRC des Sources en lien avec l'accueil de nouvelles populations apparaissent eux aussi tournés vers des enjeux d'affirmation identitaire, alors que les municipalités veulent toutes exercer leur pouvoir d'action de manière autonome : « les réalités de chacune des municipalités sont bien différentes les unes des autres [...] ces dernières ne priorisent pas les enjeux et les objectifs dans le même ordre » (MRC des Sources, 2007a, p. 15). Néanmoins, contrairement aux communautés des MRC de Coaticook et du Granit, il ne semble pas que ces enjeux d'affirmation identitaire cause une politisation des processus décisionnels et des tensions locales.

Finalement, il semble que les intérêts des acteurs de la MRC de Memphrémagog concernant l'accueil de nouvelles populations soient davantage tournés vers la question de la mixité fonctionnelle et sociale du territoire, plutôt que vers des enjeux de pouvoir et d'affirmation identitaire. En effet, la volonté des acteurs de la MRC de planifier la croissance résidentielle qui s'opérera dans les prochaines années se manifeste à l'intérieur d'un contexte de conservation de l'environnement, d'aménagement du territoire et de protection de la fonction économique de l'agriculture. Ainsi, bien que certains acteurs tentent de rassembler la population autour d'enjeux de développement délicats qui suscitent ordinairement des positions divergentes afin de trouver des compromis, des terrains d'entente et des solutions acceptées par l'ensemble de la communauté, il apparaît que l'intérêt pour la mixité sociale des milieux se manifesterait en marge des questions liées à la mixité fonctionnelle du territoire, plutôt que d'y être intégré.

Dans un autre ordre d'idées, on constate que les ressources politiques et sociales mobilisées par les municipalités et les MRC dans le but d'orienter les stratégies des acteurs vers le maintien, l'amélioration ou l'équilibre de la situation sociodémographique de leur localité sont similaires d'une MRC à l'autre. En effet, alors que les CLD du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François et de Coaticook semblent porter l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire, les communautés des MRC des Sources et du Granit comptent plutôt sur leurs propres comités de développement, lesquels sont chargés d'établir de manière individuelle les priorités de l'action municipale. En ce qui concerne la MRC de Memphrémagog, on observe une tendance des acteurs à mobiliser fortement les tables de développement supralocales en guise de ressources sociales et politiques. Malgré tout, on remarque une forte disparité entre les MRC dans l'affiliation professionnelle des agents de développement rural membre du Réseau des agents de SRQ, lesquels sont associés soit aux CLD, aux MRC ou encore aux comités de développement municipaux.

En outre, il semble que le rôle de président(e) du CLD a une influence particulière dans la mobilisation des ressources des municipalités et des MRC en vue d'orienter les processus de politisation/dépolitisation liés aux tensions locales. Effectivement, alors que le développement social est devenu une priorité d'action pour le CLD de Memphrémagog depuis la nomination du maire du Canton de Potton à titre de président (avant les élections de 2013), la présidence du CLD du Haut-Saint-François est assumée par la préfecture de la MRC, notamment dans un contexte où le rôle du préfet élu au suffrage universel permet à ce dernier de trancher les questions qui n'ont pas pu être résolues par un vote au sein du conseil MRC. Par ailleurs, alors que l'affiliation de la présidente du CLD du Granit (aussi mairesse de la ville de Lac-Mégantic) à l'UMQ fait d'elle une représentante des municipalités essentiellement urbaines qui n'encourage pas nécessairement l'idée d'un renforcement de l'échelon MRC, la présidence du CLD de Coaticook occupée depuis juin 2012 par Michel Belzil est susceptible de se porter à « la défense et [à] la promotion du monde rural et des municipalités de petite taille », notamment dans un souci de complémentarité rurale-urbaine (Leclerc, 2005, p. 2).

Par ailleurs, on remarque que les ressources de savoirs mobilisées par les municipalités et les MRC dans le but d'orienter les stratégies des acteurs vers le maintien, l'amélioration ou l'équilibre de la situation sociodémographique de leur localité diffèrent d'une MRC à l'autre. En effet, alors que les acteurs de la MRC de Memphrémagog comptent principalement sur le savoir des partenaires impliqués à l'intérieur des tables de développement supralocales, les acteurs de la MRC de Coaticook portent quant à eux davantage attention au savoir des consultants experts. D'autre part, les acteurs de la MRC du Granit semblent s'appuyer fortement sur le savoir des chercheurs experts, alors que les acteurs de la MRC du Val-Saint-François valorisent le savoir des professionnels du CLD. En outre, on constate que, pour les acteurs des MRC du Haut-Saint-François et des Sources, l'opportunité d'échanger des savoirs avec les chercheurs universitaires constitue une occasion de se placer en position de force par rapport aux acteurs des autres MRC, notamment en développant de nouvelles ressources.

En définitive, force est de constater que l'influence des contextes sociodémographique, politique et scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie se manifeste de manière différente et à des niveaux différents en fonction des MRC, alors que la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires de même que la PNR n'exercent pas toujours un ascendant sur les acteurs impliqués et les ressources mobilisées dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes.

CINQUIÈME CHAPITRE

DISCUSSION

1. ACTION MUNICIPALE ET ACCUEIL DES JEUNES NÉO-RURAUX

Dans un contexte où « les municipalités québécoises participent à un vaste courant qui vise à renforcer le palier local de gouvernement pour rapprocher l'action du citoyen et développer des réponses adaptées aux défis et contextes spécifiques des différents milieux de vie » (Letarte, 2007a, p. 5), il peut s'avérer pertinent pour les municipalités rurales d'entamer « un exercice de réflexion qui permet de saisir le degré d'implication qu'exige l'accueil de nouveaux migrants » interrégionaux d'origine urbaine (SRQ, 2006, p. 7). Or, puisqu'il apparaît approprié pour la recherche québécoise d'orienter son analyse vers la question de la prise en charge des problématiques sociales par le palier municipal (Mévellec, 2008b), le présent projet de recherche s'est intéressé à répondre à la question suivante : comment s'élabore l'action municipale en lien avec l'accueil de jeunes adultes néo-ruraux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée dans le contexte de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie ?

À la lumière des résultats obtenus, il est possible de mobiliser un contexte de référence soutenu par des éléments de la littérature concernant le marketing territorial, l'économie résidentielle et les politiques d'accueil de nouvelles populations en contexte européen, les innovations sociales territoriales en contexte de ruralité estrienne de même que le développement social en contexte municipal. Ainsi, la présente discussion aborde dans un premier temps l'action municipale et l'accueil des jeunes néo-ruraux à travers la mise en œuvre d'une stratégie territoriale ayant une logique sous-jacente, ce qui comporte nécessairement plusieurs défis à relever afin de pouvoir développer une culture d'accueil proprement estrienne. Ensuite, la discussion s'attarde plus particulièrement au défi que représente le développement social en contexte municipal à l'intérieur d'une gouvernance

territoriale partagée, alors que les différences entre les acteurs et entre leurs intérêts sont susceptibles de faire obstacle à une action territorialisée orientée vers un développement social des communautés en lien avec l'accueil de nouvelles populations.

1.1. La mise en œuvre d'une stratégie territoriale estrienne

Alors que la veille documentaire réalisée par les promoteurs du projet IJE présente les actions du Collectif Ville-Campagne⁸⁶ (CVC) en France comme des pratiques exemplaires favorisant l'essor d'une culture d'accueil à l'intérieur des communautés rurales (MRC des Sources, 2007*b*), l'action municipale estrienne semble vouloir se tourner vers l'établissement d'une stratégie territoriale dont l'objectif est « de construire une offre d'accueil [...] [et] d'élaborer une stratégie de promotion qui passe par la mobilisation des réseaux d'acteurs » (CVC, 2007, p. 11-12). Plus spécifiquement, alors que la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes en Estrie aurait été grandement influencée par le contexte européen du marketing territorial, il s'agirait pour les territoires estriens de susciter l'attraction de candidats à l'installation rurale par diverses activités, notamment la promotion locale et le développement résidentiel. Néanmoins, alors que très peu d'attention aurait été accordée jusqu'à maintenant à l'évaluation des effets du marketing territorial sur les flux migratoires (Niedomysl, 2004, 2007 ; Hospers, 2010), certains auteurs ont soulevé la question de la pertinence des conditions d'attractivité posées par le marketing territorial pour les populations de migrants néo-ruraux (Péricard, 2006 ; Niedomysl, 2007 ; Hospers, 2010).

⁸⁶ Mis sur pied en 1997 avec la collaboration de l'Université Paris 7 lors d'un premier colloque rassemblant une diversité d'individus et d'organismes intéressés par la question de la néo-ruralité, le Collectif Ville-Campagne (CVC), dont le premier bureau fut installé en Limousin (France), a aujourd'hui le mandat de travailler avec les territoires ruraux du pays qui sollicitent son expertise concernant l'accueil de nouvelles populations (Lelievre, 2004). Ses activités vont de l'offre de formations à l'accompagnement des communautés dans l'élaboration d'une politique d'accueil, en passant par l'organisation de séminaires ou d'évènements, la conception de dispositifs de promotion des territoires et de leur offre, la réalisation d'études concernant l'action des communautés rurales impliquées dans l'accueil de nouvelles populations et la diffusion des résultats des recherches effectuées. En tant que véritable réseau de compétences en matière d'accueil et d'installation en milieu rural, le CVC rassemble plus d'une vingtaine d'organismes partenaires qui travaillent à instaurer un rapprochement entre les besoins des territoires ruraux en mal d'accueil de nouvelles populations et les besoins des individus ayant le désir de s'installer à la campagne.

1.1.1. *Susciter l'attrait par la promotion locale*

L'analyse des données recueillies à l'intérieur de ce projet a permis de remarquer que presque toutes les MRC estriennes utilisent la promotion locale afin de rendre leur territoire visible auprès des touristes, des futurs candidats à l'installation et des travailleurs. Par ailleurs, les acteurs estriens ont généralement tendance à valoriser l'offre d'une diversité de services et de produits locaux de même qu'une variété d'activités de loisir tout en favorisant l'accès résidentiel et l'accès à l'emploi, notamment en vue d'inciter les jeunes, les familles et les travailleurs à s'installer sur leur territoire. Ainsi, force est de constater que le contexte européen du marketing territorial visant à attirer de nouvelles populations en milieu rural peut très bien s'appliquer au contexte estrien.

En effet, la littérature européenne portant sur le marketing territorial permet d'identifier les éléments qui entourent habituellement la question des moyens mis en œuvre par les communautés pour développer leur potentiel d'accueil et attirer de nouvelles populations. Alors que les collectivités utiliseraient une variété de méthodes pour se faire connaître, telles que logos, slogans, affiches, brochures, annonces publicitaires, sites Internet, kiosques d'informations, événements et attraits touristiques (Hospers, 2010), les campagnes publicitaires portées par les municipalités rurales auraient tendance à mettre de l'avant surtout la qualité de vie offerte par les milieux d'accueil (Borgegård et Nedomysl, 2004). Cette qualité de vie serait représentée notamment par la disponibilité de services tels que les écoles, les garderies et les activités de loisir (culture, plein air, etc.), par l'accessibilité aux opportunités d'emplois, par la présence d'une vie communautaire dynamique ainsi que par une offre résidentielle abordable dans un cadre naturel exceptionnel et au sein d'un environnement bâti harmonieux (*Ibid*). De fait, alors que la disponibilité de l'emploi et de l'habitation constitue un facteur d'attractivité reconnu comme ayant un impact potentiellement positif sur la migration des individus (Champion, Fotheringham, Rees, Boyle, et Stillwell, 1998), une étude réalisée en Estrie révèle que « le marketing territorial constitue [...] une approche répandue ayant pour but [...] de mettre en

scène des projets orientés sur l'attrait de nouveaux résidents et services » (Marchand *et al.*, 2012, p. 19).

Toutefois, alors que les politiques familiales estriennes qui encadrent couramment l'accès à l'habitation de même que les initiatives de la région visant à favoriser l'accès à l'emploi pour les individus deviennent souvent aux yeux des communautés d'accueil un gage de bien-être pour les individus nouvellement installés sur leur territoire, il est important de souligner que l'évaluation des effets du marketing territorial sur les flux migratoires a reçu jusqu'à maintenant très peu d'attention dans la littérature (Niedomysl, 2004, 2007 ; Hospers, 2010). D'ailleurs, il apparaît aux yeux de certains observateurs québécois que la mise en place de mesures visant à encourager et à faciliter l'installation de migrants au sein d'un territoire présenterait un niveau d'efficacité plutôt limité, n'incitant que rarement l'établissement d'une population néo-rurale (Péricard, 2006).

1.1.2. Miser sur l'attractivité résidentielle

Les données analysées à l'intérieur de ce projet indiquent que les mesures d'accès à la propriété constituent des incitatifs à l'installation très populaires pour les communautés estriennes qui souhaitent attirer de nouveaux résidents, ces mesures faisant souvent partie des politiques familiales élaborées par les municipalités. Néanmoins, cette tendance ne s'avère pas propre à l'Estrie, puisque les diverses initiatives québécoises répertoriées par Guimond (2009) concernant l'accès à la propriété regroupent entre autres l'offre de subventions et/ou de remise en argent par l'institution financière locale ou la municipalité, les taux hypothécaires préférentiels, l'exemption ou la diminution des taxes foncières, la vente de terrains au prix coûtant, l'achat de maisons par la municipalité pour la location et les baux avec options d'achat. Par ailleurs, un examen des contenus des politiques municipales les plus contributives au développement social des communautés québécoises

indique que l'accès à la propriété et au logement est le seul type d'action commun à tous les milieux à l'étude⁸⁷, présentant des formes fort diversifiées (Letarte, 2007a).

Toutefois, les conditions d'attractivité résidentielle soulevées dans la littérature en lien avec le marketing territorial laissent entendre que « dans la mesure où certains [migrants néo-ruraux] ont des motivations non économiques, il est peu vraisemblable que ces mesures constitue[raient] pour eux un argument très décisif » (Péricard, 2006, p. 27). En outre, les analyses effectuées au sein d'une étude concernant quatorze municipalités rurales suédoises ayant mis en place une campagne de promotion visant à attirer des migrants néo-ruraux a permis de conclure qu'un nombre élevé d'habitations nouvellement construites sur un territoire avait un effet plutôt dissuasif sur les migrants potentiels (Niedomysl, 2007). Par ailleurs, Hospers (2010) rapporte un cas néerlandais où la promotion d'un projet de développement résidentiel d'envergure au sein d'un environnement naturel exceptionnel n'a attiré que des individus en provenance de la population locale ou encore des migrants de retour qui connaissaient déjà le milieu d'accueil. En outre, il semble qu'au Québec, plusieurs candidats à l'installation rurale d'origine urbaine seraient peu intéressés par les développements résidentiels situés à proximité d'un village (Péricard, 2006). Effectivement, mis à part les individus qui chercheraient à maximiser le côté pratique de leur installation (par exemple, les familles qui désirent s'établir près de l'école que leurs enfants fréquenteront), plusieurs migrants néo-ruraux québécois aspireraient à s'établir sur un site bucolique situé dans un rang de campagne en périphérie du village et exprimeraient une préférence pour les vues panoramiques, les cours d'eau et les milieux boisés (*Ibid*).

Ensuite, alors que les migrants néo-ruraux seraient relativement mobiles et n'hésiteraient pas à réaliser « une ou deux tentatives d'établissement dans un territoire rural avant de s'installer » de manière définitive au sein d'un milieu en particulier (*Ibid*, p. 125), la location résidentielle se présenterait comme une option permettant de répondre au besoin

⁸⁷ Municipalités de grande taille : Lévis, Longueuil, Montréal (St-Laurent), Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières. Municipalité de moyenne taille : Rouyn-Noranda. Deux municipalités en milieu rural dans les de MRC Maskinongé et de Nicolet-Yamaska.

de flexibilité de certains candidats à l'installation. Effectivement, une revue de littérature concernant les déterminants des flux migratoires en Angleterre évoque le fait que les individus sont davantage susceptibles de migrer sur de longues distances s'ils ont la possibilité de louer une propriété privée au moment de leur arrivée au sein de leur communauté d'accueil (Champion *et al.*, 1998), pouvant par la suite effectuer une migration intrarégionale en vue d'acquérir une propriété (Boyle, Flowerdew et Shen, 1998). Néanmoins, il semble que très peu d'attention ait été accordée dans la littérature au rôle joué par la location de propriétés privées au sein du phénomène migratoire, sans compter la faible préoccupation démontrée en général par les communautés d'accueil pour ce type de modalité résidentielle (Champion *et al.*, 1998). En outre, diverses études réalisées en Grande-Bretagne suggèrent que les individus qui bénéficient le plus des mesures mises en place par les communautés pour rendre le coût de l'habitation abordable sont des migrants intrarégionaux peu susceptibles de migrer à l'extérieur de leur région (Hamnett, 1991; Boyle, 1995; Hugues et McCormick, 1981, 1987; Boyle, Flowerdew et Shen, 1998).

1.2. La logique sous-jacente à la stratégie territoriale estrienne

Alors que « [l]'identité [...] et le sentiment d'appartenance [des communautés] [...] permettr[aient] d'appuyer et [de] renforcer le projet territorial tout en facilitant l'intégration de nouveaux arrivants », il arrive que « l'identité territoriale [devienne] source de repli des populations sur elles-mêmes et facteur d'exclusions » (CVC, 2007, p. 20). Ainsi, alors que la principale logique sous-jacente à la stratégie territoriale estrienne mise en œuvre par l'intermédiaire de la Stratégie régionale d'accueil et d'intégration des jeunes constituerait pour les acteurs une question de performance attractive, elle aurait pour objectif l'ancrage des nouveaux résidents au territoire d'accueil.

1.2.1. Valoriser une logique de performance attractive

Alors que le projet IJE est issu des démarches « de prise en charge pour influencer la trajectoire de développement de la communauté » de Saint-Camille, les « stratégies

visant à augmenter le potentiel attractif » des milieux sont multiples : « faire de l'école le centre de développement, développer des projets domiciliaires, créer un espace communautaire et culturel rassembleur et miser sur le réseau communautaire et la concertation inter-municipalités » (Gouin et Laroche, 2010). De par sa nature, le projet IJE constitue donc un effort de transfère du modèle de pratiques développé par les acteurs du développement de Saint-Camille vers les autres communautés estriennes, notamment par l'intermédiaire de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes.

Or, on constate que souvent, la « [m]ise en place de conditions d'attrait des nouveaux arrivants [se fait] de manière à concurrencer adéquatement les autres milieux attractifs » (Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, 2010, p. 13). En effet, à la lumière des données analysées dans le cadre de ce projet, il s'avère que les stratégies de développement de plusieurs municipalités estriennes valoriseraient surtout une logique de performance attractive. Ainsi, la consolidation de l'attractivité des territoires estriens serait bien souvent portée par « un esprit compétitif face aux autres communautés de leur MRC ou d'autres territoires » dans un contexte où « une reddition de compte quantitative [...] vise[rait] l'amélioration [du] bilan de dévitalisation en produisant des effets directs et rapides sur l'économie locale » (Marchand *et al.*, 2012, p. 18-19).

Conséquemment, alors que les stratégies d'attractivité des communautés incluent souvent une offre territoriale qui implique des mesures liées à la disponibilité des espaces d'habitation, à l'accessibilité de l'emploi de même qu'à l'offre diversifiée de services de proximité et d'activités de loisirs (CVC, 2007), les acteurs du développement ont tendance à négliger le fait que « [l]'une des caractéristiques sociologiques fortes [des] mouvements migratoires ville / campagne réside dans le développement de la dimension "sociale" des motivations de ces mobilités et non plus dans la seule dimension "économique" » (*Ibid*, p. 53). De fait, alors que « l'emploi, le logement [et] l'accès à un ensemble de services [...] concernent toute la population, natifs et migrants », il s'avère que le développement d'une culture d'accueil véritable « consiste concrètement pour une communauté à poser des

gestes significatifs qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux venus » (Péricard, 2006, p. 60 et 62).

1.2.2. Ancrer les nouveaux résidents au territoire d'accueil

À la lumière des données analysées dans le cadre de ce projet, on pourrait dire que les stratégies d'attractivité privilégiées par les milieux d'accueil sont susceptibles de favoriser « une “réduction des mobilités” [...] [dans une optique de] reconnexion des lieux de travail, de résidence et de loisir » (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 132). L'objectif serait alors de superposer les lieux dans leur aspect fonctionnel afin de créer « une communauté d'habitants-producteurs-citoyens » en vue d'ancrer les résidents au territoire (*Ibid*, p. 134), alors que la MRC deviendrait le lieu d'appartenance « où l'on circule et vit tous les jours » (Allie, 2009, p. 43). Bien entendu, la menace de la fuite commerciale vers l'extérieur et le risque de devenir une collectivité dortoir sont des préoccupations explicitement mentionnées par certains acteurs ruraux pour justifier leur désir d'ancrer la population au territoire.

Néanmoins, il est possible de penser que « ce que certains ruraux semblent craindre, mais qu'ils expriment difficilement, c'est que l'attachement des néoruraux au territoire ne soit pas définitif » (Péricard, 2006, p. 63). En effet, alors que « la mobilité joue[rait] définitivement un rôle clé dans l'occupation dynamique du territoire » (Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine, 2010, p. 16), diverses actions visant l'attraction et la rétention de nouvelles populations sont mises en œuvre « sans pour autant avoir la garantie qu'elles restent » (Espada, 2012c). Ainsi, dans un contexte où « l'essor d'Internet et des mobilités croissantes entre la ville et la campagne [modifie] les rapports à l'espace, au temps et au travail » (Simard et Guimond, 2010, p. 15), certains acteurs avancent l'idée que « si [les néo-ruraux] ont été mobiles pour déménager en milieu rural, [ils] le seront pour en repartir » (Espada, 2012c). Dès lors, l'arrivée d'une population néo-rurale est susceptible de confronter les milieux d'accueil au fait qu'« il n'y a plus un lien, une logique qui relierait

un individu à un territoire, mais des liens, des ancrages irréguliers, aléatoires [et] fluctuants » (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 129).

C'est donc pour cette raison que l'accompagnement des migrants néo-ruraux, « pour être efficace et rendre plus solides les chances d'ancrage [...], [...] [chercherait à] appréhender de manière simultanée l'articulation entre projet professionnel, projet de vie et interrelations avec le territoire d'accueil tout en s'inscrivant dans la durée » (CVC, 2007, p. 53). De fait, l'enracinement des néo-ruraux au territoire serait davantage favorisé par une culture d'accueil orientée vers « leur insertion dans les réseaux informels, gage de réussite en matière d'ancrage territorial et du “vivre ensemble” » (*Ibid*, p. 60). En outre, « le développement des espaces à dominante rurale passe[rait] [...] [non seulement] par leur capacité à accueillir de nouveaux habitants, mais également à les intégrer » (*Ibid*, p. 7). Conséquemment, « la stratégie d'accueil se doit de favoriser les liens, les lieux de rencontres où se fabrique l'interconnaissance et le “goût” des autres (éviter la marginalisation des nouveaux arrivants et les conflits possibles [...]) » (*Ibid*, p. 60). Or, il apparaît qu'en Estrie, certains défis sont susceptibles de rendre difficile le processus d'établissement d'une culture d'accueil orientée vers l'intégration des jeunes adultes néo-ruraux.

1.3. Les défis liés au développement d'une culture d'accueil estrienne

Les données analysées à l'intérieur de ce projet témoignent de l'intérêt porté par plusieurs communautés estriennes envers la question du développement de politiques d'accueil ou encore de politiques familiales, lesquelles encadrent souvent les orientations et les actions destinées à accueillir les familles nouvellement installées sur un territoire et à faciliter leur intégration. Néanmoins, le développement d'une culture d'accueil envers les populations d'origine urbaine s'installant en milieu rural exige non seulement « d'orienter les candidats au plus près des offres et des territoires mais également de construire avec l'ensemble des acteurs [...] des outils et des accompagnements adaptés en fonction des

demandes et des stades d'avancement des parcours⁸⁸ des candidats » (CVC, 2007, p. 51). Dans ce contexte, la logique de performance attractive des communautés en vue de répondre à une culture d'offre territoriale est susceptible de poser plusieurs défis aux collectivités dans le développement d'une culture visant à accueillir et à intégrer de nouvelles populations, notamment les jeunes adultes néo-ruraux. En effet, il semble que des efforts importants doivent être déployés par les communautés intéressées à gérer la mixité sociale liée à l'arrivée de nouvelles populations, alors qu'il s'avère pertinent de réfléchir à la vulnérabilité des pratiques d'embauche, lesquelles sont potentiellement susceptibles de glisser vers une discrimination positive en faveur des migrants de retour et de la population locale.

1.3.1. Développer la mixité sociale

L'analyse des données de la présente étude indique que les perceptions des acteurs estriens concernant les néo-ruraux sont plutôt hétérogènes et majoritairement péjoratives. D'une part, bien que certaines communautés reconnaissent que la recherche d'une meilleure qualité de vie constitue l'un des principaux motifs d'établissement des néo-ruraux, d'autres semblent ne pas percevoir du tout le phénomène de néo-ruralité à l'œuvre sur leur territoire. D'autre part, dans un contexte où plusieurs communautés estriennes considèrent les néo-ruraux comme des individus ayant des valeurs et des comportements différents de ceux de la population locale, il arrive que les néo-ruraux soient encouragés à s'impliquer au sein de leur communauté d'accueil en vue de s'y

⁸⁸ En s'appuyant sur le travail effectué par le Collectif Ville-Campagne en France, on s'aperçoit que les initiatives québécoises d'accompagnement des migrants interrégionaux semblent mettre principalement l'accent sur le processus en aval de la migration, soit la formalisation du projet (se construisant surtout autour des compétences professionnelles et de la faisabilité/viabilité des activités imaginées) et l'installation au sein du territoire d'accueil (étape axée davantage sur l'arrivée physique). Néanmoins, ces initiatives se sont très peu intéressées jusqu'à maintenant aux étapes en amont du processus de migration, c'est-à-dire à la naissance du désir de migration (ce dernier se fondant sur une envie de changement de mode de vie, de fuite ou de rupture, de réalisation personnelle/professionnelle, etc.) et à l'analyse des éléments (contextuels, relationnels, affectifs et cognitifs) qui permettent aux individus de projeter l'idée de migration vers un devenir envisageable. Ce qui fait en sorte qu'à l'heure actuelle, les projets d'attractivité des territoires ne permettent pas « d'orchestrer un accompagnement global du futur arrivant en prenant en compte son projet de vie, son projet professionnel et l'interaction des deux avec le territoire d'accueil » (CVC, 2007, p. 12).

intégrer, en évitant toutefois de s'imposer et d'aller à l'encontre des valeurs de la communauté d'accueil.

Ainsi, dans un contexte où l'origine géographique et sociale de même que le niveau de scolarité et le statut socioéconomique des nouveaux résidants en milieu rural contribueraient à rendre plus ou moins difficile l'établissement de liens étroits avec les membres de la population locale, certaines tensions se rapportant aux changements proposés et/ou introduits par les néo-ruraux semblent parfois provenir de « réflexes ruraux » de la part des populations de longue date (Guimond, 2012). Or, il apparaît difficile pour ces dernières de s'exprimer ouvertement sur la nature de leur réticence (voire même de leur résistance) face à ces changements ainsi que face au partage du pouvoir des cliques locales (*Ibid*).

En définitive, alors qu'une culture d'accueil consiste à reconnaître tant informellement qu'officiellement une attitude d'ouverture et de respect face à la différence de l'autre par l'entremise d'interactions quotidiennes, il apparaît que les néo-ruraux et les résidants de longue date manifesteraient généralement des rapports plutôt superficiels (courtois, de nature utilitaire ou encore d'entraide), chacun continuant de fréquenter les membres de son propre groupe (*Ibid*). Dès lors, bien qu'« un accueil chaleureux peut servir de base à la construction de nouveaux liens mutuels et à une insertion sociale réussie [...] les rapprochements découlent [plutôt] d'attitudes individuelles et d'initiatives personnelles ou collectives » dans un contexte où « la dimension temporelle devient essentielle dans la construction des rapports mutuels de confiance et d'amitié » (*Ibid*, p. 99 et 100). De fait, « [l]'intégration de [...] nouveaux arrivants pose l'enjeu fondamental du "vivre ensemble" et du chemin à parcourir [...] [en vue de] favoriser les lieux et les temps de rencontre et de médiation entre les habitants » (CVC, 2007, p. 18). Or, l'expérience de la municipalité du Canton de Potton dans la MRC de Memphrémagog visant à former un comité de conciliation, composé idéalement de citoyens « de souche », de citoyens « d'adoption » et de villégiateurs (Caron, 2013*d*), suggère que des efforts importants doivent être déployés

par les communautés intéressées à gérer la mixité sociale liée à l'arrivée de nouvelles populations.

1.3.2. Favoriser des pratiques d'embauche non discriminantes

Il est reconnu que certains migrants néo-ruraux « choisissent le télétravail comme mode d'intégration au marché de l'emploi » alors que d'autres préfèrent se déplacer vers les centres urbains à proximité (Yorn *et al.*, 2008, p. 33). Par ailleurs, il s'avère possible que les migrants motivés par un choix avant tout résidentiel s'adaptent d'abord à leur nouveau milieu de vie tout en pratiquant le navettage vers un lieu de travail situé dans leur ancienne localité en attendant de se trouver du travail dans leur milieu d'accueil (Molho, 1986). L'adoption de cette stratégie ferait donc de ces individus des migrants spéculatifs⁸⁹ davantage préoccupés par la question de l'emploi en aval du processus de migration plutôt qu'en amont.

Or, il apparaît que certains jeunes adultes néo-ruraux éprouveraient des difficultés à trouver un emploi localement, en partie à cause de pratiques d'embauche discriminantes (Desjardins et Simard, 2008). En effet, l'analyse des données réalisée à l'intérieur de ce projet a permis de déceler une tendance chez les acteurs estriens à favoriser la rétention de la population locale sur le territoire en valorisant l'embauche de résidents-travailleurs, notamment dans le but d'éviter que les emplois locaux soient occupés par des non résidents (voire même par des non natifs). L'objectif de telles pratiques serait de contrecarrer le mouvement qui, selon les acteurs estriens, pousserait la population locale « à aller chercher des emplois ailleurs » (CLD du Haut-Saint-François, 2007, p. 7), particulièrement dans un contexte où, à l'image d'un « trou noir » (Dauphinais-Pelletier, 2012), Sherbrooke exercerait une forte attraction sur les individus à la recherche d'un emploi.

⁸⁹ Les migrants spéculatifs sont ceux qui choisissent de débiter leur recherche d'emploi une fois arrivés sur le territoire sans avoir établi au préalable de contacts avec les membres de la communauté d'accueil (Silver, 1977), alors que les individus sans emploi au moment de la migration auraient tendance à être davantage représentés parmi les migrants spéculatifs (Molho, 1986).

Dès lors, puisque certains acteurs estriens apparaissent ouvertement en faveur d'une politique d'embauche locale, « c'est-à-dire, qu'à talent égal on choisit la personne du milieu » (Table jeunesse du Haut-Saint-François, 2009, p. 34) et puisque les réseaux d'accueil des nouvelles populations passent souvent par le CJE, la SADC, le CLD et PAJ, il s'avère pertinent de réfléchir à la vulnérabilité des pratiques d'embauche, lesquelles sont potentiellement susceptibles de glisser vers une discrimination positive en faveur des migrants de retour et de la population locale. En effet, comme le mentionne un résidant de longue date en milieu rural ayant participé à l'étude de Guimond (2012, p. 91) : « J'ai passé toute ma vie là, mon père était là avant, ma famille est toute là. [...] C'est facile [...] quand je vais me présenter à telle place pour avoir telle job ou telle fonction. [...] L'autre, le nouveau qui arrive, on le connaît pas. [...] (ARLD31) ». Dans ce cas, la migration aurait tendance à prendre la forme d'un processus plutôt sélectif, alors que de sérieuses contraintes sociales et institutionnelles viendraient possiblement restreindre les candidats à l'installation rurale dans leurs démarches d'accès aux opportunités d'emplois (Boyle, Halfacree et Robinson, 1998).

De fait, selon les théories entourant la question du *dual labour market* qui ont été développées dans une perspective critique de l'approche néoclassique (*Ibid*), il apparaît que les migrants spéculatifs seraient peu susceptibles d'avoir accès aux opportunités d'emplois dites « primaires » (Gordon, 1995), lesquelles seraient mieux rémunérées, plus stables et davantage sujettes aux possibilités d'avancement que les opportunités d'emplois dites « secondaires » (Boyle, Halfacree et Robinson, 1998).

En outre, il apparaît que divers défis sont susceptibles de faire obstacle à un développement social des communautés orienté vers une gouvernance territoriale qui dépasse les différences entre les acteurs et entre leurs intérêts, notamment dans un contexte d'accueil de nouvelles populations.

2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

Comme l'explique Benoît Lévesque, « on est passés dans les trente dernières années du développement régional au développement local, puis au développement territorial » (dans J. Tremblay, 2007a, p. 9). Cela signifie que la proximité tant institutionnelle que géographique et organisationnelle⁹⁰ des milieux et des organisations « est nécessaire pour construire la transversalité et arriver à un intérêt général permettant de sortir du corporatisme » (*Ibid*, p. 9). Or, à la lumière des données analysées dans le cadre de ce projet, il apparaît que divers défis sont susceptibles de faire obstacle à un développement social des communautés orienté vers une territorialité qui dépasse les différences entre les acteurs et entre leurs intérêts, notamment dans un contexte d'accueil de nouvelles populations.

D'abord, bien qu'une proximité géographique et organisationnelle soit présente au sein des territoires politiques que sont les MRC et les municipalités, il n'en serait pas toujours de même pour la proximité institutionnelle. Ensuite, « on constate que les élus locaux ont de plus en plus de responsabilités [...] et que les limites des actions municipales sont encore bien présentes » (J. Tremblay, 2007b, p. 2). Finalement, l'interaction entre acteurs interpelle nécessairement la question de l'animation du territoire, tant dans sa dimension politique que dans sa dimension technique, alors que le développement d'un *leadership* municipal adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidents en milieu rural constitue parfois un moyen visant à dépolitiser les tensions locales survenant dans les milieux à l'intérieur d'une gouvernance territoriale partagée.

⁹⁰ Proximité géographique : juxtaposition des milieux ; Proximité organisationnelle : coordination et fonctionnement des milieux ; Proximité institutionnelle : règles liées aux dimensions politiques du territoire ayant un rôle d'arbitrage des conflits et de prise de décisions (selon Benoît Lévesque, dans J. Tremblay, 2007a).

2.1. Les limites de la proximité institutionnelle du territoire politique

Alors que la proximité institutionnelle s'avère être un ingrédient essentiel pour assurer un partage adéquat de la gouvernance associée à un territoire politique⁹¹ tel que la région administrative ou la MRC, son renforcement impliquerait nécessairement le besoin de transcender l'appartenance locale, de dépasser les limites du territoire d'appartenance et de déborder du cadre de la municipalité (Simard et Leclerc, 2008). Toutefois, à la lumière des résultats de cette recherche, force est de constater l'importance des intérêts de pouvoir et d'identité des acteurs municipaux de l'Estrie dans la question du maintien, de l'amélioration ou de l'équilibre de la situation sociodémographique de leur localité. D'ailleurs, en se fondant sur une analyse effectuée en France concernant la place des élus locaux au sein des politiques de développement territorial, il apparaît que l'implication des élus au sein de l'action publique relèverait plus particulièrement d'une « logique de défense ou de construction d'une autorité politique largement fondée sur l'identification à un territoire » (Douillet, 2003, p. 585). Effectivement, il apparaît que les élus qui s'intéressent au jeu politique local envisageraient de s'ancrer au sein d'un territoire en tant que représentant en vue de bénéficier d'une nouvelle source d'autorité, de légitimité et de visibilité auprès des autres élus locaux et du système politique local en général. C'est d'ailleurs ce que suggère notre analyse des intérêts poursuivis par les municipalités et les MRC estriennes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies en lien avec l'attraction et l'accueil de nouvelles populations.

Par ailleurs, comme le mentionnait Armand Lajeunesse⁹², ancien directeur de la Coopérative de développement de Lanaudière :

⁹¹ Le cadre de l'action publique aurait initialement été déterminé en fonction d'une correspondance avec des limites territoriales définies politiquement et légitimées par des balises à prétention géographiques, historiques, statistiques ou encore économiques (Douillet, 2003).

⁹² À la suite d'un échange ayant eu lieu en 2001 avec des intervenants français concernant le développement local et l'animation du milieu, Armand Lajeunesse a piloté le Réseau d'animation en développement durable des communautés de Lanaudière, lequel offrait un programme de formation en animation territoriale à l'intention des agents de développement de différents secteurs d'activité, tels que SADC, CLD, CLSC, Caisse populaire, Direction de santé publique, ministères et élus (J. Tremblay, 2007c).

[C]haque fois [qu'un maire] voit plus large que sa communauté, il peut se faire ramasser parce que cela peut paraître à son détriment. Confier des responsabilités dans ce contexte [...] prend une abnégation importante pour que six maires de six municipalités aient une vision plus large du territoire, pour aller justifier cela devant leurs concitoyens (dans J. Tremblay, 2007c, p. 39).

En outre, comme le font remarquer Simard et Leclerc (2008, p. 628), « c'est le maire de chacune [des] municipalités [représentées à la MRC] qui vote le budget du CLD. Tout naturellement – et tout à fait légitimement – il est en droit d'exiger des retombées dans sa municipalité ». Conséquemment, certains CLD oeuvrant en milieu rural éprouveraient une difficulté à transcender le cadre de l'appartenance locale, alors que les élus auraient parfois tendance à reléguer la mission régionale du CLD au second plan (*Ibid*). De fait, les résultats de notre étude suggèrent la présence d'un possible clivage entre certaines municipalités estriennes et leur CLD d'appartenance. Effectivement, plusieurs communautés possèdent leur propre comité de développement chargé d'établir les priorités de l'action municipale, alors que les acteurs locaux démontrent une attitude de méfiance à l'égard des infrastructures supralocales, ou encore se tournent vers le CLD lorsqu'ils souhaitent recevoir un soutien technique, notamment en termes d'animation des milieux, d'aide financière et de soutien à la réalisation de projets structurants. Dans d'autres cas, lorsque le CLD semble être le porteur de l'esprit de la MRC par la planification et la réalisation d'actions structurantes déployées sur l'ensemble du territoire, il apparaît que la MRC joue plutôt les rôles de gestionnaire des affaires publiques à l'échelon supralocal et de soutien aux initiatives municipales à l'échelon local, notamment par l'intermédiaire d'une répartition équitable des fonds en provenance du Pacte rural. En outre, pour certains CLD porteur de l'esprit de la MRC, on remarque que les maires siégeant au conseil d'administration du CLD proviennent en majorité de municipalités de plus de 2 000 habitants, alors que la présidence et la direction générale du CLD sont assumées respectivement par la préfecture et par la direction générale de la MRC.

Bref, l'étude du rôle des élus municipaux en tant que participant de l'action publique prend une importance singulière (Faure, 1995), surtout dans un contexte où la responsabilité de planification dévolue aux municipalités québécoises en lien avec le développement social représente un important défi à relever au sein d'une approche de gouvernance partagée du territoire :

Le code municipal est large et permet de nombreuses initiatives aux municipalités désireuses de s'investir davantage dans la réponse aux besoins touchant le développement, le bien-être et la qualité de vie des citoyens. [...] [Or], si le mouvement lancé par la réforme municipale au regard du développement social peut sembler, à première vue, prendre racine lentement, il faut souligner qu'il s'agit là d'un changement majeur dans la conception même que de nombreux citoyens, organismes, gestionnaires et élus se faisaient du rôle d'une municipalité (Letarte, 2007a, p. 8 et 12).

2.2. Les limites de l'action municipale dans le développement social

La mobilisation d'une perspective axée sur les approches néo-institutionnelles permet de prendre en considération le fait que « les institutions ont des règles, des procédures, des systèmes de commandement, elles répartissent les rôles, imposent des obligations et des devoirs, définissent les attentes vis-à-vis des autres membres » (Merrien, 2006, p. 561). Ainsi, on peut comprendre que « le comportement des élus est structuré par le cadre légal des institutions publiques et par l'ensemble des contraintes ou prescriptions, objectivées, que ces dernières posent sur la pratique de la politique locale » (Mévellec, 2008a, p. 190). À cet effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, les élus et les administrateurs municipaux sont tenus de mettre en application la Loi sur les compétences municipales en lien avec la fourniture de services, tels l'habitation, le réseau routier, le transport en commun, le service de police, la sécurité incendie, l'eau potable, l'assainissement des eaux, les matières résiduelles, les loisirs et la culture, les parcs et les espaces verts et finalement l'aménagement du territoire et l'urbanisme (Gouvernement du Québec, 2010b).

Par ailleurs, il est intéressant de constater que les élus municipaux, les fonctionnaires et les chargés de projets interrogés lors d'un entretien de groupes au sujet de la participation citoyenne en contexte municipal en lien avec l'élaboration de politiques familiales ont révélé que, de façon générale, on attendait des élus ou des directeurs municipaux un *leadership* clair (Tougas, 2011). Plus spécifiquement, ce qui serait recherché, c'est « leur soutien financier ou leur aide [...] mais aussi leur engagement concret dans une démarche de politique familiale qui rejoint les préoccupations de la population, comme la conduite de consultations et la réalisation d'un plan d'action » (*Ibid*, p. 29). Ainsi, il apparaît que la volonté politique, l'appui administratif et la disponibilité des ressources seraient les principaux éléments recherchés en vue d'assurer la participation de la municipalité au sein d'une démarche de planification liée au développement social. C'est d'ailleurs ce que les résultats de la présente étude suggèrent, alors que la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes via le projet Inode jeunesse Estrie propose aux milieux municipaux un accompagnement dans la réflexion, la recherche de pratiques exemplaires et l'élaboration d'un plan d'action en lien avec l'accueil et l'établissement de jeunes, tout en s'attendant à ce que les municipalités assument pleinement le *leadership* des actions identifiées par le plan d'action et trouvent les moyens financiers nécessaires à leur accomplissement. Or, ce que les résultats de notre recherche permettent de constater, c'est que bien que plusieurs municipalités adhèrent au projet, elles semblent davantage motivées par des intérêts de pouvoir, d'identité et de promotion locale que par un réel intérêt envers le développement social.

D'ailleurs, en ce qui concerne la responsabilité de planification des municipalités en lien avec le développement social, laquelle est née à la suite du processus de fusion des villes concernées au début des années 2000, « les recherches effectuées auprès d'informateurs du [MAMROT] de même que les recherches documentaires n'ont pas permis de retracer quelque texte que ce soit clarifiant l'intention du législateur » (Letarte, 2007a, p. 13). Il s'agirait en fait du résultat issu des pressions effectuées par certains organismes communautaires sur le gouvernement du Québec au moment de la réforme municipale. Ainsi, alors qu' « une certaine ambiguïté persiste au regard de l'origine [...] et

des intentions du législateur » concernant la responsabilité de planification dévolue aux municipalités en lien avec le développement social, il apparaît que nombre d'élus s'y seraient opposés, en évoquant le fait que ce décret de l'État aurait été imposé sans consultation préalable des milieux (*Ibid*, p. 13). En outre, l'un des principaux défis de l'action municipale en lien avec le développement social concernerait le processus visant à persuader les élus de s'investir dans l'élaboration d'une politique sociale, tout en maintenant leur intérêt en cours de démarche (Tougas, 2011).

Dans ce contexte, il est intéressant de souligner que plus de dix ans après les fusions municipales et l'apparition d'une nouvelle compétence municipale dans le champ social, un projet de loi déposé en novembre 2011 conviait « les élus municipaux à agir en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires⁹³ dans l'exercice de leurs fonctions » (Lessard, 2011, p. 2). Plus particulièrement, les principes énoncés à l'égard de la loi visant à encadrer la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires se basaient entre autres sur l'engagement des élus municipaux dans l'action publique, sur la concertation entre les personnes élues et les acteurs socioéconomiques des communautés, sur la mobilisation de la population ainsi que sur la complémentarité territoriale permettant aux élus et aux acteurs de la collectivité de s'unir dans un esprit de collaboration, de planification et d'action. Par ailleurs, se sont tenues au début de l'année 2012 des consultations particulières et des auditions publiques⁹⁴ à l'hôtel du Parlement à Québec concernant ce projet de loi, dit numéro 34. Il est par ailleurs intéressant de constater que plusieurs des interventions qui ont eu lieu dans le cadre de ces auditions publiques ont revendiqué une décentralisation du pouvoir tout en interrogeant le fait que le projet de loi ne visait pas le réaménagement des structures en place mais plutôt une responsabilisation des élus. En effet, le projet de loi

⁹³ « L'occupation et la vitalité des territoires s'entend de la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques. » (Lessard, 2011, p. 6)

⁹⁴ « L'audition en consultation particulière est limitée aux personnes et aux organismes sélectionnés par les députés membres d'une commission en fonction de leur connaissance de la question à l'étude. Les citoyens et les groupes choisis peuvent produire un mémoire ou exprimer verbalement leur point de vue devant les membres de la commission. [...] Durant les auditions publiques, les citoyens et les représentants d'organismes convoqués présentent leur mémoire ou leur point de vue et répondent aux questions des députés. » (Assemblée nationale du Québec, 2011).

numéro 34 du gouvernement provincial campait clairement l'action publique municipale québécoise à l'intérieur de processus cognitifs, lesquels correspondraient « à la diffusion sous une forme non contraignante de représentations, d'orientations, de raisonnements, de principes d'action, d'argumentaires, de pratiques et d'instruments [...] dans le cadre d'interactions entre des acteurs » (Hassenteufel, 2008, p. 263). Ainsi, comme le mentionne Faure (1992, p. 172), « la décentralisation porte en elle une *permissivité* qui bouleverse non pas les fondements juridiques de la gestion territoriale mais ceux plus politiques de la légitimité publique [...] [affectant ainsi] les référentiels de l'intervention publique ». Conséquemment, cette tendance appelle une « redéfinition du rôle des élus municipaux [et soulève] [...] un questionnement sur d'importants enjeux du développement » (Proulx *et al.*, 2005, p. 147), notamment les limites à la capacité (et à la volonté) des élus locaux de mobiliser leur territoire à l'intérieur de projets de développement à portée tant sociale qu'économique.

À la lumière de la présente discussion, il apparaît que le mouvement actuel de municipalisation de l'action publique en lien avec le développement social ne bénéficierait pas de conditions générales favorisant chez les élus municipaux une appropriation des préoccupations y étant rattachées (Letarte, 2007a). Il semble donc que les processus entamés sur la base de la bonne volonté des acteurs risquent fortement de stagner ou encore de s'effriter, à moins qu'une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour relever les défis présentés par l'action municipale soit entamée. À cet effet, l'interaction entre acteurs interpelle nécessairement la question de l'animation du territoire, tant dans sa dimension politique que dans sa dimension technique. Or, il est intéressant de se pencher sur les défis que les communautés estriennes auront à relever dans le processus visant l'animation du territoire, particulièrement en regard du développement d'un *leadership* municipal adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidents en milieu rural.

2.3. Les défis propres à l'animation du territoire

D'abord, puisque la politisation d'un enjeu serait « le produit d'une mobilisation d'acteurs en position de prétendants, cherchant à modifier le rapport de [force] au sein d'un réseau de politiques publiques » (Hassenteufel, 2008, p. 165), une approche plus politisée de l'action publique serait envisagée par les élus comme porteuse d'affrontements et de tensions entre les acteurs (Mévellec, 2008a). À ce sujet, des entrevues réalisées dans dix municipalités québécoises auprès d'informateurs clés concernant la participation citoyenne dans l'élaboration de politiques municipales en lien avec le développement social ont permis de constater que certains élus envisageraient le *leadership* d'organismes locaux avec méfiance, concevant parfois cet engagement comme susceptible de menacer leur pouvoir, surtout « si les porte-parole sont associés [...] à un mouvement potentiellement ou activement en opposition aux élus en place » (Letarte, 2007a, p. 64). Également, il ne faut pas négliger le fait que les rôles joués par les individus⁹⁵ au sein de l'action municipale peuvent se multiplier et devenir complexes, puisque sont se souvent les mêmes organismes qui regroupent les membres des comités en faveur des politiques municipales. De fait, il s'avère qu'un seul et même porteur de dossier peut assumer la responsabilité d'un ensemble de politiques et de mesures. Ainsi, il apparaît que ce phénomène est susceptible d'alimenter des mésententes en lien avec la mise en mouvement des municipalités en direction de la planification du développement social, notamment en fonction de possibles désaccords idéologiques survenant entre les acteurs concernant le rôle des municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales (*Ibid*).

Ensuite, les contextes diversifiés de l'action municipale en lien avec la politisation des enjeux locaux demanderaient aux « experts » de l'animation d'« intervenir dans différentes arènes dont les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent

⁹⁵ Les individus impliqués au sein de l'action municipale peuvent être tant des élus que des employés municipaux (cadres ou professionnels) ou encore des individus en provenance d'organismes locaux ou régionaux. Leurs rôles peuvent être « d'élaborer ou d'entériner le processus d'élaboration de la démarche, d'identifier les problématiques prioritaires ou encore de poser un diagnostic sur l'état du milieu, d'identifier les orientations prioritaires en développement social et d'élaborer une proposition à l'intention des élus du conseil municipal » (Letarte, 2007a, p. 34).

être éloignés [...] [tout en maîtrisant] la pluralité de[s] rôles sociaux et de[s] connaissances » nécessaires à une interposition adéquate entre les forums et les arènes de l'action publique (Hassenteufel, 2008, p. 198; Nay et Smith, 2002). En outre, à la suite d'un « déplacement du canal administratif principal en développement des communautés qui est passé de la filière santé et services sociaux à la filière conférences régionales des élus » (Bourque, 2011), on constate en Estrie un mouvement visant à faire en sorte que « les nouveaux agents de développement privilégient l'organisation communautaire » plutôt qu'une dynamique à dominance gestionnaire (Lachapelle et Bourque, 2012, p. 33). Ainsi, dans un contexte où « le développement social occupe de plus en plus le territoire municipal [...], il apparaît important que le métier d'organisateur communautaire⁹⁶ [s'y] déploie encore plus » (Fréchette et Letarte, 2009, p. 78). D'ailleurs, « un ensemble d'activités de formation organisées autour de pôles d'intervention formellement orientés vers la formation professionnelle en développement de territoire » semble être en émergence dans la région estrienne (Lachapelle et Bourque, 2012, p. 4). De fait, il a été suggéré que « la formation universitaire des intervenants sociaux et socioéconomiques [...] élargi[sse] son ouverture aux politiques sociales en offrant aux étudiants un panorama large incluant [...] les politiques à l'échelle [...] municipale » (Fréchette et Letarte, 2009, p. 78).

Néanmoins, une telle ambition pose le défi de l'arrimage entre la vision communautaire de ces nouveaux agents de développement en milieu municipal et la vision gestionnaire traditionnellement associée au mouvement municipal dans un contexte d'animation du territoire. En effet, on observe une certaine propension de l'approche communautaire à juger défavorablement l'approche gestionnaire et experte actuellement en vigueur dans certains milieux estriens où le développement territorial est à l'œuvre, alors qu'une pression est induite sur les acteurs du développement pour que ces derniers adoptent des stratégies d'animation sociale dans leurs interactions avec les divers groupes impliqués

⁹⁶ « En fait, on compte actuellement 425 postes d'[organiseurs communautaire au Québec], majoritairement des femmes (64 %) formées en travail social [...] regroup[ant] [notamment] celles et ceux qui ont un poste en CSSS » (Lachapelle et Bourque, 2012, p. 2). En outre, « [a]u Québec, les structures de développement régional (CRÉ) et de développement local (CLD-CDEC) soutiennent près de 850 emplois d'agent de développement » (Robitaille, 2013, p. 72).

au sein de l'action collective (Lachapelle et Bourque, 2012; Marchand *et al.*, 2012). Ainsi, dans un contexte où la formation professionnelle en développement de territoire est appelée à « s'ajuster aux nouveaux enjeux pour que l'on prépare des agents de développement plutôt que des agents de programme » (Lachapelle et Bourque, 2012, p. 4), la tendance estrienne actuelle de promotion de l'action collective en milieu municipal par l'intermédiaire d'une approche communautaire au détriment d'une approche gestionnaire est susceptible d'ouvrir la porte à un éventuel débat concernant la professionnalisation du métier d'agent de développement territorial en milieu rural. En effet, alors que « [l]es dernières années ont [...] été marquées par une multiplication des agents ou professionnels du développement à tel point que les [organismes communautaires] de CSSS sont devenus minoritaires sur ce terrain » (Bourque, 2011), « [l]es métiers du développement semblent [...] être au centre d'une dynamique de pouvoir [...] sur laquelle [les acteurs] désireraient intervenir ou à tout le moins influencer la finalité » (Robitaille, 2009, p. 86). Conséquemment, « [e]n l'absence d'une volonté politique nationale pour mieux orienter et coordonner l'action publique » dans le domaine du développement des communautés, il est attendu que les organismes communautaires prennent « l'initiative d'une meilleure coordination des agents et professionnels du développement au niveau local et régional, comme cela se fait déjà sur certains territoires dont certaines MRC en Estrie » (Bourque, 2011). Or, cette prise de position comporte le risque de s'enfermer à l'intérieur d'un débat ancré dans la sociologie des professions concernant l'appartenance disciplinaire et professionnelle des agents de développement plutôt que stimuler une réflexion plus ouverte « sur la nature et la place des professions dans la conduite de l'action publique aujourd'hui » (Le Bianic et Vion, 2008).

En effet, dans un contexte où « les modifications de l'action publique interfèrent avec les professions et les organisations concrètes de l'activité professionnelle » (Bessières, 2009), il s'avère pertinent d'entamer une réflexion praxéologique, interdisciplinaire⁹⁷ et

⁹⁷ La complexité grandissante des problèmes avec lesquels la société doit composer interpelle non seulement l'utilisation d'une approche dépassant les limites disciplinaires mais positionne également la science dans un rapport d'interdépendance avec la société (Jantsch, 1972). L'interdisciplinarité ainsi prise dans sa perspective praxéologique diffère d'une position strictement épistémologique, car elle dépasse la seule

écosystémique concernant l'accompagnement des acteurs et des communautés dans un contexte d'animation du territoire, notamment au regard du développement d'un *leadership* municipal adéquat favorisant l'accueil de nouveaux résidents en milieu rural. Ainsi, alors que la formation professionnelle en développement du territoire semble s'orienter en Estrie vers l'émergence de nouveaux agents de développement qui privilégient l'organisation communautaire en milieu municipal, force est de constater que les intervenants des Carrefours jeunesse emploi s'impliquent déjà beaucoup dans les actions visant l'attraction et la rétention des jeunes en milieu rural et en région. Il devient donc pertinent d'outiller les conseillers et conseillères d'orientation afin que ces professionnels puissent exercer leur rôle-conseil dans les différents milieux concernés par l'élaboration de structures, de stratégies et de politiques d'accueil destinées à soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes adultes d'origine urbaine en milieu rural et en région. En effet, le développement d'une culture d'accueil et d'intégration de nouvelles populations exige non seulement d'aiguiller les migrants vers les offres territoriales mais également d'élaborer avec l'ensemble des acteurs locaux des stratégies d'accompagnement adaptées aux projets de vie et aux projets professionnels des candidats à l'installation, tout en se préoccupant de consolider les liens entre les projets développés et le territoire d'accueil, tant en amont qu'en aval du processus de migration (CVC, 2007). Dans ce contexte, les intervenants seraient probablement très fortement appelés à mettre en place une approche sociocommunautaire des services de proximité au sein des organisations municipales, liant de fait l'intervention auprès des individus et le développement des communautés (Fréchette, 2007). D'ailleurs, le champ d'exercice de l'orientation professionnelle reconnaît l'importance pour le praticien de développer une compréhension intégrale des problèmes rencontrés par les individus, tant à un niveau institutionnel que social et individuel (Cook, O'Brien et Heppner, 2004). De fait, la pratique de l'orientation au Québec est susceptible dans les années à venir de prendre de plus de plus compte des facteurs sociaux, politiques et économiques qui jouent sur les conditions structurelles et conjoncturelles des milieux, alors qu'elle perçoit déjà que les interactions se produisant entre les individus et leur

mise en relation entre les disciplines pour inclure des questions sociales complexes ayant la capacité de produire un impact significatif dans le processus de constitution des savoirs (Mathurin, 2002).

environnement influencent les choix personnels et professionnels effectués par les individus tout au long de leur vie (Office des professions du Québec, 2005; Cournoyer, 2010; OCCOQ, 2010).

CONCLUSION

Une avenue prometteuse pour la recherche qui a été soulevée dans la littérature et qui demeure encore peu explorée à ce jour consiste à étudier les liens qui existent entre la question du développement des communautés et les phénomènes migratoires (Fielding, 1992; Brennan et Cooper, 2008). De fait, il apparaît que l'étude contemporaine de la migration aurait avantage à se tourner vers une perspective intégrant la prise en compte de l'interaction entre les éléments structurels d'une société (économique, politique, social, géographique, etc.) et le jeu individuel des acteurs (Cadwallader, 1992). Or, à la lumière des résultats de cette recherche et de la discussion qu'ils suscitent, force est de constater que malgré la présence de la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie, plusieurs défis s'imposent aux communautés qui souhaitent accueillir les jeunes adultes néo-ruraux sur leur territoire.

D'abord, l'analyse des données de la présente étude indique que les perceptions des acteurs estriens concernant les néo-ruraux sont plutôt hétérogènes et majoritairement péjoratives. Ainsi, dans un contexte où plusieurs communautés estriennes considèrent les néo-ruraux comme des individus ayant des valeurs et des comportements différents de ceux de la population locale (ils sont des *outsiders*, des « étrangers »), il arrive qu'un processus d'acculturation soit à l'œuvre afin que les néo-ruraux s'impliquent au sein de leur communauté d'accueil sans toutefois s'imposer et aller à l'encontre des valeurs de la population locale (ils sont encouragés à assimiler la position des *insider*). Cela pose nécessairement le défi de la mixité sociale, alors que des efforts importants doivent être déployés par les communautés d'accueil pour intégrer les nouvelles populations dans un objectif d'établissement durable. Or, en analysant les intérêts des acteurs locaux en lien avec la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes via le projet Inode Estrie, on se rend compte que presque toutes les MRC utilisent la promotion locale afin de rendre leur territoire visible auprès de futurs candidats à l'installation. Plus

particulièrement, on constate que les démarches des communautés liées à l'accueil des jeunes et des familles sont avant tout motivées par des intérêts de pouvoir et d'identité des acteurs, plutôt que par un réel intérêt envers le développement social dans un cadre municipal. Finalement, on observe que l'influence des contextes sociodémographique, politique et scientifique entourant la Stratégie régionale d'accueil et de soutien à l'intégration des jeunes en Estrie se manifeste de diverses manières et à des niveaux différents en fonction des MRC. Par ailleurs, la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires de même que la PNR n'exercent pas toujours un ascendant sur les acteurs impliqués et les ressources mobilisées dans le processus collectif d'élaboration de l'action municipale en lien avec l'accueil des jeunes. Bref, il s'avère que l'élaboration aux niveaux local, supralocal et régional de structures, de stratégies et de politiques d'accueil visant à soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes se destine à se retrouver coincée entre une approche gestionnaire du développement municipal et une approche communautaire du développement social en contexte municipal, tout en étant encadrée par une démarche de marketing territorial qui évacue totalement la prise en compte de la dimension sociale du processus migratoire.

En définitive, il est évident que ce projet de recherche ne constitue qu'une étape initiale en vue d'appréhender dans son ensemble le contexte régional de l'action municipale en lien avec l'accueil et l'intégration des jeunes adultes néo-ruraux en Estrie. En effet, « la recherche qui se donne pour fonction de faire progresser les connaissances, autrement dit d'en savoir plus et de manière plus précise, ne peut le faire qu'en maintenant le doute sur les énoncés déjà prononcés » (Van der Maren, 1997, p. 188). De fait, « les théories descriptives, et la connaissance scientifique qui se construit sur elles, sont évolutives » (*Ibid*, p. 71). Conséquemment, il est entendu que d'autres recherches sur le sujet s'avèreront nécessaires dans le futur afin de valider, de solidifier et d'approfondir les connaissances qui ont émergées de la présente recherche. Parallèlement, dans un contexte où les candidats à l'installation rurale se trouvent potentiellement fragilisés par les défis posés par les parcours individuels de migration, se pose également la question de l'influence des conditions structurelles des milieux sur les processus d'adaptation et d'intégration des jeunes adultes

néo-ruraux. De fait, alors que « les théories descriptives [...] alimentent la réflexion et [que] certains de leurs éléments [peuvent être] utilisés dans la construction des théories praxéologiques » (*Ibid*, p. 71), il s'avèrera pertinent de diriger ultérieurement cette réflexion vers le développement de programmes d'intervention destinés à soutenir la migration des jeunes adultes néo-ruraux en région.

Malgré tout, les résultats de la présente recherche et la discussion qu'ils suscitent peuvent déjà servir, en enclenchant un processus de réflexion chez les acteurs du développement rural. En effet, il est possible que ceux-ci commencent à « prendre du recul sur leurs actions, notamment celles auprès de partenaires, pour mieux comprendre ce qui s'y joue et comment » (Yergeau, Bourdon, Bélisle, et Thériault, 2009, p. 75), surtout dans un contexte où « les modifications de l'action publique interfèrent avec les professions et les organisations concrètes de l'activité professionnelle » (Bessières, 2009). D'ailleurs, « un ensemble d'activités de formation organisées autour de pôles d'intervention formellement orientés vers la formation professionnelle en développement de territoire » semblent vouloir émerger en Estrie (Lachapelle et Bourque, 2012, p. 33), notamment dans un contexte « politique et institutionnel [...] [où la] stratégie d'action publique demande un croisement de plus en plus complexe et nécessaire des actions des agents du développement dans leur rapport avec les élus municipaux » (Marchand *et al.* 2012, p. 5).

Il s'avèrerait donc approprié dans les années à venir de se pencher « sur la nature et la place des professions dans la conduite de l'action publique aujourd'hui » (Le Bianic et Vion, 2008), alors que la pratique de l'orientation professionnelle possède le potentiel de développer un accompagnement non plus centré seulement sur les individus mais également sur les communautés, tout en construisant des ponts entre les deux types d'intervention. D'ailleurs, dans son dossier portant sur les transitions, les changements et l'accompagnement, le magazine *En pratique* soulignait que « [l]es rapports des individus et des groupes aux changements sont au coeur de [la] profession » des conseillers et des conseillères d'orientation (Clément, 2007, p. 7). De fait, par une pratique professionnelle ancrée dans le counseling doublée d'une compréhension des facteurs sociaux, politiques et

économiques qui jouent sur les conditions structurelles et conjoncturelles des milieux, les c.o. ont la possibilité de contribuer au développement d'une culture d'accueil favorisant l'établissement des jeunes adultes néo-ruraux. À ce sujet, il est intéressant de souligner l'intérêt de l'orientation pour les transitions de vie, alors qu'en 2007, la thématique de la Semaine québécoise de l'orientation s'intitulait « Événements de vie et transitions : découvrir ma place » (D. Tremblay, 2007). Plus spécifiquement, il s'avère que l'orientation reconnaît la migration comme un choix volontaire, alors que « [m]ême si un choix est effectué librement en tenant compte des aspirations de la personne, il demeure néanmoins que sa réalisation amène généralement sa part d'imprévu » (Dubois, 2007, p. 10). Conséquemment, l'orientation admet « l'importance aussi d'accueillir et de saisir la singularité et la spécificité de chaque parcours [...] particulièrement auprès d'adultes vivant des changements touchant pour eux des enjeux existentiels » (Roberge, 2007, p. 16). De fait, alors que l'approche existentielle du counseling met l'emphase sur le sentiment de solitude et d'isolation qui émane chez un individu à la suite d'une expérience difficile, elle reconnaît que les circonstances produites par l'environnement de cet individu peuvent restreindre la capacité de ce dernier à influencer la direction que peut prendre sa vie (Corey, 1996). Dans ce contexte, le cadre d'intervention « militante »⁹⁸ développé par l'Association américaine de counseling (Lewis, Arnold, House et Toporek, 2003; Lewis, Ratts, Paladino et Toporek, 2011) pourrait servir à conceptualiser la pratique des c.o., selon une approche praxéologique et écosystémique de l'action sociale. En effet, ce cadre propose six cibles d'intervention⁹⁹, lesquelles visent autant le microsystème que le mésosystème et le macrosystème¹⁰⁰ : l'*empowerment* des individus, la défense des intérêts des individus, la collaboration avec les communautés qui œuvre déjà à l'altération du statu quo, l'exercice d'un leadership visant l'altération du statu quo dans les communautés, l'information du public concernant l'influence de l'environnement sur le développement humain, l'influence exercée sur les politiques publiques et l'action sociale.

⁹⁸ « Social justice counseling and advocacy » (Lewis, Ratts, Paladino et Toporek, 2011).

⁹⁹ « Client empowerment, client advocacy, community collaboration, systems advocacy, public information, social/political advocacy » (Lewis, Arnold, House et Toporek, 2003).

¹⁰⁰ En référence aux différents systèmes (micro, méso, exo et macro) du modèle écologique développé par Bronfenbrenner (1979), dont l'importance est généralement acceptée à l'intérieur de la communauté de praticiens et de chercheurs dans le domaine du counseling écosystémique (Conyne et Cook, 2004).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acker, S. (2000). In/out/side: positioning the researcher in feminist qualitative research. *Resources for Feminist Research*, 28(1), 189-208.
- Allie, L. (2009). L'émergence des Pactes Ruraux au Québec : une politique innovatrice de développement territorialisée et d'aménagement des campagnes ? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 31-52.
- Anderson, J. (1975). *Public-policy making*. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- André, D. et Payeur, F.F. (2009). Annexe 2 : Évolution de la population des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents (TE) du Québec, 2006-2031, scénario A – Référence. In N. Thibault (dir.), *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031* (p. 10-12). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Assemblée nationale du Québec (2011). *Participer à une consultation publique*. Document téléaccessible à l'adresse <www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/participer-consultation-publique/index.html#ConsultationParticuliere>. Consulté le 11 février 2012.
- Aydalot, P. (1984). À la recherche de nouveaux dynamismes spatiaux, In P. Aydalot (dir.), *Crise et espace* (p. 38-59). Paris : Économica.
- Banks, J. (1998). The lives and values of researchers: implications for educating citizens in a multicultural society. *Educational Researcher*, 27(7), 4-17.
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Bernard, J. (2004). *La démographie estrienne : réalité et tendances*. Résumé de la communication présentée au Colloque sur l'avenir démographique des régions du Québec de l'ACFAS, Québec, 11 mai.
- Bernier, E. (2007). Le Portail des nouveaux résidants « Charlevoix me voilà ». *L'Hebdo Charlevoix*, 12 juin. Site téléaccessible à l'adresse <charlevoix.qc.ca/impub_articles_hebdo/lire_suite.php?idnews=3217,500,60>. Consulté le 20 août 2012.
- Bernoux, P. (2006). Sociologie des organisations. In J.-P. Durand et R. Weil (dir.), *Sociologie contemporaine* (p. 501-522) (3^e éd.). Paris : Vigot.

- Bessières, D. (2009). Présentation de l'ouvrage Action publique et légitimités professionnelles. *Formation emploi*, 106(2), 93-96.
- Blanchette, R., Desrosiers, J. et Tousignan, P. (1995). *Place aux jeunes : Guide d'intervention*. Québec : Fondation de l'entrepreneurship.
- Bodart, M. (2009). *Territoire de renaissance, territoire de création : l'étude des porteurs de projet néo ruraux en Ardèche méridionale*. Mémoire de master, École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon.
- Borgegård, L.E. et Nedomysl, T. (2004). Marketing the north: place marketing to attract in-migrants to the northern parts of Sweden, In F. Eckardt et P. Kreisl (dir.), *City Images and Urban Regeneration* (p. 83-98). Frankfurt : Peter Lang Publishers.
- Borraz, O. (1999). Pour une sociologie des dynamiques de l'action publique locale. In R. Balme, A. Faure et A. Mabileau (dir.), *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique* (p. 79-110). Paris : Presses de Sciences Po.
- Bouchard, C. (2001). Inspirer, soutenir et rénover les politiques sociales. In F. Dufort et J. Guay (dir.), *Agir au cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social* (p. 343-365). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bourque, D. (2011). Développement des communautés et organisation communautaire. *Interaction communautaire : bulletin de liaison du RQIIAC*. Site téléaccessible à l'adresse <http://rqiiac.qc.ca/bic88_pdf.php?article=bulletin/88/2-1.php>. Consulté le 7 septembre 2013.
- Boyle, P. (1995). Public housing as a barrier to long-distance migration, *International Journal of Population Geography*. 1147-1164.
- Boyle, P., Flowerdew, R. et Shen, J. (1998). Modelling inter-ward migration in Hereford and Worcester: the importance of housing growth and tenure. *Regional Studies*, 32(2), 113-132.
- Boyle, P. et Halfacree, K. (1998). Migration into rural areas: a collective behaviour framework, In P. Boyle et K. Halfacree (dir.), *Migration into rural areas. Theories and issues* (p. 303-316). Chichester : John Wiley & Sons.
- Boyle, P., Halfacree, K. et Robinson, V. (1998). *Exploring contemporary migration*. Harlow : Addison Wesley Longman.
- Brennan, K.M. et Cooper, C.A. (2008). Rural mountain natives, in-migrants, and the cultural divide. *The Social Science Journal*, 45(2), 279-295.

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bryant, C. (2009). *Multifonctionnalité et le développement des territoires ruraux: conceptualisation, mise en oeuvre et défis*. Texte de la communication présentée au Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux, Orford (Québec), 26 janvier.
- Bureau, A. (2006). *Les processus de prise de décision d'investissement dans les organismes de développement local et régional*. Mémoire de maîtrise en gestion et développement des coopératives et des collectivités locales, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- Cadwallader, M. (1992). *Migration and residential mobility. Macro and micro approaches*. Wisconsin : The University of Wisconsin Press.
- Caillouette, J., LeBlanc, J. et Morin, P. (2011). *Innovations sociales territoriales (IST) dans les six MRC rurales de l'Estrie. Phase 1: Temporalité des politiques et modes locaux d'appropriation*. Québec : Cahier du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS).
- Caron, C. (2013d). Canton de Potton veut favoriser la bonne harmonie : asseoir à une même table les citoyens de souche et les villégiateurs. *Journal de Magog*, 13 mars, 9.
- Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 251-271). Montréal : Gaëtan Morin.
- Chamberland, C. (1998). L'approche milieu dans les Centres jeunesse de Montréal : vers une nouvelle culture de l'intervention. *Défi jeunesse*, 4(3), 3-15.
- Champion, T. (1993). Key population developments and their local impacts. In T. Champion (dir.), *Population matters: the local dimension* (p. 1-21). Londres : Paul Chapman.
- Champion, T., Fotheringham, A.S., Rees, P., Boyle, P. et Stillwell, J. (1998). *The determinants of migration flows in England: a review of existing evidence*. Newcastle upon Tyne : Département de géographie, Université de Newcastle upon Tyne.
- Chevalier P. (2003). Qualité de vie et logique économique dans les espaces de faible densité. *Revue d'économie méridionale*, 51(201-202), 149-153.

- Chignier-Riboulon, F. (2007). La nouvelle attractivité des territoires, entre refus du fatalisme et mouvement protéiforme. In F. Chignier-Riboulon et N. Semmoud (dir.), *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs* (p. 9-22). Clermont-Ferrand : PUBP.
- CLD du Haut-Saint-François (2007). *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi : PALÉE 2007-2012*. East Angus : CLD du Haut-Saint-François.
- Clément, C. (2007). Transitions, changements et accompagnement. *En pratique*, 7, 7.
- Collectif Ville-Campagne (CVC, 2008). *Quelles politiques d'accueil pour quelle attractivité durable des territoires ruraux ?* Synthèse du séminaire de lancement du Réseau Rural français, Bordeaux (France), 8-9 décembre.
- Collectif Ville-Campagne (CVC, 2007). *Les politiques d'accueil de nouvelles populations*. France. Document téléaccessible à l'adresse <www.installation-campagne.fr/medias/cdr/guide_rural_innova.pdf>. Consulté le 25 mai 2011.
- Collectif Ville-Campagne (CVC, 2005). *Charte nationale de l'installation en milieu rural*. France : Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT).
- Collins, P.H. (1991). Learning from the outsider within: the sociological significance of black feminist thought. In M. Fonow et J. Cook, (dir.), *Beyond methodology: feminist scholarship as lived research* (p. 35-59). Bloomington (IN): Indiana University.
- Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie, 2010). *L'Estrie avance et se développe! Rencontre de mi-parcours du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012*. Sherbrooke : Conférence régionale des élus de l'Estrie.
- Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie, 2009). *Portrait socio-économique régional de l'Estrie*. Sherbrooke : Conférence des élus de l'Estrie.
- Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie, 2007). *Plan de développement de l'Estrie 2007-2012*. Sherbrooke : Conférence régionale des élus de l'Estrie.
- Conseil permanent de la jeunesse (1997). «Y'a pus d'avenir ici». *L'exode des jeunes vers les centres urbains*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Conyne, R.K. et Cook, E.P. (2004). Understanding persons within environments: an introduction to ecological counseling. In R.K. Conyne et E.P. Cook (dir.), *Ecological counseling: an innovative approach to conceptualizing person-environment interaction* (p. 3-35). Alexandria (VA) : American Counseling Association.

- Cook, E.P., O'Brien, K.M. et Heppner, M.J. (2004). Career counseling from an ecological perspective. In R.K. Conyne et E.P. Cook (dir.), *Ecological counseling: an innovative approach to conceptualizing person-environment interaction* (p. 219-241). Alexandria (VA) : American Counseling Association.
- Corey, G. (1996). Existential therapy. In G. Corey (dir.), *Theory and practice of counseling and psychotherapy* (p. 167-195). Pacific Grove (CA) : Brooks/Cole.
- Cournoyer, L. (2010). *Évaluer le projet professionnel : différentes façons de le construire, différents besoins d'accompagnement*. Colloque de l'Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec (OCCOQ), 4 juin, Québec. Document téléaccessible à l'adresse <www.slideshare.net/louisco/2010-0604-valuer-la-situation-de-la-personne-en-projet>. Consulté le 25 mai 2011.
- Cournoyer, L., Deschenaux, F., Laflamme, C., Gauthier, M. et Côté, S. (2006). *La migration des jeunes de l'Estrie. Résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Rapport de recherche. Montréal : Observatoire jeunes et société (INRS-UCS).
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dallaire, N., Goyette, M. et Panet-Raymond, J. (2003). *Le partenariat dans un centre jeunesse à l'aune des approches-milieu*. Rapport de recherche. Montréal : Institut de recherche sur le développement social des jeunes.
- Dauphinais-Pelletier, C. (2012). La MRC de Coaticook se prépare au prolongement de la 410. Coaticook pourra être considérée comme une banlieue de Sherbrooke ? *La Tribune*, 30 mai. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.lapresse.ca/la-tribune/estrie-et-regions/201205/30/01-4529874-la-mrc-de-coaticook-se-prepare-au-prolongement-de-la-410.php>>. Consulté le 20 mars 2013.
- Day, S. (2012). A reflexive lens: exploring dilemmas of qualitative methodology through the concept of reflexivity. *Qualitative Sociology Review*, 8(1), 60-85.
- Deschenaux, F., Laflamme, C., Morel, M. et Boucher, N. (2005). *La participation, la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes estriennes et estriens*. Rapport de recherche. Montréal : Observatoire jeunes et société (INRS-UCS).
- Desjardins, B. et Simard, M. (2009). *Motifs de migration et besoins des néo-ruraux adultes et retraités dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-ruraux*. Rapport de recherche. Montréal : INRS-UCS.

- Desjardins, B. et Simard, M. (2008). *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-Arthabaskiens*. Rapport de recherche. Montréal : INRS-UCS.
- Deslauriers, J.-P. et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 85-111). Montréal : Gaëtan Morin.
- Desrosiers, J. et Lebel, D. (2004). Les régions peuvent-elles attirer des jeunes très qualifiés ? Que dit la recherche ? Que fait le projet place aux jeunes ? In P. LeBlanc et M. Molgat (dir.), *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps* (p. 168-198). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Dos Santos, M. D. (2006). Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil. *Horizons stratégiques*, 1(1), 18-27.
- Douillet, A.-C. (2003). Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique. *Revue française de science politique*, 53(4), 583-606.
- Dubois, A. (2007). La pratique de l'orientation au cœur des transitions de vie. *En pratique*, 7, 9.
- Dugas, C. (1994). Le sous-développement régional. In F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux. Première partie : Quelques problèmes de population et d'aménagement* (p. 103-126). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Elridge, H. (1965). Primary, secondary and return migration in the United States, 1955-60, *Demography*, 2, 444-55.
- Espada, J. (2012c). Mieux comprendre les défis et les enjeux de l'attrait de nouveaux résidents. *Avenir Haut-Saint-François*, 6 décembre. <<http://avenirhsf.wordpress.com/2012/12/06/mieux-comprendre-les-defis-et-les-enjeux-de-lattrait-de-nouveaux-residents/>>. Consulté le 19 juillet 2013.
- Faure, A. (1995). Les politiques locales, entre référentiels et rhétorique. In A. Faure, G. Pollet et P. Warin (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel* (p. 69-83). Paris : L'Harmattan.
- Faure, A. (1992). *Le village et la politique : Essai sur les maires ruraux en action*. Paris : L'Harmattan.

- Faure, A. et Douillet, A.C. (2005). *L'action publique et la question territoire*. Grenoble : PUG.
- Fielding, A. (1992). Migration and culture, *In* A. Champion et A. Fielding (dir.), *Migration processes and patterns. Volume 1. Research progress and prospects*, (p. 201-212). Londres: Belhaven Press.
- Forum jeunesse Estrie (2010). *150 000 \$ pour des actions en matière d'Inode*. Sherbrooke : Forum jeunesse Estrie. Document téléaccessible à l'adresse <www.forumjeunesseestrie.qc.ca/webfm_send/178>. Consulté le 20 mars 2011.
- Fotheringham, S., Champion, T., Wymer, C. et Coombes, M. (2000). Measuring destination attractivity: a migration example. *International Journal of Population geography*, 6, 391-421.
- Fréchette, L., Assogba, Y., Sénéchal, J. et D'Auray, G. (2007). Organisation communautaire et jeunesse : Une réalité multiforme. *In* D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire : Fondements, approches et champs de pratique* (p. 207-223). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fréchette, L. (2007). L'approche sociocommunautaire dans le développement social des communautés. *In* D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique* (p. 119-136). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fréchette, L. (2006). Le développement social à l'échelle municipale. Le cas des politiques familiales municipales. *In* M. Tremblay, P.A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Le développement social : Un enjeu pour l'économie sociale* (p. 132-148). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fréchette, L. (2004). *Stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoises*. Rapport de recherche. Gatineau : Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CERIS, Université du Québec en Outaouais).
- Fréchette, L. et Letarte, G. (2009). Le développement social en territoire municipal et l'interpellation de l'organisation communautaire. *In* Y. Comeau (dir.), *Intervention et développement des communautés : enjeux, défis et pratiques novatrices* (p. 73-78). Actes du colloque tenu dans le cadre du 76^e congrès de l'ACFAS. Québec : CRIDÉS.
- Frosh, S. et Emerson, P.D. (2005). Interpretation and over-interpretation: disputing the meaning of texts. *Qualitative Research*, 5(3), 307-324.

- Gagnon, S. et Duval, J.-F. (2007). *État des lieux de la MRC de Memphrémagog*. Rapport de recherche. Gatineau : Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT, Université du Québec en Outaouais).
- Gaudin, J.-P. (2004). *L'action publique : sociologie et politique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Gauthier, M. (2008). Sociologie de la jeunesse. In J. Lafontant et S. Laflamme (dir.), *Initiation thématique à la sociologie* (p. 157-182). Ottawa : Prise de parole.
- Gauthier, M. (2004). À la recherche du « sens » de la migration des jeunes Québécois. In P. LeBlanc et M. Molgat (dir.), *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps* (p. 5-32). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M. (1998). Pourquoi partir ? Étude des migrations internes des jeunes Québécois. *Réseau : Magazine de l'Université du Québec*. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.uquebec.ca/mag/mag98_10/dossier.html >. Consulté le 5 août 2011.
- Gauthier, M. (1997). Pourquoi partir ? In M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 13-20). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M., LeBlanc, P., Côté, S., Deschenaux, F., Girard, C., Laflamme, C. et al. (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Montréal : Observatoire Jeunes et Société (INRS-UCS).
- Gordon, I. (1995). Migration in a segmented labour market. *Transactions of the Institute of British Geographers, New Series*, 20(2), 139-155.
- Gouin, K. et Laroche, S. (2010). Stratégie pour rendre son milieu attractif. Résumé de la communication présentée au Colloque sur la migration des jeunes de PAJ, Saint-Alexis-des-Monts (Québec), 9 juin. In PAJ (dir.), *Programmation du Colloque sur la migration des jeunes* (p. 2). Québec : Place aux jeunes.
- Goussault, Y. (1987). Les débats actuels sur le développement. *Revue Tiers-Monde*, 113, 757-877.
- Gouvernement du Québec (2012). *Fiche d'information laboratoire rural 2007-2014 : sélection juin 2009*. Site téléaccessible à l'adresse < www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/laboratoire_ruraux/communaute_apprenante_st_camille.pdf >. Consulté le 30 juillet 2012.

- Gouvernement du Québec (2011). *Nos territoires : y habiter et en vivre ! Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*. Québec : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Gouvernement du Québec (2010a). *Le pacte rural en 133 projets : Réalisations de communautés rurales du Québec dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2002-2007*. Québec : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Gouvernement du Québec (2010b). *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2010*. Québec : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Gouvernement du Québec (2010c). *Site du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>>. Consulté le 3 avril 2013.
- Gouvernement du Québec (2009). *Enrichir le Québec de sa relève : stratégie d'action jeunesse 2009-2014*. Québec : Secrétariat à la jeunesse.
- Gouvernement du Québec (2007). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 : Pacte rural*. Québec : ministère des Affaires municipales et des Régions.
- Gouvernement du Québec (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 : Une force pour tout le Québec*. Québec : ministère des Affaires municipales et des Régions.
- Gouvernement du Québec (2004). *Devenir maître de son développement, la force des régions. Phase 1 : Une nouvelle gouvernance régionale*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec (2003). *Plan d'action Québec-Régions : description des engagements selon les activités réalisées et les impacts sur les régions par thème et par bloc*. Québec : ministère du Développement économique et régional.
- Gouvernement du Québec (2002). *Horizon 2005. Un Québec fort de ses régions. Plan d'action Québec-Régions*. Québec : ministère des Régions.
- Gouvernement du Québec (2001). *Politique nationale de la ruralité*. Québec : ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.
- Groulx, L.-H. (1997). Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 55-82). Montréal : Gaëtan Morin.

- Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine (2010). Rapport du Groupe de travail déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Québec : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux (2011). *La multifonctionnalité : un regard neuf sur le territoire*. Québec : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Groupe de travail sur les communautés dévitalisées (2010). *Des communautés à revitaliser : un défi collectif pour le Québec*. Québec : Groupe de travail sur les communautés dévitalisées.
- Guay, J. (2001). L'intervention de réseau et l'approche milieu. In F. Dufort et J. Guay (dir.), *Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social* (p. 249-295). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Guichaoua, A. (2008). Sociologie du développement. In J.-P. Durand et R. Weil (dir.), *Sociologie contemporaine* (p. 523-541) (3^e éd.). Paris : Vigot.
- Guimond, L. et Simard, M. (2008). *Néo-ruralité et embourgeoisement des campagnes québécoises : un regard nuancé*, Actes du Colloque international de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF). Rimouski, 25 août.
- Guimond, L. (2012). *Lorsque les nouvelles populations rurales rencontrent les plus anciennes : l'expérience géographique au cœur de la nouvelle ruralité au Québec*. Thèse de doctorat en géographie, Université d'Ottawa.
- Guimond, L. (2009). *Faciliter l'accès à la propriété pour les nouvelles populations rurales: exemples d'initiatives québécoises*. Résumé de la communication présentée à l'Interrégionale des réseaux ruraux, Clermont-Ferrand (France), 9 juillet.
- Halfacree, K. (1994). The importance of « the rural » in the constitution of counterurbanization: evidence from England in the 1980s'. *Sociologia Ruralis*, 34, 164-89.
- Hall, P. (1993). Policy paradigm, social learning and the state. *Comparative Politics*, 25(3), 275-296.
- Hall, R. (2008). *Applied social research. Planning, designing and conducting real-world research*. South Yarra : Palgrave Macmillan.
- Hamnett, C. (1991). The relationship between residential migration and housing tenure in London, 1971-1981: a longitudinal study. *Environment and Planning A*, 23, 1147-1162.

- Harding, S. et Norberg, K. (2005). New feminist approaches to social science methodologies: an introduction. *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 30(4), 2009-2015.
- Harris, S., Alasia, A. et Bollman, R.D. (2008). Le navettage en milieu rural : son importance pour les marchés du travail ruraux et urbains. *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 7(6), 1-25.
- Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Hassenteufel, P. (2005). De la comparaison nationale à la comparaison transnationale : les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques. *Revue française de scient politique*, 55(1), 113-135.
- Hervieu, B. et Viard, J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Hospers, G.-J. (2010). Making sense of place: from cold to warm city marketing. *Journal of Place Management and Development*, 3(3), 182-193.
- Hugues, G. et McCormick, B. (1987). Housing markets, unemployment and labour market flexibility in the UK. *European Economic Review*, 31, 615-645.
- Hugues, G. et McCormick, B. (1981). Do council housing policies reduce migration between regions? *Economic Journal*, 91, 919-937.
- Inode Estrie (s.d.). *Plan d'action 2010-2013 du projet Inode Estrie, phase 2*. Document téléaccessible à l'adresse <www.inodeestrie.qc.ca/fichiers/plan_action_inode_2010-2013_1_0.pdf>. Consulté le 15 juin 2012.
- Inode Jeunesse Estrie (2008). *Cultivons nos paysages d'accueil communauté - cultures - emploi - environnement – services*. Actes du 1^{er} forum régional sur l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie. Saint-Camille : Inode Jeunesse Estrie.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2012a). [Population par groupe d'âge et sexe 2001-2011](#). Québec : Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2012b). [Nombre d'unités d'évaluation et valeur impossible moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel, MRC et territoire équivalent de l'Estrie, exercices financiers 2008-2012](#). Québec : Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2011a). [Répartition des sortants selon les trois principales régions de destination 2009-2010](#). Québec : Gouvernement du Québec.

- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2011b). *Répartition des entrants selon les trois principales régions de provenance 2009-2010*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2008). *Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants par groupe d'âge 1996-2001 et 2001-2006*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2006). *Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées, en nombre et en pourcentage, dans les MRC et territoire équivalent de l'Estrie, 2006*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2001). *Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées, en nombre et en pourcentage, dans les MRC et territoire équivalent de l'Estrie, 2001*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ipsos (2003). *L'installation des citadins à la campagne : synthèse des sondages sur les opinions et attitudes des populations concernées*. France : Ipsos.
- Jaccoud, M. et Mayer, R. (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 211-249). Montréal : Gaëtan Morin.
- Jantsch, E. (1972). Vers l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité dans l'enseignement et l'innovation. In L. Apostel, G. Berger, A. Briggs et G. Michaud (dir.), *L'interdisciplinarité, problème d'enseignement et de recherche dans les universités* (p. 98-124). Nice : OCDE.
- Jobert, B. et Muller, P. (1987). *L'État en action*. Paris : PUF.
- Kayser, B. (1990). *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : Armand Colin.
- Lachance, J.-F. (2012). La migration interrégionale au Québec en 2010-2011. *Coup d'œil sociodémographique*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Lachance, J.-F. (2007). Les profils migratoires des MRC, 2001-2006. *Données sociodémographiques en bref*, 12(1), 1-4.
- Lachapelle, R. et Bourque, D. (2012). *Étude de la relation emploi-formation dans le champ du développement territorial, région de l'Estrie (Québec) : Rapport de la phase 1*. Gatineau : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, (CRCOC, Université du Québec en Outaouais).

- Lamoureux, B. (2010). Entre maire et monde. *Relief : Ville de Coaticook*, 19. p. 2
- Langlois, G. (2005). *La Coop de solidarité en soins et services de Saint-Camille et son impact sur la cohésion sociale*. Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES, UQAM).
- Le Bianic, T. et Vion, A. (2008). *Action publique et légitimités professionnelles*. Paris : LGDJ.
- LeBlanc, P., Gauthier, M. et Mercier, D.-H. (2002). *La migration des jeunes en milieu rural*. Rapport de recherche. Montréal : INRS-USC.
- LeBlanc, P. (2006). Les mythes de « l'exode des jeunes ». *Le Devoir.com*. 4 janvier. Document téléaccessible à l'adresse <www.ledevoir.com/non-classe/98841/les-mythes-de-l-exode-des-jeunes>. Consulté le 5 janvier 2012.
- Lelievre, S. (2004). *Relations ville-campagne : Retour sur la manifestation « Campagne en mouvement »*. France : Collectif Ville-Campagne.
- Leloup, F. et Pradella, S. (2008). La fabrique du territoire à la croisée des sciences sociales. L'analyse de la contribution des élus et de l'action publique locale au développement territorial dans la province du Hainaut belge. *In Actes du Colloque XLV Colloque international de l'Association de Science régionale de Langue française (ASRDLF)*. Rimouski, août.
- Lépine, S. (2012). Bien le bonjour! *Québec rural : bulletin de liaison de Solidarité rurale du Québec*, 21(4). Site téléaccessible à l'adresse <www.bulletin.ruralite.qc.ca>. Consulté le 30 juillet 2012.
- Lessard, L. (2011). *Projet de loi no. 34 : Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. Québec : Assemblée nationale du Québec.
- Letarte, G. (2007a). *Les interfaces entre les politiques municipales : développement social, famille, loisir, sport et vie communautaire*. Rapport de recherche. Gatineau : ARUC-Innovation sociale et développement des communautés (ISDC, Université du Québec en Outaouais).
- Letarte, G. (2007b). Les politiques sur le développement social, la famille, la vie communautaire et les loisirs convergent-elles ? *Développement social*, 8(2), 44-45.
- Letarte, G. (2003). *Les municipalités et le développement social. Un cas type : les municipalités de la région de la Capitale-Nationale*. Rimouski : Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski).

- Letarte, G. et Fréchette, L. (2008). *L'investissement en développement social dans les municipalités Québécoises après les fusions municipales*. Rapport de recherche. Gatineau : ARUC- Innovation sociale et développement des communautés (ISDC, Université du Québec en Outaouais).
- Lévesque, B. (1976). La sociologie et le milieu rural. In Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (dir.), *La problématique du développement en milieu rural* (p. 40-56). Actes du colloque du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ). Rimouski : GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski.
- Lewis, G. (1998). Rural migration and demographic change. In B. Ilbery (dir.), *The Geography of Rural Change* (p. 131-159). Harlow : Prentice Hall.
- Lewis, J., Arnold, M. S., House, R., et Toporek, R. L. (2003). *Advocacy competencies: American Counseling Association task force on advocacy competencies*. Site téléaccessible à l'adresse <http://www.counseling.org/Resources/Competencies/Advocacy_Competencies.pdf>. Consulté le 7 septembre 2013.
- Lewis, J., Ratts, M., Paladino, D. et Toporek, R. (2011). Social justice counseling and advocacy : developing new leadership roles and competencies. *Journal for social action in counseling and psychology*, 3(1), 5-16.
- Marchand, A. et Caillouette, J. (2011). *S'inventer une action territoriale qui engage la participation des ruraux: le cas de la Coop des artisans de Lingwick en Estrie*. Résumé de la communication présentée au Colloque sur les conditions de vie, la lutte pour la reconnaissance et la transformation identitaire dans le cadre du 79^e Congrès de l'ACFAS, Sherbrooke, 11 mai.
- Marchand, A., Caillouette, J., LeBlanc, J. et Morin, P. (2012). *Innovations sociales territoriales (IST) dans les six MRC rurales de l'Estrie. Le projet d'économie sociale comme levier de développement des capacités des communautés dévitalisées*. Sherbrooke : Direction de la recherche du Centre affilié universitaire CSSS-IUGS.
- Marcouiller, F. (2011). *Les migrations pendulaires à Montréal; Analyse de l'offre de service des transports collectifs*. Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Montréal, Montréal.
- Marsden, T. (1995) Beyond agriculture? Regulating the new rural spaces, *Journal of Rural Studies*, 11(3), 285-296.
- Mathurin, C. (2002). Aspects de l'interdisciplinarité : Essai de reconstitution d'un débat. In L. Gélinau (dir.), *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée : Réflexions sur des expériences en cours* (p. 7-39). Montréal : Université de Montréal.

- Mériaux, O. (1995). Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie. In A. Faure, G. Pollet et P. Warin (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. (p. 49-68). Paris: L'Harmattan.
- Merrien, X. (2006). Sociologie politique. In J.-P. Durand et R. Weil (dir.), *Sociologie contemporaine* (p. 542-573) (3^e éd.). Paris : Vigot.
- Mévellec, A. (2008a). *La construction politique des agglomérations au Québec et en France : Territoire, gouvernement et action publique*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Mévellec, A. (2008b). La politique ou le plaisir coupable du palier municipal au Québec. Résumé de la communication présentée au séminaire du PACTE *Repenser le politique pour analyser les politiques publiques*, France, 10 juin. Site téléaccessible à l'adresse <www.pacte.cnrs.fr/IMG/html_Mevelle_conference_10_juin_texte.html>. Consulté le 21 août 2012.
- Mitchell, C.J.A. (2004). Making sense of counterurbanization. *Journal of Rural Studies*, 20, 15-34.
- Molho, I. (1986). Theories of migration: a review. *Scottish Journal of Political Economy*, 33(4), 396-419.
- Monette, D., Sullivan, T., DeJong, C. (2010). *Applied social research: a tool for the human services* (8e ed.). Belmont (CA): Thomson Brooks/Cole.
- MRC de Charlevoix (s.d.). *Charlevoix me voilà!* Site téléaccessible à l'adresse <charlevoixmevoila.com>. Consulté le 20 août 2012.
- MRC de la Vallée-de-l'Or (2009). Politique d'accueil des nouveaux arrivants. Val-d'Or : MRC de la Vallée de l'Or.
- MRC de la Vallée-de-l'Or (s.d.). *Conférence de presse – Lancement du site web «Une vie 6 étoiles»*. Site téléaccessible à l'adresse <mrcvo.qc.ca/images/pdf/amenagement/nouveaux_arrivants/Bilan.pdf>. Consulté le 20 août 2012.
- MRC de L'Islet (s.d.). *Corvée collective*. Site téléaccessible à l'adresse <www.mrclislet.com>. Consulté le 20 août 2012.
- MRC des Sources (2007b). Reportages mes sources : accueil et démographie. *Portail mes Sources*, 29 novembre. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.messources.org/reportages-mes-sources-29-novembre07>>.

- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 50(2), 189-179.
- Muller, P. (1995). Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. In A. Faure, G. Pollet et P. Warin (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. (p. 153-179). Paris: L'Harmattan.
- Muller, P. et Surel, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris : Montchrétien.
- Mucchielli, A. et Noy, C. (2005). *Étude des communications : approches constructivistes*. Paris : Armand Colin.
- Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud (2010). *Diversification et développement économique : plan d'action 2010-2014*. Saint-Joseph-de-Ham-Sud : Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud.
- Municipalité du Canton de Saint-Camille (2008). *Vivre et agir ensemble : plan stratégique pour un développement durable, horizon 2014*. Saint-Camille : Municipalité du Canton de Saint-Camille.
- Murdoch, J. et Pratt, A.C. (1993). Rural studies: modernism, postmodernism and the « post-rural ». *Journal of Rural Studies*, 9(4), 411-427.
- Musselin, C. (2005). Sociologie de l'action publique organisée et analysée des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? *Revue française de science politique*, 55(1), 51-71.
- Naples, N. (1996). A feminist revisiting of the insider/outsider debate: the "outsider phenomenon" in rural Iowa. *Qualitative Sociology*, 19(1), 83-106.
- Nay, O. et Smith, A. (2002). Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institution. In O. Nay et A. Smith (dir.), *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique* (p. 1-21). Paris : Economica.
- Niedomysl, T. (2007). Promoting rural municipalities to attract new residents: an evaluation of the effects. *Geoforum*, 38, 698-709.
- Niedomysl, T. (2004). Evaluating the effects of place-marketing campaigns on interregional migration in Sweden. *Environment and Planning A*, 36, 1991-2009.
- Office des professions du Québec (2005). *Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines*. Québec : Gouvernement du Québec.

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ, s.d.). *Planification stratégique 2011-2014*. Document téléaccessible à l'adresse <www.orientation.qc.ca/Ordre/~media/B8FCEC521CBF42BF956C8B281E61279C.ashx>. Consulté le 25 mai 2011.
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ, 2010). *Guide d'évaluation en orientation*. Montréal : OCCOQ.
- Organisation de coopération et de développement économiques : OCDE (2004). *Orientation professionnelle et politique publique : comment combler l'écart*. Paris : OCDE.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2010). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Papatsiba, V. (2005). Political and individual rationales of student mobility: a case-study of ERASMUS and a French regional scheme for studies abroad. *European Journal of Education*, 40(2), 173-188.
- Paquette, S. et Domon, G. (2003) Changing ruralities, changing landscapes. Exploring social recomposition using a multi-scale approach. *Journal of Rural Studies*, 19(4), 425-444.
- Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles (2005). *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable*. Montréal : Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles.
- Pecqueur, B. et Talandier, M. (2011). Les espaces de développement résidentiel et touristique : processus et scénarios. *Territoires 2040*, 4, 129-150.
- Péricard, A. (2006). *Les migrations villes-campagnes et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec*. Rapport de recherche. Nicolet : Solidarité rurale du Québec.
- Perrier-Cornet, P. (2002). La dynamique des espaces ruraux dans la société française. In J.-P. Sylvestre (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises* (p. 35-51). Dijon : CRDP de Bourgogne / Educagri.
- Perreault, D. et Deléage, E. (2008). Sociologie rurale. In J.-P. Durand et R. Weil (dir.), *Sociologie contemporaine* (p. 431-446) (3^e éd.). Paris : Vigot.
- Place aux jeunes (PAJ, 2010). *Nouvelle stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement de jeunes en Estrie*. Québec : Place aux jeunes.
- Pocock, D. et Hudson, R. (1978). *Images of the urban environment*. Londres: Macmillan.

- Prévost, P. (2004). *Les collaborations école-communauté au Québec : Une perspective de développement local au moyen de quatre études de cas*. Rapport de recherche. Montréal : Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO).
- Proulx, J. (2000). « Américaniser » le modèle européen de développement rural. *LEADER Magazine*, 25. Site téléaccessible à l'adresse <ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-fr/biblio/model/art03b.htm>. Consulté le 22 août 2011.
- Proulx, M.-E. (2005). *Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales*. Mémoire de maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais, Gatineau.
- Proulx, M.-U., Brochu, I., LeBlanc, P., Robitaille, M., Chiasson, G., Geoffroy, D. *et al.* (2005). *Les territoires du Québec et la décentralisation*. Rapport de recherche. Rimouski : Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT, Université du Québec à Rimouski).
- Proulx, V. (2011). Des conditions favorables à l'établissement des jeunes en région? Représentations sociales et regards croisés entre jeunes et acteurs locaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Bourgogne. *Revue canadienne des sciences régionales*, 34(4), 201-210.
- Proulx, V. (2008). *L'action publique concertée pour favoriser l'établissement des jeunes en région. Une problématique commune à plusieurs pays : un savoir-faire transnational ?* Mémoire de maîtrise, École nationale d'administration publique, Montréal.
- Raleigh Yow, V. (1994). Appendix B: principles and standards of the Oral History Association. In V. Raleigh Yow (dir.), *Recording oral history: a practical guide for social scientists* (252-255). Thousand Oaks (CA) : Sage publications.
- Rioux, C. et Tremblay, P. (2005). *Analyse de contenu des médias écrits québécois, en 2004, sur la problématique des migrations dans les régions*. Montréal : Les Communicologues.
- Roberge, M. (2007). Saisons de la transition et histoire de vie. *En pratique*, 7, 15.
- Robert, A.D. et Bouillaguet, A. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Robitaille, M. (2013). Le développement territorial intégré et les compétences des agents de développement au Québec. In *Actes de l'atelier sur les pratiques et métiers du développement territorial intégré* (p. 71-75). Gatineau : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC, Université du Québec en Outaouais).

- Robitaille, M. (2009). Agents de développement économique et agents de développement social : quelle mise en rapport ? In Y. Comeau (dir.), *Intervention et développement des communautés : enjeux, défis et pratiques novatrices* (p. 79-87). Actes du colloque tenu dans le cadre du 76^e congrès de l'ACFAS. Québec : CRIDÉS.
- Rodwin, L. et Hollister, R. (1984). *Cities of the mind*. Londres: Plenum Press.
- Rogerson, R.J. (1999). Quality of life and city competitiveness. *Urban Studies*, 36(5-6), 969-985.
- Roy, L., Paquette, S. et Domon, G. (2005). La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestiques, *Recherches sociographiques*, 44, 35-65.
- Rudzitis, G. (1989). Migration, places, and nonmetropolitan development, *Urban Geography*, 10, 396-411.
- Sabatier, P. et Schlager, E. (2000). Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines. *Revue française de science politique*, 50(2), 209-234.
- Saleilles, S. (2006). L'imbrication projet de vie - projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux. *Management et sciences sociales*, 1, 57-68.
- Sauvé, R. (2009). *L'occupation des territoires, un enjeu de société*. Résumé de la communication présentée à la première rencontre des organisations nationales concernant l'occupation des territoires organisée par Solidarité rurale du Québec. Beupré (Québec), 3 juin.
- Ségas, S. (2007). L'élus animateur : savoirs de la « bonne gouvernance » territorial et légitimation d'un nouvel ordre politique. In P. Pasquier, V. Simoulin, et J. Weisbein (dir.), *La gouvernance territoriale : Pratiques, discours et théories* (p. 191-208). Paris : Droit et société.
- Shields, R. (1991). *Places on the margin*. Londres: Routledge.
- Silvers, A. (1977). Probabilistic income-maximising behaviour in regional migration. *International Regional Science Review*, 2, 29-40.
- Simard, J.-F. et Leclerc, Y. (2008). Les Centres locaux de développement 1998-2008. Une gouvernance en mutation : entre participation citoyenne et imputabilité municipale. *Revue canadienne des sciences régionales*, 31(3), 615-634.
- Simard, M. (2011). Quand la famille pèse dans la balance... lors de la décision d'aller vivre en milieu rural ou de le quitter. *Enfances, Familles, Générations*, 15, 131-157.

- Simard, M. (2009). Discours et pratiques de divers acteurs ruraux concernant l'installation de nouvelles populations dans les campagnes au Québec. Communication présentée au Colloque international de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), France, 8 juillet.
- Simard, M. (2007). Nouvelles populations rurales et conflits au Québec : regards croisés avec la France et le Royaume-Uni. *Géographie, économie, société*, 9, 187-213.
- Simard, M. et Guimond, L. (2010). L'occupation du territoire et les néo-ruraux au Québec : impacts et défis. *Développement social*, 11(2), 14-15.
- Solidarité rurale du Québec (SRQ, 2010). *Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés*. Nicolet : Solidarité rurale du Québec.
- Solidarité rurale du Québec (SRQ, 2006). *Migration et nouvelle ruralité : devenir une collectivité d'accueil*. Nicolet : Solidarité rurale du Québec.
- SOM Recherches et Sondages (2009). *Mesure des intentions de migrer ou non vers une municipalité rurale du Québec dans les cinq prochaines années*. Montréal : SOM Recherches et Sondages.
- Statistique Canada (2012). *Profil du recensement de 2011*. Document téléaccessible à l'adresse <www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>. Consulté le 16 février 2012.
- Statistique Canada (2011). *Profil des communautés de 2006*. Document téléaccessible à l'adresse <www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>. Consulté le 19 février 2012.
- Statistique Canada (2009). *Population urbaine et rurale, Québec*. Document téléaccessible à l'adresse <www40.statcan.ca/102/cst01/demo62a_f.htm?sdi=population%20rurale>. Consulté le 26 novembre 2011.
- Statistique Canada (2008). *Chiffres de population, Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement (municipalités), selon les régions urbaines et rurales, Recensement de 2006 - Données intégrales*. Document téléaccessible à l'adresse <www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwell/Table.cfm?T=306&PR=24&S=0&O=A&RPP=25>. Consulté le 26 novembre 2011.
- Sylvestre, J.-P. (2002). *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*. Dijon : CRDP de Bourgogne / Educagri.

- Table jeunesse du Haut-Saint-François (2009). *Portrait jeunesse des 0 à 35 ans du Haut-Saint-François*. (s.l.) : Table jeunesse du Haut-Saint-François.
- Thoenig, J.-C. (1998). L'analyse des politiques publiques. In J. Leca et M. Grawitz (dir.), *Traité de sciences politiques* (p. 1-60). Paris : PUF.
- Tougas, A.-M. (2011). *Obstacles et facilitateurs à la participation citoyenne dans les politiques publiques municipales le cas des PFM*. Rapport de recherche. Gatineau : ARUC- Innovation sociale et développement des communautés (ISDC, Université du Québec en Outaouais).
- Tremblay, D. (2007). La semaine québécoise de l'orientation : l'événement public des conseillers d'orientation. *En pratique*, 7, 19.
- Tremblay, J. (2007a). Gouvernance partagée, développement régional et État stratège : Entrevue avec Benoît Lévesque. *Développement social*, 8(2), 7-9.
- Tremblay, J. (2007b). Sur le sens à donner au développement. *Développement social*, 8(2), 2-3.
- Tremblay, J. (2007c). Les métiers des agents de développement territorial : enjeux et perspectives. *Développement social*, 8(2), 38-39.
- Tremblay, J. (2007d). « S'organiser ensemble » où la gouvernance territoriale partagée. *Développement social*, 8(2), 6-7.
- Tully, J., Debrat, S. et Thdz, C.H. (2007). Reconnaissance et dialogue. Émergence d'un nouveau champ d'études et de pratiques. *Négociations*, 2(8), 33-54.
- Vachon, B. (2009). *La multifonctionnalité des territoires ruraux : dynamique et enjeux*. Document de travail présenté au Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux. (s.l.)
- Vachon, B. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Boucherville : Gaétan Morin.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Walmsley, D. J., Epps, W. R., Duncan, C.J. (1998). Migration to the New South Wales North Coast 1986-1991: lifestyle motivated counterurbanisation. *Geoforum*, 29, 105-118.

- Yergeau, E., Bourdon, S., Bélisle, R. et Thériault, V. (2009). *Mise en oeuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDEO 16-17*. Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse. Sherbrooke : Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage.
- Yorn, C., Veillette, L., Bryant, C., Klein, J.L. et Doyon, M. (2008). *Études de cas sur la néoruralité et les transformations des collectivités rurales*. Rapport de recherche. Nicolet : Solidarité rurale du Québec.

ANNEXE A
LISTE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS RECUEILLIS

Tableau 3

Informations détaillées sur les documents recueillis
concernant la MRC de Coaticook et ses municipalités

	Nbre \approx pages retenues (n)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
CLD de la MRC de Coaticook, (s.d.). <i>Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2007-2012</i> . Coaticook : CLD de la MRC de Coaticook.	88	20/03/132
Dion, H., Lussier, K. et Roy, B. (2010). <i>Plan de développement global : municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton</i> . (s.l.) : Niska.	21	6/04/12
Les services exp inc. (2012). <i>Ville de Waterville : planification stratégique vision 2020</i> . Sherbrooke : Les services exp inc.	32	18/01/13
Lussier, K. et Roy, B. (2007). <i>Analyse transversale de la MRC de Coaticook dans une perspective de développement durable</i> . (s.l.) : Niska.	24	22/04/12
Municipalité de Dixville (2012). <i>Plan de développement et de positionnement stratégique 2012-2021</i> . Dixville : Municipalité de Dixville.	24	26/04/12
Prévost, P. et Roy, B. (2009). <i>Plan stratégique de développement : territoire de la MRC de Coaticook 2009-2014</i> . (s.l.) : Niska.	131	14/01/12
Table de concertation jeunesse de la MRC de Coaticook (2008). <i>Plan d'action 2008-2011</i> . Coaticook : Table de concertation jeunesse de la MRC de Coaticook.	17	07/07/12
Rapports de consultation avec la population		
Municipalité de Compton (2012). Résultat du référendum : Compton perd une subvention de 1,6 million. <i>L'écho : journal municipal de Compton</i> , 21(3), p. 1.	1	28/07/12

Politiques familiales ou d'accueil		
MRC de Coaticook (s.d.). <i>La politique régionale de la famille de la MRC de Coaticook, version révisée</i> . Coaticook : MRC de Coaticook.	80	09/11/11
MRC de Coaticook, (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Coaticook : MRC de Coaticook.	13	26/03/13
Municipalité de Barnston Ouest (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Barnston Puest : Municipalité de Barnston Ouest.	9	26/03/13
Municipalité de Compton (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Compton : Municipalité de Compton.	9	26/03/13
Municipalité d'East Hereford (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . East Hereford : Municipalité d'East Hereford.	7	26/03/13
Municipalité de Dixville (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Dixville : municipalité de Dixville.	16	26/03/13
Municipalité de Martinville (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Martinville : Municipalité de Martinville.	9	26/03/13
Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Sainte-Edwidge-de-Clifton : Municipalité de Sainte-Edwigde-de-Clifton.	7	26/03/13
Municipalité de Saint-Malo (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Saint-Malo : Municipalité de Saint-Malo.	9	26/03/13
Municipalité de St-Herménégilde (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . St-Herménégilde : Municipalité de St-Herménégilde.	9	26/03/13
Ville de Coaticook (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Coaticook : Ville de Coaticook.	15	26/03/13
Ville de Waterville (2013). <i>Politique familiale et des aînés</i> . Waterville : Ville de Waterville.	9	26/03/13
Rapports annuels d'organismes		
CLD de la MRC de Coaticook (2011). <i>Rapport annuel 2010</i> . Coaticook : CLD de la MRC de Coaticook.	37	07/07/12
Procès-verbaux		
MRC de Coaticook (2011a). <i>Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook</i> , 15 juin. Coaticook : MRC de Coaticook.	54	21/06/13
MRC de Coaticook (2011b). <i>Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook</i> , 23 novembre. Coaticook : MRC de Coaticook.	70	23/05/11

Articles de journaux		
Belzil, M. et Belley, S. (2006). Les pactes ruraux au Québec, cinq ans après. <i>In Actes de la 14^e Conférence nationale de Solidarité rurale</i> (p. 17-22). Sherbrooke : Solidarité rurale du Québec.	5	28/03/13
CLD de la MRC de Coaticook (2012). Nomination : Michel Belzil. <i>Le progrès de Coaticook</i> , 27 juin. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.ciarc.ca/ft/a_propos/documents/2012-06-27-Progres-grange-en-fete.pdf >. Consulté le 28 mars 2013.	1	28/03/13
Cliche, V. (2012a). Découvrir la Vallée à bord de l'autobus «Vallonz-y». <i>Le progrès de Coaticook</i> , 13 juillet. Site téléaccessible à l'adresse < www.leprogres.net/Actualites/Actualite-regionale/2012-07-13/article-3030010/Decouvrir-la-Vallee-a-bord-de-lautobus-%26laquoVallonz-y%26raquo/1 >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	07/07/12
Dauphinois-Pelletier, C. (2012). La MRC de Coaticook se prépare au prolongement de la 410. Coaticook pourra être considérée comme une banlieue de Sherbrooke ? <i>La Tribune</i> , 30 mai. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.lapresse.ca/la-tribune/estrie-et-regions/201205/30/01-4529874-la-mrc-de-coaticook-se-prepare-au-prolongement-de-la-410.php >. Consulté le 20 mars 2013.	1	20/03/13
Jacques, D. (2011). Un prix régional pour Marjorie Tyroler. <i>Le progrès de Coaticook</i> , 8 février. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.leprogres.net/Actualites/Economie/2011-02-08/article-2205631/Un-prix-regional-pour-Marjorie-Tyroler/1 >. Consulté le 28 mars 2013.	1	28/03/13
Larouche, J. (2012). Le Salon de l'emploi de la MRC de Coaticook invite les employeurs à s'inscrire. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 18 mars. Site téléaccessible à l'adresse < www.estrieplus.com/contenu-04040431353535-19410.html >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	07/07/12
Leclerc, Y. (2005). Un dernier tour et puis s'en va... Michel Belzil, président de la FMQ. <i>Réseaux</i> , août-septembre, 2.	1	28/03/13
Miller, S. (2007). Des hommes (et des femmes!) d'honneur. <i>Trente, le magazine du journalisme</i> , février. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.fpqj.org/index.php?id=119&tx_ttnews%5Btt_news%5D=3357&tx_ttnews%5BbackPid%5D=255&cHash=cb08e62a9c >. Consulté le 28 mars 2013.	1	07/07/12
(s.a.) (2011). La MRC de Coaticook a accueilli 243 nouveaux arrivants en 2010. <i>Le Progrès de Coaticook</i> , 2 février. Site téléaccessible à l'adresse < www.leprogres.net/Societe/Famille/2011-02-02/article-2190012/La-MRC-de-Coaticook-a-accueilli-243-nouveaux-arrivants-en-2010/1 >. Consulté le 22 août 2012.	1	07/07/12

Portraits socioéconomiques et démographiques		
MARCON-DDM (2006). <i>Diagnostic sur le développement manufacturier dans la MRC de Coaticook, Volet 1 : Rapport final.</i> (s.l.) : MARCON-DDM.	67	22/04/12

Tableau 4
 Informations détaillées sur les documents recueillis
 concernant la MRC des Sources et ses municipalités

	Nbre ≈ pages retenues (<u>n</u>)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
MRC des Sources (2007a). <i>Pacte rural : plan de travail 2007-2014</i> . Asbestos : MRC des Sources.	27	02/12/11
Municipalité du Canton de Saint-Camille (2008). <i>Vivre et agir ensemble : plan stratégique pour un développement durable, horizon 2014</i> . Saint-Camille : Municipalité du Canton de Saint-Camille.	8	29/09/11
Municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud (2010). <i>Diversification et développement économique : plan d'action 2010-2014</i> . Saint-Joseph-de-Ham-Sud : Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud.	30	02/12/11
Politiques familiales ou d'accueil		
Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille (2008). <i>Politique familiale de la Municipalité du Canton de Saint-Camille</i> . Saint-Camille : Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille.	31	29/09/11
Procès-verbaux		
MRC des Sources (2013). <i>Trois cent soixante-dixième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 21 janvier. Asbestos : MRC des Sources.	41	04/04/13
MRC des Sources (2012a). <i>Trois cent soixante-septième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 17 septembre. Asbestos : MRC des Sources.	24	04/04/13
MRC des Sources (2012b). <i>Trois cent soixante-huitième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 15 octobre. Asbestos : MRC des Sources.	32	04/04/13
MRC des Sources (2012c). <i>Trois cent soixantième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 19 mars. Asbestos : MRC des Sources.	20	23/05/12
MRC des Sources (2011a). <i>Trois cent cinquantième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 18 avril. Asbestos : MRC des Sources.	31	27/01/12
MRC des Sources (2011b). <i>Trois cent quarante-sixième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 17 janvier. Asbestos : MRC des Sources.	63	27/01/12

MRC des Sources (2011c). <i>Trois cent cinquante-sixième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 17 octobre. Asbestos : MRC des Sources.	18	27/01/12
MRC des Sources (2010a). <i>Trois cent quarantième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 21 juin. Asbestos : MRC des Sources.	20	23/05/12
MRC des Sources (2010b). <i>Trois cent trente-huitième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 19 avril. Asbestos : MRC des Sources.	18	23/05/12
MRC des Sources (2010c). <i>Trois cent quarante-quatrième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 18 octobre. Asbestos : MRC des Sources.	25	23/05/12
MRC des Sources (2009a). <i>Trois cent vingt-cinquième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 16 mars. Asbestos : MRC des Sources.	26	23/05/12
MRC des Sources (2009b). <i>Trois cent vingt-quatrième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources</i> , 16 février. Asbestos : MRC des Sources.	21	23/05/12
Municipalité de la de Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud (2012a). <i>Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal</i> , 1 ^{er} octobre. Saint-Joseph-de-Ham-Sud : Municipalité de la de Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud.	7	01/04/13
Municipalité de la de Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud (2012b). <i>Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal</i> , 5 novembre. Saint-Joseph-de-Ham-Sud : Municipalité de la de Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud.	11	01/04/13
Articles de journaux		
Gouin, K. et Laroche, S. (2010). Stratégie pour rendre son milieu attractif. Résumé de la communication présentée au Colloque sur la migration des jeunes de PAJ, Saint-Alexis-des-Monts (Québec), 9 juin. In PAJ (dir.), <i>Programmation du Colloque sur la migration des jeunes</i> (p. 2). Québec : Place aux jeunes.	1	19/07/10
Rapports de recherche		
Chaire en paysage et environnement (2011). <i>Projets de développement intégré à Saint-Camille</i> . Montréal : Chaire de recherche en paysage et environnement.	9	30/07/12
Dufresne, C. (2012). <i>Une communauté apprenante, innovante et solidaire. Un modèle porteur de développement rural</i> . Saint-Camille : Laboratoire rural de Saint-Camille.	129	26/06/13

Langlois, G. (2005). <i>La Coop de solidarité en soins et services de Saint-Camille et son impact sur la cohésion sociale</i> . Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES, UQAM).	85	26/09/11
Pages internet		
CLD des Sources (2007). <i>Services</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.clddessources.com/services.html >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/01/13
Laboratoire rural de Saint-Camille (s.d.a). <i>Le projet : à propos du projet</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.laboratoire-saint-camille.qc.ca/projet/a-propos-du-laboratoire >. Consulté le 1 ^{er} avril 2013.	1	01/04/13
Laboratoire rural de Saint-Camille (s.d.b). <i>Ateliers des savoirs partagés. Revitalisation territoriale et mobilisation citoyenne</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://recitsrecettes.org/sites/default/files/Ateliers-savoirs-partages-Description-projet.pdf >. Consulté le 29 juin 2013.	10	29/06/13
Laboratoire rural de Saint-Camille (2013). <i>Récits-Recettes : ateliers des savoirs partagés à Saint-Camille</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://recitsrecettes.org/ateliers >. Consulté le 29 juin 2013.	1	29/06/13
Portraits socioéconomiques et démographiques		
Comité de prévention et de concertation jeunesse des Sources (2007). <i>Portrait des 12-35 ans de la MRC des Sources</i> . (s.l.) : Comité de prévention et de concertation jeunesse des Sources.	113	18/01/13
Yorn, C., Prévost, P., Bergeron, F., Lussier, K. et Roy, B. (2006). <i>Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de développement durable</i> . Asbestos : MRC des Sources.	192	15/08/12

Tableau 5

Informations détaillées sur les documents recueillis
concernant la MRC du Granit et ses municipalités

	Nbre ≈ pages retenues (n)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois (2011). <i>Plan de développement 2010-2013</i> . Notre-Dame-des-Bois : Comité de développement de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois.	21	02/12/11
CSSS du Granit (s.d.). <i>Projet clinique PALV</i> . Lac Mégantic : CSSS du Granit.	71	29/06/13
Gagnon, J., Bérubé, R., Perron, C., Asselin, I., Prévost P. et Yorn C. (2003). <i>Réflexion stratégique sur le projet de regroupement de la ville de Lac-Mégantic, la municipalité de Frontenac, le Canton de Marston et la municipalité de Nantes</i> . Sherbrooke : Chaire J.W. Mc Connell de développement local, Groupe de recherche en administration publique.	48	01/04/13
MRC du Granit (2012b). <i>Plan de travail de la MRC du Granit pour le pacte rural 2007-2014</i> . Lac-Mégantic : MRC du Granit.	27	02/12/11
MRC du Granit (2011a). <i>Plan de travail de la MRC du Granit pour le pacte rural 2007-2014</i> . Lac-Mégantic : MRC du Granit.	24	02/12/11
MRC du Granit (2008). <i>Planification stratégique de la MRC du Granit 2008-2013</i> . Lac-Mégantic : MRC du Granit.	20	02/12/11
Municipalité de Marston (s.d.). <i>Plan d'aménagement multiressource du territoire public de Marston-Canton</i> . Marston : Municipalité de Marston.	120	02/12/11
Municipalité de Milan (s.d.). <i>Planification stratégique : plan de développement économique et plan d'action</i> . Milan : Municipalité de Milan.	13	01/12/11
Municipalité de Nantes (2011). <i>Plan de développement 2010-2014</i> . Nantes : Municipalité de Nantes.	25	02/12/11
Municipalité de Saint-Robert Bellarmin (2010). <i>Deuxième plan de développement 2010-2013</i> . Saint-Robert Bellarmin : Municipalité de Saint-Robert Bellarmin.	25	02/12/11
Municipalité de Val-Racine (2013). <i>Plan de développement 2013-2015</i> . Val-Racine : Municipalité de Val-Racine.	16	25/03/13

Rapport de consultation avec la population		
MRC du Granit (2011b). <i>Attraction et rétention de la population : vers une vision commune</i> . Actes de la première soirée de la ruralité de la MRC du Granit. Lac-Mégantic, 18 octobre.	21	07/07/12
Politiques familiales ou d'accueil		
Municipalité de Piopolis (2013). <i>Politique de la famille et des aînés de Piopolis et son plan d'action</i> . Piopolis : Municipalité de Piopolis.	16	26/03/13
Municipalité de Saint-Ludger (2013). <i>Politique de la famille et des aînés de Saint-Ludger 2013-2015</i> . Saint-Ludger : Municipalité de Saint-Ludger.	11	26/03/13
Municipalité de Saint-Sébastien (2009). <i>Trousse d'accueil</i> . Saint-Sébastien : Municipalité de Saint-Sébastien.	13	02/12/11
Rapports annuels d'organismes		
CLD du Granit (2013). <i>Rapport annuel 2012</i> . Lac-Mégantic : CLD du Granit.	41	29/06/13
MRC du Granit (2012a). <i>Rapport annuel d'activités du Pacte rural</i> . s.l. : MRC du Granit.	28	01/04/13
Procès-verbaux		
MRC du Granit (2012c). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 18 janvier. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	30	23/05/12
MRC du Granit (2012d). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 22 août. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	26	03/04/13
MRC du Granit (2012e). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 18 avril. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	38	03/04/13
MRC du Granit (2011c). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 17 août. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	28	23/05/12
MRC du Granit (2011d). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 21 septembre. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	28	23/05/12
MRC du Granit (2011e). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 20 avril. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	40	23/05/12
MRC du Granit (2011f). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 18 mai. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	26	23/05/12
		23/05/12

MRC du Granit (2011g). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 15 juin. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	37	23/05/12
MRC du Granit (2011h). <i>Séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit</i> , 13 juillet. Lac-Mégantic : MRC du Granit.	23	06/08/12
Municipalité de Marston (2012). <i>Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Marston Canton</i> , 4 juin. Marston : Municipalité de Marston.	14	
Articles de journaux		
Bombardier, D. (2009). Maurice Bernier président de la CRÉ. <i>La Tribune</i> , 9 décembre. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.lapresse.ca/la-tribune/estrie-et-regions/200912/09/01-929443-maurice-bernier-president-de-la-cre.php >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13
Michaud, O. (s.d.). Entrevue avec monsieur Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit. <i>Revue de l'Association des riverains du grand lac Saint-François</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.grandlacstfrancois.org/documents/docs/maurice_bernier.pdf >. Consulté le 29 mars 2013.	2	29/03/13
Pages internet		
CRÉ de l'Estrie (2013). <i>Mise en place du réseau des conférences régionales des élus : une voix pour les régions</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.crecn.qc.ca/media/fichiers/Communique-reseau-CRE.pdf >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13
MRC du Granit (2013). <i>Le conseil des maires</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.mrcgranit.qc.ca/fr/la-mrc/conseil-des-maires/ >. Consulté le 28 mars 2013.	1	28/03/13
Roy Laroche, C. et Bédard, P. (2012). <i>Place de l'Industrie Lac-Mégantic inc., le CLD du Granit, le SEREX s'associent pour le démarrage d'une antenne de CCTT dans cette région</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.cldgranit.qc.ca/documents/CommprsseSEREX-Megantic22mai2012.pdf >. Consulté le 29 juin 2013.	1	29/06/13
Union des municipalités du Québec (UMQ, s.d.). <i>Caucus : Municipalités de centralité</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.umq.qc.ca/caucus/municipalites-de-centralite/ >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13

Tableau 6
 Informations détaillées sur les documents recueillis
 concernant la MRC du Haut-Saint-François et ses municipalités

	Nbre ≈ pages retenues (<u>n</u>)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
CLD du Haut-Saint-François (2013b). <i>Plan d'action de la rurbanisation du Haut-Saint-François 2013</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	10	23/03/13
CLD du Haut-Saint-François (2010). <i>Plan d'action de la rurbanisation du Haut-Saint-François 2010-2011</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	5	09/08/13
CLD du Haut-Saint-François (2009b). <i>Plan d'action 2009 de la politique de rurbanisation</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	38	14/01/12
CLD du Haut-Saint-François (2007). <i>Plan d'action local pour l'économie et l'emploi : PALÉE 2007-2012</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	4	14/01/12
Politiques familiales ou d'accueil		
CLD du Haut-Saint-François (2011). <i>Les incitatifs financiers à l'établissement dans le Haut-Saint-François</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	2	09/08/13
CLD du Haut-Saint-François (2009a). <i>Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François 2009-2014 : maintien et rétention de la population</i> . East Angus : CLD du Haut-Saint-François.	49	08/07/10
Municipalité de Weedon (2006a). <i>Politique familiale de la municipalité de Weedon</i> . Weedon : Municipalité de Weedon.	17	22/04/12
Municipalité de Weedon (2006b). <i>Grille synthèse du plan d'action</i> . Weedon : Municipalité de Weedon.	13	22/04/12
Municipalité du Canton de Westbury (s.d.). <i>Politique familiale du Canton de Westbury</i> . Canton de Westbury : Municipalité du Canton de Westbury.	7	22/04/12
Procès verbaux		
MRC du Haut-Saint-François (2011). <i>Procès-verbal de l'assemblée régulière de la MRC du Haut-Saint-François</i> , 19 janvier. East Angus : MRC du Haut-Saint-François.	36	22/05/12
MRC du Haut-Saint-François (2009). <i>Procès-verbal de l'assemblée régulière de la MRC du Haut-Saint-François</i> , 17 juin. East Angus : MRC du Haut-Saint-François.	21	03/04/13

MRC du Haut-Saint-François (2008a). <i>Procès-verbal de l'assemblée régulière de la MRC du Haut-Saint-François</i> , 16 janvier. East Angus : MRC du Haut-Saint-François.	20	03/04/13
MRC du Haut-Saint-François (2008b). <i>Procès-verbal de l'assemblée régulière de la MRC du Haut-Saint-François</i> , 26 novembre. East Angus : MRC du Haut-Saint-François.	14	03/04/13
Articles de journaux		
Espada, J. (2012a). Urbains, rurbains et ruraux: entre synergies et tensions. <i>Avenir Haut-Saint-François</i> , 31 août. Site téléaccessible à l'adresse < http://avenirhsf.wordpress.com/2012/08/31/urbains-rurbains-et-ruraux-entre-synergies-et-tensions/ >. Consulté le 19 juillet 2013.	1	19/07/13
Espada, J. (2012b). Les développements résidentiels ruraux... pas comme à la ville ? <i>Avenir Haut-Saint-François</i> , 21 septembre. < http://avenirhsf.wordpress.com/2012/09/21/les-developpements-residentiels-ruraux-pas-comme-a-la-ville/ >. Consulté le 19 juillet 2013.	1	19/07/13
Espada, J. (2012c). Mieux comprendre les défis et les enjeux de l'attrait de nouveaux résidents. <i>Avenir Haut-Saint-François</i> , 6 décembre. < http://avenirhsf.wordpress.com/2012/12/06/mieux-comprendre-les-defis-et-les-enjeux-de-lattrait-de-nouveaux-residents/ >. Consulté le 19 juillet 2013.	1	19/07/13
Gaudreau, J. (2008a). Litige dans le HSF: le maire d'East Angus avance un compromis. <i>La Tribune</i> , 21 août. Site téléaccessible à l'adresse < www.lapresse.ca/la-tribune/200809/08/01-659966-litige-dans-le-hsf-le-maire-deast-angus-avance-un-compromis.php >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12
Gaudreau, J. (2008b). La pondération des votes est maintenant réglée. <i>La Tribune</i> , 17 octobre. Site téléaccessible à l'adresse < www.cyberpresse.ca/la-tribune/200810/17/01-30271-la-ponderation-des-votes-est-maintenant-reglee.php >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12
Gaudreau, J. (2008c). Nicole Robert élue préfète du Haut-Saint-François. <i>La Tribune</i> , 20 novembre. Site téléaccessible à l'adresse < www.lapresse.ca/la-tribune/estrie/200811/20/01-802625-nicole-robert-elue-prefete-du-haut-saint-francois.php >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12
Hébert, P. (2012). Rurbanisation et diversification : au centre des préoccupations du CLD. <i>Le Haut-Saint-François</i> , 9 mai. Site téléaccessible à l'adresse < www.amecq.ca/actualite/2012/5/15/rurbanisation_et_diversification_au_centre_des_preoccupations_du_cld/ >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12

Hébert, P. (2011). «Gagnez le Haut-Saint-François», un concours pour attirer de nouveaux arrivants. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 13 mai. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431353537-14670.html >. Consulté le 1 ^{er} juillet 2013.	1	01/07/13
Hébert, P. (2009). Nicole Robert affronte seule le public. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 28 octobre. Site téléaccessible à l'adresse < www.estrieplus.com/contenu-0404040431363032-6298.html >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12
Thibault, E. (2009a). Le préfet Nicole Robert réclame un second mandat. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 19 août. Site téléaccessible à l'adresse < www.estrieplus.com/contenu-0404040431353937-5141.html >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	31/07/12
Thibault, E. (2009b). Place aux jeunes. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 2 septembre. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431333535-5280.html >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
Vézina, C. (2012b). D'autres jeunes invités à vivre dans le Haut. <i>Estrieplus.com : le journal internet</i> , 29 août. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431353937-21898.html >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
Pages internet		
CLD du Haut-Saint-François (2013a). <i>Le Haut-Saint-François, au cœur de l'Estrie, l'idéal pour votre famille</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.haut-saint-francois.qc.ca/ >. Consulté le 19 juillet 2013.	1	28/07/12
CLD du Haut-Saint-François (2009c). <i>Rurbanisation : accompagnement de projet</i> . Site téléaccessible à l'adresse < cldhsf.com/?page_id=76 >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	28/07/12
CLD du Haut-Saint-François (2009d). <i>Rurbanisation : Rôle</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://cldhsf.com/?page_id=27 >. Consulté le 28 mars 2013.	1	28/03/13
CLD du Haut-Saint-François (2009e). <i>Organisation : Équipe</i> . Site téléaccessible à l'adresse < cldhsf.com/?page_id=40 >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	28/07/12
CLD du Haut-Saint-François (2009f). <i>Conseil d'administration : liste des administrateurs du CLD 2012-2013</i> . Site téléaccessible à l'adresse < cldhsf.com/?page_id=56 >. Consulté le 31 mai 2013.	1	28/07/12
Portraits socioéconomiques et démographiques		
Table jeunesse du Haut-Saint-François (2009). <i>Portrait jeunesse des 0 à 35 ans du Haut-Saint-François</i> . (s.l.) : Table jeunesse du Haut-Saint-François.	88	18/01/13

Tableau 7
 Informations détaillées sur les documents recueillis
 concernant la MRC de Memphrémagog et ses municipalités

	Nbre ≈ pages retenues (<u>n</u>)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
MRC de Memphrémagog (2005). <i>Municipalité régionale de comté de Memphrémagog : vision de développement</i> . Magog : MRC de Memphrémagog.	19	14/01/12
Municipalité d'Austin (2011a). <i>Démarche de planification stratégique: chantier aménagement et occupation du territoire</i> . Rapport du 30 novembre 2011.	18	21/06/12
Municipalité d'Austin (2011b). <i>Planification stratégique : chantier vie communautaire</i> . Rapport de novembre 2011.	14	21/06/12
Table de développement social Memphrémagog (TDSM, 2012). <i>Plan d'action : solidarité et inclusion sociale</i> . Magog : TDSM.	17	26/03/13
Rapports de consultation avec la population		
Municipalité d'Austin (2010). <i>Démarche de planification stratégique : bilan de la situation</i> . Austin : Municipalité d'Austin.	83	21/06/12
Politiques familiales ou d'accueil		
Municipalité de Stukely-Sud (2011). <i>Politique familiale incluant les aînés</i> . Stukely-Sud : Municipalité de Stukely-Sud.	18	26/03/13
Municipalité du Canton d'Hatley (s.d.). <i>Politique familiale</i> . Canton d'Hatley : Municipalité du Canton d'Hatley.	29	26/03/13
Ville de Stanstead (2011). <i>Politique de bienvenue de Stanstead (2012-2013-2014)</i> . Stanstead : Ville de Stanstead.	9	21/06/12
Rapports annuels d'organismes		
CLD de Memphrémagog (2012). <i>Rapport annuel 2011</i> . Magog : CLD de Memphrémagog.	8	29/03/13
Procès verbaux		
MRC de Memphrémagog (2012). <i>Session d'une assemblée régulière</i> , 18 avril. Magog : MRC de Memphrémagog.	17	03/08/12
MRC de Memphrémagog (2011a). <i>Session d'une assemblée régulière</i> , 20 avril. Magog : MRC de Memphrémagog.	16	23/08/12
MRC de Memphrémagog (2011b). <i>Session d'une assemblée régulière</i> , 17 août. Magog : MRC de Memphrémagog.	11	23/08/12

MRC de Memphrémagog (2010). <i>Session d'une assemblée régulière</i> , 15 septembre. Magog : MRC de Memphrémagog.	11	23/08/12
Articles de journaux		
Caron, C. (2013a). L'expérience ou l'appartenance ? <i>Journal de Magog</i> , 8 mai, 9.	1	10/05/13
Caron, C. (2013b). Yvon Lamontagne veut alléger les règles d'embauche. <i>Journal de Magog</i> , 6 mars. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.lejournaldemagog.ca/2013/03/06/yvon-lamontagne-veut-alleger-les-regles-dembauche >. Consulté le 24 mai 2013.	1	24/05/13
Caron, C. (2013c). Magog incite les jeunes familles à s'établir ici. <i>Journal de Magog</i> , 11 septembre, 20.	1	13/09/13
Caron, C. (2013d). Canton de Potton veut favoriser la bonne harmonie : asseoir à une même table les citoyens de souche et les villégiateurs. <i>Journal de Magog</i> , 13 mars, 9.	1	15/03/13
Caron, C. (2013e). La région est fébrile à l'aube de la grosse saison touristique : Memphrémagog en vedette... à quelques mètres du pont Champlain ! <i>Journal de Magog</i> , 22 mai, 3.	1	24/05/13
Caron, C. (2013f). Jacques Demers à la présidence de la CRÉ. <i>Journal de Magog</i> , 26 juin, 18.	1	28/06/13
Caron, C. (2012). MRC Memphrémagog : 700 possibilités d'implantations résidentielles dans la zone agricole. <i>Journal de Magog</i> , 11 avril, 4.	1	03/08/12
Champoux, L. (2010). La campagne de recrutement « En vacances? Trouvez un emploi! » se poursuit dans la région de Memphrémagog. <i>Estriplus.com : le journal internet</i> , 7 décembre. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estriplus.com/contenu-0404040431373131-12669.html >. Consulté le 24 mai 2013.	1	03/08/12
Drouin, M. (2013). Sainte-Catherine-de-Hatley applique son projet de lotissement écologique. <i>Estriplus.com : le journal internet</i> , 30 janvier. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estriplus.com/contenu-0404040431333535-23944.html >. Consulté le 3 février 2013.	1	03/03/13
Jacques, D. (2012a). Un nouvel outil pour renverser la pyramide des âges. <i>Le Reflet du Lac</i> , 25 février. Site téléaccessible à l'adresse < www.lerefletdulac.com/Societe/Vie-communautaire/2012-02-25/article-2906862/Un-nouvel-outil-pour-renverser-la-pyramide-des-ages/1 >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	03/08/12
Jacques, D. (2012b). Quand vitalité et natalité riment ensemble. <i>Le Reflet du Lac</i> , 1 ^{er} avril. Site téléaccessible à l'adresse < www.lerefletdulac.com/Societe/Famille/2012-04-01/article2943699/Quand-vitalite-et-natalite-riment-ensemble/1 >. Consulté le 30 juillet 2012.	1	03/08/12

Mathieu, M. (2013a). Vacanciers courtisés. <i>Journal de Magog</i> , 31 juillet, 5.	1	02/08/13
Mathieu, M. (2013b). Une première en Estrie : naissance d'un quartier LEED de 8 M \$ à Orford. <i>Journal de Magog</i> , 3 avril, 3.	1	05/04/13
Mathieu, M. (2013c). Propriétés récréatives : Memphrémagog prisée pour sa nature quatre saisons. <i>Journal de Magog</i> , 29 mai, 12.	1	30/05/13
s.a. (2011). Jacques Marcoux élu président du CLD. <i>Le Reflet du Lac</i> , 21 janvier. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.lerefletdulac.com/Actualites/2011-01-21/article-2143738/Jacques-Marcoux-elu-president-du-CLD/1 >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13
Trudeau, P. (2013). Michel Breton reprend la présidence du PQ Orford. <i>Le Reflet du Lac</i> , 25 janvier. président du CLD. <i>Le Reflet du Lac</i> , 21 janvier. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.lerefletdulac.com/Actualites/Politique/2013-01-25/article-3163936/Michel-Breton-reprend-la-presidence-du-PQ-Orford/1 >. Consulté le 31 mars 2013.	1	31/03/13
Pages internet		
Table de développement social Memphrémagog (TDSM, s.d.). <i>Site de la TDSM</i> . Site téléaccessible à l'adresse < https://sites.google.com/site/tdsm2013/qui-sommes-nous/mission >. Consulté le 31 mars 2013.	1	31/03/13
Portraits socioéconomiques et démographiques		
Table jeunesse socio-économique de Memphrémagog (2006). <i>Portrait des jeunes de 12 à 25 ans de la MRC Memphrémagog</i> . (s.l.) : Table jeunesse socio-économique de Memphrémagog.	20	18/01/13

Tableau 8
 Informations détaillées sur les documents recueillis
 concernant la MRC du Val-Saint-François et ses municipalités

	Nbre ≈ pages retenues (<u>n</u>)	Date de recueil
Plans (stratégiques, de développement, de travail, d'action)		
CLD du Val-Saint-François (2012). <i>Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2012</i> . Richmond : CLD du Val-Saint-François.	12	26/04/12
CLD du Val-Saint-François (2011a). <i>Politique d'investissement. Pacte rural (2007-2014)</i> . Richmond : CLD du Val-Saint-François.	35	02/06/13
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle (2012). <i>Règlement 2011-340 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation et d'une subvention de taxe sur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle</i> . Sainte-Anne-de-la-Rochelle : Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.	3	22/05/13
Municipalité du Canton de Cleveland (2010). <i>Règlements de la Municipalité du Canton de Cleveland : règlement numéro 488 décrétant l'établissement d'un programme de revitalisation d'un secteur de la municipalité</i> . Cleveland : Municipalité du Canton de Cleveland.	5	22/05/13
MRC du Val-Saint-François (2007). <i>Sommaire. Plan de travail. Pacte rural 2007-2014 de la MRC du Val-Saint-François</i> . Richmond : MRC du Val-Saint-François.	5	14/01/12
MRC du Val-Saint-François (2002). <i>Schéma d'aménagement révisé</i> . Richmond : MRC du Val-Saint-François.	200	22/05/13
Rapports de consultation avec la population		
CLD du Val-Saint-François (2007). <i>Rencontre bilan des consultations publiques</i> . Valcourt : CLD du Val-Saint-François.	17	24/03/13
Politiques familiales ou d'accueil		
Comité de la famille et aînés de la Ville de Windsor (2012). <i>Documents de travail. Plan d'action 2012-2014</i> . Windsor : Ville de Windsor.	4	22/05/13
Municipalité de Stoke (s.d.). <i>Politique familiale de Stoke</i> . Stoke : Municipalité de Stoke.	27	22/05/13
Ville de Richmond (2006). <i>Politique de la famille</i> . Richmond : Ville de Richmond.	27	22/05/13

Rapports annuels d'organismes		
CLD du Val-Saint-François (2013). <i>Rapport annuel 2012</i> . Richmond : CLD du Val-Saint-François.	20	24/05/13
CLD du Val-Saint-François (2012b). <i>Rapport annuel 2011</i> . Richmond : CLD du Val-Saint-François.	15	26/03/13
CLD du Val-Saint-François (2011b). <i>Rapport annuel 2010</i> . Richmond : CLD du Val-Saint-François.	19	26/04/12
Procès verbaux		
MRC du Val-Saint-François (2012a). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 15 février. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	9	08/06/12
MRC du Val-Saint-François (2012b). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 21 mars. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	17	08/06/12
MRC du Val-Saint-François (2012c). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 19 septembre. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	25	24/03/13
MRC du Val-Saint-François (2012d). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 17 octobre. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	25	24/03/13
MRC du Val-Saint-François (2012e). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 28 novembre. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	31	24/03/13
MRC du Val-Saint-François (2011a). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 18 mai. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	15	27/01/11
MRC du Val-Saint-François (2011b). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 19 octobre. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	16	27/01/11
MRC du Val-Saint-François (2011c). <i>Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François</i> , 16 février. Richmond : MRC du Val-Saint-François.	30	27/01/11
Pages Internet		
Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond (2013). <i>Le portail internet du Val-Saint-François</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.mrcvalsaintfrancois.com/fr/portail-internet-du-val-saint-francois.html >. Consulté le 24 mai 2013.	1	28/07/12

CLD du Val-Saint-François (s.d.). <i>Équipe</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://cld.val-saint-francois.com/cld/index.php/fr/cld/team >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
Fortin, M (2012). Nouveau : portail internet du Val-Saint-François. <i>Bulletin d'information de la MRC et de la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François</i> , 13(2), p. 1.	1	01/07/13
Moreau, L. (2011). Quelques souvenirs de 1998. <i>L'étincelle</i> , 3 mai. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.letincelle.qc.ca/imprimer-nouvelle.asp?ID=134190 >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13
MRC du Val-Saint-François (2013). <i>La MRC du Val-Saint-François</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.mrcvalsaintfrancois.com/fr/mrc-du-val-st-francois.html >. Consulté le 29 mars 2013.	1	29/03/13
Municipalité du Canton de Valcourt (s.d.). <i>Développent : résidentiel. Terrains à vendre par la municipalité de Canton de Valcourt</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.cantonvalcourt.qc.ca >. Consulté le 22 mai 2013.	1	22/05/13
Ville de Valcourt (s.d.). <i>Programme d'accès à la propriété</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.valcourt.ca/habitation/programme-acces-a-la-proprieete.html >. Consulté le 22 mai 2013.	1	22/05/13
Portraits socioéconomiques et démographiques		
Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson (2006). <i>Réalités jeunesse : portrait des 12-35 ans du Val-Saint-François</i> . (s.l.); Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson.	29	18/01/13

Tableau 9
Informations détaillées sur les documents recueillis
concernant la région de l'Estrie

	Nbre ≈ pages retenues (<u>n</u>)	Date de recueil
Articles de journaux		
Lévesque, B. (2012). Précolloque pour l'Université rurale québécoise 2013 : allier les connaissances universitaires et l'expérience de la ruralité. <i>Site de l'Université de Sherbrooke : nouvelles</i> , 24 octobre. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.usherbrooke.ca/medias/nouvelles/actualites/actualites-details/article/19736/ >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
Vézina, J.-C. (2012a). Trois MRC accueilleront l'Université rurale du Québec 2013. <i>Estriplus.com : le journal internet</i> , 28 février. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.estriplus.com/contenu-04040431353537-19056.html >. Consulté le 3 avril 2013.	1	07/04/13
Pages Internet		
Inode Estrie (2013). <i>Répondants locaux</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.inodeestrie.qc.ca/fr/partenaires/repondants-locaux >. Consulté le 7 août 2013.	7	22/09/11
MRC des Sources (2008). L'Estrie : terre d'accueil pour les jeunes? <i>Portail mes Sources</i> , 24 novembre. Site téléaccessible à l'adresse < http://www.messources.org/reportages-mes-sources-24-nov-08 >.	1	28/03/13
MobilisAction (2013a). <i>À propos de l'URQ : historique de l'URQ 2013</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://urq2013.ca/a-propos/historique >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
MobilisAction (2013b). <i>Programmation</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://urq2013.ca/programmation/detaillee >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
MobilisAction (2013c). <i>Université rurale québécoise 2013 – Estrie Dévoilement de la programmation et lancement de la période d'inscription</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://urq2013.ca/sites/urq2013.ca/files/communique_de_presse.pdf >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13
Solidarité rurale du Québec (2013). <i>Le central des agents : bottin</i> . Site téléaccessible à l'adresse < http://www.ruralite.qc.ca/Central/Bottin >. Consulté le 28 mars 2013.	1	22/09/11
Université du Québec à Rimouski (UQAR, 2013). <i>Site de l'Université rurale québécoise</i> . Site téléaccessible à l'adresse < www.uqar.ca/urq >. Consulté le 2 avril 2013.	1	02/04/13

ANNEXE B
GRILLE D'ANALYSE

- 1) Quelles sont les perceptions cognitives et normatives des acteurs locaux en lien avec l'accueil de nouvelles populations ?
- 2) Comment se traduisent les intérêts de pouvoir et d'identité poursuivis par les municipalités et les MRC dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies visant à maintenir, à améliorer ou à équilibrer la situation sociodémographique de leur localité ?
- 3) Quelles sont les ressources sociales, politiques et de savoir mobilisées par les municipalités et les MRC dans le but d'orienter les stratégies des acteurs vers le maintien, l'amélioration ou l'équilibre de la situation sociodémographique de leur localité ?
- 4) Quelles sont les stratégies d'accroissement, de préservation et d'utilisation des ressources sociales, politiques et de savoir mobilisées par les municipalités et les MRC en vue de maintenir, d'améliorer ou d'équilibrer la situation sociodémographique de leur localité ?
- 5) À travers les perceptions, les intérêts et les ressources des acteurs individuels et collectifs, comment s'élaborent les interactions qui ont lieu entre la multitude d'acteurs locaux qui gravitent autour des projets d'accueil de nouvelles populations, notamment en termes de cohésion des réseaux d'action publique et de clivages/conflits susceptibles de s'y manifester ?